

ŒUVRES

DE

J. J. ROUSSEAU,

DE GENEVE.

AVEC FIGURES.

TOME CINQUIEME.

ŒUVRES

DE

J. J. ROUSSEAU,

DE GENEVE.

TOME CINQUIEME.

CONTENANT : Dissertation sur la Musique moderne : Lettre de M. Rousseau au sujet du mode de Musique inventé par M. de Blainville : Observations de M. de Blainville : Extrait du projet de paix perpétuelle de M. l'Abbé de Saint-Pierre : Lettre de J. J. Rousseau à M. de Voltaire : De l'imitation théâtrale : Essai tiré des Dialogues de Platon : Lettre de M. Rousseau sur son systême de Musique ; Epître à M. Bordes.



A PARIS,

Chez DEFER DE MAISONNEUVE, Libraire, rue du Foin.

1791.

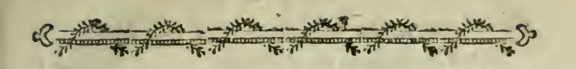


TABLE
DES ARTICLES

Contenus dans ce cinquième Tome.

Fin de la Table.

ARRÊT
DE LA COUR
DE PARLEMENT,

Qui condamne un Imprimé ayant pour titre, Émile, *ou* de l'Éducation, par J. J. Rouſſeau, *imprimé à la Haye...* M. DCC. LXII, *à être lacéré & brûlé par l'Exécuteur de la Haute-Juſtice.*

EXTRAIT DES REGISTRES DU PARLEMENT.

Du 9 Juin, 1762.

CE jour, les Gens du Roi ſont entrés, & Me Omer Joly de Fleury, Avocat dudit Seigneur Roi, portant la parole, ont dit :

Qu'ils déféroient à la Cour un Imprimé en quatre volumes *in-octavo*, intitulé: *Émile*, ou *de l'Éducation, par J. J. Rouſſeau, Citoyen de Genève*, dit imprimé *à la Haye en M. DCC. LXII.*

Que cet ouvrage ne paroît composé que dans la vue de ramener tout à la Religion naturelle, & que l'Auteur s'occupe, dans le plan de l'Éducation qu'il prétend donner à ſon Éleve, à développer ce ſyſtême criminel.

Qu'il ne prétend inſtruire cet Éleve que d'après la nature, qui eſt ſon unique guide, pour former en lui l'homme moral ; qu'il regarde toutes les Religions comme également bonnes, & comme pouvant toutes avoir leurs raiſons dans le climat, dans le Gouvernement, dans le génie du Peuple, ou dans quelqu'autre cauſe locale qui rend l'une préférable à l'autre, ſelon les temps & les lieux.

Qu'il borne l'homme aux connoiſſances que l'inſtinct porte à chercher, flatte les paſſions comme les principaux inſtrumens de notre conſervation, avance qu'on peut être ſauvé ſans croire en Dieu, parce qu'il admet une ignorance invincible de la Divinité qui peut excuſer l'homme ; que, ſelon ſes principes, la ſeule raiſon eſt juge dans le choix d'une Religion, laiſſant à ſa diſpoſition la nature du culte que l'homme doit rendre à l'Être ſuprême, que cet Auteur croit honorer en parlant avec impiété du culte extérieur qu'il a établi dans la Religion, ou que l'Égliſe a preſcrit ſous la direction de l'Eſprit-Saint qui la gouverne.

Que conſéquemment à ce ſyſtême, de n'admettre que la Religion naturelle, quelle qu'elle ſoit chez les différens Peu-

ples, il ose essayer de détruire la vérité de l'Écriture sainte & des Prophéties, la certitude des miracles énoncés dans les Livres saints, l'infaillibilité de la révélation, l'autorité de l'Église; & que ramenant tout à cette Religion naturelle, dans laquelle il n'admet qu'un culte & des loix arbitraires, il entreprend de justifier non-seulement toutes les Religions, prétendant qu'on s'y sauve indistinctement, mais même l'infidélité & la résistance de tout homme à qui l'on voudroit prouver la divinité de J.C. & l'existence de la Religion Chrétienne, qui seule a Dieu pour Auteur, & à l'égard de laquelle il porte le blasphême jusqu'à la donner pour ridicule, pour contradictoire, & à inspirer une indifférence sacrilége pour ses mystères & pour ses dogmes, qu'il voudroit pouvoir anéantir.

Que tels sont les principes impies & déteſtables que se propose d'établir dans son Ouvrage cet Écrivain qui soumet la Religion à l'examen de la raison, qui n'établit qu'une foi purement humaine, & qui n'admet de vérités & de dogmes en matiere de Religion, qu'autant qu'il plaît à l'esprit livré à ses propres lumieres, ou

plutôt à ſes égaremens, de les recevoir ou de les rejetter.

Qu'à ces impiétés il ajoûte des détails indécens, des explications qui bleſſent la bienſéance & la pudeur, des propoſitions qui tendent à donner un caractère faux & odieux à l'autorité ſouveraine, à détruire le principe de l'obéiſſance qui lui eſt dûe, & à affoiblir le reſpect & l'amour des peuples pour leurs Rois.

Qu'ils croient que ces traits ſuffiſent pour donner à la Cour une idée de l'Ouvrage qu'ils lui dénoncent; que les maximes qui y ſont répandues, forment par leur réunion un ſyſtême chimérique, auſſi impraticable dans ſon exécution, qu'abſurde & condamnable dans ſon projet. Que ſeroient d'ailleurs des Sujets élevés dans de pareilles maximes, ſinon des hommes préoccupés du ſcepticiſme & de la tolérance, abandonnés à leurs paſſions, livrés aux plaiſirs des ſens, concentrés en eux-mêmes par l'amour-propre; qui ne connoîtroient d'autre voix que celle de la nature, & qui, au noble deſir de la ſolide gloire, ſubſtitueroient la pernicieuſe manie de la ſingularité? Quelles règles pour les mœurs! Quels hommes pour la Reli-

gion & pour l'État, que des enfans élevés dans des principes qui font également horreur au Chrétien & au Citoyen !

Que l'Auteur de ce Livre n'ayant point craint de se nommer lui-même, ne sçauroit être trop promptement poursuivi; qu'il est important, puisqu'il s'est fait connoître, que la Justice se mette à portée de faire un exemple, tant sur l'Auteur que sur ceux qu'on pourra découvrir avoir concouru, soit à l'impression, soit à la distribution d'un pareil Ouvrage, digne comme eux de toute la sévérité.

Que c'est l'objet des Conclusions par écrit, qu'ils laissent à la Cour avec un Exemplaire du Livre; & se sont les Gens du Roi retirés.

Eux retirés :

Vu le Livre en quatre Tomes *in*-8°, intitulé : *Émile* ou *de l'Éducation, par J. J. Rousseau, Citoyen de Genève.* Sanabilibus ægrotamus malis; ipsaque nos in rectum natura genitos, si emendari velimus, juvat. Senec. de Irâ, Lib. XI. cap. XIII. Tom. 1, 2, 3 & 4. *A la Haye, chez Jean Néaulme, Libraire, avec Privilége de Nosseigneurs les États de Hollande*

& Westfrise. Conclusions du Procureur Général du Roi ; ouï le Rapport de Me Pierre-François le Noir, Conseiller ; la matiere mise en délibération :

LA COUR ordonne que ledit Livre imprimé, sera lacéré & brûlé en la Cour du Palais, au pied du grand Escalier d'icelui, par l'Exécuteur de la Haute Justice ; enjoint à tous ceux qui en ont des Exemplaires, de les apporter au Greffe de la Cour, pour y être supprimés ; fait très-expresses inhibitions & défenses à tous Libraires d'imprimer, vendre & débiter ledit Livre, & à tous Colporteurs, Distributeurs ou autres de le colporter ou distribuer, à peine d'être poursuivis extraordinairement ; & punis suivant la rigueur des Ordonnances : ordonne qu'à la Requête du Procureur Général du Roi, il sera informé par-devant le Conseiller-Rapporteur, pour les Témoins qui se trouveront à Paris ; & par-devant les Lieutenans Criminels des Bailliages & Sénéchaussées du Ressort, pour les Témoins qui seront hors de ladite Ville, contre les Auteurs, Imprimeurs ou Distributeurs dudit Livre ; pour, les informations faites, rapportées & com-

muniquées au Procureur-Général du Roi, être par lui requis & par la Cour ordonné ce qu'il appartiendra; & cependant ordonne que le nommé J. J. Rousseau, dénommé au Frontispice dudit Livre, sera pris & appréhendé au corps, & amené ès Prisons de la Conciergerie du Palais, pour être ouï & interrogé par-devant ledit Conseiller-Rapporteur, sur les faits dudit Livre, & répondre aux conclusions que le Procureur-Général entend prendre contre lui; & où ledit J. J. Rousseau ne pourroit être pris & appréhendé, après perquisition faite de sa personne, assigné à quinzaine, ses biens saisis & annotés; & à iceux Commissaires établis, jusqu'à ce qu'il ait obéi suivant l'Ordonnance; & à cet effet, ordonne qu'un Exemplaire dudit Livre sera déposé au Greffe de la Cour, pour servir à l'instruction du Procès: Ordonne en outre que le présent Arrêt sera imprimé, publié & affiché par-tout où besoin sera. Fait en Parlement, le neuf Juin mil sept cent soixante-deux.

Signé, DUFRANC.

Et le Vendredi 11 *Juin* 1762, *ledit Écrit, mentionné ci-dessus, a été lacéré & brûlé au pied du grand Escalier du Palais, par l'Exécuteur de la Haute Justice, en présence de moi Etienne-Dagobert Ysabeau, l'un des trois principaux Commis pour la Grand'Chambre, assisté de deux Huissiers de la Cour.*

Signé, YSABEAU.

MANDEMENT
DE MONSEIGNEUR
L'ARCHEVÊQUE
DE PARIS;

Portant condamnation d'un Livre qui a pour titre : ÉMILE, *ou de l'Éducation, par J. J. Rousseau, Citoyen de Genève.* A Amsterdam, chez Jean Néaulme, Libraire, 1762.

CHRISTOPHE DE BEAUMONT, *par la miséricorde Divine, & par la grace du Saint Siége Apostolique, Archevêque de Paris, Duc de Saint-Cloud, Pair de France, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, Proviseur de Sorbonne, &c.* A tous les Fidèles de notre Diocèse : SALUT ET BÉNÉDICTION.

SAINT PAUL a prédit, mes très-chers Freres, qu'il viendroit *des jours périlleux où il y auroit des gens amateurs d'eux-mêmes, fiers, ſuperbes, blaſphémateurs, impies, calomniateurs, enflés d'orgueil, amateurs des voluptés plutôt que de Dieu; des hommes d'un eſprit corrompu, & pervertis dans la foi* (*a*). Et dans quels temps malheureux cette prédiction s'eſt-elle accomplie plus à la lettre que dans les nôtres? L'incrédulité, enhardie par toutes les paſſions, ſe préſente ſous toutes les formes, afin de ſe proportionner, en quelque ſorte, à tous les âges, à tous les caractères, à tous les états. Tantôt, pour s'inſinuer dans des eſprits qu'elle trouve déja *enſorcelés par la bagatelle* (*b*), elle emprunte un ſtyle léger, agréable & frivole; de-là tant de Romans également

(*a*) In noviſſimis diebus inſtabunt tempora periculoſa: erunt homines ſe ipſos amantes... elati, ſuperbi, blaſphemi..... ſceleſti..... criminatores... tumidi & voluptatum amatores magis quàm Dei... homines corrupti mente & reprobi circa fidem. 2. *Tim. c.* 3. *v.* 1, 4, 8.

(*b*) Faſcinatio nugacitatis obſcurat bona. *Sap. c.* 4. *v.* 12.

obſcènes & impies, dont le but eſt d'amuſer l'imagination, pour ſéduire l'eſprit & corrompre le cœur. Tantôt, affectant un air de profondeur & de ſublimité dans ſes vûes, elle feint de remonter aux premiers principes de nos connoiſſances, & prétend s'en autoriſer, pour ſecouer un joug qui, ſelon elle, déshonore l'Humanité, la Divinité même. Tantôt elle déclame en furieuſe contre le zèle de la Religion, & prêche la tolérance univerſelle avec emportement. Tantôt enfin, réuniſſant tous ces divers langages, elle mêle le ſérieux à l'enjouement, des maximes pures à des obſcénités, de grandes vérités à de grandes erreurs, la Foi au blaſphême; elle entreprend, en un mot, d'accorder la lumiere avec les ténèbres, Jéſus-Chriſt avec Bélial. Et tel eſt ſpécialement, M. T. C. F. l'objet qu'on paroît s'être propoſé dans un Ouvrage récent, qui a pour titre: ÉMILE, ou DE L'ÉDUCATION. Du ſein de l'erreur, il s'eſt élevé un homme plein du langage de la Philoſophie, ſans être véritablement Philoſophe: eſprit doué d'une multitude de connoiſſances qui ne l'ont pas éclairé, & qui ont répandu des ténèbres dans les autres eſprits; caractère livré

aux paradoxes d'opinion & de conduite ; alliant la ſimplicité des mœurs avec le faſte des penſées, le zèle des maximes antiques avec la fureur d'établir des nouveautés, l'obſcurité de la retraite avec le deſir d'être connu de tout le monde : on l'a vu invectiver contre les ſciences qu'il cultivoit ; préconiſer l'excellence de l'Évangile, dont il détruiſoit les dogmes ; peindre la beauté des vertus qu'il éteignoit dans l'âme de ſes Lecteurs. Il s'eſt fait le Précepteur du genre humain pour le tromper, le Moniteur public pour égarer tout le monde, l'Oracle du ſiècle pour achever de le perdre. Dans un Ouvrage ſur l'inégalité des conditions, il avoit abaiſſé l'homme juſqu'au rang des bêtes ; dans une autre production plus récente, il avoit inſinué le poiſon de la volupté en paroiſſant le proſcrire : dans celui-ci, il s'empare des premiers momens de l'homme, afin d'établir l'empire de l'Irreligion.

Quelle entrepriſe, M. T. C. F. ! l'éducation de la Jeuneſſe eſt un des objets les plus importans de la ſollicitude & du zèle des Paſteurs. Nous ſavons que, pour réformer le monde, autant que le

permettent la foibleſſe & la corruption de notre nature, il ſuffiroit d'obſerver, ſous la direction & l'impreſſion de la grâce, les premiers rayons de la raiſon humaine, de les ſaiſir avec ſoin, & de les diriger vers la route qui conduit à la vérité. Par-là ces eſprits, encore exempts de préjugés, ſeroient pour toujours en garde contre l'erreur; ces cœurs, encore exempts de grandes paſſions, prendroient les impreſſions de toutes les vertus. Mais à qui convient-il mieux qu'à nous & à nos Coopérateurs dans le ſaint Miniſtere, de veiller ainſi ſur les premiers momens de la Jeuneſſe Chrétienne; de lui diſtribuer le lait ſpirituel de la Religion, *afin qu'elle croiſſe pour le Salut* (*c*); de préparer de bonne heure, par de ſalutaires leçons, des Adorateurs ſinceres au vrai Dieu, des Sujets fideles au Souverain, des Hommes dignes d'être la reſſource & l'ornement de la Patrie?

Or, M. T. C. F., l'Auteur d'ÉMILE

(*c*) Sint modò geniti infantes, rationabile ſine dolo lac concupiſcite; ut in eo creſcatis in ſalutem. 1. *Pet*. *c*. 2.

propoſe un plan d'éducation, qui, loin de s'accorder avec le Chriſtianiſme, n'eſt pas même propre à former des Citoyens, ni des Hommes. Sous le vain prétexte de rendre l'homme à lui-même, & de faire de ſon éleve l'éleve de la Nature, il met en principe une aſſertion démentie, non-ſeulement par la Religion, mais encore par l'expérience de tous les Peuples, & de tous les temps. *Poſons*, dit-il, *pour maxime inconteſtable, que les premiers mouvemens de la nature ſont toujours droits : il n'y a point de perverſité originelle dans le cœur humain.* A ce langage on ne reconnoît point la doctrine des ſaintes Écritures & de l'Égliſe, touchant la révolution qui s'eſt faite dans notre nature. On perd de vûe le rayon de lumiere qui nous fait connoître le myſtere de notre propre cœur. Oui, M. T. C. F. il ſe trouve en nous un mélange frappant de grandeur & de baſſeſſe, d'ardeur pour la vérité & de goût pour l'erreur, d'inclination pour la vertu & de penchant pour le vice : étonnant contraſte, qui, en déconcertant la Philoſophie Payenne, la laiſſe errer dans de vaines ſpéculations! Contraſte dont la révélation nous découvre la ſource dans la chûte déplorable

de notre premier Père. L'homme ſe ſent entraîné par une pente funeſte, & comment ſe roidiroit-il contre elle, ſi ſon enfance n'étoit dirigée par des Maîtres pleins de vertu, de ſageſſe, de vigilance; & ſi, durant tout le cours de ſa vie, il ne faiſoit lui-même, ſous la protection & avec les grâces de ſon Dieu, des efforts puiſſants & continuels? Hélas! M. T. C. F. malgré les principes de l'éducation la plus ſainte & la plus vertueuſe; malgré les promeſſes les plus magnifiques de la Religion & les menaces les plus terribles, les écarts de la Jeuneſſe ne ſont encore que trop fréquents, trop multipliés; dans quelles erreurs, dans quels excès, abandonnée à elle-même, ne ſe précipiteroit-elle donc pas! C'eſt un torrent qui ſe déborde malgré les digues puiſſantes qu'on lui avoit oppoſées: que ſeroit-ce donc, ſi nul obſtacle ne ſuſpendoit ſes flots, & ne rompoit ſes efforts?

L'Auteur d'ÉMILE, qui ne reconnoît aucune Religion, indique néanmoins, ſans y penſer, la voie qui conduit infailliblement à la vraie Religion. *Nous*, dit-il, *qui ne voulons rien donner à l'autorité*,

nous, qui ne voulons rien enſeigner à notre ÉMILE, *qu'il ne pût comprendre de lui-même par tout pays, dans quelle Religion l'éléverons-nous? A quelle Secte aggrégerons-nous l'éleve de la Nature? Nous ne l'aggrégerons, ni à celle-ci, ni à celle-là; nous le mettrons en état de choiſir celle où le meilleur uſage de la raiſon doit le conduire.* Plût à Dieu, M. T. C. F. que cet objet eût été bien rempli! Si l'Auteur eût réellement *mis ſon éleve en état de choiſir, entre toutes les Religions, celle où le meilleur uſage de la raiſon doit conduire*, il l'eût immanquablement préparé aux leçons du Chriſtianiſme. Car, M. T. C. F. la lumiere naturelle conduit à la lumiere évangélique; & le culte Chrétien eſt eſſentiellement *un culte raiſonnable* (*d*). En effet, *ſi le meilleur uſage de notre raiſon* ne devoit pas nous conduire à la révélation chrétienne, notre Foi ſeroit vaine, nos eſpérances ſeroient chimériques. Mais comment ce *meilleur uſage* de la raiſon nous conduit-il au bien ineſtimable de la

---

(*d*) Rationabile obſequium veſtrum. *Rom. c.* 12. *v.* 1.

Foi, & de-là au terme précieux du ſalut? C'eſt à la raiſon elle-même que nous en appellons. Dès qu'on reconnoît un Dieu, il ne s'agit plus que de ſçavoir s'il a daigné parler aux hommes autrement que par les impreſſions de la nature. Il faut donc examiner ſi les faits qui conſtatent la révélation, ne ſont pas ſupérieurs à tous les efforts de la chicane la plus artificieuſe. Cent fois l'Incrédulité a tâché de les détruire ces faits, ou au moins d'en affoiblir les preuves; & cent fois ſa critique a été convaincue d'impuiſſance. Dieu, par la révélation, s'eſt rendu témoignage à lui-même, & ce témoignage eſt évidemment *très-digne de foi* (*e*). Que reſte-t-il donc à l'homme qui fait *le meilleur uſage de la raiſon*, ſinon d'acquieſcer à ce témoignage? C'eſt votre grâce, ô mon Dieu! qui conſomme cette œuvre de lumiere; c'eſt elle qui détermine la volonté, qui forme l'âme Chrétienne; mais le développement des preuves, & la force des motifs, ont préalablement

(*e*) Teſtimonia tua credibilia facta ſunt nimis. *Pſal.* 92. *v.* 5.

occupé, épuré la raiſon; & c'eſt dans ce travail, auſſi noble qu'indiſpenſable, que conſiſte ce *meilleur uſage de la raiſon*, dont l'Auteur d'ÉMILE entreprend de parler, ſans en avoir une notion fixe & véritable.

Pour trouver la Jeuneſſe plus docile aux leçons qu'il lui prépare, cet Auteur veut qu'elle ſoit dénuée de tout principe de Religion. Et voilà pourquoi, ſelon lui, *connoître le bien & le mal, ſentir la raiſon des devoirs de l'homme, n'eſt pas l'affaire d'un enfant.... J'aimerois autant*, ajoûte-t-il, *exiger qu'un enfant eût cinq pieds de haut, que du jugement à dix ans.*

Sans doute, M. T. C. F. que le jugement humain a ſes progrès, & ne ſe forme que par degrés. Mais s'enſuit-il donc qu'à l'âge de dix ans un enfant ne connoiſſe point la différence du bien & du mal, qu'il confonde la ſageſſe avec la folie, la bonté avec la barbarie, la vertu avec le vice? Quoi! à cet âge il ne ſentira pas qu'obéir à ſon pere eſt un bien; que lui déſobéir eſt un mal! Le

prétendre, M. T. C. F., c'eſt calomnier la nature humaine, en lui attribuant une ſtupidité qu'elle n'a point.

« Tout enfant qui croit en Dieu, *dit » encore cet Auteur*, eſt Idolâtre ou An» thropomorphite ». Mais s'il eſt Idolâtre, il croit donc pluſieurs Dieux; il attribue donc la nature divine à des ſimulacres inſenſibles. S'il n'eſt qu'Anthropomorphite, en reconnoiſſant le vrai Dieu, il lui donne un corps. Or, on ne peut ſuppoſer ni l'un ni l'autre dans un enfant qui a reçu une éducation Chrétienne. Que ſi l'éducation a été vicieuſe à cet égard, il eſt ſouverainement injuſte d'imputer à la Religion ce qui n'eſt que la faute de ceux qui l'enſeignent mal. Au ſurplus, l'âge de dix ans n'eſt point l'âge d'un Philoſophe : un enfant, quoique bien inſtruit, peut s'expliquer mal; mais en lui inculquant que la Divinité n'eſt rien de ce qui tombe, ou de ce qui peut tomber ſous les ſens; que ceſt une Intelligence infinie, qui, douée d'une puiſſance ſuprême, exécute tout ce qui lui plaît, on lui donne de Dieu une notion aſſortie à la portée de ſon jugement. Il n'eſt pas douteux qu'un Athée, par ſes

ſophiſmes, viendra facilement à bout de troubler les idées de ce jeune Croyant: mais toute l'adreſſe du Sophiſte ne fera certainement pas que cet enfant, lorſqu'il croit en Dieu, ſoit *Idolâtre* ou *Anthropomorphite*; c'eſt-à-dire qu'il ne croye que l'exiſtence d'une chimere

L'Auteur va plus loin, M. T. C. F.; il n'*accorde pas même à un jeune homme de quinze ans, la capacité de croire en Dieu.* L'homme ne ſçaura donc pas même à cet âge, s'il y a un Dieu, ou s'il n'y en a point! Toute la Nature aura beau annoncer la gloire de ſon Créateur, il n'entendra rien à ſon langage! Il exiſtera, ſans ſçavoir à quoi il doit ſon exiſtence! Et ce ſera la ſaine raiſon elle-même qui le plongera dans les ténèbres! C'eſt ainſi, M. T. C. F. que l'aveugle impiété voudroit pouvoir obſcurcir de ſes noires vapeurs, le flambeau que la Religion préſente à tous les âges de la vie humaine. Saint Auguſtin raiſonnoit bien ſur d'autres principes, quand il diſoit, en parlant des premieres années de ſa jeuneſſe: « Je tombai dès ce temps-là, Seigneur, » entre les mains de quelques-uns de » ceux qui ont ſoin de vous invoquer;

» & je compris par ce qu'ils me disoient » de vous, & selon les idées que j'étois » capable de m'en former à cet âge-là, » que vous étiez quelque chose de grand, » & qu'encore que vous fussiez invisible, « & hors de la portée de nos sens, vous » pouviez nous exaucer & nous secourir. » Aussi commençai-je dès mon enfance » à vous prier, & vous regarder comme » mon recours & mon appui; & à me- » sure que ma langue se dénouoit, j'em- » ployois ses premiers mouvemens à » vous invoquer ». (*Lib.* I. *Confess. Chap.* IX.)

Continuons, M. T. C. F., de relever les paradoxes étranges de l'Auteur d'ÉMILE. Après avoir réduit les jeunes gens à une ignorance si profonde par rapport aux attributs & aux droits de la Divinité, leur accordera-t-il du moins l'avantage de se connoître eux-mêmes? Sçauront-ils si leur âme est une substance absolument distinguée de la matiere? ou se regarderont-ils comme des êtres purement matériels & soumis aux seules loix du méchanisme? L'Auteur d'ÉMILE doute qu'à dix-huit ans, il soit encore temps que son éleve apprenne s'il a une

âme : il penſe que, *s'il l'apprend plutôt, il court riſque de ne le ſçavoir jamais.* Ne veut-il pas du moins que la Jeuneſſe ſoit ſuſceptible de la connoiſſance de ſes devoirs ? Non. A l'en croire, *il n'y a que des objets phyſiques qui puiſſent intéreſſer les enfants, ſur-tout ceux dont on n'a pas éveillé la vanité, & qu'on n'a pas corrompus d'avance par le poiſon de l'opinion.* Il veut, en conſéquence, que tous les ſoins de la premiere éducation ſoient appliqués à ce qu'il y a dans l'homme de matériel & de terreſtre : *Exercez*, dit-il, *ſon corps, ſes organes, ſes ſens, ſes forces ; mais tenez ſon âme oiſive, autant qu'il ſe pourra.* C'eſt que cette oiſiveté lui a paru néceſſaire pour diſpoſer l'âme aux erreurs qu'il ſe propoſoit de lui inculquer. Mais ne vouloir enſeigner la ſageſſe à l'homme que dans le temps où il ſera dominé par la fougue des paſſions naiſſantes, n'eſt-ce pas la lui préſenter dans le deſſein qu'il la rejette ?

Qu'une ſemblable éducation, M. T. C. F., eſt oppoſée à celle que preſcrivent de concert la vraie Religion & la ſaine raiſon ! Toutes deux veulent qu'un

Maître ſage & vigilant épie, en quelque ſorte, dans ſon éleve les premieres lueurs de l'intelligence, pour l'occuper des attraits de la vérité; les premiers mouvemens du cœur, pour le fixer par les charmes de la vertu. Combien en effet n'eſt-il pas plus avantageux de prévenir les obſtacles, que d'avoir à les ſurmonter? Combien n'eſt-il pas à craindre que, ſi les impreſſions du vice précédent les leçons de la vertu, l'homme, parvenu à un certain âge, ne manque de courage, ou de volonté pour réſiſter au vice? Une heureuſe expérience ne prouve-t-elle pas tous les jours, qu'après les déréglemens d'une jeuneſſe imprudente & emportée, on revient enfin aux bons principes qu'on a reçus dans l'enfance?

Au reſte, M. T. C. F., ne ſoyons point ſurpris que l'Auteur d'ÉMILE remette à un temps ſi reculé la connoiſſance de l'exiſtence de Dieu : il ne la croit pas néceſſaire au ſalut. *Il eſt clair*, dit-il, par l'organe d'un perſonnage chimérique, *il eſt clair que tel homme parvenu juſqu'à la vieilleſſe, ſans croire en*

Dieu, ne ſera pas pour cela privé de ſa préſence dans l'autre vie, ſi ſon aveuglement n'a point été volontaire; & je dis qu'il ne l'eſt pas toujours. Remarquez, M. T. C. F., qu'il ne s'agit point ici d'un homme qui ſeroit dépourvu de l'uſage de ſa raiſon, mais uniquement de celui dont la raiſon ne ſeroit point aidée de l'inſtruction. Or, une telle prétention eſt ſouverainement abſurde, ſur-tout dans le ſyſtême d'un Écrivain qui ſoutient que la raiſon eſt abſolument ſaine. Saint Paul aſſure, qu'entre les Philoſophes Payens, pluſieurs ſont parvenus, par les ſeules forces de la raiſon, à la connoiſſance du vrai Dieu. *Ce qui peut être connu de Dieu,* dit cet Apôtre, *leur a été manifeſté, Dieu le leur ayant fait connoître; la conſidération des choſes qui ont été faites de la création du Monde leur ayant rendu viſible ce qui eſt inviſible en Dieu, ſa puiſſance même éternelle, & ſa divinité: en ſorte qu'ils ſont ſans excuſe; puiſqu'ayant connu Dieu, ils ne l'ont point glorifié comme Dieu, & ne lui ont point rendu grâces; mais ils ſe ſont perdus dans la vanité de leurs raiſonnemens, & leur eſprit*

prit insensé a été obscurci : en se disant sages, ils sont devenus fous (*f*).

Or, si tel a été le crime de ces hommes, lesquels, bien qu'assujettis par les préjugés de leur éducation au culte des Idoles, n'ont pas laissé d'atteindre à la connoissance de Dieu ; comment ceux qui n'ont point de pareils obstacles à vaincre, seroient-ils innocens & justes, au point de mériter de jouir de la présence de Dieu dans l'autre vie ? Comment seroient-ils excusables, (avec une raison saine telle que l'Auteur la suppose) d'avoir joui durant cette vie du grand spectacle de la Nature, & d'avoir cependant méconnu celui qui l'a créée, qui la conserve & la gouverne ?

(*f*) Quod notum est Dei, manifestum est in illis : Deus enim illis manifestavit. Invisibilia enim ipsius, à creaturâ mundi, per ea quæ facta sunt, intellecta conspiciuntur ; sempiterna quoque ejus virtus & divinitas : ita ut sint inexcusabiles ; quia, cùm cognovissent Deum, non sicut Deum glorificaverunt, aut gratias egerunt : sed evanuerunt in cogitationibus suis, & obscuratum est insipiens cor eorum : dicentes enim se esse sapientes, stulti facti sunt. *Rom. c. 1. v.* 19. 22.

Le même Écrivain, M. T. C. F. embrasse ouvertement le Scepticisme, par rapport à la création & à l'unité de Dieu. *Je sçais*, fait-il dire encore au personnage supposé qui lui sert d'organe, *je sçais que le monde est gouverné par une volonté puissante & sage ; je le vois, ou plutôt je le sens, & cela m'importe à sçavoir : mais ce même monde est-il éternel, ou créé ? Y a-t-il un principe unique des choses ? Y en a-t-il deux ou plusieurs, & quelle est leur nature ? je n'en sçais rien, & que m'importe ?.... Je renonce à des questions oiseuses qui peuvent inquiéter mon amour-propre, mais qui sont inutiles à ma conduite, & supérieures à ma raison.* Que veut donc dire cet Auteur téméraire ? Il croit que le monde est gouverné par une volonté puissante & sage : il avoue que cela lui importe à sçavoir ; & cependant, *je ne sçais*, dit-il, *s'il n'y a qu'un seul principe des choses*, ou s'il y en a plusieurs ; & il prétend qu'il lui importe peu de le sçavoir. S'il y a une volonté puissante & sage qui gouverne le monde, est-il concevable qu'elle ne soit pas l'unique principe des choses ? Et peut-il être plus im-

portant de sçavoir l'un que l'autre? Quel langage contradictoire! Il ne sçait *quelle est la nature* de Dieu, & bientôt après il reconnoît que cet Être suprême est doué d'intelligence, de puissance, de volonté & de bonté; n'est-ce donc pas là avoir une idée de la nature divine? L'unité de Dieu lui paroît une question oiseuse & supérieure à sa raison, comme si la multiplicité des Dieux n'étoit pas la plus grande de toutes les absurdités. *La pluralité des Dieux*, dit énergiquement Tertullien, *est une nullité de Dieu* (*g*). Admettre un Dieu, c'est admettre un Être suprême & indépendant, auquel tous les autres Êtres soient subordonnés. Il implique donc qu'il y ait plusieurs Dieux.

Il n'est pas étonnant, M. T. C. F., qu'un homme qui donne dans de pareils écarts touchant la Divinité, s'éleve contre la Religion qu'elle nous a révélée.

(*g*) Deus cùm summum magnum sit, rectè veritas nostra pronuntiavit: Deus si non unus est, non est. *Tertull. advers. Marcionem, lib. 1.*

A l'entendre, toutes les Révélations en général *ne font que dégrader Dieu, en lui donnant des passions humaines. Loin d'éclaircir les notions du grand Être*, poursuit-il, *je vois que les dogmes particuliers les embrouillent; que, loin de les ennoblir, ils les avilissent; qu'aux mystères inconcevables qui les environnent, ils ajoûtent des contradictions absurdes.* C'est bien plutôt à cet Auteur, M. T. C. F., qu'on peut reprocher l'inconséquence & l'absurdité. C'est bien lui qui dégrade Dieu, qui embrouille, & qui avilit les notions du grand Être, puisqu'il attaque directement son essence, en révoquant en doute son unité.

Il a senti que la vérité de la Révélation chrétienne étoit prouvée par des faits; mais les miracles formant une des principales preuves de cette Révélation, & ces miracles nous ayant été transmis par la voie des témoignages, il s'écrie: *Quoi! toujours des témoignages humains! toujours des hommes qui me rapportent ce que d'autres hommes ont rapporté! Que d'hommes entre Dieu & moi!* Pour que cette plainte fût sensée, M. T. C. F., il faudroit pouvoir con-

clure que la Révélation eſt fauſſe dès qu'elle n'a point été faite à chaque homme en particulier ; il faudroit pouvoir dire : Dieu ne peut exiger de moi que je croye ce qu'on m'aſſure qu'il a dit, dès que ce n'eſt pas directement à moi qu'il a adreſſé la parole. Mais n'eſt-il donc pas une infinité de faits, même antérieurs à celui de la Révélation chrétienne, dont il ſeroit abſurde de douter ? Par quelle autre voie que par celle des témoignages humains l'Auteur lui-même a-t-il donc connu cette Sparte, cette Athènes, cette Rome dont il vante ſi ſouvent & avec tant d'aſſurance les loix, les mœurs, & les Héros ? Que d'hommes entre lui & les évenemens qui concernent les origines & la fortune de ces anciennes Républiques ! que d'hommes entre lui & les Hiſtoriens qui ont conſervé la mémoire de ces évenemens ! Son Scepticiſme n'eſt donc ici fondé que ſur l'intérêt de ſon incrédulité.

Qu'un homme, ajoûte-t-il plus loin, *vienne nous tenir ce langage : Mortels : je vous annonce les volontés du Très-Haut : reconnoiſſez à ma voix celui qui m'envoie. J'ordonne au Soleil de chan-*

ger sa course, aux Etoiles de former un autre arrangement, aux Montagnes de s'applanir, aux Flots de s'élever, à la Terre de prendre un autre aspect : à ces merveilles qui ne reconnoîtra pas à l'instant le Maître de la Nature ? Qui ne croiroit, M. T. C. F., que celui qui s'exprime de la sorte, ne demande qu'à voir des miracles, pour être Chrétien? Écoutez toutefois ce qu'il ajoûte : *Reste enfin*, dit-il, *l'examen le plus important dans la doctrine annoncée.... Après avoir prouvé la doctrine par le miracle, il faut prouver le miracle par la doctrine.... Or, que faire en pareil cas? Une seule chose : revenir au raisonnement, & laisser là les miracles. Mieux eût-il valu n'y pas recourir.* C'est dire : qu'on me montre des miracles, & je croirai : qu'on me montre des miracles, & je refuserai encore de croire. Quelle inconséquence, quelle absurdité! Mais apprenez donc une bonne fois, M. T. C. F., que dans la question des miracles, on ne se permet point le sophisme reproché par l'Auteur du Livre de l'ÉDUCATION. Quand une doctrine est reconnue vraie, divine, fondée sur une Révélation certaine, on s'en sert pour ju-

ger des miracles ; c'est-à-dire, pour rejetter les prétendus prodiges, que des imposteurs voudroient opposer à cette doctrine. Quand il s'agit d'une doctrine nouvelle qu'on annonce comme émanée du sein de Dieu, les miracles sont produits en preuves ; c'est-à-dire, que celui qui prend la qualité d'Envoyé du Très-Haut, confirme sa mission, sa prédication par des miracles qui sont le témoignage même de la Divinité. Ainsi la doctrine & les miracles sont des argumens respectifs dont on fait usage, selon les divers points de vûe où l'on se place dans l'étude & dans l'enseignement de la Religion. Il ne se trouve-là, ni abus du raisonnement, ni sophisme ridicule, ni cercle vicieux. C'est ce qu'on a démontré cent fois ; & il est probable que l'Auteur d'Émile n'ignore point ces démonstrations ; mais, dans le plan qu'il s'est fait d'envelopper de nuages toute Religion révélée, toute opération surnaturelle, il nous impute malignement des procédés qui déshonorent la raison ; il nous représente comme des enthousiastes, qu'un faux zele aveugle au point de prouver deux principes l'un par l'autre, sans diversité d'objet, ni de mé-

thode. Où eſt donc, M. T. C. F. la bonne-foi Philoſophique dont ſe pare cet Écrivain ?

On croiroit qu'après les plus grands efforts pour décréditer les témoignages humains qui atteſtent la Révélation chrétienne, le même Auteur y défere cependant de la maniere la plus poſitive, la plus ſolemnelle. Il faut, pour vous en convaincre, M. T. C. F. & en même temps pour vous édifier, mettre ſous vos yeux cet endroit de ſon Ouvrage : *J'avoue que la majeſté de l'Ecriture m'étonne ; la ſainteté de l'Ecriture parle à mon cœur. Voyez les Livres des Philoſophes, avec toute leur pompe ; qu'ils ſont petits près celui-là ! Se peut-il qu'un livre à la fois ſi ſublime & ſi ſimple ſoit l'ouvrage des hommes ? Se peut-il que celui dont il fait l'hiſtoire, ne ſoit qu'un homme lui-même ? Eſt-ce là le ton d'un enthouſiaſte, ou d'un ambitieux Sectaire ? Quelle douceur ! Quelle pureté dans ſes mœurs ! Quelle grâce touchante dans ſes inſtructions ! Quelle élévation dans ſes maximes ! Quelle profonde ſageſſe dans ſes diſcours ! Quelle préſence d'eſprit, quelle fineſſe & quelle*

justesse dans ses réponses ! Quel empire sur ses passions ! Où est l'homme, où est le Sage qui sçait agir, souffrir & mourir sans foiblesse, & sans ostentation?... Oui, si la vie & la mort de Socrate sont d'un Sage, la vie & la mort de Jésus sont d'un Dieu. Dirons-nous que l'histoire de l'Évangile est inventée à plaisir? ...... Ce n'est pas ainsi qu'on invente, & les faits de Socrate, dont personne ne doute, sont moins attestés que ceux de Jésus-Christ....... Il seroit plus inconcevable que plusieurs hommes d'accord eussent fabriqué ce Livre, qu'il ne l'est qu'un seul en ait fourni le sujet. Jamais les Auteurs Juifs n'eussent trouvé ce ton, ni cette morale, & l'Évangile a des caractères de vérité si grands, si frappans, si parfaitement inimitables, que l'Inventeur en seroit plus étonnant que le Héros. Il seroit difficile, M. T. C. F. de rendre un plus bel hommage à l'authenticité de l'Évangile. Cependant l'Auteur ne la reconnoît qu'en conséquence des témoignages humains. Ce sont toujours des hommes qui lui rapportent ce que d'autres hommes ont rapporté. Que d'hommes entre Dieu & lui! Le voilà donc bien évidemment en

contradiction avec lui-même : le voilà confondu par ses propres aveux. Par quel étrange aveuglement a-t-il donc pu ajouter : *Avec tout cela ce même Évangile est plein de choses incroyables, de choses qui répugnent à la raison, & qu'il est impossible à tout homme sensé de concevoir, ni d'admettre. Que faire au milieu de toutes ces contradictions ? Être toujours modeste & circonspect...... respecter en silence ce qu'on ne sçauroit, ni rejetter, ni comprendre, & s'humilier devant le grand Être, qui seul sçait la vérité. Voilà le Scepticisme involontaire où je suis resté.* Mais le Scepticisme, M. T. C. F., peut-il donc être involontaire, lorsqu'on refuse de se soumettre à la doctrine d'un Livre qui ne sçauroit être inventé par les hommes ; lorsque ce Livre porte des caractères de vérité, si grands, si frappans, si parfaitement inimitables, que l'Inventeur en seroit plus étonnant que le Héros ? C'est bien ici qu'on peut dire que l'*iniquité a menti contre elle-même* (*h*).

(*h*) Mentita est iniquitas sibi. *Psal.* 26, v. 12.

Il ſemble, M. T. C. F., que cet Auteur n'a rejetté la Révélation que pour s'en tenir à la Religion naturelle. *Ce que Dieu veut qu'un homme faſſe*, dit-il, *il ne le lui fait pas dire par un autre homme ; il le lui dit à lui-même, il l'écrit au fond de ſon cœur.* Quoi donc ! Dieu n'a-t-il pas écrit au fond de nos cœurs l'obligation de ſe ſoumettre à lui, dès que nous ſommes sûrs que c'eſt lui qui a parlé ? Or, quelle certitude n'avons-nous pas de ſa divine parole ? Les faits de Socrate, dont perſonne ne doute, ſont, de l'aveu même de l'Auteur d'ÉMILE, moins atteſtés que ceux de Jéſus-Chriſt. La Religion naturelle conduit donc elle-même à la Religion révélée. Mais eſt-il bien certain qu'il admette même la Religion naturelle, ou que du moins il en reconnoiſſe la néceſſité ? Non, M. T. C. F. *Si je me trompe*, dit-il, *c'eſt de bonne-foi. Cela me ſuffit, pour que mon erreur même ne me ſoit pas imputée à crime. Quand vous vous tromperiez de même, il y auroit peu de mal à cela.* C'eſt-à-dire que, ſelon lui, il ſuffit de ſe perſuader qu'on eſt en poſſeſſion de la vérité ; que cette per-

ſuaſion, fût-elle accompagnée des plus monſtrueuſes erreurs, ne peut jamais être un ſujet de reproche; qu'on doit toujours regarder comme un homme ſage & religieux, celui qui, adoptant les erreurs même de l'Athéiſme, dira qu'il eſt de bonne-foi. Or, n'eſt-ce pas là ouvrir la porte à toutes les ſuperſtitions, à tous les ſyſtêmes fanatiques, à tous les délires de l'eſprit humain? N'eſt-ce pas permettre qu'il y ait dans le monde autant de Religions, de cultes divins, qu'on y compte d'habitans? Ah! M. T. C. F. ne prenez point le change ſur ce point. La bonne-foi n'eſt eſtimable que quand elle eſt éclairée & docile. Il nous eſt ordonné d'étudier notre Religion, & de croire avec ſimplicité. Nous avons pour garant des promeſſes l'autorité de l'Égliſe : apprenons à la bien connoître, & jettons-nous enſuite dans ſon ſein. Alors nous pourrons compter ſur notre bonne-foi, vivre dans la paix, & attendre, ſans trouble, le moment de la lumiere éternelle.

Quelle inſigne mauvaiſe foi n'éclate pas encore dans la maniere dont l'Incrédule que nous réfutons, fait raiſon-

ner le Chrétien & le Catholique? Quels discours pleins d'ineptie ne prête-t-il pas à l'un & à l'autre, pour les rendre méprisables? Il imagine un Dialogue entre un Chrétien, qu'il traite d'*Inspiré*; & l'incrédule, qu'il qualifie de *Raisonneur*: & voici comme il fait parler le premier: *La raison vous apprend que le tout est plus grand que sa partie: mais moi, je vous apprends de la part de Dieu que c'est la partie qui est plus grande que le tout*: à quoi l'Incrédule répond: *Et qui êtes-vous pour m'oser dire que Dieu se contredit? A qui croirai-je par préférence, de lui qui m'apprend par la raison des vérités éternelles, ou de vous qui m'annoncez de sa part une absurdité?*

Mais de quel front, M. T. C. F., ose-t-on prêter au Chrétien un pareil langage? Le Dieu de la Raison, disons-nous, est aussi le Dieu de la Révélation. La Raison & la Révélation sont les deux organes par lesquels il lui a plu de se faire entendre aux hommes, soit pour les instruire de la vérité, soit pour leur intimer ses ordres. Si l'un de ces deux organes étoit opposé à l'autre, il

eſt conſtant que Dieu ſeroit en contradiction avec lui-même. Mais Dieu ſe contredit-il, parce qu'il commande de croire des vérités incompréhenſibles ? Vous dites, ô Impies, que les dogmes que nous regardons comme révélés, combattent les vérités éternelles : mais il ne ſuffit pas de le dire. S'il vous étoit poſſible de le prouver, il y a long-temps que vous l'auriez fait, & que vous auriez pouſſé des cris de victoire.

La mauvaiſe foi de l'Auteur d'ÉMILE n'eſt pas moins révoltante dans le langage qu'il fait tenir à un Catholique prétendu. *Nos Catholiques*, lui fait-il dire, *font grand bruit de l'autorité de l'Égliſe : mais que gagnent-ils à cela, s'il leur faut un auſſi grand appareil de preuves pour établir cette autorité, qu'aux autres Sectes pour établir directement leur doctrine ? L'Égliſe décide que l'Égliſe a droit de décider : ne voilà-t-il pas une autorité bien prouvée ?* Qui ne croiroit, M. T. C. F. à entendre cet Impoſteur, que l'autorité de l'Égliſe n'eſt prouvée que par ſes propres déciſions, & qu'elle procède ainſi : *Je décide que je ſuis infaillible : donc je le ſuis :* imputation

calomnieuſe, M. T. C. F. La conſtitution du Chriſtianiſme, l'eſprit de l'Évangile, les erreurs même & la foibleſſe de l'eſprit humain, tendent à démontrer que l'Égliſe, établie par Jéſus-Chriſt, eſt une Égliſe infaillible. Nous aſſurons que, comme ce divin Légiſlateur a toujours enſeigné la vérité, ſon Égliſe l'enſeigne auſſi toujours. Nous prouvons donc l'autorité de l'Égliſe, non par l'autorité de l'Égliſe, mais par celle de Jéſus-Chriſt : procédé non moins exact, que celui qu'on nous reproche eſt ridicule & inſenſé.

Ce n'eſt pas d'aujourd'hui, M. T. C. F. que l'eſprit d'irréligion eſt un eſprit d'indépendance & de révolte. Et comment, en effet, ces hommes audacieux, qui refuſent de ſe ſoumettre à l'autorité de Dieu même, reſpecteroient-ils celle des Rois, qui ſont les images de Dieu ; ou celle des Magiſtrats, qui ſont les images des Rois ? *Songe*, dit l'Auteur d'ÉMILE à ſon Élève, *qu'elle* (l'eſpece humaine) *eſt compoſée eſſentiellement de la collection des peuples : que quand tous les Rois ...... en ſeroient*

ôtés, il n'y paroîtroit guères, & que les choſes n'en iroient pas plus mal... Toujours, dit-il plus loin, *la multitude ſera ſacrifiée au petit nombre : & l'intérêt public, à l'intérêt particulier : toujours ces noms ſpécieux de* juſtice *& de* ſubordination, *ſerviront d'inſtrumens à la violence, & d'armes à l'iniquité. D'où il ſuit*, continue-t-il, *que les Ordres diſtingués, qui ſe prétendent utiles aux autres, ne ſont en effet utiles qu'à eux-mêmes aux dépens des autres. Par où juger de la conſidération qui leur eſt dûe, ſelon la juſtice & la raiſon ?* Ainſi donc, M. T. C. F., l'Impiété oſe critiquer les intentions de celui *par qui regnent les Rois* (*i*) *:* ainſi elle ſe plaît à empoiſonner les ſources de la félicité publique, en ſoufflant des maximes qui ne tendent qu'à produire l'anarchie, & tous les malheurs qui en ſont la ſuite. Mais, que vous dit la Religion? *Craignez Dieu, reſpectez le Roi* (*k*).... *que tout homme ſoit ſoumis aux Puiſſances ſupérieures :*

(*i*) Per me reges regnant. *Prov. c.* 8. *v.* 15.
(*k*) Deum timete : Regem honorificate. 1. *Pet. c.* 2. *v.* 17.

car il n'y a point de Puiſſance qui ne vienne de Dieu, & c'eſt lui qui a établi toutes celles qui ſont dans le monde. Quiconque réſiſte donc aux Puiſſances, reſiſte à l'ordre de Dieu : & ceux qui y réſiſtent, attirent la condamnation ſur eux-mêmes (*l*).

Oui, M. T. C. F. dans tout ce qui eſt de l'ordre civil, vous devez obéir au Prince, & à ceux qui exercent ſon autorité, comme à Dieu même. Les ſeuls intérêts de l'Être ſuprême peuvent mettre des bornes à votre ſoumiſſion ; & ſi on vouloit vous punir de votre fidélité à ſes ordres, vous devriez encore ſouffrir avec patience & ſans murmure. Les Néron, les Domitien eux-mêmes, qui aimerent mieux être les fléaux de la Terre, que les peres de leurs peuples, n'étoient comptables qu'à Dieu de l'a-

(*l*) Omnis anima poteſtatibus ſublimioribus ſubdita ſit ; non eſt enim poteſtas niſi à Deo : quæ autem ſunt, à Deo ordinatæ ſunt. Itaque, qui reſiſtit poteſtati, Dei ordinationi reſiſtit. Qui autem reſiſtunt, ipſi ſibi damnationem acquirunt. *Rom. c.* 13, *v.* 1, 2.

bus de leur puiſſance. *Les Chrétiens*, dit ſaint Auguſtin, *leur obéiſſoient dans le temps, à cauſe du Dieu de l'Éternité* (*m*).

Nous ne vous avons expoſé, M. T. C. F., qu'une partie des impiétés contenues dans ce Traité de l'ÉDUCATION : Ouvrage également digne des Anathêmes de l'Égliſe, & de la ſévérité des Loix : & que faut-il de plus pour vous en inſpirer une juſte horreur ? Malheur à vous, malheur à la ſociété, ſi vos enfans étoient élevés d'après les principes de l'Auteur d'ÉMILE. Comme il n'y a que la Religion qui nous ait appris à connoître l'homme, ſa grandeur, ſa miſere, ſa deſtinée future, il n'appartient auſſi qu'à elle ſeule de former ſa raiſon, de perfectionner ſes mœurs, de lui procurer un bonheur ſolide dans cette vie & dans l'autre. Nous ſçavons, M. T. C. F. combien une éducation vraiment chrétienne eſt délicate & laborieuſe : que de

---

(*m*) Subditi erant, propter Dominum æternum, etiam Domino temporali. *Aug. Enarrat. in Pſal.* 124.

lumieres & de prudence n'exige-t-elle pas? Quel admirable mélange de douceur & de fermeté! quelle ſagacité pour ſe proportionner à la différence des conditions, des âges, des tempéramens & des caractères, ſans s'écarter jamais en rien des règles du devoir! quel zele & quelle patience pour faire fructifier, dans de jeunes cœurs, le germe précieux de l'innocence; pour en déraciner, autant qu'il eſt poſſible, ces penchans vicieux qui ſont les triſtes effets de notre corruption héréditaire; en un mot, pour leur apprendre, ſuivant la morale de S. Paul, *à vivre en ce monde avec tempérance, ſelon la juſtice, & avec piété, en attendant la béatitude que nous eſpérons* (*n*). Nous diſons donc, à tous ceux qui ſont chargés du ſoin également pénible & honorable d'élever la Jeuneſſe: plantez & arroſez, dans la ferme eſpérance que le Seigneur, ſecondant votre travail, donnera l'accroiſſement; *inſiſtez à temps &*

(*n*) Erudiens nos ut, abnegantes impietatem & ſæcularia deſideria, ſobriè & juſtè & piè vivamus in hoc ſæculo, expectantes beatam ſpem. *Tit. c.* 2. *v.* 12, 13.

à contre-temps, ſelon le conſeil du même Apôtre; *uſez de réprimande, d'exhortation, de paroles ſéveres, ſans perdre patience & ſans ceſſer d'inſtruire* (o); ſur-tout, joignez l'exemple à l'inſtruction: l'inſtruction ſans l'exemple eſt un opprobre pour celui qui la donne, eſt un ſujet de ſcandale pour celui qui la reçoit. Que le pieux & charitable Tobie ſoit votre modele; *recommandez avec ſoin à vos enfans, de faire des œuvres de juſtice & des aumônes, de ſe ſouvenir de Dieu, & de le bénir en tout temps dans la verité, & de toutes leurs forces* (p); & votre poſtérité, comme celle de ce ſaint Patriarche, *ſera aimée de Dieu & des hommes* (q).

(*o*) Inſta opportunè, importunè: argue, obſecra, increpa in omni patientiâ, & doctrinâ. 2. *Timot. c.* 4. *v.* 11.

(*p*) Filiis veſtris mandate ut faciant juſtitias & eleemoſynas, ut ſint memores Dei & benedicant eum in omni tempore, in veritate & in totâ virtute ſuâ. *Tob. c.* 14. *v.* 11.

(*q*) Omnis autem cognatio ejus, & omnis generatio ejus in bonâ vitâ & in ſanctâ converſatione permanſit, ita ut accepti eſſent tàm Deo, quàm hominibus & cunctis habitatoribus in terrâ. *Ibid. v.* 17.

Mais en quel temps l'éducation doit-elle commencer? Dès les premiers rayons de l'intelligence : & ces rayons ſont quelquefois prématurés. *Formez l'enfant à l'entrée de ſa voie*, dit le Sage ; *dans ſa vieilleſſe même il ne s'en écartera point* (*r*). Tel eſt en effet le cours ordinaire de la vie humaine : au milieu du délire des paſſions, & dans le ſein du libertinage, les principes d'une éducation chrétienne ſont une lumiere qui ſe ranime par intervalles pour découvrir au pécheur toute l'horreur de l'abîme où il eſt plongé, & lui en montrer les iſſues. Combien, encore une fois, qui, après les écarts d'une jeuneſſe licentieuſe, ſont rentrés, par l'impreſſion de cette lumiere, dans les routes de la ſageſſe, & ont honoré, par des vertus tardives, mais ſinceres, l'Humanité, la Patrie, & la Religion!

Il nous reſte, en finiſſant, M. T. C. F.

(*r*) Adoleſcens juxta viam ſuam, etiam cùm ſenuerit, non recedet ab eâ. *Prov. c.* 22, *v.* 6.

à vous conjurer, par les entrailles de la miséricorde de Dieu, de vous attacher inviolablement à cette Religion sainte dans laquelle vous avez eu le bonheur d'être élevés; de vous soutenir conte le débordement d'une Philosophie insensée, qui ne se propose rien de moins que d'envahir l'héritage de Jésus-Christ, de rendre ses promesses vaines, & de le mettre au rang de ces Fondateurs de Religion, dont la doctrine frivole ou pernicieuse a prouvé l'imposture. La Foi n'est méprisée, abandonnée, insultée, que par ceux qui ne la connoissent pas, ou dont elle gêne les désordres. Mais les portes de l'Enfer ne prévaudront jamais contre elle. L'Église Chrétienne & Catholique est le commencement de l'Empire éternel de Jésus-Christ: *Rien de plus fort qu'elle*, s'écrie saint Jean Damascene; *c'est un rocher que les flots ne renversent point: c'est une montagne que rien ne peut détruire* (*s*).

(*s*) Nihil Ecclesiâ valentius; rupe fortior est.... semper viget. Cur eam Scriptura montem appellavit? Utique quia everti non potest. *Damasc. Tom.* 2. *p.* 462. 463.

A CES CAUSES, vu le Livre qui a pour titre : *ÉMILE, ou de l'Éducation, par J. J. Rouſſeau, Citoyen de Genève. A Amſterdam, chez Jean Néaulme, Libraire*, 1762 ; après avoir pris l'avis de pluſieurs perſonnes diſtinguées par leur piété & par leur ſavoir, le ſaint nom de Dieu invoqué, nous condamnons ledit Livre, comme contenant une doctrine abominable, propre à renverſer la Loi naturelle, & à détruire les fondemens de la Religion Chrétienne, établiſſant des maximes contraires à la Morale Évangélique, tendante à troubler la paix des États, à révolter les Sujets contre l'autorité de leurs Souverains: comme contenant un très-grand nombre de propoſitions reſpectivement fauſſes, ſcandaleuſes, pleines de haîne contre l'Égliſe & ſes Miniſtres, dérogeantes au reſpect dû à l'Écriture Sainte & à la Tradition de l'Égliſe, erronnées, impies, blaſphématoires & hérétiques. En conſéquence, Nous défendons très-expreſſément à toutes perſonnes de notre Diocèſe de lire ou retenir ledit Livre, ſous les peines de droit. Et ſera notre préſent Mandement lu au Prône des Meſſes Pa-

roissiales des Églises de la Ville, Fauxbourgs & Diocèse de Paris, publié & affiché par-tout où besoin sera. DONNÉ à Paris en notre Palais Archiépiscopal, le vingtième jour d'Août mil sept-cent soixante-deux.

Signé † CHRISTOPHE, Archev. de Paris.

PAR MONSEIGNEUR,

DE LA TOUCHE.

ŒUVRES
DIVERSES
DE M. J. J. ROUSSEAU.

DISSERTATION
SUR
LA MUSIQUE
MODERNE.



PRÉFACE.

S'IL eſt vrai que les circonſtances & les préjugés décident ſouvent du ſort d'un Ouvrage, jamais Auteur n'a dû plus craindre que moi. Le Public eſt aujourd'hui ſi indiſpoſé contre tout ce qui s'appelle nouveauté; ſi rebuté de ſyſtêmes & de projets, ſur-tout en fait de Muſique, qu'il n'eſt plus guères poſſible de lui rien offrir en ce genre ſans s'expoſer à l'effet de ſes premiers mouvemens, c'eſt-à-dire, à ſe voir condamné ſans être entendu.

D'ailleurs, il faudroit ſurmonter tant d'obſtacles, réunis non par la raiſon, mais par l'habitude & les préjugés bien plus forts qu'elle, qu'il ne paroît pas poſſible de forcer de ſi puiſſantes barrieres. N'avoir que la raiſon pour ſoi, ce n'eſt pas combattre à armes égales; les préjugés ſont preſque toujours

ſûrs d'en triompher , & je ne connois que le ſeul intérêt capable de les vaincre à ſon tour.

Je ſerois raſſuré par cette derniere conſidération , ſi le public étoit toujours bien attentif à juger de ſes vrais intérêts : mais il eſt pour l'ordinaire aſſez nonchalant pour en laiſſer la direction à gens qui en ont de tout oppoſés, & il aime mieux ſe plaindre éternellement d'être mal ſervi, que de ſe donner des ſoins pour l'être mieux.

C'eſt préciſément ce qui arrive dans la Muſique ; on ſe récrie ſur la longueur des Maîtres & ſur la difficulté de l'Art, & l'on rebute ceux qui propoſent de l'éclaircir & de l'abréger. Tout le monde convient que les caractères de la Muſique ſont dans un etat d'imperfection peu proportionné aux progrès qu'on a faits dans les autres parties de cet Art : cependant on ſe défend contre toute propoſition de les réformer comme contre un danger affreux : imaginer d'autres ſignes que ceux dont s'eſt ſervi le divin Lulli, eſt non-ſeulement la plus haute extrava-

gance dont l'eſprit humain ſoit capable, mais c'eſt encore une eſpece de ſacrilége. Lulli eſt un Dieu dont le doigt eſt venu fixer à jamais l'état de ces ſacrés caractères : bons ou mauvais, il n'importe, il faut qu'ils ſoient éternisés par ſes ouvrages ; il n'eſt plus permis d'y toucher ſans ſe rendre criminel, & il faudra au pied de la lettre que tous les jeunes Gens qui apprendront déſormais la Muſique payent un tribut de deux ou trois ans de peine au mérite de Lulli.

Si ce ne ſont pas là les propres termes, c'eſt du moins le ſens des objections que j'ai ouï faire cent fois contre tout projet qui tendroit à réformer cette partie de la Muſique. Quoi ! faudra-t-il jetter au feu tous nos Auteurs ; tout renouveller ? La Lande, Bernier, Corelli, tout cela ſeroit donc perdu pour nous ? Où prendrions-nous de nouveaux Orphées pour nous en dédommager, & quels ſeroient les Muſiciens qui voudroient ſe réſoudre à redevenir Écoliers ?

Je ne ſçais pas bien comment l'en-

tendent ceux qui font ces objections ; mais il me semble qu'en les réduisant en maximes, & en détaillant un peu les conséquences, on en feroit des aphorismes fort singuliers pour arrêter tout court le progrès des Lettres & des beaux Arts.

D'ailleurs, ce raisonnement porte absolument à faux, & l'établissement des nouveaux caracteres, bien loin de détruire les anciens Ouvrages, les conserveroit doublement, par les nouvelles Éditions qu'on en feroit, & par les anciennes qui subsisteroient toujours. Quand on a traduit un Auteur, je ne vois pas la nécessité de jetter l'original au feu. Ce n'est donc ni l'ouvrage en lui-même, ni les Exemplaires qu'on risqueroit de perdre ; & remarquez, surtout, que, quelqu'avantageux que pût être un nouveau systême, il ne détruiroit jamais l'ancien avec assez de rapidité pour en abolir tout d'un coup l'usage ; les Livres en feroient usés avant que d'être inutiles, & quand ils ne serviroient que de ressource aux opiniâtres, on trouveroit toujours assez à les employer.

Je ſçais que les Muſiciens ne ſont pas traitables ſur ce chapitre. La Muſique pour eux n'eſt pas la ſcience des ſons, c'eſt celle des noires, des blanches, des doubles croches, & dès que ces figures ceſſeroient d'affecter leurs yeux, ils ne croiroient jamais voir réellement de la Muſique. La crainte de redevenir Écoliers, & ſur-tout le train de cette habitude qu'ils prennent pour la ſcience même, leur feront toujours regarder avec mépris ou avec effroi tout ce qu'on leur propoſeroit en ce genre. Il ne faut donc pas compter ſur leur approbation; il faut même compter ſur toute leur réſiſtance dans l'établiſſement des nouveaux caracteres, non pas comme bons ou comme mauvais en eux-mêmes, mais ſimplement comme nouveaux.

Je ne ſçais quel auroit été le ſentiment particulier de Lulli ſur ce point, mais je ſuis preſque ſûr qu'il étoit trop grand-homme pour donner dans ces petiteſſes; Lulli auroit ſenti que ſa ſcience ne tenoit point à des caractères; que ſes ſons ne ceſſeroient jamais d'être des ſons divins, quelques ſignes qu'on employât pour les exprimer, & qu'en-

fin, c'étoit toujours un ſervice important à rendre à ſon Art & au progrès de ſes Ouvrages, que de les publier dans une langue auſſi énergique, mais plus facile à entendre, & qui par-là deviendroit plus univerſelle, dût-il en coûter l'abandon de quelques vieux Exemplaires, dont aſſurément il n'auroit pas cru que le prix fût à comparer à la perfection générale de l'Art.

Le malheur eſt que ce n'eſt pas à des Lulli que nous avons affaire. Il eſt plus aiſé d'hériter de ſa ſcience que de ſon génie. Je ne ſçais pourquoi la Muſique n'eſt pas amie du raiſonnement: mais ſi ſes Éleves ſont ſi ſcandaliſés de voir un Confrere réduire ſon Art en principes, l'approfondir, & le traiter méthodiquement, à plus forte raiſon ne ſouffriroient-ils pas qu'on osât attaquer les parties mêmes de cet Art.

Pour juger de la façon dont on y ſeroit reçu, on n'a qu'à ſe rappeller combien il a fallu d'années de lutte & d'opiniâtreté pour ſubſtituer l'uſage du *ſi* à ces groſſieres muances qui ne ſont pas même encore abolies par-tout. On con-

venoit bien que l'échelle étoit composée de ſept ſons différens, mais on ne pouvoit ſe perſuader qu'il fût avantageux de leur donner à chacun un nom particulier, puiſqu'on ne s'en étoit pas aviſé juſques-là, & que la Muſique n'avoit pas laiſſé que d'aller ſon train.

Toutes ces difficultés ſont préſentes à mon eſprit avec toute la force qu'elles peuvent avoir dans celui des Lecteurs. Malgré cela, je ne ſçaurois croire qu'elles puiſſent tenir contre les vérités de démonſtration que j'ai à établir. Que tous les ſyſtêmes qu'on a propoſés en ce genre aient échoué juſqu'ici, je n'en ſuis point étonné : même à égalité d'avantages & de défauts, l'ancienne méthode devoit ſans contredit l'emporter, puiſque, pour détruire un ſyſtême établi, il faut que celui qu'on veut ſubſtituer lui ſoit préférable, non-ſeulement en les conſidérant chacun en ſoi-même & par ce qu'il a de propre, mais encore en joignant au premier toutes les raiſons d'ancienneté & tous les préjugés qui le fortifient.

C'eſt ce cas de préférence où le mien

me paroît être, & où l'on reconnoîtra qu'il eſt en effet, s'il conſerve les avantages de la méthode ordinaire, s'il en ſauve les inconvéniens, & enfin s'il réſout les objections extérieures qu'on oppoſe à toute nouveauté de ce genre, indépendamment de ce qu'elle eſt en ſoi-même.

A l'égard des deux premiers points, ils ſeront diſcutés dans le corps de l'Ouvrage, & l'on ne peut ſçavoir à quoi s'en tenir qu'après avoir lu; pour le troiſième, rien n'eſt ſi ſimple à décider. Il ne faut, pour cela, qu'expoſer le but même de mon projet, & les effets qui doivent réſulter de ſon exécution.

Le ſyſtême que je propoſe roule ſur deux objets principaux. L'un de noter la Muſique & toutes ſes difficultés d'une maniere plus ſimple, plus commode, & ſous un moindre volume.

Le ſecond & le plus conſidérable, eſt de la rendre auſſi aiſée à apprendre qu'elle a été rebutante juſqu'à préſent, d'en réduire les ſignes à un plus petit nombre ſans rien retrancher de l'ex-

preſſion, & d'en abréger les régles de façon à faire un jeu de la théorie, & à n'en rendre la pratique dépendante que de l'habitude des organes, ſans que la difficulté de la note y puiſſe jamais entrer pour rien.

Il eſt aiſé de juſtifier par l'expérience qu'on apprend la Muſique en deux & trois fois moins de temps par ma méthode que par la méthode ordinaire, que les Muſiciens formés par elle ſeront plus ſûrs que les autres à égalité de ſcience, & qu'enfin ſa facilité eſt telle que, quand on voudroit s'en tenir à la Muſique ordinaire, il faudroit toujours commencer par la mienne pour y parvenir plus ſûrement & en moins de temps. Propoſition qui, toute paradoxe qu'elle paroît, ne laiſſe pas d'être exactement vraie, tant par le fait que par la démonſtration. Or ces faits ſuppoſés vrais, toutes les objections tombent d'elles-mêmes & ſans reſſource. En premier lieu, la Muſique notée ſuivant l'ancien ſyſtême ne ſera point inutile, & il ne faudra point ſe tourmenter pour la jetter au feu, puiſque les Éleves de ma méthode parviendront

à chanter à livre ouvert ſur la Muſique ordinaire en moins de temps encore, y compris celui qu'ils auront donné à la mienne, qu'on ne le fait communément ; comme ils ſçauront donc également l'une & l'autre ſans y avoir employé plus de temps, on ne pourra pas déja dire à l'égard de ceux-là que l'ancienne Muſique eſt inutile.

Suppoſons des Écoliers qui n'aient pas des années à ſacrifier, & qui veuillent bien ſe contenter de ſçavoir en ſept ou huit mois de temps chanter à livre ouvert ſur ma note, je dis que la Muſique ordinaire ne ſera pas même perdue pour eux. A la vérité, au bout de ce temps-là, ils ne la ſçauront pas exécuter à livre ouvert : peut-être, même, ne la déchiffreront-ils pas ſans peine : mais enfin, ils la déchiffreront ; car, comme ils auront d'ailleurs l'habitude de la meſure & celle de l'intonation, il ſuffira de ſacrifier cinq ou ſix leçons dans le ſeptiéme mois à leur en expliquer les principes par ceux qui leur ſeront déja connus, pour les mettre en état d'y parvenir aiſément par eux-mêmes, & ſans le ſecours d'aucun Maître ; & quand ils ne

voudroient pas ſe donner ce ſoin, toujours ſeront-ils capables de traduire ſur le champ toute ſorte de Muſique par la leur, & par conſéquent, ils ſeroient en état d'en tirer parti, même dans un temps où elle eſt encore indéchiffrable pour les Écoliers ordinaires.

Les Maîtres ne doivent pas craindre de redevenir Écoliers : ma méthode eſt ſi ſimple qu'elle n'a beſoin que d'être lue & non pas étudiée, & j'ai lieu de croire que les difficultés qu'ils y trouveroient viendroient plus des diſpoſitions de leur eſprit que de l'obſcurité du ſyſtême, puiſque des Dames à qui j'ai eu l'honneur de l'expliquer, ont chanté ſur le champ & à livre ouvert de la Muſique notée ſuivant cette méthode, & ont elles-mêmes noté des airs fort correctement, tandis que des Muſiciens du premier ordre auroient, peut-être, affecté de n'y rien comprendre.

Les Muſiciens, je dis du moins le plus grand nombre, ne ſe piquent guères de juger des choſes ſans préjugés & ſans paſſion, & communément ils les conſidérent bien moins par ce qu'elles

ſont en elles-mêmes, que par le rapport qu'elles peuvent avoir à leur intérêt. Il eſt vrai que, même en ce ſens-là, ils n'auroient nul ſujet de s'oppoſer au ſuccès de mon ſyſtême, puiſque, dès qu'il eſt publié, ils en ſont les maîtres auſſi-bien que moi, & que la facilité qu'il introduit dans la Muſique devant naturellement lui donner un cours plus univerſel, ils n'en ſeront que plus occupés en contribuant à le répandre. Il eſt cependant très-probable qu'ils ne s'y livreront pas les premiers, & qu'il n'y a que le goût décidé du public qui puiſſe les engager à cultiver un ſyſtême dont les avantages paroiſſent autant d'innovations dangereuſes contre la difficulté de leur Art.

Quand je parle des Muſiciens en général, je ne prétends point y confondre ceux d'entre ces Meſſieurs qui ſont l'honneur de cet Art par leur caractere & par leurs lumieres. Il n'eſt que trop connu que ce qu'on appelle peuple domine toujours par le nombre dans toutes les ſociétés & dans tous les états; mais il ne l'eſt pas moins qu'il y a par-tout des exceptions honorables, & tout ce qu'on pourroit dire en particulier contre la pro-

feſſion de la Muſique, c'eſt que le peuple y eſt, peut-être, un peu plus nombreux, & les exceptions plus rares.

Quoi qu'il en ſoit, quand on voudroit ſuppoſer & groſſir tous les obſtacles qui peuvent arrêter l'effet de mon projet, on ne ſçauroit nier ce fait plus clair que le jour, qu'il y a dans Paris deux & trois mille perſonnes, qui, avec beaucoup de diſpoſitions, n'apprendront jamais la Muſique, par l'unique raiſon de ſa longueur & de ſa difficulté. Quand je n'aurois travaillé que pour ceux-là, voilà déja une utilité ſans replique ; & qu'on ne diſe pas que cette méthode ne leur ſervira de rien pour exécuter ſur la Muſique ordinaire. Car, outre que j'ai déja répondu à cette objection, il ſera d'autant moins néceſſaire pour eux d'y avoir recours, qu'on aura ſoin de leur donner des Éditions des meilleures pieces de Muſique de toute eſpece & des recueils périodiques d'Airs à chanter & de ſymphonies, en attendant que le ſyſtême ſoit aſſez répandu pour en rendre l'uſage univerſel.

Enfin, ſi l'on outroit aſſez la défiance

pour s'imaginer que perſonne n'adopteroit mon ſyſtême, je dis que, même dans ce cas là, il ſeroit encore avantageux aux amateurs de l'Art de le cultiver pour leur commodité particuliere. Les Exemples qu'on trouve notés à la fin de cet Ouvrage feront aſſez comprendre les avantages de mes ſignes ſur les ſignes ordinaires, ſoit pour la facilité, ſoit pour la préciſion. On peut avoir en cent occaſions des Airs à noter ſans papier réglé; ma méthode vous en donne un moyen très-commode & très-ſimple. Voulez-vous envoyer en Province des Airs nouveaux, des ſcènes entieres d'Opera ſans augmenter le volume de vos lettres? Vous pouvez écrire ſur la même feuille de très-longs morceaux de Muſique. Voulez-vous, en compoſant, peindre aux yeux le rapport de vos parties, le progrès de vos accords, & tout l'état de votre harmonie? La pratique de mon ſyſtême ſatisfait à tout cela; & je conclus enfin qu'à ne conſidérer ma méthode, que comme cette langue particuliere des Prêtres Egyptiens, qui ne ſervoit qu'à traiter des ſciences ſublimes, elle ſeroit encore infiniment utile aux initiés dans la Mu-

ſique, avec cette différence, qu'au lieu d'être plus difficile, elle ſeroit plus aiſée que la langue ordinaire, & ne pourroit, par conſéquent, être long-temps un myſtere pour le public.

Il ne faut point regarder mon ſyſtême comme un projet tendant à détruire les anciens caractères. Je veux croire que cette entrepriſe ſeroit chimérique, même avec la ſubſtitution la plus avantageuſe; mais je crois auſſi que la commodité des miens, & ſur-tout leur extrême facilité, méritent toujours qu'on les cultive, indépendamment de ce que les autres pourront devenir.

Au reſte, dans l'état d'imperfection où ſont depuis ſi long-temps les ſignes de la Muſique, il n'eſt point extraordinaire que pluſieurs perſonne aient tenté de les refondre ou de les corriger. Il n'eſt pas même bien étonnant que pluſieurs ſe ſoient rencontrés dans le choix des ſignes les plus naturels & les plus propres à cette ſubſtitution, tels que ſont les chiffres. Cependant, comme la plupart des hommes ne jugent gueres des choſes que ſur le premier coup-d'œil, il pourra

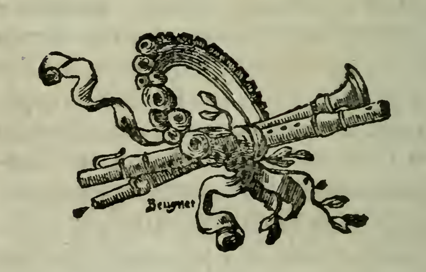
très-bien arriver que, par cette unique raiſon de l'uſage des mêmes caractères, on m'accuſera de n'avoir fait que copier, & de donner ici un ſyſtême renouvellé. J'avoue qu'il eſt aiſé de ſentir que c'eſt bien moins le genre des ſignes que la maniere de les employer qui conſtitue la différence en fait de ſyſtêmes : autrement, il faudroit dire, par exemple, que l'Algébre & la Langue Françoiſe ne ſont que la même choſe, parce qu'on s'y ſert également des lettres de l'Alphabet; mais cette réflexion ne ſera pas probablement celle qui l'emportera, & il paroît ſi heureux par une ſeule objection de m'ôter à la fois le mérite de l'invention, & de mettre ſur mon compte les vices des autres ſyſtêmes, qu'il eſt des gens capables d'adopter cette critique uniquement à raiſon de ſa commodité.

Quoiqu'un pareil reproche ne me fût pas tout-à-fait indifférent, j'y ſerois bien moins ſenſible qu'à ceux qui pourroient tomber directement ſur mon ſyſtême. Il importe beaucoup plus de ſçavoir s'il eſt avantageux, que d'en bien connoître l'Auteur; &, quand on me refuſeroit l'honneur de l'invention, je ſe-

rois moins touché de cette injuſtice que du plaiſir de la voir utile au public. La ſeule grace que j'ai droit de lui demander, & que peu de gens m'accorderont, c'eſt de vouloir bien n'en juger qu'après avoir lu mon Ouvrage & ceux qu'on m'accuſeroit d'avoir copiés.

J'avois d'abord réſolu de ne donner ici qu'un plan très-abrégé, & tel, à-peu-près, qu'il étoit contenu dans le Mémoire que j'eus l'honneur de lire à l'Académie Royale des Sciences le 22 Août 1742. J'ai réfléchi cependant, qu'il falloit parler au Public autrement qu'on ne parle à une Académie, & qu'il y avoit bien des objections de toute eſpece à prévenir. Pour répondre donc à celles que j'ai pu prévoir, il a fallu faire quelques additions qui ont mis mon Ouvrage en l'état où le voilà. J'attendrai l'approbation du Public pour en donner un autre qui contiendra les principes abſolus de ma méthode, tels qu'ils doivent être enſeignés aux Écoliers. J'y traiterai d'une nouvelle maniere de chiffrer l'accompagnement de l'Orgue & du Claveſſin entiérement différente de tout ce qui a paru juſqu'ici dans ce genre,

& telle qu'avec quatre ſignes ſeulement je chiffre toutes ſortes de Baſſes continues, de maniere à rendre la modulation & la Baſſe fondamentale, toujours parfaitement connues de l'Accompagnateur, ſans qu'il lui ſoit poſſible de s'y tromper. Suivant cette méthode, on peut, ſans voir la Baſſe-figurée, accompagner très-juſte par les chiffres ſeuls, qui, au lieu d'avoir rapport à cette Baſſe-figurée, l'ont directement à la fondamentale; mais ce n'eſt pas ici le lieu d'en dire davantage ſur cet article.





DISSERTATION
SUR
LA MUSIQUE
MODERNE.

IL paroît étonnant que, les ſignes de la Muſique étant reſtés auſſi long-temps dans l'état d'imperfection où nous les voyons encore aujourd'hui, la difficulté de l'apprendre n'ait pas averti le public que c'étoit la faute des caractères, & non pas celle de l'Art; ou que, s'en étant apperçu, on n'ait pas daigné y remédier. Il eſt vrai qu'on a donné ſouvent des projets en ce genre : mais de tous ces projets, qui, ſans avoir les avantages de la Muſique ordinaire en avoient les inconvéniens, aucun, que je ſçache, n'a juſqu'ici touché le but, ſoit qu'une pratique trop ſuperficielle ait fait échouer ceux qui l'ont voulu conſidérer théoriquement, ſoit que le génie étroit & borné des Muſiciens ordinaires les ait empêchés d'embraſſer un plan général & raiſonné, & de ſentir les vrais défauts de leur Art,

de la perfection actuelle duquel ils sont, pour l'ordinaire, très-entêtés.

La Musique a eu le sort des Arts qui ne se perfectionnent que successivement. Les inventeurs de ses caracteres n'ont songé qu'à l'état où elle se trouvoit de leur temps, sans prévoir celui où elle pouvoit parvenir dans la suite. Il est arrivé de-là que leur systême s'est bientôt trouvé défectueux, & d'autant plus défectueux que l'Art s'est plus perfectionné. A mesure qu'on avançoit, on établissoit des régles pour remédier aux inconvéniens présens, & pour multiplier une expression trop bornée, qui ne pouvoit suffire aux nouvelles combinaisons dont on la chargeoit tous les jours. En un mot, les inventeurs en ce genre, comme le dit M. Sauveur, n'ayant eu en vue que quelques propriétés des sons, & surtout la pratique du Chant qui étoit en usage de leur temps, ils se sont contentés de faire, par rapport à cela, des systêmes de Musique que d'autres ont peu-à-peu changés, à mesure que le goût de la Musique changeoit. Or, il n'est pas possible qu'un systême, fût-il d'ailleurs le meilleur du monde dans son origine, ne se charge à la fin d'embarras & de difficultés par les changemens qu'on y fait & les chevilles qu'on y ajoûte, & cela ne sçauroit jamais faire qu'un tout fort embrouillé & fort mal assorti.

C'est le cas de la méthode que nous pratiquons aujourd'hui dans la Musique, en exceptant, cependant, la simplicité du principe qui ne s'y est jamais rencontrée. Comme le fondement en est absolument mauvais, on ne

l'a pas proprement gâté, on n'a fait que le rendre pire, par les additions qu'on a été contraint d'y faire.

Il n'eſt pas aiſé de ſçavoir préciſément en quel état étoit la Muſique, quand Gui d'Arezze * s'aviſa de ſupprimer tous les caracteres qu'on y employoit, pour leur ſubſtituer les notes qui ſont en uſage aujourd'hui. Ce qu'il y a de vraiſemblable, c'eſt que ces premiers caracteres étoient les mêmes avec leſquels les anciens Grecs exprimoient cette Muſique merveilleuſe, de laquelle, quoi qu'on en diſe, la nôtre n'approchera jamais quant à ſes effets; &, ce qu'il y a de ſûr, c'eſt que Gui rendit un fort mauvais ſervice à la Muſique, & qu'il eſt fâcheux pour nous qu'il n'ait pas trouvé en ſon chemin des Muſiciens auſſi indociles que ceux d'aujourd'hui.

Il n'eſt pas douteux que les lettres de l'Alphabet des Grecs, ne fuſſent en même temps les caracteres de leur Muſique, & les chiffres de leur Arithmétique : de ſorte qu'ils n'avoient beſoin que d'une ſeule eſpece de ſignes, en tout au nombre de vingt-quatre, pour exprimer toutes les variations du diſcours, tous les rapports des nombres, & toutes les combinaiſons des ſons; en quoi ils étoient bien plus ſages ou plus heureux que nous, qui ſommes contraints de travailler notre imagination ſur une multitude de ſignes inutilement diverſifiés.

---

* Soit Gui d'Arezze, ſoit Jean de Mure, le nom de l'Auteur ne fait rien au ſyſtême, & je ne parle du premier que parce qu'il eſt plus connu.

Mais, pour ne m'arrêter qu'à ce qui regarde mon ſujet, comment ſe peut-il qu'on ne s'apperçoive point de cette foule de difficultés que l'uſage des notes a introduites dans la Muſique; ou que, s'en appercevant, on n'ait pas le courage d'en tenter le remede, d'eſſayer de la ramener à ſa premiere ſimplicité, & en un mot, de faire pour ſa perfection ce que Gui d'Arezze a fait pour la gâter: car, en vérité, c'eſt le mot, & je le dis malgré moi.

J'ai voulu chercher les raiſons dont cet Auteur dut ſe ſervir pour faire abolir l'ancien ſyſtême en faveur du ſien, & je n'en ai jamais pu trouver d'autres que les deux ſuivantes. 1. Les notes ſont plus apparentes que les chiffres. 2. Et leur poſition exprime mieux à la vue la hauteur & l'abbaiſſement des ſons. Voilà donc les ſeuls principes ſur leſquels notre Arétin bâtit un nouveau ſyſtême de Muſique, anéantit toute celle qui étoit en uſage depuis deux mille ans, & apprit aux hommes à chanter difficilement.

Pour trouver ſi Gui raiſonnoit juſte, même en admettant la vérité de ſes propoſitions, la queſtion ſe réduiroit à ſçavoir ſi les yeux doivent être ménagés aux dépens de l'eſprit, & ſi la perfection d'une méthode conſiſte à en rendre les ſignes plus ſenſibles en les rendant plus embarraſſans : car c'eſt préciſément le cas de la ſienne.

Mais nous ſommes diſpenſés d'entrer là-deſſus en diſcuſſion, puiſque, ces deux propoſitions étant également fauſſes & ridicules, elles n'ont jamais pu ſervir de fondement qu'à un très-mauvais ſyſtême. En

En premier lieu, on voit d'abord que les notes de la Musique remplissant beaucoup plus de place que les chiffres ausquels on les substitue, on peut, en faisant ces chiffres beaucoup plus gros, les rendre au moins aussi visibles que les notes, sans occuper plus de volume. On voit, de plus, que la Musique notée ayant des points, des quarts de soupirs, des lignes, des clefs, des dièses, & d'autres signes nécessaires autant & plus menus que les chiffres, c'est par ces signes-là, & non par la grosseur des notes, qu'il faut déterminer le point de vue.

En second lieu, Gui ne devoit pas faire sonner si haut l'utilité de la position des notes; puisque, sans parler de cette foule d'inconvéniens dont elle est la cause, l'avantage qu'elle procure se trouve déja tout entier dans la Musique naturelle, c'est-à-dire, dans la Musique par chiffres; on y voit du premier coup-d'œil, de même qu'à l'autre, si un son est plus haut ou plus bas que celui qui le précede ou que celui qui le suit, avec cette différence seulement, que, dans la méthode des chiffres, l'intervalle, ou le rapport des deux sons qui le composent, est précisément connu par la seule inspection; au lieu que dans la Musique ordinaire vous connoissez à l'œil qu'il faut monter ou descendre, & vous ne connoissez rien de plus.

On ne sçauroit croire quelle application, quelle persévérance, & quelle adroite méchanique est nécessaire dans le systême établi, pour acquérir passablement la science des intervalles & des rapports: c'est l'ouvrage pé-

nible d'une habitude toujours trop longue & jamais aſſez étendue, puiſqu'après une pratique de quinze & vingt ans, le Muſicien trouve encore des ſauts qui l'embarraſſent, non-ſeulemeut quant à l'intonation, mais encore quant à la connoiſſance de l'intervalle, ſur-tout, lorſqu'il eſt queſtion de ſauter d'une clef à l'autre. Cet article mérite d'être approfondi, & j'en parlerai plus au long.

Le ſyſtême de Gui eſt tout-à-fait comparable, quant à ſon idée, à celui d'un homme qui, ayant fait réflexion que les chiffres n'ont rien dans leurs figures qui réponde à leurs différentes valeurs, propoſeroit d'établir entr'eux une certaine groſſeur relative, & proportionnelle aux nombres qu'ils expriment. Le deux, par exemple, feroit du double plus gros que l'unité, le trois de la moitié plus gros que le deux, & ainſi de ſuite. Les défenſeurs de ce ſyſtême ne manqueroient pas de vous prouver qu'il eſt très-avantageux dans l'Arithmétique d'avoir ſous les yeux des caracteres uniformes qui, ſans aucune différence par la figure, n'en auroient que par la grandeur, & peindroient en quelque ſorte aux yeux les rapports dont ils feroient l'expreſſion.

Au reſte, cette connoiſſance oculaire des hauts, des bas, & des intervalles eſt ſi néceſſaire dans la Muſique, qu'il n'y a perſonne qui ne ſente le ridicule de certains projets qui ont été quelquefois donnés pour noter ſur une ſeule ligne, par les caracteres les plus bizarres, les plus mal imaginés, & les moins analogues à leur ſignification; des queues tournées à droite, à gauche, en haut, en bas,

& de biais dans tous les ſens pour repréſenter des *Ut*, des *Re*, des *Mi*, &c. des têtes & des queues différemment ſituées pour répondre aux dénominations, *Pa*, *ra*, *ga*, *ſo*, *bo*, *lo*, *do*, ou d'autres ſignes tout auſſi ſingulièrement appliqués. On ſent d'abord que tout cela ne dit rien aux yeux, & n'a nul rapport à ce qu'il doit ſignifier, & j'oſe dire que les hommes ne trouveront jamais de caracteres convenables ni naturels que les ſeuls chiffres pour exprimer les ſons & tous leurs rapports. On en connoitra mille fois les raiſons dans le cours de cette lecture ; en attendant, il ſuffit de remarquer que les chiffres étant l'expreſſion qu'on a donnée aux nombres, & les nombres eux-mêmes étant les expoſans de la génération des ſons, rien n'eſt ſi naturel que l'expreſſion des divers ſons par les chiffres de l'Arithmétique.

Il ne faut donc pas être ſurpris qu'on ait tenté quelquefois de ramener la Muſique à cette expreſſion naturelle. Pour peu qu'on réfléchiſſe ſur cet Art, non en Muſicien, mais en Philoſophe, on en ſent bien-tôt les défauts : l'on ſent encore que ces défauts ſont inhérens au fond même du ſyſtême, & dépendans uniquement du mauvais choix, & pas du mauvais uſage de ſes caracteres : car, d'ailleurs, on ne ſçauroit diſconvenir qu'une longue pratique, ſuppléant en cela au raiſonnement, ne nous ait appris à les combiner de la maniere la plus avantageuſe qu'ils peuvent l'être.

Enfin, le raiſonnement nous mene encore juſqu'à connoître ſenſiblement que, la Muſi-

que dépendant des nombres, elle devroit avoir la même expreſſion qu'eux : néceſſité qui ne naît pas ſeulement d'une certaine convenance générale, mais du fond même des principes phyſiques de cet Art.

Quand on eſt une fois parvenu là par une ſuite de raiſonnemens bien fondés & bien conſéquens, c'eſt alors qu'il faut quitter la Philoſophie & redevenir Muſicien ; & c'eſt juſtement ce que n'ont fait aucuns de ceux qui juſqu'à préſent ont propoſé des ſyſtêmes en ce genre. Les uns, partant quelquefois d'une théorie très-fine, n'ont jamais ſçu venir à bout de la ramener à l'uſage ; & les autres, n'embraſſant proprement que le méchanique de leur Art, n'ont pu remonter juſqu'aux grands principes qu'ils ne connoiſſoient pas, & d'où cependant il faut néceſſairement partir pour embraſſer un ſyſtême lié. Le défaut de pratique dans les uns, le défaut de théorie dans les autres, & peut-être, s'il faut le dire, le défaut de génie dans tous, ont fait que juſqu'à préſent aucun des projets qu'on a publiés n'a remédié aux inconvéniens de la Muſique ordinaire, en conſervant ſes avantages.

Ce n'eſt pas qu'il ſe trouve une grande difficulté dans l'expreſſion des ſons par les chiffres, puiſqu'on pourroit toujours les repréſenter en nombre, ou par les degrés de leurs intervalles, ou par les rapports de leurs vibrations ; mais l'embarras d'employer une certaine multitude de chiffres ſans ramener les inconvéniens de la Muſique ordinaire, & le beſoin de fixer le genre & la progreſſion des

ſons par rapport à tous les différens modes, demandent plus d'attention qu'il ne paroît d'abord : car la queſtion eſt proprement de trouver une méthode générale pour repréſenter, avec un très-petit nombre de caractères, tous les ſons de la Muſique conſidérés dans chacun des vingt-quatre modes.

Mais la grande difficulté où tous les inventeurs de ſyſtêmes ont échoué, c'eſt celle de l'expreſſion des différentes durées des ſilences & des ſons. Trompés par les fauſſes régles de la Muſique ordinaire, ils n'ont jamais pu s'élever au-deſſus de l'idée des rondes, des noires & des croches ; ils ſe ſont rendus les eſclaves de cette méchanique, ils ont adopté les mauvaiſes relations qu'elle établit : ainſi, pour donner aux notes des valeurs déterminées, il a fallu inventer de nouveaux ſignes, introduire dans chaque note une complication de figures, par rapport à la durée, & par rapport au ſon, d'où s'enſuivant des inconvéniens que n'a pas la Muſique ordinaire, c'eſt avec raiſon que toutes ces méthodes ſont tombées dans le décri ; mais enfin, les défauts de cet Art n'en ſubſiſtent pas moins pour avoir été comparés avec des défauts plus grands, & quand on publieroit encore mille méthodes plus mauvaiſes, on en ſeroit toujours au même point de la queſtion, & tout cela ne rendroit pas plus parfaite celle que nous pratiquons aujourd'hui.

Tout le monde, excepté les Artiſtes, ne ceſſe de ſe plaindre de l'extrême longueur qu'exige l'étude de la Muſique avant que de la poſſéder paſſablement : mais, comme la

Musique est une des sciences sur lesquelles on a le moins réfléchi, soit que le plaisir qu'on y prend nuise au sang-froid nécessaire pour méditer; soit que ceux qui la pratiquent ne soient pas trop communément gens à réfléxions, on ne s'est guère avisé jusqu'ici de rechercher les véritables causes de sa difficulté, & l'on a injustement taxé l'Art même des défauts que l'Artiste y avoit introduits.

On sent bien, a la vérité, que cette quantité de lignes, de clefs, de transpositions, de dièses, de bémols, de bécarres, de mesures simples & composées, de rondes, de blanches, de noires, de croches, de doubles, de triples croches, de pauses, de demi-pauses, de soupirs, de demi-soupirs, de quarts de soupirs, &c. donne une foule de signes & de combinaisons d'où résulte bien de l'embarras & bien des inconvéniens : mais quels sont précisément ces inconvéniens ? Naissent-ils directement de la Musique elle-même, ou de la mauvaise maniere de l'exprimer ? Sont-ils susceptibles de correction, & quels sont les remedes convenables qu'on y pourroit apporter ? Il est rare qu'on pousse l'examen jusques-là ; & après avoir eu la patience pendant des années entieres de s'emplir la tête de sons, & la mémoire de verbiage, il arrive souvent qu'on est tout étonné de ne rien concevoir à tout cela, qu'on prend en dégoût la Musique & le Musicien, & qu'on laisse-là l'un & l'autre, plus convaincu de l'ennuyeuse difficulté de cet Art, que de ses charmes si vantés.

J'entreprends de justifier la Musique des torts dont on l'accuse, & de montrer qu'on

peut, par des routes plus courtes & plus faciles, parvenir à la posséder plus parfaitement & avec plus d'intelligence que par la méthode ordinaire, afin que, si le public persiste à vouloir s'y tenir, il ne s'en prenne du moins qu'à lui-même des difficultés qu'il y trouvera.

Sans vouloir entrer ici dans le détail de tous les défauts du systême établi, j'aurai cependant occasion de parler des plus considérables, & il sera bon d'y remarquer toujours que ces inconvéniens étant des suites nécessaires du fond même de la méthode, il est absolument impossible de les corriger autrement que par une refonte générale telle que je la propose; il reste à examiner si mon systême remédie en effet à tous ces défauts sans en introduire d'équivalens, & c'est à cet examen que ce petit ouvrage est destiné.

En général, on peut réduire tous les vices de la Musique ordinaire à trois classes principales. La premiere est la multitude des signes & de leurs combinaisons qui surcharge inutilement l'esprit & la mémoire des Commençans, de façon que, l'oreille étant formée, & les organes ayant acquis toute la facilité nécessaire, long-temps avant qu'on soit en état de chanter à livre ouvert, il s'ensuit que la difficulté est toute dans l'observation des régles, & nullement dans l'exécution du chant. La seconde est le défaut d'évidence dans le genre des intervalles exprimés sur la même ou sur différentes clefs : défaut d'une si grande étendue, que non-seulement il est la cause principale de la lenteur du progrès des

Écoliers ; mais encore qu'il n'eſt point de Muſicien formé qui n'en ſoit quelquefois incommodé dans l'éxécution. La troiſieme enfin eſt l'extrême diffuſion des caracteres, & le trop grand volume qu'ils occupent ; ce qui, joint à ces lignes & à ces portées ſi ennuyeuſes à tracer, devient une ſource d'embarras de plus d'une eſpece. Peut-être cet article paroîtra-t-il de légere conſidération à bien des lecteurs : mais s'ils font réflexion à ce qui doit conſtituer la perfection des ſignes dans tous les genres, & ſur-tout en fait de Muſique, ils ſentiront qu'elle conſiſte eſſentiellement à beaucoup exprimer en peu d'eſpace, & qu'enfin dans les choſes d'inſtitution, & dans les choſes générales, le moins bien n'eſt jamais un petit défaut.

Il paroît d'abord aſſez difficile de trouver une méthode qui puiſſe remédier à tous ces inconveniens à la fois. Comment donner plus d'évidence à nos ſignes, ſans les augmenter en nombre, ? Et comment les augmenter en nombre, ſans les rendre d'un côté plus longs à apprendre, plus difficiles à retenir, & de l'autre, plus étendus dans leur volume ?

Cependant, à conſiderer la choſe de près, on ſent bien-tôt que tous ces défauts partent de la même ſource ; ſçavoir, de la mauvaiſe inſtitution des ſignes, & de la quantité qu'il en a fallu établir pour ſuppléer à l'expreſſion bornée & mal-entendue qu'on leur a donnée en premier lieu ; & il eſt démonſtratif que, dès qu'on aura inventé des ſignes équivalens, mais plus ſimples, & en moindre quantité,

ils auront par-là même plus de préciſion, & pourront exprimer autant de choſes en moins d'eſpace.

Il ſeroit avantageux, outre cela, que ces ſignes fuſſent déja connus, afin que l'attention fût moins partagée ; & faciles à figurer, afin de rendre la Muſique plus commode.

Voilà les vues que je me ſuis propoſées, en méditant le ſyſtême que je préſente au public. Comme je deſtine un autre ouvrage au détail de ma méthode telle qu'elle doit être enſeignée aux Écoliers, on n'en trouvera ici qu'un plan général, qui ſuffira pour en donner la parfaite intelligence aux perſonnes qui cultivent actuellement la Muſique, & dans lequel j'eſpere, malgré ſa briéveté, que la ſimplicité de mes principes ne donnera lieu ni à l'obſcurité, ni à l'équivoque.

Il faut d'abord conſidérer dans la Muſique deux objets principaux chacun ſéparément. Le premier doit être l'expreſſion de tous les ſons poſſibles ; & l'autre, celle de toutes les différentes durées tant des ſons que de leurs ſilences relatifs, ce qui comprend auſſi la différence des mouvemens.

Comme la Muſique n'eſt qu'un enchaînement de ſons qui ſe font entendre, ou tous enſemble, ou ſucceſſivement, il ſuffit que tous ces ſons aient des expreſſions relatives qui leur aſſignent à chacun la place qu'il doit occuper par rapport à un certain ſon fondamental naturel ou arbitraire, pourvu que ce ſon fondamental ſoit nettement exprimé, & que la relation ſoit facile à connoître : avantages que n'a déja point la Muſique ordinaire, où le ſon

fondamental n'a nulle évidence particuliere, & où tous les rapports des notes ont besoin d'être long-temps étudiés.

Mais comment faut-il procéder pour déterminer ce son fondamental de la maniere la plus avantageuse qu'il est possible, c'est d'abord une question qui mérite fort d'être examinée. On voit déja qu'il n'est aucun son dans la nature qui contienne quelque propriété particuliere & connue, par laquelle on puisse le distinguer toutes les fois qu'on l'entendra. Vous ne sçauriez décider sur un son unique que ce soit un *ut* plutôt qu'un *la*, ou un *re*, & tant que vous l'entendrez seul, vous n'y pouvez rien appercevoir qui vous doive engager à lui attribuer un nom plutôt qu'un autre. C'est ce qu'avoit déja remarqué Monsieur de Mairan. Il n'y a, dit-il, dans la nature, ni *ut* ni *sol* qui soit quinte ou quarte par soi-même, parce que *ut*, *sol*, ou *re* n'existent qu'hypothétiquement selon le son fondamental que l'on a adopté. La sensation de chacun des tons n'a rien en soi de propre à la place qu'il tient dans l'étendue du clavier, rien qui le distingue des autres pris séparément. Le *Re* de l'Opera pourroit être l'*Ut* de la Chapelle, ou au contraire : la même vitesse, la même fréquence de vibrations qui constitue l'un pourra servir, quand on voudra, à constituer l'autre ; ils ne différent dans le sentiment qu'en qualité de plus haut ou de plus bas, comme huit vibrations, par exemple, différent de neuf, & non pas d'une différence spécifique de sensation.

Voilà donc tous les sons imaginables réduits à la seule faculté d'exciter des sensations

par les vibrations qui les produiſent, & la propriété ſpécifique de chacun d'eux réduite au nombre particulier de ces vibrations pendant un temps déterminé : or, comme il eſt impoſſible de compter ces vibrations, du moins d'une maniere directe, il reſte démontré qu'on ne peut trouver dans les ſons aucune propriété ſpécifique par laquelle on les puiſſe reconnoître ſéparément, & à plus forte raiſon qu'il n'y a aucun d'eux qui mérite par préférence d'être diſtingué de tous les autres & de ſervir de fondement aux rapports qu'ils ont entre-eux.

Il eſt vrai que M. Sauveur avoit propoſé un moyen de déterminer un ſon fixe qui eût ſervi de baſe à tous les tons de l'échelle générale : mais ſes raiſonnemens mêmes prouvent qu'il n'eſt point de ſon fixe dans la nature, & l'artifice très-ingénieux & très-impratiquable qu'il imagina pour en trouver un arbitraire, prouve encore combien il y a loin des hypothèſes, ou même, ſi l'on veut, des vérités de ſpéculation, aux ſimples régles de pratique.

Voyons cependant ſi, en épiant la nature de plus près, nous ne pourrons point nous diſpenſer de recourir à l'Art, pour établir un ou pluſieurs ſons fondamentaux, qui puiſſent nous ſervir de principe de comparaiſon pour y rapporter tous les autres.

D'abord, comme nous ne travaillons que pour la pratique, dans la recherche des ſons, nous ne parlerons que de ceux qui compoſent le ſyſtême tempéré tel qu'il eſt univerſellement adopté, comptant pour rien ceux qui n'en-

trent point dans la pratique de notre Musique, & considérant comme justes, sans exception, tous les accords qui résultent du tempérament. On verra bien-tôt que cette supposition, qui est la même qu'on admet dans la Musique ordinaire, n'ôtera rien à la variété que le systême tempéré introduit dans l'effet des différentes modulations.

En adoptant donc la suite de tous les sons du clavier, telle qu'elle est pratiquée sur les Orgues & les Clavessins, l'expérience m'apprend qu'un certain son, auquel on a donné le nom d'*ut*, rendu par un tuyau long de seize pieds ouvert, fait entendre assez distinctement, outre le son principal, deux autres sons plus foibles, l'un à la tierce majeure, & l'autre à la quinte *, ausquels on a donné les noms de *mi* & de *sol*. J'écris à part ces trois noms, & cherchant un tuyau à la quinte du premier qui rende le même son que je viens d'appeller *sol*, ou son octave, j'en trouve un de dix pieds huit pouces de longueur, lequel, outre le son principal *sol*, en rend aussi deux autres, mais plus foiblement; je les appelle *si* & *re*, & je trouve qu'ils sont précisément en même rapport avec le *sol*, que le *sol* & le *mi* l'étoient avec l'*ut*; je les écris à la suite des autres, omettant, comme inutile, d'écrire le *sol* une se-

* C'est-à dire, à la douzieme, qui est la réplique de la quinte, & à la dix-septieme, qui est la duplique de la tierce majeure. L'Octave, & même plusieurs octaves s'entendent aussi assez distinctement, & s'entendroient bien mieux encore, si l'oreille ne les confondoit quelquefois avec le son principal.

conde fois. Cherchant un troisieme tuyau à l'unisson de la quinte *re*, je trouve qu'il rend encore deux autres sons, outre le son principal *re*, & toujours en même proportion que les précédens ; je les appelle *fa* & *la* *, & je les écris encore à la suite des précédens. En continuant de même sur le *la*, je trouverois encore deux autres sons : mais, comme j'apperçois que la quinte est ce même *mi* qui a fait la tierce du premier son *ut*, je m'arrête là, pour ne pas redoubler inutilement mes expériences, & j'ai les sept noms suivans, répondans au premier son *ut*, & aux six autres que j'ai trouvés de deux en deux,

Ut, mi, sol, si, re, fa, la.

Rapprochant ensuite tous ces sons par octaves dans les plus petits intervalles où je puis les placer, je les trouve rangés de cette sorte :

Ut, re, mi, fa, sol, la, si.

Et ces sept notes ainsi rangées indiquent justement le progrès diatonique affecté au

---

* Le *fa*, qui fait la tierce majeure du *re*, se trouve, par conséquent, dièse dans cette progression, & il faut avouer qu'il n'est pas aisé de développer l'origine du *fa* naturel considéré comme quatrieme note du ton : mais il y auroit là dessus des observations à faire qui nous meneroient loin, & qui ne seroient pas propres à cet ouvrage. Au reste, nous devons d'autant moins nous arrêter à cette légere exception, qu'on peut démontrer que le *fa* naturel ne sçauroit être traité dans le ton d'*ut*, que comme dissonnance, ou préparation à la dissonnance.

mode majeur par la nature même : or, comme le premier ſon *ut* a ſervi de principe & de baſe à tous les autres, nous le prendrons pour ce ſon fondamental que nous avions cherché, parce qu'il eſt bien réellement la ſource & l'origine d'où ſont émanés tous ceux qui le ſuivent. Parcourir ainſi tous les ſons de cette échelle en commençant & finiſſant par le ſon fondamental, & en préférant toujours les premiers engendrés aux derniers, c'eſt ce qu'on appelle moduler dans le ton d'*ut* majeur, & c'eſt-là proprement la gamme fondamentale qu'on eſt convenu d'appeller naturelle préférablement aux autres, & qui ſert de régle de comparaiſon pour y conformer les ſons fondamentaux de tous les tons pratiquables. Au reſte, il eſt bien évident qu'en prenant le ſon rendu par tout autre tuyau pour le ſon fondamental *ut*, nous ſerions parvenus par des ſons différens à une progreſſion toute ſemblable, & que, par conſéquent, ce choix n'eſt que de pure convention, & tout auſſi arbitraire que celui d'un tel ou tel méridien pour déterminer les degrés de longitude.

Il ſuit de-là, que ce que nous avons fait en prenant *ut* pour baſe de notre opération, nous le pouvons faire de même en commençant par un des ſix ſons qui le ſuivent, à notre choix, & qu'appellant *ut* ce nouveau ſon fondamental, nous arriverons à la même progreſſion que ci-devant, & nous trouverons tout de nouveau :

Ut, re, mi, fa, ſol, la, ſi.

Avec cette unique différence que ces der-

niers sons étant placés à l'égard de leur son fondamental de la même maniere que les précédens l'étoient à l'égard du leur, & ces deux sons fondamentaux étant pris sur différens tuyaux, il s'ensuit que leurs sons correspondans sont aussi rendus par différens tuyaux, & que le premier *ut*, par exemple, n'étant pas le même que le second, le premier *re* n'est pas non plus le même que le second.

A présent l'un de ces deux tons étant pris pour le naturel, si vous voulez sçavoir ce que les différens sons du second sont à l'égard du premier, vous n'avez qu'à chercher à quel son naturel du premier ton se rapporte le fondamental du second, & le même rapport subsistera toujours entre les sons de même dénomination de l'un & de l'autre ton dans les octaves correspondantes. Supposant, par exemple, que l'*ut* du second ton soit un *sol* au naturel, c'est-à-dire, à la quinte de l'*ut* naturel, le *re* du second ton sera sûrement un *la* naturel, c'est-à-dire, la quinte du *re* naturel, le *mi* sera un *si*, le *fa* un *ut*, &c. & alors on dira qu'on est au ton majeur de *sol*, c'est-à-dire, qu'on a pris le *sol* naturel pour en faire le son fondamental d'un autre ton majeur.

Mais si, au lieu de m'arrêter en *la* dans l'expérience des trois sons rendus par chaque tuyau, j'avois continué ma progression de quinte en quinte jusqu'à me retrouver au premier *ut*, d'où j'étois parti d'abord, ou à l'une de ses octaves, alors j'aurois passé par cinq nouveaux sons altérés des premiers, lesquels font avec eux la somme de douze sons diffé-

rens renfermés dans l'étendue de l'octave, & faisant ensemble ce qu'on appelle les douze cordes du systême chromatique.

Ces douze sons répliqués à différentes octaves, font toute l'étendue de l'échelle générale, sans qu'il puisse jamais s'en présenter aucun autre, du moins dans le systême tempéré, puisqu'après avoir parcouru de quinte en quinte tous les sons que les tuyaux faisoient entendre, je suis arrivé à la réplique du premier par lequel j'avois commencé, & que, par conséquent, en poursuivant la même opération, je n'aurois jamais que les répliques, c'est à-dire, les octaves des sons précédens.

La méthode que la nature m'a indiquée, & que j'ai suivie pour trouver la génération de tous les sons pratiqués dans la Musique, m'apprend donc, en premier lieu, non pas à trouver un son fondamental proprement dit, qui n'existe point, mais à tirer d'un son établi par convention tous les mêmes avantages qu'il pourroit avoir, s'il étoit réellement fondamental, c'est-à-dire, à en faire réellement l'origine & le générateur de tous les autres sons qui sont en usage & qui n'y peuvent être qu'en conséquence de certains rapports déterminés qu'ils ont avec lui, comme les touches du clavier à l'égard du *C sol ut*.

Elle m'apprend, en second lieu, qu'après avoir déterminé le rapport de chacun de ces sons avec le fondamental, on peut à son tour le considérer comme fondamental lui-même, puisque le tuyau qui le rend faisant entendre sa tierce majeure & sa quinte aussi-bien que

le fondamental, on trouve, en partant de ce son-là comme générateur, une gamme qui ne différe en rien, quant à sa progression, de la gamme établie en premier lieu. C'est-à-dire, en un mot, que chaque touche du clavier peut & doit même être considérée sous deux sens tout-à-fait différens; suivant le premier, cette touche représente un son relatif au *C sol ut*, & qui en cette qualité s'appelle *re* ou *mi* ou *sol*, &c. selon qu'il est le second, le troisieme ou le cinquieme degré de l'octave renfermée entre deux *ut* naturels. Suivant le second sens elle est le fondement d'un ton majeur, & alors elle doit constamment porter le nom d'*ut*, & toutes les autres touches ne devant être considérées que par les rapports qu'elles ont avec la fondamentale, c'est ce rapport qui détermine alors le nom qu'elles doivent porter suivant le degré qu'elles occupent: comme l'octave renferme douze sons, il faut indiquer celui qu'on choisit; & alors c'est un *la* ou un *re*, &c. naturel; cela détermine le son: mais quand il faut le rendre fondamental & y fixer le ton, alors c'est constamment un *ut*, & cela détermine le progrès.

Il résulte de cette explication que chacun des douze sons de l'octave peut être fondamental ou relatif suivant la maniere dont il sera employé, avec cette distinction que la disposition de l'*ut* naturel dans l'échelle des tons le rend fondamental naturellement, mais qu'il peut toujours devenir relatif à tout autre son que l'on voudra choisir pour fondamental; au lieu que ces autres sons naturellement relatifs à celui d'*ut* ne deviennent fon-

damentaux que par une détermination particuliere. Au reste, il est évident que c'est la nature même qui nous conduit à cette distinction de fondement & de rapports dans les sons : chaque son peut être fondamental naturellement, puisqu'il fait entendre ses harmoniques, c'est-à-dire, sa tierce majeure & sa quinte, qui sont les cordes essentielles du ton dont il est le fondement ; & chaque son peut encore être naturellement relatif, puisqu'il n'en est aucun qui ne soit une des harmoniques ou des cordes essentielles d'un autre son fondamental, & qui n'en puisse être engendré en cette qualité. On verra dans la suite pourquoi j'ai insisté sur ces observations.

Nous avons donc douze sons qui servent de fondemens ou de toniques aux douze tons majeurs pratiqués dans la Musique, & qui en cette qualité sont parfaitement semblables, quant aux modifications qui résultent de chacun d'eux traité comme fondamental. A l'égard du mode mineur, il ne nous est point indiqué par la nature ; &, comme nous ne trouvons aucun son qui en fasse entendre les harmoniques, nous pouvons concevoir qu'il n'a point de son fondamental absolu, & qu'il ne peut exister qu'en vertu du rapport qu'il a avec le mode majeur dont il est engendré, comme il est aisé de le faire voir *.

Le premier objet que nous devons donc

---

* *Voyez* M. Rameau, nouv. Syst. p. 21. & trad. de l'Harmon. p. 12. & 13.

nous proposer dans l'institution de nos nouveaux signes, c'est d'en imaginer d'abord un qui désigne nettement dans toutes les occasions la corde fondamentale que l'on prétend établir, & le rapport qu'elle a avec la fondamentale de comparaison, c'est-à-dire, avec l'*ut* naturel.

Supposons ce signe déja choisi. La fondamentale étant déterminée, il s'agira d'exprimer tous les autres sons par le rapport qu'ils ont avec elle; car c'est elle seule qui en détermine le progrès & les altérations : ce n'est pas, à la vérité, ce qu'on pratique dans la Musique ordinaire où les sons sont exprimés constamment par certains noms déterminés qui ont un rapport direct aux touches des instrumens & à la gamme naturelle, sans égard au ton où l'on est, ni à la fondamentale qui le détermine : mais comme il est ici question de ce qu'il convient le mieux de faire, & non pas de ce qu'on fait actuellement, est-on moins en droit de rejetter une mauvaise pratique, si je fais voir que celle que je lui substitue mérite la préférence, qu'on le seroit de quitter un mauvais guide pour un autre qui vous montreroit un chemin plus commode & plus court? Et ne se moqueroit-on pas du premier s'il vouloit vous contraindre à le suivre toujours, par cette unique raison, qu'il vous égare depuis long-temps.

Ces considérations nous menent directement aux choix des chiffres pour exprimer les sons de la Musique, puisque les chiffres ne marquent que des rapports, & que l'expression des sons n'est aussi que celle des rapports

qu'ils ont entr'eux. Auſſi avons-nous déja remarqué que les Grecs ne ſe ſervoient des lettres de leur Alphabet à cet uſage, que parce que ces lettres étoient en même temps les chiffres de leur arithmétique ; au lieu que les caracteres de notre Alphabet ne portant point communément avec eux les idées de nombres ni de rapports, ne ſeroient pas à beaucoup près ſi propres à les exprimer.

Il ne faut pas s'étonner, après cela, ſi l'on a tenté ſi ſouvent de ſubſtituer les chiffres aux notes de la Muſique ; c'étoit aſſurément le ſervice le plus important que l'on eût pu rendre à cet Art, ſi ceux qui l'ont entrepris avoient eu la patience ou les lumieres néceſſaires pour embraſſer un ſyſtême général dans toute ſon étendue. Le grand nombre de tentatives qu'on a faites ſur ce point, fait voir qu'on ſent depuis long-temps les défauts des caracteres établis. Mais il fait voir encore qu'il eſt bien plus aiſé de les appercevoir que de les corriger ; faut-il conclure de-là que la choſe eſt impoſſible ?

Nous voilà donc déja déterminés ſur le choix des caracteres ; il eſt queſtion maintenant de réfléchir ſur la meilleure maniere de les appliquer. Il eſt ſûr que cela demande quelque ſoin : car s'il n'étoit queſtion que d'exprimer tous les ſons par autant de chiffres différens, il n'y auroit pas là grande difficulté : mais auſſi n'y auroit-il pas non plus grand mérite, & ce feroit ramener dans la Muſique une confuſion encore pire que celle qui naît de la poſition des notes.

Pour m'éloigner le moins qu'il eſt poſſible

de l'eſprit de la méthode ordinaire, je ne ferai d'abord attention qu'au clavier naturel, c'eſt-à-dire, aux touches noires de l'Orgue & du Claveſſin, réſervant pour les autres des ſignes d'altérations ſemblables à ceux qui ſe pratiquent communément. Ou plutôt, pour me fixer par une idée plus univerſelle, je conſidérerai ſeulement le progrès & le rapport des ſons affectés au mode majeur, faiſant abſtraction à la modulation & aux changemens de ton, bien ſûr qu'en faiſant réguliérement l'application de mes caracteres, la fécondité de mon principe ſuffira à tout.

De plus, comme toute l'étendue du clavier n'eſt qu'une ſuite de pluſieurs octaves redoublées, je me contenterai d'en conſidérer une à part, & je chercherai enſuite un moyen d'appliquer ſucceſſivement à toutes, les mêmes caracteres que j'aurai affectés aux ſons de celle-ci. Par-là, je me conformerai à la fois à l'uſage qui donne les mêmes noms aux notes correſpondantes des différentes octaves, à mon oreille qui ſe plaît à en confondre les ſons, à la raiſon qui me fait voir les mêmes rapports multipliés entre les nombres qui les expriment, & enfin je corrigerai un des grands défauts de la Muſique ordinaire, qui eſt d'anéantir par une poſition vicieuſe l'analogie & la reſſemblance qui doit toujours ſe trouver entre les différentes octaves.

Il y a deux manieres de conſidérer les ſons & les rapports qu'ils ont entr'eux; l'une, par leur génération, c'eſt-à-dire, par les différentes longueurs des cordes ou des tuyaux qui les font entendre; & l'autre, par les intervalles qui les ſéparent, du grave a l'aigu.

A l'égard de la premiere, elle ne ſçauroit être de nulle conſéquence dans l'établiſſement de nos ſignes ; ſoit parce qu'il faudroit de trop grands nombres pour les exprimer ; ſoit enfin, parce que de tels nombres ne ſont de nul avantage pour la facilité de l'intonation qui doit être ici notre grand objet.

Au contraire, la ſeconde maniere de conſidérer les ſons par leurs intervalles, renferme un nombre infini d'utilités : c'eſt ſur elle qu'eſt fondé le ſyſtême de la poſition tel qu'il eſt pratiqué actuellement. Il eſt vrai que, ſuivant ce ſyſtême, les notes n'ayant rien en elles-mêmes, ni dans l'eſpace qui les ſépare, qui vous indique clairement le genre de l'intervalle, il faut anoner un temps infini avant que d'avoir acquis toute l'habitude néceſſaire pour le reconnoître au premier coup-d'œil. Mais comme ce défaut vient uniquement du mauvais choix des ſignes, on n'en peut rien conclure contre le principe ſur lequel ils ſont établis, & l'on verra bien-tôt comment, au contraire, on tire de ce principe tous les avantages qui peuvent rendre l'intonation aiſée à apprendre & à pratiquer.

Prenant *ut* pour ce ſon fondamental auquel tous les autres doivent ſe raporter, & l'exprimant par le chiffre 1, nous aurons à ſa ſuite l'expreſſion des ſept ſons naturels, *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *ſol*, *la*, *ſi*, par les ſept chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 ; de façon que, tant que le chant roulera dans l'étendue de ces ſept ſons, il ſuffira de les noter chacun par ſon chiffre correſpondant pour les exprimer tous ſans équivoque.

Il eſt évident que cette maniere de noter conſerve pleinement l'avantage ſi vanté de la poſition : car vous connoiſſez à l'œil auſſi clairement qu'il eſt poſſible, ſi un ſon eſt plus haut ou plus bas qu'un autre ; vous voyez parfaitement qu'il faut monter pour aller de l'1 au 5, & qu'il faut deſcendre pour aller du 4 au 2 : cela ne ſouffre pas la moindre réplique.

Mais je ne m'étendrai pas ici ſur cet article ; & je me contenterai de toucher, à la fin de cet ouvrage, les principales réflexions qui naiſſent de la comparaiſon des deux méthodes ; ſi l'on ſuit mon projet avec quelque attention, elles ſe préſenteront d'elles-mêmes à chaque inſtant ; &, en laiſſant à mes lecteurs le plaiſir de me prévenir, j'eſpere de me procurer la gloire d'avoir penſé comme eux.

Les ſept premiers chiffres ainſi diſpoſés marqueront, outre les degrés de leurs intervalles, celui que chaque ſon occupe à l'égard du ſon fondamental *ut*, de façon qu'il n'eſt aucun intervalle dont l'expreſſion par chiffre ne vous préſente un double rapport, le premier, entre les deux ſons qui le compoſent ; & le ſecond, entre chacun d'eux & le ſon fondamental.

Soit donc établi que le chiffre 1 s'appellera toujours *ut*, 2 s'appellera toujours *re*, 3 toujours *mi*, &c. conformément à l'ordre ſuivant.

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7.
Ut, re, mi, fa, ſol, la, ſi.

Mais quand il eſt queſtion de ſortir de cette étendue pour paſſer dans d'autres octaves,

alors cela forme une nouvelle difficulté. Car il faut néceſſairement multiplier les chiffres, ou ſuppléer à cela par quelque nouveau ſigne qui détermine l'octave où l'on chante ; autrement l'*ut* d'en haut étant écrit 1 auſſi-bien que l'*ut* d'en bas, le Muſicien ne pourroit éviter de les confondre, & l'équivoque auroit lieu néceſſairement.

C'eſt ici le cas où la poſition peut être admiſe avec tous les avantages qu'elle a dans la Muſique ordinaire ſans en conſerver ni les embarras, ni la difficulté. Établiſſons une ligne horizontale ſur laquelle nous diſpoſerons toutes les notes renfermées dans la même octave, c'eſt-à-dire, depuis & compris l'*ut* d'en bas juſqu'à celui d'en haut excluſivement. Faut-il paſſer dans l'octave qui commence à l'*ut* d'en haut ? Nous placerons nos chiffres au-deſſus de la ligne. Voulons-nous, au contraire, paſſer dans l'octave inférieure, laquelle commence en deſcendant par le *ſi*, qui ſuit l'*ut* poſé ſur la ligne ? Alors nous les placerons au-deſſous de la même ligne. C'eſt-à-dire, que la poſition qu'on eſt contraint de changer à chaque degré dans la Muſique ordinaire, ne changera dans la mienne qu'à chaque octave, & aura, par conſéquent, ſix fois moins de combinaiſons. (Voyez la planche Exemple 1.)

Après ce premier *ut*, je deſcends au *ſol* de l'octave inférieure : je reviens à mon *ut*, &, après avoir fait le *mi* & le *ſol* de la même octave, je paſſe à l'*ut* d'en haut, c'eſt-à-dire, à l'*ut* qui commence l'octave ſuperieure : je redeſcends enſuite juſqu'au *ſol* d'en bas, par lequel je reviens finir à mon premier *ut*.

Vous

Vous pouvez voir dans ces exemples, (voyez la pl. Ex. 1 & 2.) comment le progrès de la voix est toujours annoncé aux yeux, ou par les différentes valeurs des chiffres, s'ils sont de la même octave; ou par leurs différentes positions, si leurs octaves sont différentes.

Cette méchanique est si simple, qu'on la conçoit du premier regard, & la pratique en est la chose du monde la plus aisée. Avec une seule ligne vous modulez dans l'étendue de trois octaves, & s'il se trouvoit que vous voulussiez passer encore au-delà, (ce qui n'arrivera gueres dans une Musique sage) vous avez toujours la liberté d'ajoûter des lignes accidentelles en haut & en bas, comme dans la Musique ordinaire, avec la différence que dans celle-ci il faut onze lignes pour trois octaves, tandis qu'il n'en faut qu'une dans la mienne, & que je puis exprimer l'étendue de cinq, six, & près de sept octaves, c'est-à-dire, beaucoup plus que n'a d'étendue le grand clavier, avec trois lignes seulement.

Il ne faut pas confondre la position telle que ma méthode l'adopte avec celle qui se pratique dans la Musique ordinaire : les principes en sont tout différens. La Musique ordinaire n'a en vue que de vous indiquer des intervalles, & de disposer en quelque façon vos organes par l'aspect du plus grand ou moindre éloignement des notes, sans s'embarrasser de distinguer assez bien le genre de ces intervalles, ni le degré de cet éloignement pour en rendre la connoissance indépendante de l'habitude. Au contraire, la connoissance des intervalles qui fait proprement

le fond de la ſcience du Muſicien, m'a paru un point ſi important, que j'ai cru en devoir faire l'objet eſſentiel de ma méthode. L'explication ſuivante montre comment on parvient par mes caracteres à déterminer tous les intervalles poſſibles par leurs genres & par leurs noms, ſans autre peine que celle de lire une fois ces remarques.

Nous diſtinguons d'abord les intervalles en directs & renverſés, & les uns & les autres encore en ſimples & redoublés.

Je vais définir chacun de ces intervalles conſidéré dans mon ſyſtême.

L'intervalle direct eſt celui qui eſt compris entre deux ſons dont les chiffres ſont d'accord avec le progrès, c'eſt-à-dire que le ſon le plus haut doit avoir auſſi le plus grand chiffre; & le ſon le plus bas, le chiffre le plus petit. (Voyez la pl. Exemp. 3.)

L'intervalle renverſé eſt celui dont le progrès eſt contrarié par les chiffres: c'eſt-à-dire que, ſi l'intervalle monte, le ſecond chiffre eſt plus petit; & ſi l'intervalle deſcend, le ſecond chiffre eſt le plus grand. (Voyez la pl. Ex. 4.)

L'intervalle ſimple eſt celui qui ne paſſe pas l'étendue d'une octave. (Voyez la pl. Ex. 5.)

L'intervalle redoublé eſt celui qui paſſe l'étendue d'une octave. Il eſt toujours la réplique d'un intervalle ſimple. (Voyez Ex. 6.)

Quand vous entrez d'une octave dans la ſuivante, c'eſt-à-dire, que vous paſſez de la ligne au-deſſus ou au-deſſous d'elle, ou *vice verſâ*, l'intervalle eſt ſimple, s'il eſt renverſé; mais s'il eſt direct, il ſera toujours redoublé.

Cette courte explication ſuffit pour connoître à fond le genre de tout intervalle poſſi-

ble. Il faut à préſent apprendre à en trouver le nom ſur le champ.

Tous les intervalles peuvent être conſidérés comme formés des trois premiers intervalles ſimples qui ſont la ſeconde, la tierce, la quarte ; dont les complémens à l'octave ſont la ſeptieme, la ſixte & la quinte ; à quoi ſi vous ajoûtez cette octave elle-même, vous aurez tous les intervalles ſimples ſans exception.

Pour trouver donc le nom de tout intervalle ſimple direct, il ne faut qu'ajoûter l'unité à la différence des deux chiffres qui l'expriment. Soit, par exemple, cet intervalle 1, 5 ; la différence des deux chiffres eſt 4, à quoi ajoûtant l'unité vous avez 5, c'eſt-à-dire, la quinte pour le nom de cet intervalle ; il en ſeroit de même ſi vous aviez eu 2, 6 ; ou 7, 3, &c. Soit cet autre intervalle 4, 5 ; la différence eſt 1, à quoi ajoûtant l'unité vous avez 2, c'eſt-à-dire, une ſeconde pour le nom de cet intervalle. La régle eſt générale.

Si l'intervalle direct eſt redoublé, après avoir procédé comme ci-devant, il faut ajoûter 7 pour chaque octave, & vous aurez encore très-exactement le nom de votre intervalle : par exemple vous voyez déja que — 1—³— eſt une tierce redoublée, ajoûtez donc 7 à 3, & vous aurez 10, c'eſt-à-dire, une dixieme pour le nom de votre intervalle.

Si l'intervalle eſt renverſé, prenez le complément du direct, c'eſt le nom de votre intervalle : ainſi, parce que la ſixte eſt le complément de la tierce, & que cet intervalle — 1—₃—, eſt une tierce renverſée, je trouve que c'eſt une ſixte : ſi de plus il eſt redoublé,

ajoûtez-y autant de fois 7 qu'il y a d'octaves. Avec ce peu de régles, dans quelque cas que vous soyez, vous pouvez nommer sur le champ & sans le moindre embarras quelque intervalle qu'on vous présente.

Voyons donc sur ce que je viens d'expliquer à quel point nous sommes parvenus dans l'art de solfier par la méthode que je propose.

D'abord toutes les notes sont connues sans exception; il n'a pas fallu bien de la peine pour retenir les noms de sept caracteres uniques, qui sont les seuls dont on ait à charger sa mémoire pour l'expression des sons; qu'on apprenne à les entonner juste en montant & en descendant, diatoniquement & par intervalles, & nous voilà tout d'un coup débarrassés des difficultés de la position.

A le bien prendre, la connoissance des intervalles par rapport à la nomination, n'est pas d'une nécessité absolue, pourvu qu'on connoisse bien le ton d'où l'on part, & qu'on sçache trouver celui où l'on va. On peut entonner exactement l'*ut* & le *fa*, sans sçavoir qu'on fait une quarte: & sûrement cela seroit toujours bien moins nécessaire par ma méthode que par la commune, où la connoissance nette & précise des notes ne peut suppléer à celle des intervalles; au lieu que dans la mienne, quand l'intervalle seroit inconnu, les deux notes qui le composent seroient toujours évidentes sans qu'on pût jamais s'y tromper dans quelque ton & à quelque clef que l'on fût. Cependant tous les avantages se trouvent ici tellement réunis, qu'au moyen de trois ou quatre observations très-simples,

voilà mon Écolier en état de nommer hardiment tout intervalle poſſible, ſoit ſur la même partie, ſoit en ſautant de l'une à l'autre, & d'en ſçavoir plus à cet égard dans une heure d'application, que des Muſiciens de dix & douze ans de pratique : car on doit remarquer que les opérations dont je viens de parler ſe font tout d'un coup par l'eſprit, & avec une rapidité bien éloignée des longues gradations indiſpenſables dans la Muſique ordinaire pour arriver à la connoiſſance des intervalles, & qu'enfin les régles feroient toujours préférables à l'habitude, ſoit pour la certitude, ſoit pour la briéveté, quand même elles ne feroient que produire le même effet.

Mais ce n'eſt rien d'être parvenus juſqu'ici : il eſt d'autres objets à conſidérer & d'autres difficultés à ſurmonter.

Quand j'ai ci-devant affecté le nom d'*ut* au ſon fondamental de la gamme naturelle, je n'ai fait que me conformer à l'eſprit de la premiere inſtitution du nom des notes, & à l'uſage général des Muſiciens ; & quand j'ai dit que la fondamentale de chaque ton avoit le même droit de porter le nom d'*ut* que ce premier ſon, à qui il n'eſt affecté par aucune propriété particuliere, j'y ai encore été autoriſé par la pratique univerſelle de cette méthode qu'on appelle tranſpoſition, dans la Muſique vocale.

Pour effacer tout ſcrupule qu'on pourroit concevoir à cet égard, il faut expliquer ma penſée avec un peu plus d'étendue : le nom d'*ut* doit-il être néceſſairement & toujours

celui d'une touche fixe du clavier, ou doit-il, au contraire, être appliqué préférablement à la fondamentale de chaque ton ? c'eſt la queſtion qu'il s'agit de diſcuter.

A l'entendre énoncer de cette maniere, on pourroit, peut-être, s'imaginer que ce n'eſt ici qu'une queſtion de mots. Cependant elle influe trop dans la pratique pour être mépriſée : il s'agit moins des noms en eux-mêmes, que de déterminer les idées qu'on leur doit attacher, & ſur leſquelles on n'a pas été trop bien d'accord juſqu'ici.

Demandez à une perſonne qui chante, ce que c'eſt qu'un *ut*, elle vous dira que c'eſt le premier ton de la gamme : demandez la même choſe à un joueur d'inſtrumens, il vous répondra que c'eſt une telle touche de ſon violon ou de ſon claveſſin. Ils ont tous deux raiſon ; ils s'accordent même en un ſens, & s'accorderoient tout-à-fait, ſi l'un ne ſe repréſentoit pas cette gamme comme mobile, & l'autre cet *ut* comme invariable.

Puiſque l'on eſt convenu d'un certain ſon à-peu-près fixe pour y régler la portée des voix & le diapaſon des inſtrumens, il faut que ce ſon ait néceſſairement un nom, & un nom fixe comme le ſon qu'il exprime ; donnons-lui le nom d'*ut* : j'y conſens. Réglons enſuite ſur ce nom-là tous ceux des différens ſons de l'échelle générale, afin que nous puiſſions indiquer le rapport qu'ils ont avec lui & avec les différentes touches des inſtrumens : j'y conſens encore, & juſques-là le ſymphoniſte a raiſon.

Mais ces ſons auſquels nous venons de

donner des noms, & ces touches qui les font entendre, sont disposés de telle maniere qu'ils ont entr'eux, & avec la touche *ut*, certains rapports qui constituent proprement ce qu'on appelle ton ; & ce ton, dont *ut* est la fondamentale, est celui que font entendre les touches noires de l'orgue & du clavessin quand on les joue dans un certain ordre, sans qu'il soit possible d'employer toutes les mêmes touches pour quelque autre ton dont *ut* ne seroit pas la fondamentale, ni d'employer dans celui d'*ut* aucune des touches blanches du clavier, lesquelles n'ont même aucun nom propre, & en prennent de différens, s'appellant tantôt dièses & tantôt bémols, suivant les tons dans lesquels elles sont employées.

Or, quand on veut établir une autre fondamentale, il faut nécessairement faire un tel choix des sons qu'on veut employer, qu'ils aient avec elle précisément les mêmes rapports que le *re*, le *mi*, le *sol*, & tous les autres sons de la gamme naturelle avoient avec l'*ut*. C'est le cas où le Chanteur a droit de dire au Symphoniste : pourquoi ne vous servez-vous pas des mêmes noms pour exprimer les mêmes rapports ? Au reste, je crois peu nécessaire de remarquer qu'il faudroit toujours déterminer la fondamentale par son nom naturel, & que c'est seulement après cette détermination qu'elle prendroit le nom d'*ut*.

Il est vrai qu'en affectant toujours les mêmes noms aux mêmes touches de l'instrument & aux mêmes notes de la Musique, il semble d'abord qu'on établit un rapport plus di-

rect entre cette note & cette touche, & que l'une excite plus aisément l'idée de l'autre qu'on ne feroit en cherchant toujours une égalité de rapports entre les chiffres des notes & le chiffre fondamental d'un côté ; &, de l'autre, entre le son fondamental & les touches de l'instrument.

On peut voir que je ne tâche pas d'énerver la force de l'objection ; oserai-je me flatter, à mon tour, que les préjugés n'ôteront rien à celle de mes réponses ?

D'abord je remarquerai que le rapport fixé par les mêmes noms entre les touches de l'instrument & les notes de la Musique a bien des exceptions & des difficultés ausquelles on ne fait pas toujours assez d'attention.

Nous avons trois clefs dans la Musique, & ces trois clefs ont huit positions ; ainsi, suivant ces différentes positions, voilà huit touches différentes pour la même position, & huit positions pour la même touche, & pour chaque touche de l'instrument : il est certain que cette multiplication d'idées nuit à leur netteté ; il y a même bien des Symphonistes qui ne les possedent jamais toutes à un certain point, quoique toutes les huit clefs soient d'usage sur plusieurs instrumens.

Mais renfermons-nous dans l'examen de ce qui arrive sur une seule clef. On s'imagine que la même note doit toujours exprimer l'idée de la même touche, & cependant cela est très-faux : car par des accidens fort communs, causés par les dièses & les bémols, il arrive à tout moment, non-seulement que la note *si* devient la touche *ut*, que la note

mi devient la touche *fa*, & réciproquement ; mais encore qu'une note diésée à la clef, & diésée par accident monte d'un ton tout entier, qu'un *fa* devient un *sol* ; un *ut*, un *re*, &c. & qu'au contraire par un double bémol un *mi* deviendra un *re* ; un *si*, un *la*, & ainsi des autres. Où en est donc la précision de nos idées. Quoi ! je vois un *sol*, & il faut que je touche un *la* ! Est-ce-là ce rapport si juste, si vanté, auquel on veut sacrifier celui de la modulation ?

Je ne nie pas cependant qu'il n'y ait quelque chose de très-ingénieux dans l'invention des accidens ajoûtés à la clef pour indiquer, non pas les différens tons, car ils ne sont pas toujours connus par-là, mais les différentes altérations qu'ils causent. Ils n'expliquent pas mal la théorie des progressions : c'est dommage qu'ils fassent acheter si cher cet avantage par la peine qu'ils donnent dans la pratique du chant & des instrumens. Que me sert, à moi, de sçavoir qu'un tel demi-ton à changé de place, & que de-là on l'a transporté là pour en faire une note sensible, une quatrieme ou une sixieme note, si d'ailleurs je ne puis venir à bout de l'exécuter sans me donner la torture, & s'il faut que je me souvienne exactement de ces cinq dièses ou de ces cinq bémols pour les appliquer à toutes les notes que je trouverai sur les mêmes positions ou à l'octave, & cela précisément dans le temps que l'exécution devient la plus embarrassante par la difficulté particuliere de l'instrument ? Mais ne nous imaginons pas que les Musiciens se donnent cette peine dans

la pratique ; ils ſuivent une autre route bien plus commode, & il n'y a pas un habile homme parmi eux qui, après avoir préludé dans le ton où il doit jouer, ne faſſe plus d'attention au degré du ton où il ſe trouve & dont il connoît la progreſſion, qu'au dièſe ou au bémol qui l'affecte.

En général, ce qu'on appelle chanter & exécuter au naturel eſt, peut-être, ce qu'il y a de plus mal imaginé dans la Muſique : car ſi les noms des notes ont quelque utilité réelle, ce ne peut être que pour exprimer certains rapports, certaines affections déterminées dans les progreſſions des ſons. Or dès que le ton change, les rapports des ſons & la progreſſion changeant auſſi, la raiſon dit qu'il faut de même changer les noms des notes en les rapportant par analogie au nouveau ton, ſans quoi l'on renverſe le ſens des noms, & l'on ôte aux mots le ſeul avantage qu'ils puiſſent avoir, qui eſt d'exciter d'autres idées avec celles des ſons. Le paſſage du *mi* au *fa*, ou du *ſi* à l'*ut*, excite naturellement dans l'eſprit du Muſicien l'idée du demi-ton. Cependant, ſi l'on eſt dans le ton de *ſi* ou dans celui de *mi*, l'intervalle du *ſi* à l'*ut*, ou du *mi* au *fa*, eſt toujours d'un ton, & jamais d'un demi-ton. Donc, au lieu de leur conſerver des noms qui trompent l'eſprit & qui choquent l'oreille exercée par une différente habitude, il eſt important de leur en appliquer d'autres dont le ſens connu ne ſoit point contradictoire, & annonce les intervalles qu'ils doivent exprimer. Or tous les rapports des ſons du ſyſtême diatonique ſe trouvent ex-

primés dans le majeur, tant en montant qu'en descendant, dans l'octave comprise entre deux *ut*, suivant l'ordre naturel; & , dans le mineur, dans l'octave comprise entre deux *la*, suivant le même ordre en descendant seulement : car en montant le mode mineur est assujetti à des affections différentes qui présentent de nouvelles réflexions pour la théorie, lesquelles ne sont pas aujourd'hui de mon sujet, & qui ne font rien au systême que je propose.

Je ne disconviens pas qu'à l'égard des instrumens ma méthode ne s'écarte beaucoup de l'esprit de la méthode ordinaire : mais comme je ne crois pas la méthode ordinaire extrêmement estimable, & que je crois même d'en démontrer les défauts, il faudroit toujours, avant que de me condamner par-là, se mettre en état de me convaincre, non pas de la différence, mais du désavantage de la mienne.

Continuons d'en expliquer la méchanique. Je reconnois dans la Musique douze sons, ou cordes originales, l'un desquels est le *C sol ut* qui sert de fondement à la gamme naturelle : prendre un des autres sons pour fondamental, c'est lui attribuer toutes les propriétés de l'*ut*; c'est proprement transposer la gamme naturelle plus haut ou plus bas de tant de degrés. Pour déterminer ce son fondamental je me sers du mot correspondant, c'est-à-dire, du *sol*, du *re*, du *la*, &c. & je l'écris à la marge au haut de l'air que je veux noter : alors ce *sol* ou ce *re*, qu'on peut appeller la clef, devient *ut*; & , servant de fondement à un nouveau ton & à une nouvelle gamme,

toutes les notes du Clavier lui deviennent relatives, & ce n'eſt alors qu'en vertu du rapport qu'elles ont avec ce ſon fondamental qu'elles peuvent être employées.

C'eſt-là, quoi qu'on en puiſſe dire, le vrai principe auquel il faut s'attacher dans la compoſition, dans le prélude, & dans le Chant; & ſi vous prétendez conſerver aux notes leurs noms naturels, il faut néceſſairement que vous les conſidériez tout à la fois ſous une double relation, ſçavoir par rapport au *C ſol ut* & à la gamme naturelle, & par rapport au ſon fondamental particulier, ſur lequel vous êtes contraint d'en régler le progrès & les altérations. Il n'y a qu'un ignorant qui joue des dièſes & des bémols ſans penſer au ton dans lequel il eſt, & alors Dieu ſçait quelle juſteſſe il peut y avoir dans ſon jeu!

Pour former donc un Éleve ſuivant ma méthode, (je parle de l'inſtrument, car pour le Chant, la choſe eſt ſi aiſée qu'il feroit ſuperflu de s'y arrêter) il faut d'abord lui apprendre à connoître & à toucher par leurs noms naturels, c'eſt-à-dire, ſur la clef d'*ut*, toutes les touches de ſon inſtrument. Ces premiers noms lui doivent ſervir de régle pour trouver enſuite les autres fondamentales & toutes les modulations poſſibles de tons majeurs auſquels ſeuls il ſuffit de faire attention, comme je l'expliquerai bien-tôt.

Je viens enſuite à la clef *ſol*, & après lui avoir fait toucher le *ſol*, je l'avertis que ce *ſol* devenant la fondamentale du ton, doit alors s'appeller *ut*, & je lui fais parcourir ſur cet

ut toute la gamme naturelle en haut & en bas, ſuivant l'étendue de ſon inſtrument : comme il y aura quelque différence dans la touche ou dans la diſpoſition des doigts, à cauſe du demi-ton tranſpoſé, je la lui ferai remarquer. Après l'avoir exercé quelque temps ſur ces deux tons, je l'amenerai à la clef *re*, & lui faiſant appeller *ut* le *re* naturel, je lui fais recommencer ſur cet *ut* une nouvelle gamme ; &, parcourant ainſi toutes les fondamentales de quinte en quinte, il ſe trouvera enfin dans le cas d'avoir préludé en mode majeur ſur les douze cordes du ſyſtême chromatique, & de connoître parfaitement le rapport & les affections différentes de toutes les touches de ſon inſtrument ſur chacun de ces douze différens tons.

Alors je lui mets de la Muſique aiſée entre les mains. La clef lui montre quelle touche doit prendre la dénomination d'*ut*, & comme il a appris à trouver le *mi* & le *ſol*, &c. c'eſt-à-dire, la tierce majeure & la quinte, &c. ſur cette fondamentale, un 3 & un 5 font bien-tôt pour lui des ſignes familiers ; &, ſi les mouvemens lui étoient connus, & que l'inſtrument n'eût pas ſes difficultés particulieres, il feroit dès-lors en état d'exécuter à livre ouvert toute ſorte de Muſique ſur tous les tons & ſur toutes les clefs. Mais avant que d'en dire davantage ſur cet article, il faut achever d'expliquer la partie qui regarde l'expreſſion des ſons.

A l'égard du mode mineur, j'ai déja remarqué que la nature ne nous l'avoit point enſeigné directement. Peut-être vient-il d'une ſuite

de la progreſſion dont j'ai parlé dans l'expérience des tuyaux, où l'on trouve qu'à la quatrieme quinte cet *ut*, qui avoit ſervi de fondement à l'opération, fait une tierce mineure avec le *la*, qui eſt alors le ſon fondamental. Peut-être eſt-ce auſſi de-là que naît cette grande correſpondance entre le mode majeur *ut*, & le mode mineur de ſa ſixieme note, & réciproquement entre le mode mineur *la*, & le mode majeur de ſa médiante.

De plus, la progreſſion des ſons affectés au mode mineur, eſt préciſément la même qui ſe trouve dans l'octave compriſe entre deux *la*, puiſque, ſuivant Monſieur Rameau, il eſt eſſentiel au mode mineur d'avoir ſa tierce & ſa ſixte mineures, & qu'il n'y a que cette octave où, tous les autres ſons étant ordonnés comme ils doivent l'être, la tierce & la ſixte ſe trouvent mineures naturellement.

Prenant donc *la* pour le nom de la tonique des tons mineurs, & l'exprimant par le chiffre 6, je laiſſerai toujours à ſa médiante *ut* le privilége d'être, non pas tonique, mais fondamentale caractériſtique; je me conformerai en cela à la nature qui ne nous fait point connoître de fondamentale proprement dite dans les tons mineurs, & je conſerverai à la fois l'uniformité dans les noms des notes & dans les chiffres qui les expriment, & l'analogie qui ſe trouve entre les modes majeur & mineur pris ſur les deux cordes *ut* & *la*.

Mais cet *ut*, qui par la tranſpoſition doit toujours être le nom de la tonique dans les tons majeurs, & celui de la médiante dans

les tons mineurs, peut, par conséquent, être pris sur chacune des douze cordes du systême chromatique, & pour la désigner, il suffira de mettre à la marge le nom de cette corde prise sur le clavier dans l'ordre naturel. On voit par-là que, si le chant est dans le ton d'*ut* majeur, ou de *la* mineur, il faudra écrire *ut* à la marge; si le chant est dans le ton de *re* majeur, ou de *si* mineur, il faut écrire *re* à la marge; pour le ton de *mi* majeur ou d'*ut* dièse mineur, on écrira *mi* à la marge, & ainsi de suite: c'est-à-dire que la note écrite à la marge, ou la clef, désigne précisément la touche du clavier qui doit s'appeller *ut*, & par conséquent être tonique dans le ton majeur, médiante dans le mineur, & fondamentale dans tous les deux: sur quoi l'on remarquera que j'ai toujours appellé cet *ut* fondamentale, & non pas tonique, parce qu'il ne l'est que dans les tons majeurs, mais qu'il sert également de fondement à la relation & aux noms des notes, & même aux différentes octaves dans l'un & l'autre móde: mais, à le bien prendre, la connoissance de cette clef n'est d'usage que pour les instrumens, & ceux qui chantent n'ont jamais besoin d'y faire attention.

Il suit de-là que la même clef, sous le même nom d'*ut*, désigne cependant deux tons différens; sçavoir le majeur, dont elle est tonique; & le mineur, dont elle est médiante, & dont, par conséquent, la tonique est une tierce au-dessous d'elle. Il suit encore que les mêmes noms des notes & les notes affectées de la même maniere, du moins en descen-

dant, ſervent également pour l'un & l'autre mode, de ſorte que non-ſeulement on n'a pas beſoin de faire une étude particuliere des modes mineurs, mais que même on ſeroit à la rigueur diſpenſé de les connoître, les rapports exprimés par les mêmes chiffres n'étant pas plus différents, quand la fondamentale eſt tonique, que quand elle eſt médiante : cependant pour l'évidence du ton & pour la facilité du prélude, on écrira la clef tout ſimplement quand elle ſera tonique; &, quand elle ſera médiante, on ajoûtera au-deſſous d'elle une petite ligne horiſontale. (Voyez la pl. Ex. 7. & 8.)

Il faut parler à préſent des changemens de ton : mais comme les altérations accidentelles des ſons s'y préſentent ſouvent, & qu'elles ont toujours lieu dans le mode mineur en montant de la dominante à la tonique, je dois auparavant en expliquer les ſignes.

Le dièſe s'exprime par une petite ligne oblique qui croiſe la note en montant de droite à gauche : *ſol* dièſe, par exemple, s'exprime ainſi, 𝔤; *Fa* dièſe ainſi, 4. Le bémol s'exprime auſſi par une ſemblable ligne qui croiſe la note en deſcendant, 7, 3; & ces ſignes, plus ſimples que ceux qui ſont en uſage, ſervent encore à montrer à l'œil le genre d'altération qu'ils cauſent.

Pour le béquarre, il n'eſt devenu néceſſaire que par le mauvais choix du dièſe & du bémol : parce qu'étant des caracteres ſéparés des notes qu'ils altèrent, s'il s'en trouve pluſieurs de ſuite ſous l'un ou l'autre de ces ſignes, on ne peut jamais diſtinguer celles

qui doivent être affectées de celles qui ne le doivent pas sans se servir du béquarre. Mais comme par mon systême le signe de l'altération, outre la simplicité de sa figure a encore l'avantage d'être toujours inhérent à la note altérée, il est clair que toutes celles ausquelles on ne le verra point devront être exécutées au ton naturel qu'elles doivent avoir sur la fondamentale où l'on est. Je retranche donc le béquarre comme inutile, & je le retranche encore comme équivoque, puisqu'il est commun de le trouver employé en deux sens tout opposés : car les uns s'en servent pour ôter l'altération causée par les signes de la clef; & les autres, au contraire, pour remettre la note au ton qu'elle doit avoir conformément à ces mêmes signes.

A l'égard des changemens de ton, soit pour passer du majeur au mineur, ou d'une tonique à une autre, il pourroit suffire de changer la clef : mais, comme il est extrêmement avantageux de ne point rendre la connoissance de cette clef nécessaire à ceux qui chantent, & que, d'ailleurs, il faudroit une certaine habitude pour trouver facilement le rapport d'une clef à l'autre, voici la précaution qu'il y faut ajoûter. Il n'est question que d'exprimer la premiere note de ce changement de maniere à représenter ce qu'elle étoit dans le ton d'où l'on sort, & ce qu'elle est dans celui où l'on entre. Pour cela, j'écris d'abord cette premiere note entre deux doubles lignes perpendiculaires par le chiffre qui la représente dans le ton précédent, ajoûtant au-dessus d'elle la clef ou le nom de la

fondamentale du ton où l'on va entrer : j'écris ensuite cette même note par le chiffre qui l'exprime dans le ton qu'elle commence. De sorte qu'eu égard à la suite du Chant, le premier chiffre indique le ton de la note, & le second sert à en trouver le nom.

Vous voyez (pl. Ex. 9.) non-seulement que du ton de *sol* vous passez dans celui d'*ut*, mais que la note *fa* du ton précédent est la même que la note *ut*, qui se trouve la premiere dans celui où vous entrez.

Dans cet autre exemple, (Voyez Ex. 10.) la premiere note *ut* du premier changement seroit le *mi* bémol du mode précédent, & la premiere note *mi* du second changement seroit l'*ut* dièse du mode précédent : comparaison très-commode pour les voix, & même pour les instrumens, lesquels ont de plus l'avantage du changement de clef. On y peut remarquer aussi que, dans les changemens de mode, la fondamentale change toujours, quoique la tonique reste la même ; ce qui dépend des régles que j'ai expliquées ci-devant.

Il reste dans l'étendue du clavier une difficulté dont il est temps de parler. Il ne suffit pas de connoître le progrès affecté à chaque mode, la fondamentale qui lui est propre, si cette fondamentale est tonique ou médiante, ni enfin de la sçavoir rapporter à la place qui lui convient dans l'étendue de la gamme naturelle : mais il faut encore sçavoir à quelle octave, & en un mot à quelle touche précise du clavier elle doit appartenir.

Le grand clavier ordinaire a cinq octaves d'étendue, & je m'y bornerai pour cette expli-

cation, en remarquant ſeulement qu'on eſt toujours libre de le prolonger de part & d'autre tout auſſi loin qu'on voudra ſans rendre la note plus diffuſe ni plus incommode.

Suppoſons donc que je ſois à la clef d'*ut*, c'eſt-à-dire au ton d'*ut* majeur, ou de *la* mineur qui conſtitute le clavier naturel. Le clavier ſe trouve alors diſpoſé de ſorte que, depuis le premier *ut* d'en bas juſqu'au dernier *ut* d'en haut, je trouve quatre octaves complettes outre les deux portions qui reſtent en haut & en bas entre l'*ut*, & le *fa*, qui terminent le clavier de part & d'autre.

J'appelle A, la prêmiere octave compriſe entre l'*ut* d'en bas & le ſuivant vers la droite, c'eſt-à-dire, tout ce qui eſt renfermé entre 1 & 7 incluſivement. J'appelle B, l'octave qui commence au ſecond *ut*, comptant de même vers la droite; C, la troiſiéme; D, laquatriéme, &c. juſqu'à E, où commence une cinquiéme octave qu'on pouſſeroit plus haut ſi l'on vouloit. A l'égard de la portion d'en bas qui commence au premier *fa*, & ſe termine au premier *ſi*, comme elle eſt imparfaite ne commençant point par la fondamentale, nous l'appellerons l'Octave X; & cette lettre X ſervira dans toutes ſortes de tons à déſigner les notes qui reſteront au bas du clavier au-deſſous de la premiere tonique.

Suppoſons que je veuille noter un air à la clef d'*ut*, c'eſt-à-dire, au ton d'*ut* majeur, ou de *la* mineur; j'écris *ut* au haut de la page à la marge, & je le rends médiante ou tonique, ſuivant que j'y ajoûte, ou non, la petite ligne horizontale.

Sçachant ainſi quelle corde doit être la fondamentale du ton, il n'eſt plus queſtion que de trouver dans laquelle des cinq octaves roule davantage le Chant que j'ai à exprimer, & d'en écrire la lettre au commencement de la ligne ſur laquelle je place mes notes. Les deux eſpaces au-deſſus & au-deſſous repréſenteront les étages contigus, & ſerviront pour les notes qui peuvent excéder en haut ou en bas l'octave repréſentée par la lettre que j'ai miſe au commencement de la ligne. J'ai déja remarqué que, ſi le Chant ſe trouvoit aſſèz bizarre pour paſſer cette étendue, on feroit toujours libre d'ajoûter une ligne en haut ou en bas, ce qui peut quelquefois avoir lieu pour les inſtrumens.

Mais comme les Octaves ſe comptent toujours d'une fondamentale à l'autre, & que ces fondamentales ſont différentes ſuivant les différens tons où l'on eſt, les octaves ſe prennent auſſi ſur différens dégrés, & ſont tantôt plus hautes ou pſus baſſes, ſuivant que leur fondamentale eſt éloignée du *C ſol ut* naturel.

Pour repréſenter clairement cette méchanique, j'ai joint ici (voyez la planche) une table générale de tous les ſons du clavier, ordonnés par rapport aux douze cordes du ſyſtême chromatique priſes ſucceſſivement pour fondamentales.

On y voit d'une maniere ſimple & ſenſible le progrès des différens ſons par rapport au ton où l'on eſt. On verra auſſi par l'explication ſuivante comment elle facilite la pratique des inſtrumens au point de n'en faire qu'un jeu, non-ſeulement par rapport aux inſtrumens à tou-

ches marquées, comme le Baſſon, le Hautbois, la Flûte, la Baſſe de Viole, & le Claveſſin, mais encore à l'égard du Violon, du Violoncelle, & de toute autre eſpece ſans exception.

Cette table repréſente toute l'étendue du clavier combiné ſur les douze cordes : le clavier naturel où l'*ut* conſerve ſon propre nom ſe trouve ici au ſixieme rang marqué par une étoile à chaque extrémité, & c'eſt à ce rang que tous les autres doivent ſe rapporter comme au terme commun de comparaiſon. On voit qu'il s'étend depuis le *fa* d'en bas juſqu'à celui d'en haut, à la diſtance de cinq octaves, qui font ce qu'on appelle le grand clavier.

J'ai déja dit que l'intervalle compris depuis le premier 1, juſqu'au premier 7, qui le ſuit vers la droite s'appelle A : que l'intervalle compris depuis le ſecond 1, juſqu'à l'autre 7, s'appelle l'octave B; l'autre, l'octave C, &c. juſqu'au cinquieme 1, où commence l'octave E, que je n'ai portée ici que juſqu'au *fa*. A l'égard des quatre notes qui ſont à la gauche du premier *ut*, j'ai dit encore qu'elles appartiennent à l'octave X, à laquelle je donne ainſi une lettre hors de rang, pour exprimer que cette octave n'eſt pas complette, parce qu'il faudroit pour parvenir juſqu'à l'*ut*, deſcendre plus bas que le clavier ne le permet.

Mais ſi je ſuis dans un autre ton, comme, par exemple, à la clef de *re*, alors ce *re* change de nom & devient *ut:* c'eſt pourquoi l'octave A, conpriſe depuis la premiere tonique juſqu'à ſa ſeptieme note, eſt d'un dégré plus élevé que l'octave correſpondante du ton pré-

cédent ; ce qu'il eſt aiſé de voir par la table, puiſque cet *ut* du troiſieme rang, c'eſt-à-dire, de la clef de *re*, correſpond au *re* de la clef naturelle d'*ut*, ſur lequel il tombe perpendiculairement ; & par la même raiſon l'octave X y a plus de notes que la même octave de la clef d'*ut*, parce que les octaves en s'élevant davantage, s'éloignent de la plus baſſe note du clavier.

Voilà pourquoi les octaves montent depuis la clef d'*ut* juſqu'à la clef de *mi*. & deſcendent depuis la même clef d'*ut*, juſqu'à celle de *fa* : car ce *fa*, qui eſt la plus baſſe note du clavier, devient alors fondamentale, & commence, par conſéquent, la premiere octave A.

Tout ce qui eſt donc compris entre les deux premieres lignes obliques vers la gauche, eſt toujours de l'octave A, mais à différens degrés ſuivant le ton où l'on eſt. La même touche, par exemple, ſera *ut* dans le ton majeur de *mi*, *re* dans celui de *re*, *mi* dans celui d'*ut*, *fa* dans celui de *ſi*, *ſol* dans celui de *la*, *la* dans celui de *ſol*, *ſi* dans celui de *fa*. C'eſt toujours la même touche, parce que c'eſt la même colonne ; & c'eſt la même octave, parce que cette colonne eſt renfermée entre les mêmes lignes obliques. Donnons un exemple de la façon d'exprimer le ton, l'octave & la touche ſans équivoque. (Voyez la pl. Exemp. 11.)

Cet exemple eſt à la clef de *re* ; il faut donc le rapporter au quatrieme rang répondant à la même clef ; l'octave B, marquée ſur la ligne, montre que l'intervalle ſupérieur dans lequel commence le Chant, répond à l'oc-

tave ſupérieure C : ainſi la note 3, marquée d'un *a* dans la table, eſt juſtement celle qui répond à la premiere de cet exemple. Ceci ſuffit pour faire entendre que dans chaque partie on doit mettre ſur le commencement de la ligne la lettre correſpondante à l'octave dans laquelle le chant de cette partie roule le plus, & que les eſpaces qui ſont au-deſſus & au-deſſous ſeront pour les octaves ſupérieure & inférieure.

Les lignes horizontales ſervent à ſéparer de demi-ton en demi-ton les différentes fondamentales dont les noms ſont écrits à la droite de la table.

Les lignes perpendiculaires montrent que toutes les notes traverſées de la même ligne ne ſont toujours qu'une même touche, dont le nom naturel, ſi elle en a un, ſe trouve au ſixieme rang, & les autres noms dans les autres rangs de la même colonne, ſuivant les différents tons où l'on eſt. Ces lignes perpendiculaires ſont de deux ſortes ; les unes noires, qui ſervent à montrer que les chiffres qu'elles joignent repréſentent une touche naturelle, & les autres ponctuées qui ſont pour les touches blanches ou altérées ; de façon qu'en quelque ton que l'on ſoit, on peut connoître ſur le champ par le moyen de cette table quelles ſont les notes qu'il faut altérer pour exécuter dans ce ton-là.

Les clefs que vous voyez au commencement ſervent à déterminer quelle note doit porter le nom d'*ut*, & à marquer le ton comme je l'ai déja dit ; il y en a cinq qui peuvent être doubles, parce que le bémol de la ſupé-

rieure marqué *b*, & le diéſe de l'inférieure marqué *d*, produiſent le même effet *. Il ne ſera pas mal cependant de s'en tenir aux dénominations que j'ai choiſies, & qui, abſtraction faite de toute autre raiſon, ſont du moins préférables, parce qu'elles ſont les plus uſitées.

Il eſt encore, aiſé par le moyen de cette table, de marquer préciſément l'étendue de chaque partie, tant vocale qu'inſtrumentale, & la place qu'elle occupera dans ces différentes octaves ſuivant le ton où l'on ſera.

Je ſuis convaincu qu'en ſuivant exactement les principes que je viens d'expliquer, il n'eſt point de Chant qu'on ne ſoit en état de ſolfier en très-peu de temps, & de trouver de même ſur quelque inſtrument que ce ſoit avec toute la facilité poſſible. Rappellons un peu en détail ce que j'ai dit ſur cet article.

Au lieu de commencer d'abord à faire exécuter machinalement des airs à cet Écolier; au lieu de lui faire toucher tantôt des dièſes, tantôt des bémols, ſans qu'il puiſſe concevoir pourquoi il le fait, que le premier ſoin du Maître ſoit de lui faire connoître à fond tous les ſons de ſon inſtrument par rapport aux différens tons ſur leſquels ils peuvent être pratiqués.

Pour cela, après lui avoir appris les noms

* Ce n'eſt qu'en vertu du tempérament que la même touche peut ſervir de dièſe à l'une & de bémol à l'autre; puiſque, d'ailleurs, perſonne n'ignore que la ſomme de deux demi tons mineurs ne ſçauroit faire un ton.

naturels de toutes les touches de ſon inſtrument, il faut lui préſenter un autre point de vue, & le rappeller à un principe général. Il connoît déja tous les ſons de l'octave, ſuivant l'échelle naturelle; il eſt queſtion, à préſent, de lui en faire faire l'analyſe. Suppoſons-le devant un Claveſſin. Le Clavier eſt diviſé en ſoixante & une touches : on lui explique que ces touches, priſes ſucceſſivement & ſans diſtinction de blanches ni de noires, expriment des ſons qui de gauche à droite vont en s'élevant de demi-ton en demi-ton. Prenant la touche *ut* pour fondement de notre opération, nous trouverons toutes les autres de l'échelle naturelle diſpoſées à ſon égard de la maniere ſuivante.

La deuxieme note, *re*, à un ton d'intervalle vers la droite; c'eſt-à-dire, qu'il faut laiſſer une touche intermédiaire entre l'*ut* & le *re*, pour la diviſion des deux demi-tons.

La troiſieme, *mi*, à un autre ton du *re*, & à deux tons de l'*ut*; de ſorte qu'entre le *re* & le *mi*, il faut encore une touche intermédiaire.

La quatrieme *fa*, à un demi-ton du *mi*, & à deux tons & demi de l'*ut*; par conſéquent, le *fa* eſt la touche qui ſuit le *mi* immédiatement, ſans en laiſſer aucune entre deux.

La cinquieme, *ſol*, à un ton du *fa*, & à trois tons & demi de l'*ut*; il faut laiſſer une touche intermédiaire.

La ſixieme, *la*, à un ton du *ſol*, & à quatre tons & demi de l'*ut*; autre touche intermédiaire.

La ſeptieme, *ſi*, à un ton du *la*, & à cinq

tons & demi de l'*ut* ; autre touche intermédiaire.

La huitieme, *ut* d'en haut, à demi-ton du *si*, & à six tons du premier *ut*, dont elle est l'octave ; par conséquent, le *si* est contigu à l'*ut* qui le suit, sans touche intermédiaire.

En continuant ainsi tout le long du clavier, on n'y trouvera que la réplique des mêmes intervalles, & l'Écolier se les rendra aisément familiers, de même que les chiffres qui les expriment & qui marquent leur distance de l'*ut* fondamental. On lui fera remarquer qu'il y a une touche intermédiaire entre chaque dégré de l'octave, excepté entre le *mi* & le *fa*, & entre le *si* & l'*ut* d'en haut, où l'on trouve deux intervalles de demi-ton chacun, qui ont leur position fixe dans l'échelle.

On observera aussi qu'à la clef d'*ut* toutes les touches noires sont justement celles qu'il faut prendre, & que toutes les blanches sont les intermédiaires, qu'il faut laisser. On ne cherchera point à lui faire trouver du mystere dans cette distribution, & l'on lui dira seulement que, comme le clavier seroit trop étendu ou les touches trop petites, si elles étoient toutes uniformes, & que d'ailleurs la clef d'*ut* est la plus usitée dans la Musique, on a, pour plus de commodité, rejetté hors des intervalles les touches blanches qui n'y sont que de peu d'usage. On se gardera bien aussi d'affecter un air sçavant en lui parlant des tons & des demi-tons majeurs & mineurs, des comma, du tempérament ; tout cela est absolument inutile à la pratique, du moins pour ce

temps-là ; en un mot, pour peu qu'un Maître ait d'esprit, & qu'il possède son Art, il a tant d'occasions de briller en instruisant, qu'il est inexcusable, quand sa vanité est à pure perte pour le Disciple.

Quand on trouvera que l'Écolier possède assez bien son clavier naturel, on commencera alors à le lui faire transposer sur d'autres clefs, en choisissant d'abord celles où les sons naturels sont les moins altérés. Prenons, par exemple, la clef de *sol*.

Ce mot *sol*, direz-vous à l'Écolier, écrit ainsi à la marge, signifie qu'il faut transporter au *sol* & à son octave le nom & toutes les propriétés de l'*ut*, & de la gamme naturelle. Ensuite, après l'avoir exhorté à se rappeller la disposition des tons de cette gamme, vous l'inviterez à l'appliquer dans le même ordre au *sol* considéré comme fondamentale, c'est-à-dire, comme un *ut*. D'abord, il sera question de trouver le *re* ; si l'Écolier est bien conduit, il le trouvera de lui-même, & touchera le *la* naturel, qui est précisément par rapport au *sol*, dans la même situation que le *re* par rapport à l'*ut* ; pour trouver le *mi*, il touchera le *si* ; pour trouver le *fa*, il touchera l'*ut* ; & vous lui ferez remarquer qu'effectivement ces deux dernieres touches donnent un demi-ton d'intervalle intermédiaire, de même que le *mi* & le *fa*, dans l'Échelle naturelle. En poursuivant de même, il touchera le *re* pour le *sol*, & le *mi* pour le *la*. Jusqu'ici il n'aura trouvé que des touches naturelles pour exprimer dans l'Octave *sol*, l'échelle de l'Octave *ut* ; de sorte que, si vous poursuivez, & que vous deman-

diez le *si*, sans rien ajoûter, il est presque immanquable qu'il touchera le *fa* naturel : alors vous l'arrêterez là, & vous lui demanderez s'il ne se souvient pas qu'entre le *la* & le *si* naturel, il a trouvé un intervalle d'un ton & une touche intermédiaire : vous lui montrerez en même temps cet intervalle à la clef d'*ut*, & revenant à celle de *sol*, vous lui placerez le doigt sur le *mi* naturel, que vous nommerez *la*, en demandant où est le *si* ; alors il se corrigera sûrement, & touchera le *fa* dièse ; peut-être touchera-t-il le *sol* : mais, au lieu de vous impatienter, il faut saisir cette occasion de lui expliquer si bien la régle des tons & demi-tons, par rapport à l'octave *ut*, & sans distinction de touches noires & blanches, qu'il ne soit plus dans le cas de pouvoir s'y tromper.

Alors il faut lui faire parcourir le clavier de haut en bas & de bas en haut, en lui faisant nommer les touches conformément à ce nouveau ton : vous lui ferez aussi observer que la touche blanche qu'on y emploie, y devient nécessaire pour constituer le demi-ton qui doit être entre le *si* & l'*ut* d'en haut, & qui seroit sans cela entre le *la* & le *si*, ce qui est contre l'ordre de la gamme. Vous aurez soin, sur-tout, de lui faire concevoir qu'à cette clef-là, le *sol* naturel est réellement un *ut*, le *la* un *re*, le *si* un *mi*, &c. De sorte que ces noms & la position de leurs touches relatives lui deviennent aussi familiers qu'à la clef d'*ut*, & que tant qu'il est à la clef de *sol*, il n'envisage le clavier que par cette seconde exposition.

Quand on le trouvera suffisamment exercé,

on le mettra à la clef de *re*, avec les mêmes précautions, & on l'amenera aisément a y trouver de lui-même le *mi* & le *si*, sur deux touches blanches : cette troisieme clef achévera de l'éclaircir sur la situation de tous les tons de l'échelle relativement à quelque fondamentale que ce soit, & vraisemblablement il n'aura plus besoin d'explication pour trouver l'ordre des tons sur toutes les autres fondamentales.

Il ne sera donc plus question que de l'habitude ; & il dépendra beaucoup du Maître de contribuer à la former, s'il s'applique à faciliter à l'Écolier la pratique de tous les intervalles par des remarques sur la position des doigts qui lui en rendent bien-tôt la méchanique familiere.

Après cela, de courtes explications sur le mode mineur, sur les altérations qui lui sont propres, & sur celles qui naissent de la modulation dans le cours d'une même piece, un Écolier bien conduit par cette méthode, doit sçavoir à fond son clavier sur tous les tons dans moins de trois mois : donnons-lui en six, au bout desquels nous partirons de-là pour le mettre à l'exécution, & je soutiens que, s'il a d'ailleurs quelque connoissance des mouvemens, il jouera dès-lors à livre ouvert les airs notés par mes caracteres ; ceux, du moins, qui ne demanderont pas une grande habitude dans le doigter. Qu'il mette six autres mois à se perfectionner la main & l'oreille, soit pour l'harmonie, soit pour la mesure ; & voilà dans l'espace d'un an un Musicien du premier ordre, pratiquant égale-

ment toutes les clefs, connoiſſant les modes & tous les tons, toutes les cordes qui leur ſont propres, toute la ſuite de la modulation, & tranſpoſant toute piece de Muſique dans toutes ſortes de tons avec la plus parfaite facilité.

C'eſt ce qui me paroît découler évidemment de la pratique de mon ſyſtême, & que je ſuis prêt de confirmer, non-ſeulement par des preuves de raiſonnement, mais par l'expérience, aux yeux de quiconque en voudra voir l'effet.

Au reſte, ce que j'ai dit du Claveſſin s'applique de même à tout inſtrument avec quelques légeres différences par rapport aux inſtrumens à manche, qui naiſſent des différentes altérations propres à chaque ton : comme je n'écris ici que pour les Maîtres à qui cela eſt connu, je n'en dirai que ce qui eſt abſolument néceſſaire pour mettre dans ſon jour une objection qu'on pourroit m'oppoſer, & pour en donner la ſolution.

C'eſt un fait d'expérience que les différens tons de la Muſique ont tous certain caractere qui leur eſt propre, & qui les diſtingue chacun en particulier. L'*A mi la* majeur, par exemple, eſt brillant ; l'*F ut fa* eſt majeſtueux ; le *ſi* bémol majeur eſt tragique ; le *fa* mineur eſt triſte ; l'*ut* mineur eſt tendre ; & tous les autres tons ont de même par préférence je ne ſçais quelle aptitude à exciter tel ou tel ſentiment, dont les habiles Maîtres ſçavent bien ſe prévaloir. Or, puiſque la modulation eſt la même dans tous les tons majeurs, pourquoi un ton majeur exciteroit-il

une passion, plutôt qu'un autre ton majeur? Pourquoi le même passage du *re* au *fa* produit-il des effets différens quand il est pris sur différentes fondamentales, puisque le rapport demeure le même. Pourquoi cet air joué en A *mi la*, ne rend-il plus cette expression qu'il avoit en G *re sol?* Il n'est pas possible d'attribuer cette différence au changement de fondamentale; puisque, comme je l'ai dit, chacune de ces fondamentales prise séparément n'a rien en elle qui puisse exciter d'autre sentiment que celui du son haut ou bas qu'elle fait entendre : ce n'est point proprement par les sons que nous sommes touchés : c'est par les rapports qu'ils ont entr'eux; & c'est uniquement par le choix de ces rapports charmans qu'une belle composition peut émouvoir le cœur en flattant l'oreille. Or si le rapport d'un *ut* à un *sol*, ou d'un *re* à un *la*, est le même dans tous les tons, pourquoi produit-il différens effets?

Peut-être trouveroit-on des Musiciens embarrassés d'en expliquer la raison; & elle seroit, en effet, très-inexpliquable, si l'on admettoit à la rigueur cette identité de rapport dans les sons exprimés par les mêmes noms, & représentés par les mêmes intervalles sur tous les tons.

Mais ces rapports ont entr'eux de légeres différences, suivant les cordes sur lesquelles ils sont pris, & ce sont ces différences si petites en apparence qui causent dans la Musique cette variété d'expressions sensible à toute oreille délicate, & sensible à tel point qu'il est peu de Musiciens qui, en écoutant un con-

cert, ne connoiſſe en quel ton l'on exécute actuellement.

Comparons, par exemple, le *C ſol ut* mineur, & le *D la re*. Voilà deux modes mineurs desquels tous les ſons ſont exprimés par les mêmes intervalles & par les mêmes noms, chacun relativement à ſa tonique : cependant l'affection n'eſt point la même, & il eſt inconteſtable que *C ſol ut* eſt plus touchant que le *D la re*. Pour en trouver la raiſon, il faut entrer dans une recherche aſſez longue dont voici à peu près le réſultat. L'intervalle qui ſe trouve entre la tonique *re* & ſa ſeconde note, eſt un peu plus petit que celui qui ſe trouve entre la tonique du *C ſol ut* & ſa ſeconde note; au contraire, le demi-ton qui ſe trouve entre la ſeconde note & la médiante du *D la re*, eſt un peu plus grand que celui qui eſt entre la ſeconde note & la médiante du *C ſol ut*; de ſorte que la tierce mineure reſtant à-peu près égale de part & d'autre, elle eſt partagée dans le *C ſol ut* en deux intervalles un peu plus inégaux que dans le *D la re* : ce qui rend l'intervalle du demi-ton plus petit de la même quantité dont celui du ton eſt plus grand.

On trouve auſſi, par l'accord ordinaire du Claveſſin, le demi-ton compris entre le *ſol* naturel & le *la* bémol un peu plus petit que celui qui eſt entre le *la* & le *ſi* bémol. Or, plus les deux ſons qui forment un demi-ton ſe rapprochent, & plus le paſſage eſt tendre & touchant; c'eſt l'expérience qui nous l'apprend, & c'eſt, je crois, la véritable raiſon pour laquelle le mode mineur du *C ſol ut*

nous attendrit plus que celui du *D la re*; que si, cependant, la diminution vient jusqu'à causer de l'altération à l'harmonie, & jetter de la dureté dans le Chant, alors le sentiment se change en tristesse, & c'est l'effet que nous éprouvons dans l'*F ut fa* mineur.

En continuant nos recherches dans ce goût-là, peut-être parviendrions-nous à-peu-près à trouver par ces différences légeres qui subsistent dans les rapports des sons & des intervalles, les raisons des différens sentimens excités par les divers tons de la Musique. Mais si l'on vouloit aussi trouver la cause de ces différences, il faudroit entrer pour cela dans un détail dont mon sujet me dispense, & qu'on trouvera suffisamment expliqué dans les ouvrages de Monsieur Rameau. Je me contenterai de dire ici en général que, comme il a fallu, pour éviter de multiplier les sons, faire servir les mêmes à plusieurs usages, on n'a pu y réussir qu'en les altérant un peu; ce qui fait qu'eu égard à leurs différens rapports, ils perdent quelque chose de la justesse qu'ils devroient avoir. Le *mi*, par exemple, considéré comme tierce majeure d'*ut*, n'est point à la rigueur, le même *mi* qui doit faire la quinte du *la*; la différence est petite, à la vérité, mais enfin elle existe; &, pour la faire évanouir, il a fallu tempérer un peu cette quinte: par ce moyen on n'a employé que le même son pour ces deux usages: mais de-là vient aussi que le ton du *re* au *mi* n'est pas de la même espece que celui de l'*ut* au *re*, & ainsi des autres.

On pourroit donc me reprocher que j'anéantis ces différences par mes nouveaux signes, & que, par-là même, je détruis cette variété d'expression si avantageuse dans la Musique. J'ai bien des choses à répondre à tout cela.

En premier lieu, le tempérament est un vrai défaut; c'est une altération que l'art a causée à l'harmonie, faute d'avoir pu mieux faire. Les harmoniques d'une corde ne nous donnent point de quinte tempérée, & la méchanique du tempérament introduit dans la modulation des tons si durs, par exemple, le *re* & le *sol* dièses, qu'ils ne sont pas supportables à l'oreille. Ce ne seroit donc pas une faute que d'éviter ce défaut, & sur-tout dans les caracteres de la Musique, qui, ne participant pas au vice de l'instrument, devroient, du moins, par leur signification, conserver toute la pureté de l'harmonie.

De plus, les altérations causées par les différens tons ne sont point pratiquées par les voix; l'on n'entonne point, par exemple, l'intervalle 45 autrement que l'on entonneroit celui-ci 56, quoique cet intervalle ne soit pas tout-à-fait le même, & l'on module en chantant avec la même justesse dans tous les tons, malgré les altérations particulieres que l'imperfection des instrumens introduit dans ces différens tons, & à laquelle la voix ne se conforme jamais, à moins qu'elle n'y soit contrainte par l'unisson des instrumens.

La nature nous apprend à moduler sur tous les tons précisément dans toute la justesse des intervalles; les voix conduites par elle le pra-

tiquent exactement. Faut-il nous éloigner de ce qu'elle prescrit pour nous assujettir à une pratique défectueuse, & faut-il sacrifier, non pas à l'avantage, mais au vice des Instrumens l'expression naturelle du plus parfait de tous. C'est ici qu'on doit se rappeller tout ce que j'ai dit ci-devant sur la génération des sons, & c'est par-là qu'on se convaincra que l'usage de mes signes n'est qu'une expression très-fidelle & très-exacte des opérations de la nature.

En second lieu, dans les plus considérables instrumens, comme l'Orgue, le Clavessin & la Viole, les touches étant fixées, les altérations différentes de chaque ton dépendent uniquement de l'accord, & elles sont également pratiquées par ceux qui en jouent, quoiqu'ils n'y pensent point. Il en est de même des Flûtes, des Hautbois, Bassons & autres Instrumens à trous; les dispositions des doigts sont fixées pour chaque son, & le seront de même par mes caracteres, sans que les Écoliers pratiquent moins le tempérament pour n'en pas connoître l'expression.

D'ailleurs, on ne sçauroit me faire là-dessus aucune difficulté qui n'attaque en même temps la Musique ordinaire, dans laquelle, bien loin que les petites différences des intervalles de même espece soient indiquées par quelque marque, les différences spécifiques ne le sont même pas, puisque les tierces ou les sixtes, majeures & mineures, sont exprimées par les mêmes intervalles & les mêmes positions; au lieu que dans mon systême les

différens chiffres employés dans les intervalles de même dénomination, font du moins connoître s'ils sont majeurs ou mineurs.

Enfin, pour trancher tout d'un coup toute cette difficulté, c'est au Maître & à l'oreille à conduire l'Écolier dans la pratique des différens tons & des altérations qui leur sont propres : la Musique ordinaire ne donne point de régles pour cette pratique que je ne puisse appliquer à la mienne avec encore plus d'avantage, & les doigts de l'Écolier seront bien plus heureusement conduits en lui faisant pratiquer sur son Violon les intervalles avec les altérations qui leur sont propres dans chaque ton en avançant ou reculant un peu le doigt, que par cette foule de dièses & de bémols, qui, faisant de plus petits intervalles entr'eux, & ne contribuant point à former l'oreille, troublent l'Ecolier par des différences qui lui sont long-temps insensibles.

Si la perfection d'un systême de Musique consistoit à y pouvoir exprimer une plus grande quantité de sons, il seroit aisé, en adoptant celui de M. Sauveur, de diviser toute l'étendue d'une seule octave en 3010 décamérides ou intervalles égaux, dont les sons seroient représentés par des notes différemment figurées ; mais de quoi serviroient tous ces caracteres, puisque la diversité des sons qu'ils exprimeroient ne seroit non plus à la portée de nos oreilles qu'à celle des organes de notre voix ? Il n'est donc pas moins inutile qu'on apprenne à distinguer l'*ut* double dièse du *re* naturel, dès que nous sommes con-

traints de le pratiquer ſur ce même *re*, & qu'on ne ſe trouvera jamais dans le cas d'exprimer en note la différence qui doit s'y trouver, parce que ces deux ſons ne peuvent être relatifs à la même modulation.

Tenons pour une maxime certaine que tous les ſons d'un mode doivent toujours être conſidérés par le rapport qu'ils ont avec la fondamentale de ce mode-là, qu'ainſi les intervalles correſpondans devroient être parfaitement égaux dans tous les tons de même eſpece; auſſi les conſidere-t-on comme tels dans la compoſition, & s'ils ne le ſont pas à la rigueur dans la pratique, les Facteurs épuiſent du moins toute leur habileté dans l'accord pour en rendre la différence inſenſible.

Mais ce n'eſt pas ici le lieu de m'étendre davantage ſur cet article: ſi, de l'aveu de la plus ſçavante Académie de l'Europe, mon ſyſtême a des avantages marqués par-deſſus la méthode ordinaire pour la Muſique vocale, il me ſemble que ces avantages ſont bien plus conſidérables dans la partie inſtrumentale: du moins, j'expoſerai les raiſons que j'ai de le croire ainſi; c'eſt à l'expérience à confirmer leur ſolidité. Les Muſiciens ne manqueront pas de ſe récrier, & de dire qu'ils exécutent avec la plus grande facilité par la méthode ordinaire, & qu'ils font de leurs Inſtrumens tout ce qu'on en peut faire par quelque méthode que ce ſoit. D'accord, je les admire en ce point: il ne ſemble pas en effet qu'on puiſſe pouſſer l'exécution à un plus haut dégré de perfection que celui où elle eſt

aujourd'hui : mais enfin quand on leur fera voir qu'avec moins de temps & de peine on peut parvenir plus ſûrement à cette même perfection, peut-être feront-ils contraints de convenir que les prodiges qu'ils opérent ne ſont pas tellement inſéparables des barres, des noires & des croches qu'on n'y puiſſe arriver par d'autres chemins. Proprement, j'entreprends de leur prouver qu'ils ont encore plus de mérite qu'ils ne penſoient, puiſqu'ils ſuppléent par la force de leurs talens aux défauts de la méthode dont ils ſe ſervent.

Si l'on a bien compris la partie de mon ſyſtême que je viens d'expliquer, on ſentira qu'elle donne une méthode générale pour exprimer ſans exception tous les ſons uſités dans la Muſique ; non pas, à la vérité, d'une maniere abſolue, mais relativement à un ſon fondamental déterminé : ce qui produit un avantage conſidérable, en vous rendant toujours préſent le ton de la piece & la ſuite de la modulation. Il me reſte maintenant à donner une autre méthode encore plus facile pour pouvoir noter tous ces mêmes ſons de la même maniere ſur un rang horizontal, ſans avoir jamais beſoin de lignes ni d'intervalles pour exprimer les différentes octaves.

Pour y ſuppléer donc, je me ſers du plus ſimple de tous les ſignes, c'eſt-à-dire, du point ; & voici comment je le mets en uſage. Si je ſors de l'octave par laquelle j'ai commencé pour faire une note dans l'étendue de l'octave ſupérieure, & qui commence à l'*ut* d'en haut, alors je mets un point au-deſſus de cette note par laquelle je ſors de mon

octave ; &, ce point une fois placé, c'eſt un avis que non-ſeulement la note ſur laquelle il eſt, mais encore toutes celles qui la ſuivront ſans aucun ſigne qui le détruiſe, devront être priſes dans l'étendue de cette Octave ſupérieure où je ſuis entré. Par exemple :

Ut c 1 3 5 $\dot{1}$ 3 5.

Le point que vous voyez ſur le ſecond *ut* marque que vous entrez-là dans l'octave au-deſſus de celle où vous avez commencé, & que par conſéquent le 3 & le 5 qui ſuivent ſont auſſi de cette même octave ſupérieure, & ne ſont point les mêmes que vous aviez entonnés auparavant.

Au contraire, ſi je veux ſortir de l'octave où je me trouve pour paſſer à celle qui eſt au-deſſous, alors je mets le point ſous la note par laquelle j'y entre.

Ut d 5 3 1 $\underset{\cdot}{5}$ 3 1.

Ainſi ce premier 5 étant le même que le dernier de l'exemple précédent, par le point que vous voyez ici ſous le ſecond 5, vous êtes averti que vous ſortez de l'octave où vous étiez monté pour rentrer dans celle par où vous aviez commencé précédemment.

En un mot, quand le point eſt ſur la note, vous paſſez dans l'octave ſupérieure ; s'il eſt au-deſſous, vous paſſez dans l'inférieure ; & quand vous changeriez d'octave à chaque note, ou que vous voudriez monter ou deſcendre de deux ou trois octaves tout d'un

coup ou ſucceſſivement, la régle eſt toujours générale, & vous n'avez qu'à mettre autant de points au-deſſous ou au-deſſus que vous avez d'octaves à deſcendre ou à monter.

Ce n'eſt pas à dire qu'à chaque point vous montiez ou vous deſcendiez d'une octave; mais à chaque point vous entrez dans une octave différente, dans un autre étage, ſoit en montant, ſoit en deſcendant, par rapport au ſon fondamental *ut*, lequel ainſi ſe trouve bien de la même octave en deſcendant diatoniquement, mais non pas en montant: le point, dans cette façon de noter, équivaut aux lignes & aux intervalles de la précédente; tout ce qui eſt dans la même poſition appartient au même point, & vous n'avez beſoin d'un autre point que lorſque vous paſſez dans une autre poſition, c'eſt-à-dire, dans une autre octave. Sur quoi il faut remarquer que je ne me ſers de ce mot d'octave qu'abuſivement & pour ne pas multiplier inutilement les termes, parce que proprement l'étendue que je déſigne par ce mot n'eſt remplie que d'un étage de ſept notes, l'*ut* d'en haut n'y étant pas compris.

Voici une ſuite de notes qu'il ſera aiſé de ſolfier par les régles que je viens d'établir.

Sol d $1\ \underset{\bullet}{7}\ \dot{1}\ 2\ 3\ 1\ 5\ 4\ 5\ 6\ 7\ 5\ \dot{1}\ \underset{\bullet}{7}\ 6\ 5\ 4\ 3\ 2\ 4\ \dot{2}\ 1\ \underset{\bullet}{7}\ 6\ 5\ 3\ 4$

d $5\ \underset{\bullet}{5}\ \dot{1}$.

Et voici (V. Pl. Ex. 12.) le même exemple noté ſuivant la premiere méthode.

Dans une longue ſuite de Chant, quoique les points vous conduiſent toujours très-juſte,

ils ne vous font pourtant connoître l'octave où vous vous trouvez que relativement à ce qui a précédé ; c'eſt pourquoi, afin de ſçavoir préciſément l'endroit du Clavier où vous êtes, il faudroit aller en remontant juſqu'à la lettre qui eſt au commencement de l'air ; opération exacte, à la vérité, mais d'ailleurs un peu trop longue. Pour m'en diſpenſer, je mets au commencement de chaque ligne la lettre de l'octave où ſe trouve, non pas la premiere note de cette ligne, mais la derniere de la ligne précédente, & cela afin que la régle des points n'ait pas d'exception.

EXEMPLE.

Fa

d $1\,\underset{\cdot}{7}\,\dot{1}\,2\,3\,4\,5\,6\,7\,5\,\dot{1}\,\underset{\cdot}{5}\,\dot{2}\,\underset{\cdot}{5}\,\dot{3}\,1\,4\,3\,2\,1\,\underset{\cdot}{7}\,6\,5\,\dot{5}\,5\,4\,6\,4$

e $4\,2\,\underset{\cdot}{7}\,5\,6\,4\,5\,1$.

L'*e* que j'ai mis au commencement de la ſeconde ligne, marque que le *fa* qui finit la premiere, eſt de la cinquieme octave, de laquelle je ſors pour rentrer dans la quatrieme *d*, par le point que vous voyez au-deſſous du *ſi* de cette ſeconde ligne.

Rien n'eſt plus aiſé que de trouver cette lettre correſpondante à la derniere note d'une ligne, & en voici la méthode.

Comptez tous les points qui ſont au-deſſus des notes de cette ligne : comptez auſſi ceux qui ſont au-deſſous, s'ils ſont égaux en nombre avec les premiers, c'eſt une preuve que la derniere note de la ligne eſt dans la même octave que la premiere, & c'eſt le cas du pre-

mier exemple de la page précédente, où, après avoir trouvé trois points dessus & autant dessous, vous concluez qu'ils se détruisent les uns les autres, & que par conséquent la derniere note *fa* de la ligne est de la même octave *d*, que la premiere note *ut* de la même ligne; ce qui est toujours vrai, de quelque maniere que les points soient rangés, pourvu qu'il y en ait autant dessus que dessous.

S'ils ne sont pas égaux en nombre, prenez leur différence: comptez depuis la lettre qui est au commencement de la ligne, & reculez d'autant de lettres vers l'*a*, si l'excès est au-dessous; ou, s'il est au dessus, avancez au contraire d'autant de lettres dans l'Alphabet que cette différence contient d'unités, & vous aurez exactement la lettre correspondante à la derniere note.

EXEMPLE.

Ut

c 6 3 6 7 1̇ 2 1 7̣ 6 1̇ 5̣ 1̇ 2 3 4 3 2 1 3 6 5 6 7 3 1̇

c 2̣ 7̣ 1̇ 6 7̣ 5 6 1̇ 4 3 2 1 5 6 2 1 7̣ 6 3 3 4 4 5 5 6 7 1̇

d 2 7̣ 5 6.

Dans la premiere ligne de cette exemple, qui commence à l'étage *c*, vous avez deux points au-dessous & quatre au-dessus, par conséquent deux d'excès, pour lesquels il faut ajoûter à la lettre *c* autant de lettres, suivant l'ordre de l'Alphabet, & vous aurez la lettre *e*, correspondante à la derniere note de la même ligne.

Dans la seconde ligne, vous avez, au con-

traire, un point d'excès au-dessous, c'est-à-dire qu'il faut depuis la lettre *e*, qui est au commencement de la ligne, reculer d'une lettre vers l'*a*, & vous aurez *d* pour la lettre correspondante à la derniere note de la seconde ligne.

Il faut de même observer de mettre la lettre de l'octave après chaque premiere & derniere note des reprises & des rondeaux, afin qu'en partant de-là on sçache toujours sûrement si l'on doit monter ou descendre pour reprendre ou pour recommencer. Tout cela s'éclaircira mieux par l'exemple suivant dans lequel cette marque ※ est un signe de reprise.

Mi $c\ 3\ 4\ 5\ \underset{\cdot}{7}\ \dot{1}\ 2\ 3\ 4\ 3\ 2\ 1\ 4\ 3\ 2\ 1\ \underset{\cdot}{7}\ 6\ \dot{2}\ \underset{\cdot}{5}\ b$ ※ $\dot{5}\ c\ 5\ \underset{\cdot}{5}$

$b\ \not{7}\ 6\ \dot{4}\ 4\ \underset{\cdot}{6}\ \dot{2}\ \underset{\cdot}{7}\ 5\ \dot{1}\ 2\ \underset{\cdot}{5}\ 7\ \dot{1}\ c.$

La lettre b, que vous voyez après la derniere note de la premiere partie, vous apprend qu'il faut monter d'une sixte pour revenir au *mi* du commencement, puisqu'il est de l'octave supérieure *c*, & la lettre *c*, que vous voyez également après la premiere & la derniere note de la seconde partie, vous apprend qu'elles sont toutes deux de la même octave, & qu'il faut par conséquent monter d'une quinte pour revenir de la finale à la reprise.

Ces observations sont fort simples & fort aisées à retenir. Il faut avouer cependant que la méthode des points a quelques avantages de moins que celle de la position d'étages en étages que j'ai enseignée la premiere, & qui

n'a jamais besoin de toutes ces différences de lettres : l'une & l'autre ont pourtant leur commodité, & comme elles s'apprennent par les mêmes regles, & qu'on peut les sçavoir toutes deux ensemble avec la même facilité qu'on a pour en apprendre une séparément, on les pratiquera chacune dans les occasions où elle paroîtra plus convenable. Par exemple, rien ne sera si commode que la méthode des points pour ajoûter l'air à des paroles déja écrites, pour noter de petits airs, des morceaux détachés, & ceux qu'on veut envoyer en Province & en général pour la Musique vocale. D'un autre côté, la méthode de position servira pour les partitions & les grandes pieces de Musique, pour la Musique instrumentale, & sur tout pour commencer les Écoliers, parce que la méchanique en est encore plus sensible que de l'autre maniere, & qu'en partant de celle-ci déja connue, l'autre se conçoit du premier instant. Les compositeurs s'en serviront aussi par préférence à cause de la distinction oculaire des différentes octaves. Ils sentiront, en la pratiquant, toute l'étendue de ses avantages, que j'ose dire tels, pour l'évidence de l'harmonie, que, quand ma méthode n'auroit nul cours dans la pratique, il n'est point de compositeur qui ne dût l'employer pour son usage particulier & pour l'instruction de ses éleves.

Voilà ce que j'avois à dire sur la premiere partie de mon systême qui regarde l'expression des sons ; passons à la seconde qui traite de leur durée.

L'article dont je viens de parler n'est pas,

à beaucoup près, aussi difficile que celui-ci, du moins dans la pratique, qui n'admet qu'un certain nombre de sons dont les rapports sont fixés, & à-peu-près les mêmes dans tous les tons, au lieu que les différences qu'on peut introduire dans leur durée peuvent varier presque à l'infini.

Il y a beaucoup d'apparence que l'établissement de la quantité dans la Musique a d'abord été relatif à celle du langage, c'est-à-dire, qu'on faisoit passer plus vîte les sons par lesquels on exprimoit les syllabes brèves, & durer un peu plus long-temps ceux qu'on adaptoit aux longues. On poussa bien-tôt les choses plus loin, & l'on établit, à l'imitation de la Poésie, une certaine régularité dans la durée des sons par laquelle on les assujettissoit à des retours uniformes qu'on s'avisa de mesurer par des mouvemens égaux de la main ou du pied, & d'où, à cause de cela, ils prirent le nom de mesures. L'analogie est visible, à cet égard, entre la Musique & la Poésie. Les vers sont relatifs aux mesures, les pieds aux temps, & les syllabes aux notes. Ce n'est pas assurément donner dans des absurdités que de trouver des rapports aussi naturels, pourvu qu'on n'aille pas, comme le P. Souhaitti, appliquer à l'une les signes de l'autre, &, à cause de ce qu'elles ont de semblable, confondre ce qu'elles ont de différent.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner en Physicien d'où naît cette égalité merveilleuse que nous éprouvons dans nos mouvemens, quand nous battons la mesure ; pas un temps qui passe l'autre ; pas la moindre différence dans

leur durée successive, sans que nous ayons d'autre régle que notre oreille pour la déterminer : il y a lieu de conjecturer qu'un effet aussi singulier part du même principe qui nous fait entonner naturellement toutes les consonnances. Quoi qu'il en soit, il est clair que nous avons un sentiment sûr pour juger du rapport des mouvemens, tout comme de celui des sons, & des organes toujours prêts à exprimer les uns & les autres, selon les mêmes rapports; & il me suffit, pour ce que j'ai à dire, de remarquer le fait sans en rechercher la cause.

Les Musiciens font de grandes distinctions dans ces mouvemens, non-seulement quant aux divers dégrés de vitesse qu'ils peuvent avoir, mais aussi quant au genre même de la mesure; & tout cela n'est qu'une suite du mauvais principe par lequel ils ont fixé les différentes durées des sons : car, pour trouver le rapport des uns aux autres, il a fallu établir un terme de comparaison; & il leur a plu de choisir pour ce terme une certaine quantité de durée qu'ils ont déterminée par une figure ronde; ils ont ensuite imaginé des notes de plusieurs autres figures dont la valeur est fixée par rapport à cette ronde en proportion sous-double. Cette division seroit assez supportable, quoiqu'il s'en faille de beaucoup qu'elle n'ait l'universalité nécessaire, si le terme de comparaison, c'est-à-dire, si la durée de la ronde étoit quelque chose d'un peu moins vague : mais la ronde va tantôt plus vîte, tantôt plus lentement, suivant le mouvement de la mesure où l'on l'emploie; & l'on ne doit pas

ſe flatter de donner quelque choſe de plus précis, en diſant qu'une ronde eſt toujours l'expreſſion de la durée d'une meſure à quatre, puiſqu'outre que la durée même de cette meſure n'a rien de déterminé, on voit communément en Italie des meſures à quatre, & à deux, contenir deux & quelquefois quatre rondes.

C'eſt pourtant ce qu'on ſuppoſe dans les chiffres des meſures doubles ; le chiffre inférieur marque le nombre de notes d'une certaine valeur contenues dans une meſure à quatre temps, & le chiffre ſupérieur marque combien il faut de ces mêmes notes pour remplir une meſure de l'air que l'on va noter : mais pourquoi ce rapport de tant de différentes meſures à celle de quatre temps qui leur eſt ſi peu ſemblable ; ou pourquoi ce rapport de tant de différentes notes à une ronde dont la durée eſt ſi peu déterminée ?

On diroit que les inventeurs de la Muſique ont pris à tâche de faire tout le contraire de ce qu'il falloit : d'un côté, ils ont négligé la diſtinction du ſon fondamental indiqué par la nature, & ſi néceſſaire pour ſervir de terme commun au rapport de tous les autres ; &, de l'autre, ils ont voulu établir une durée abſolue & fondamentale, ſans pouvoir en déterminer la valeur.

Faut-il s'étonner ſi l'erreur du principe a tant cauſé de défauts dans les conſéquences ; défauts eſſentiels à la pratique, & tout propres à retarder long-temps les progrès des écoliers.

Les Muſiciens reconnoiſſent au moins qua-

torze mesures différentes dont voici les signes ; 2, 3, C :

$\frac{3}{2}$, $\frac{2}{4}$, $\frac{3}{4}$, $\frac{6}{4}$, $\frac{9}{4}$, $\frac{12}{4}$, $\frac{3}{8}$, $\frac{6}{8}$, $\frac{9}{8}$, $\frac{12}{8}$, $\frac{3}{16}$, $\frac{6}{16}$.

Or si ces signes sont institués pour déterminer autant de mouvemens différens en espece, il y en a beaucoup trop ; &, s'ils le sont, outre cela, pour exprimer les différens dégrés de vitesse de ces mouvemens, il n'y en a pas assez. D'ailleurs, pourquoi se tourmenter si fort pour établir des signes qui ne servent à rien, puisqu'indépendamment du genre de la mesure, on est presque toujours contraint d'ajoûter un mot au commencement de l'air, qui détermine l'espece & le dégré du mouvement.

Cependant, on ne sçauroit contester que la diversité de ces mesures ne brouille les commençans pendant un temps infini, & que tout cela ne naisse de la fantaisie qu'on a de les vouloir rapporter à la mesure à quatre temps, ou d'en vouloir rapporter les notes à la valeur de la ronde.

Donner aux mouvemens & aux notes des rapports entiérement étrangers à la mesure ou l'on les emploie, c'est proprement leur donner des valeurs absolues, en conservant l'embarras des relations : aussi voit-on suivre de-là des équivoques terribles qui sont autant de piéges à la précision de la Musique & au goût du Musicien. En effet, n'est-il pas évident qu'en déterminant la durée des rondes, blanches, noires, croches, &c. non par la qualité de la mesure où elles se rencontrent, mais par celle de la note même, vous trouvez à tout

tout moment la relation en oppoſition avec le ſens propre. De-là vient, par exemple, qu'une blanche dans une certaine meſure paſſera beaucoup plus vîte qu'une noire dans une autre, laquelle noire ne vaut cependant que la moitié de cette blanche; & de-là vient encore que les Muſiciens de province, trompés par ces faux rapports, donnent ſouvent aux airs des mouvemens tout différens de ce qu'ils doivent être, en s'attachant ſcrupuleuſement à cette fauſſe relation, tandis qu'il faudra quelquefois paſſer une meſure à trois temps ſimples plus vîte qu'une autre à trois huit, ce qui dépend du caprice des Compoſiteurs, & dont les Opera préſentent des exemples à chaque inſtant.

Il y auroit ſur ce point bien d'autres remarques à faire auſquelles je ne m'arrêterai pas. Quand on a imaginé, par exemple, la diviſion ſous-double des notes telle qu'elle eſt établie, apparemment qu'on n'a pas prévu tous les cas, ou bien l'on n'a pu les embraſſer tous dans une régle générale; ainſi, quand il eſt queſtion de faire la diviſion d'une note ou d'un temps en trois parties égales dans une meſure à deux, à trois, ou à quatre, il faut néceſſairement que le Muſicien le devine, ou bien qu'on l'en avertiſſe par un ſigne étranger qui fait exception à la régle.

C'eſt en examinant les progrès de la Muſique que nous pourrons trouver le remede à ces défauts. Il y a deux cents ans que cet Art étoit encore extrêmement groſſier. Les rondes & les blanches étoient preſque les ſeules notes qui y fuſſent employées, & l'on ne regardoit une

croche qu'avec frayeur. Une Musique aussi simple n'amenoit pas de grandes difficultés dans la pratique, & cela faisoit qu'on ne prenoit pas non plus grand soin pour lui donner de la précision dans les signes ; on négligeoit la séparation des mesures, & l'on se contentoit de les exprimer par la figure des notes. A mesure que l'Art se perfectionna, & que les difficultés augmenterent, on s'apperçut de l'embarras qu'il y avoit, dans une grande diversité de notes, de faire la distinction des mesures, & l'on commença à les séparer par des lignes perpendiculaires ; on se mit ensuite à lier les croches pour faciliter les temps, & l'on s'en trouva si bien, que, depuis lors, les caracteres de la Musique sont toujours restés à-peu-près dans le même état.

Une partie des inconvéniens subsiste pourtant encore ; la distinction des temps n'est pas toujours trop bien observée dans la Musique instrumentale, & n'a point lieu du tout dans la vocale : il arrive de-là qu'au milieu d'une grande mesure l'Ecolier ne sçait où il en est, sur-tout lorsqu'il trouve une quantité de croches & de doubles-croches détachées, dont il faut qu'il fasse lui-même la distribution.

Une réflexion toute simple sur l'usage des lignes perpendiculaires pour la séparation des mesures, nous fournira un moyen assuré d'anéantir ces inconvéniens. Toutes les notes qui sont renfermées entre deux de ces lignes dont je viens de parler, font justement la valeur d'une mesure : qu'elles soient en grande ou petite quantité, cela n'intéresse en rien la durée de cette mesure qui est toujours la même ;

ſeulement ſe diviſe-t-elle en parties égales ou inégales, ſelon la valeur & le nombre des notes qu'elle renferme : mais enfin ſans connoître préciſément le nombre de ces notes, ni la valeur de chacune d'elles, on ſçait certainement qu'elles forment toutes enſemble une durée égale à celle de la meſure où elles ſe trouvent.

Séparons les temps par des virgules, comme nous ſéparons les meſures par des lignes, & raiſonnons ſur chacun de ces temps de la même maniere que nous raiſonnons ſur chaque meſure, nous aurons un principe univerſel pour la durée & la quantité des notes, qui nous diſpenſera d'inventer de nouveaux ſignes pour la déterminer, & qui nous mettra à portée de diminuer de beaucoup le nombre des différentes meſures uſitées dans la Muſique, ſans rien ôter à la variété des mouvemens.

Quand une note ſeule eſt renfermée entre les deux lignes d'une meſure, c'eſt un ſigne que cette note remplit tous les temps de cette meſure, & doit durer autant qu'elle : dans ce cas, la ſéparation des temps ſeroit inutile, on n'a qu'à ſoutenir le même ſon pendant toute la meſure. Quand la meſure eſt diviſée en autant de notes égales qu'elle contient de temps, on pourroit encore ſe diſpenſer de les ſéparer ; chaque note marque un temps, & chaque temps eſt rempli par une note : mais dans le cas que la meſure ſoit chargée de notes d'inégales valeurs, alors il faut néceſſairement pratiquer la ſéparation des temps par des virgules, & nous la pratiquerons même dans le

cas précédent, pour conferver dans nos fignes la plus parfaite uniformité.

Chaque temps compris entre deux virgules, ou entre une virgule & une ligne perpendiculaire, renferme une note ou plufieurs. S'il ne contient qu'une note, on conçoit qu'elle remplit tout ce temps là, rien n'eft fi fimple : s'il en renferme plufieurs, la chofe n'eft pas plus difficile ; divifez ce temps en autant de parties égales qu'il comprend de notes : appliquez chacune de ces parties à chacune de ces notes, & paffez-les de forte que tous les temps foient égaux.

Exemple du premier cas.

Re 3 || d 1, 2, 3 | 7, 1, 2 | 6, 7, 1 | 5, 4, 3 | 1, 2, 3 |
d 7, 1, 2 | 6, 7, 5 | 6 c.

Exemple du fecond.

Ut 2 || c 1 7, 1 2 | 3 2, 3 1 | 5 4, 5 6 | 7 6, 7 5 | 1 4, 5 5 | 1 c.

Exemple de tous les deux.

Fa 3 || d 3, 4, 5 | 6 5, 4 3, 2 1 | 2, 5, 1 | 1, 6, 2 | 2, 7, 3 | 3,
d 1, 4 | 4, 3 2, 3 4 | 2 | 3, 4, 5 | 6 5, 4 3, 2 1 | 2, 5, 1 2 |
d 7 1, 6, 2 3 | 1 2, 7, 3 4 | 2 3, 1, 4 5 | 3 4, 2, 5 6 | 4 5,
d 3, 6 | 6 2, 3, 2 | 1, 5 6 7, 1 2 1 | 7 1 7, 6 7 1, 2 3 2.
d 1 2 1, 7 1 2, 3 4 3 | 2 3 2, 1 2 3, 4 5 4 | 3 4 3, 2 3 4,

d 565 | 454, 32, 34 | 2, 5567, 1 | 1217, 6671,
d 2 | 2321, 7712, 3 | 3432, 1123, 4 | 4543,
d 2234, 5 | 5654, 3345, 6671 | 12, 3, 2 | 1 d.

On voit dans les exemples précédens que je conserve les cadences & les liaisons comme dans la Musique ordinaire, & que, pour distinguer le chiffre qui marque la mesure d'avec ceux des notes, j'ai soin de le faire plus grand, & de l'en séparer par une double ligne perpendiculaire.

Avant que d'entrer dans un plus grand détail sur cette méthode, remarquons d'abord combien elle simplifie la pratique de la mesure en anéantissant tout d'un coup toutes les mesures doubles : car, comme la division des notes est prise uniquement dans la valeur des temps & de la mesure où elles se trouvent, il est évident que ces notes n'ont plus besoin d'être comparées à aucune valeur extérieure pour fixer la leur ; ainsi la mesure étant uniquement déterminée par le nombre de ses temps, on la peut très-bien réduire à deux especes ; sçavoir, mesure à deux, & mesure à trois. A l'égard de la mesure à quatre, tout le monde convient qu'elle n'est que l'assemblage de deux mesures à deux temps : elle est traitée comme telle dans la composition, & l'on peut compter que ceux qui prétendroient lui trouver quelque propriété particuliere, s'en rapporteroient bien plus à leurs yeux qu'à leurs oreilles.

Que le nombre des temps d'une meſure naturelle, ſenſible & agréable à l'oreille, ſoit borné à trois, c'eſt un fait d'expérience que toutes les ſpéculations du monde ne détruiſent pas : on auroit beau chercher de ſubtiles analogies entre les temps de la meſure & les harmoniques d'un ſon, ou trouveroit auſſitôt une ſixieme conſonnance dans l'harmonie, qu'un mouvement à cinq temps dans la meſure; &, quelle qu'en puiſſe être la raiſon, il eſt inconteſtable que le plaiſir de l'oreille, & même ſa ſenſibilité à la meſure ne s'étend pas plus loin.

Tenons-nous en donc à ces deux genres de meſures, à deux & à trois temps : chacun des temps de l'une & de l'autre peut de même être partagé en deux ou en trois parties égales, & quelquefois en quatre, ſix, huit, &c. par des ſubdiviſions de celles-ci, mais jamais par d'autres nombres qui ne ſeroient pas multiples de deux ou de trois.

Or, qu'une meſure ſoit à deux ou à trois temps, & que la diviſion de chacun de ces temps ſoit en deux ou en trois parties égales, ma méthode eſt toujours générale, & exprime tout avec la même facilité. On l'a déja pu voir par le dernier exemple précédent, & l'on le verra encore par celui-ci, dans lequel chaque temps d'une meſure à deux, partagé en trois parties égales, exprime le mouvement de ſix huit dans la Muſique ordinaire.

Ut 2 || d, 361|176,686|731,712|176,2|217,

d 176 | 𝄪, 361 | 176, 6𝄪6 | 731, 147 | 2, 217 |

d 176, 36𝄪 | 6.

Les notes dont deux égales rempliront un temps s'appelleront des demi ; celles dont il en faudra trois, des tiers ; celles dont il en faudra quatre, des quarts, &c.

Mais lorſqu'un temps ſe trouve partagé de ſorte que toutes les notes n'y ſont pas d'égale valeur : pour repréſenter, par exemple, dans un ſeul temps une noire & deux croches, je conſidere ce temps comme diviſé en deux parties égales, dont la noire fait la premiere & les deux croches enſemble la ſeconde ; je les lie donc par une ligne droite que je place au-deſſus ou au-deſſous d'elles, & cette ligne marque que tout ce qu'elle embraſſe ne repréſente qu'une ſeule note, laquelle doit être ſubdiviſée enſuite en deux parties égales ou en trois ou en quatre, ſuivant le nombre des chiffres qu'elle couvre.

EXEMPLE.

Fa 2 || d, 176𝄪 | 67, 121716 | 73, 176x2 | 3232,

d, 1767 | 2121, 76𝄪7 | 321, 7 | 6.

La virgule qui ſe trouve avant la premiere note dans les deux exemples précédens, déſigne la fin du premier temps, & marque que le chant commence par le ſecond.

Quand il ſe trouve dans un même temps des ſubdiviſions d'inégalités, on peut alors ſe ſervir d'une ſeconde liaiſon : par exemple, pour exprimer un temps compoſé d'une noire, d'une croche, & de deux doubles croches, on s'y prendroit ainſi.

Sol 2 || d 13, 5 121 | 72, 5717 | 61, 4676 | 5675,

c 1231 | 46, 1454 | 35, 1343 | 24, 7232 |

d 1434, 55 | 1 d.

Vous voyez là que le ſecond temps de la premiere meſure contient deux parties égales, équivalentes à deux noires, ſçavoir le 5 pour l'une, & pour l'autre la ſomme des trois notes 121, qui ſont ſous la grande liaiſon ; ces trois notes ſont ſubdiviſées en deux autres parties égales, équivalentes à deux croches, dont l'une eſt le premier 1, & l'autre les deux notes 2 & 1, jointes par la ſeconde liaiſon, leſquelles ſont ainſi chacune le quart de la valeur compriſe ſous la grande liaiſon & le huitieme du temps entier.

En général, pour exprimer régulierement la valeur des notes, il faut s'attacher à la diviſion de chaque temps par parties égales, ce qu'on peut toujours faire par la méthode que je viens d'enſeigner, en y ajoûtant l'uſage du point dont je parlerai tout-à-l'heure, ſans qu'il ſoit poſſible d'être arrêté par aucune exception. Il ne ſera même jamais néceſſaire, quelque bizarre que puiſſe être une Muſique,

de mettre plus de deux liaiſons ſur aucune de ſes notes, ni d'en accompagner aucune de plus de deux points, à moins qu'on ne voulût imaginer dans de grandes inégalités de valeurs des quintuples & des ſextuples croches dont la rapidité comparée n'eſt nullement à la portée des voix ni des inſtrumens, & dont à peine trouveroit-on d'exemple dans la plus grande débauche de cerveau de nos compoſiteurs.

A l'égard des tenues & des ſyncopes, je puis, comme dans la Muſique ordinaire, les exprimer avec des notes liées enſemble par une ligne courbe que nous appellerons liaiſon de tenue ou chapeau, pour la diſtinguer de la liaiſon de valeur dont je viens de parler, & qui ſe marque par une ligne droite. Je puis auſſi employer le point au même uſage en lui donnant un ſens plus univerſel & bien plus commode que dans la Muſique ordinaire. Car, au lieu de lui faire valoir toujours la moitié de la note qui le précede, ce qui ne fait qu'un cas particulier, je lui donne de même qu'aux notes une valeur déterminée uniquement par la place qu'il occupe, c'eſt-à-dire que, ſi le point remplit ſeul un temps ou une meſure, le ſon qui a précédé doit être auſſi ſoutenu pendant tout ce temps ou toute cette meſure; &, ſi le point ſe trouve dans un temps avec d'autres notes, il fait nombre auſſi-bien qu'elles, & doit être compté pour un tiers ou pour un quart, ſuivant la quantité de notes que renferme ce temps-là, en y comprenant le point: en un mot, le point vaut autant, ou plus, ou moins, que la note

qui l'a précédé & dont il marque la tenue, ſuivant la place qu'il occupe dans le temps où il eſt employé.

EXEMPLE.

Ut 2 || c, 1 | 54, ·3 | ·2, 43 | ·2, ·1 | 5̣ 5̇, ·4 |

c 64, ·2 | 5432, ·1 | 7̣5, i̇ | ·, 7̣̽ | i̇.

Au reſte, il n'eſt pas à craindre, comme on le voit par cet exemple, que ces points ſe confondent jamais avec ceux qui ſervent à changer d'octaves, ils en ſont trop bien diſtingués par leur poſition pour avoir beſoin de l'être par leur figure. C'eſt pourquoi j'ai négligé de le faire, évitant avec ſoin de me ſervir de ſignes extraordinaires qui diſtrairoient l'attention ſans exprimer rien de plus que la ſimplicité des miens.

A l'égard du dégré de mouvement, s'il n'eſt pas déterminé par les caracteres de ma méthode, il eſt aiſé d'y ſuppléer par un mot mis au commencement de l'air, & l'on peut d'autant moins tirer de-là un argument contre mon ſyſtême que la Muſique ordinaire a beſoin du même ſecours; vous avez, par exemple, dans la meſure à trois temps ſimples, cinq ou ſix mouvemens très-différens les uns des autres, & tous exprimés par une noire à chaque temps; ce n'eſt donc pas la qualité des notes qu'on emploie qui ſert à déterminer le mouvement, & s'il ſe trouve des Maîtres négligens qui s'en fient ſur ce

ſujet au caractere de leur Muſique & au goût de ceux qui la liront, leur confiance ſe trouve ſi ſouvent punie par les mauvais mouvemens qu'on donne à leurs airs, qu'ils doivent aſſez ſentir combien il eſt néceſſaire d'avoir, à cet égard, des indications plus préciſes que la qualité des notes.

L'imperfection groſſiere de la Muſique ſur l'article dont nous parlons feroit ſenſible pour quiconque auroit des yeux : mais les Muſiciens ne la voient point, & j'oſe prédire hardiment qu'ils ne verront jamais rien de tout ce qui pourroit tendre à corriger les défauts de leur art. Elle n'avoit pas échappé à M. Sauveur, & il n'eſt pas néceſſaire de méditer ſur la Muſique autant qu'il l'avoit fait, pour ſentir combien il feroit important de ne pas laiſſer aux mouvemens des différentes meſures une expreſſion ſi vague, & de n'en pas abandonner la détermination à des goûts ſouvent ſi mauvais.

Le ſyſtême ſingulier qu'il avoit propoſé, & en général tout ce qu'il a donné ſur l'Acouſtique, quoiqu'aſſez chimérique ſelon ſes vues, ne laiſſoit pas de renfermer d'excellentes choſes qu'on auroit bien ſçu mettre à profit dans tout autre Art. Rien n'auroit été plus avantageux, par exemple, que l'uſage de ſon Échometre général pour déterminer préciſément la durée des meſures & des temps ; & cela, par la pratique du monde la plus aiſée : il n'auroit été queſtion que de fixer ſur une meſure connue la longueur du pendule ſimple qui auroit fait un tel nombre juſte de vibrations pendant un temps, ou

une mesure d'un mouvement de telle espece. Un seul chiffre mis au commencement d'un air auroit exprimé tout cela, & par son moyen on auroit pu déterminer le mouvement avec autant de précision que l'Auteur même. Le pendule n'auroit été nécessaire que pour prendre une fois l'idée de chaque mouvement : après quoi, cette idée étant réveillée dans d'autres airs par les mêmes chiffres qui l'auroient fait naître, & par les airs mêmes qu'on y auroit déja chantés, une habitude assurée, acquise par une pratique aussi exacte, auroit bien-tôt tenu lieu de régle, & rendu le pendule inutile.

Mais ces avantages mêmes qui devenoient de vrais inconvéniens par la facilité qu'ils auroient donnée aux commençans de se passer de Maîtres & de se former le goût par eux-mêmes, ont, peut-être, été cause que le projet n'a point été admis dans la pratique ; il semble que, si l'on proposoit de rendre l'Art plus difficile, il y auroit des raisons pour être plutôt écouté.

Quoi qu'il en soit, en attendant que l'approbation du Public me mette en droit de m'étendre davantage sur les moyens qu'il y auroit à prendre pour faciliter l'intelligence des mouvemens, de même que celle de bien d'autres parties de la Musique sur lesquelles j'ai des remarques à proposer, je puis me borner ici aux expressions de la méthode ordinaire, qui, par des mots mis au commencement de chaque air, en indiquent assez bien le mouvement. Ces mots, bien choisis, doivent, je crois, dédommager, & au-delà, de ces

doubles chiffres & de toutes ces différentes mesures, qui, malgré leur nombre, laissent le mouvement indéterminé, & n'apprennent rien aux écoliers; ainsi, en adoptant seulement le 2 & le 3 pour les signes de la mesure, j'ôte la confusion des caracteres sans altérer la variété de l'expression.

Revenons à notre projet. On sçait combien de figures étranges sont employées dans la Musique pour exprimer les silences; il y en a autaut que de différentes valeurs, & par conséquent, autant que de figures différentes dans les notes relatives: on est même contraint de les employer à proportion en plus grande quantité, par ce qu'il n'a pas plu à leurs inventeurs d'admettre le point après les silences de la même maniere & au même usage qu'après les notes, & qu'ils ont mieux aimé multiplier des soupirs, des demi-soupirs, des quarts de soupir à la file les uns des autres, que d'établir entre des signes relatifs une analogie si naturelle.

Mais comme dans ma méthode il n'est point nécessaire de donner des figures particulieres aux notes pour en déterminer la valeur, on y est aussi dispensé de la même précaution pour les silences, & un seul signe suffit pour les exprimer tous sans confusion & sans équivoque. Il paroît assez indifférent dans cette unité de figure de choisir tel caractere qu'on voudra pour l'employer à cet usage. Le zéro a cependant quelque chose de si convenable à cet effet, tant par l'idée de privation qu'il porte communément avec lui, que par sa qualité de chiffre, & sur-tout par la simplicité de sa

figure, que j'ai cru devoir le préférer. Je l'emploierai donc de la même maniere & dans le même ſens par rapport à la valeur, que les notes ordinaires; c'eſt-à-dire, que les chiffres 1, 2, 3, &c. & les régles que j'ai établies à l'égard des notes étant toutes applicables à leurs ſilences relatifs, il s'en ſuit que le zéro, par ſa ſeule poſition, & par les points qui le peuvent ſuivre, leſquels alors exprimeront des ſilences, ſuffit ſeul pour remplacer toutes les pauſes, ſoupirs, demi-ſoupirs, & autres ſignes bizarres & ſuperflus qui rempliſſent la Muſique ordinaire.

Exemple tiré des leçons de M. Monteclair.

Fa 2 || $\overset{4}{0}$ | d 1 | 2 | 3, 1 | 5 | 3 | 5, 6 | 7, 5 | $\dot{1}$ | $\overset{2}{0}$ | ·, $\underset{\cdot}{5}$ | $\dot{1}$, 07 |
d 6, 05 | 4, 0321 | $\underset{\cdot}{\overset{\times}{7}}$, 0$\dot{1}$23 | 43, $\overset{\times}{2}$·$\overline{1}$ | 1.

Les chiffres 4 & 2 placés ici ſur des zéro, marquent le nombre de meſures que l'on doit paſſer en ſilence.

Tels ſont les principes genéraux d'où découlent les régles pour toutes ſortes d'expreſſions imaginables, ſans qu'il puiſſe naître à cet égard aucune difficulté qui n'ait été prévue, & qui ne ſoit réſolue en conſéquence de quelqu'un de ces principes.

Je finirai par quelques obſervations qui naiſſent du paralelle des deux ſyſtêmes.

Les notes de la Muſique ordinaire ſont-elles plus ou moins avantageuſes que les chiffres qu'on leur ſubſtitue? C'eſt proprement le fond de la queſtion.

Il eſt clair, d'abord, que les notes varient

plus par leur ſeule poſition, que mes chiffres par leur figure & par leur poſition tout enſemble; qu'outre cela, il y en a de ſept figures différentes, autant que j'admets de chiffres pour les exprimer; que les notes n'ont de ſignification & de force que par le ſecours de la clef; & que les variations des clefs donne un grand nombre de ſens tout différens aux notes poſeés de la même maniere.

Il n'eſt pas moins évident que les rapports des notes & les intervalles de l'une à l'autre, n'ont rien dans leur expreſſion par la Muſique ordinaire qui en indique le genre, & qu'ils ſont exprimés par des poſitions difficiles à retenir, & dont la connoiſſance dépend uniquement de l'habitude & d'une très-longue habitude : car quelle priſe peut avoir l'eſprit pour ſaiſir juſte & du premier coup d'œil un intervalle de ſixte, de neuvieme, de dixieme dans la Muſique ordinaire, à moins que la coutume n'ait familiariſé les yeux à lire tout d'un coup ces intervalles?

N'eſt-ce pas un défaut terrible dans la Muſique de ne pouvoir rien conſerver, dans l'expreſſion des octaves, de l'analogie qu'elles ont entre elles? Les octaves ne ſont que les répliques des mêmes ſons, cependant ces répliques ſe préſentent ſous des expreſſions abſolument différentes de celles de leur premier terme. Tout eſt brouillé dans la poſition à la diſtance d'une ſeule octave; la réplique d'une note qui étoit ſur une ligne ſe trouve dans un eſpace, celle qui étoit dans l'eſpace a ſa réplique ſur une ligne. Montez-vous ou deſcendez-vous de deux octaves : autre différence toute con-

traire à la premiere : alors les répliques sont placées sur des lignes ou dans des espaces comme leurs premiers termes : ainsi la difficulté augmente en changeant d'objet, & l'on n'est jamais assuré de connoître au juste l'espece d'un intervalle traversé par un si grand nombre de lignes ; de sorte qu'il faut se faire d'octave en octave des régles particulieres qui ne finissent point, & qui font, de l'étude des intervalles, le terme effrayant & très-rarement atteint de la science du Musicien.

De-là cet autre défaut presque aussi nuisible, de ne pouvoir distinguer l'intervalle simple dans l'intervalle redoublé ; vous voyez une note posée entre la premiere & la seconde ligne, & une autre note posée sur la septieme ligne ; pour connoître leur intervalle vous décomptez de l'une à l'autre, & après une longue & ennuyeuse opération, vous trouvez une douziéme ; or, comme on voit aisément qu'elle passe l'octave, il faut recommencer une seconde recherche pour s'assurer enfin que c'est une quinte redoublée : encore, pour déterminer l'espece de cette quinte, faut-il bien faire attention aux signes de la clef, qui peuvent la rendre juste ou fausse, suivant leur nombre & leur position.

Je sçais que les Musiciens se font communément des régles plus abrégées pour se faciliter l'habitude & la connoissance des intervalles ; mais ces régles mêmes prouvent le défaut des signes, en ce qu'il faut toujours compter les lignes des yeux, & en ce qu'on est contraint de fixer son imagination d'octave en octave pour sauter de-là à l'intervalle suivant, ce qui

s'appelle ſuppléer de génie au vice de l'expreſſion.

D'ailleurs, quand, à force de pratique, on viendroit à bout de lire aiſément tous les genres d'intervalles ; de quoi vous ſervira cette connoiſſance, tant que vous n'aurez point de régle aſſurée pour en diſtinguer l'eſpece ? Les tierces & les ſixtes majeures & mineures, les quintes & les quartes diminuées & ſuperflues, & en général tous les intervalles de même nom, juſtes ou altérés, ſont exprimés par la même poſition indépendamment de leur qualité ; ce qui fait que, ſuivant les différentes ſituations des deux demi-tons de l'octave, qui changent de place à chaque ton & à chaque clef, les intervalles changent auſſi de qualité ſans changer de nom ni de poſition : de-là l'incertitude ſur l'intonation & l'inutilité de l'habitude dans les cas où elle ſeroit la plus néceſſaire.

La méthode qu'on a adoptée pour les inſtrumens eſt viſiblement une dépendance de ces défauts, & le rapport direct qu'il a fallu établir entre les touches de l'inſtrument & la poſition des notes, n'eſt qu'un méchant pis-aller pour ſuppléer à la ſcience des intervalles & des *relations toniques*, ſans laquelle on ne ſçauroit jamais être qu'un mauvais Muſicien.

Quelle doit être la grande attention du Muſicien dans l'exécution ? C'eſt ſans doute d'entrer dans l'eſprit du compoſiteur, & de s'approprier ſes idées pour les rendre avec toute la fidélité qu'exige le goût de la Piece. Or l'idée du Compoſiteur dans le choix des ſons, eſt toujours relative à la tonique ; &, par exem-

ple, il n'emploiera point le *fa* dièſe comme une telle touche du clavier, mais comme faiſant un tel accord ou un tel intervalle avec ſa fondamentale. Je dis donc que, ſi le Muſicien conſidere les ſons par les mêmes rapports, il fera ſes mêmes intervalles plus exacts & exécutera avec plus de juſteſſe qu'en rendant ſeulement des ſons les uns après les autres, ſans liaiſon & ſans dépendance que celle de la poſition des notes qui ſont devant ſes yeux, & de ces foules de dièſes & de bémols qu'il faut qu'il ait inceſſamment préſens à l'eſprit; bien entendu qu'il obſervera toujours les modifications particulieres à chaque ton, qui ſont, comme je l'ai déja dit, l'effet du tempérament, & dont la connoiſſance pratique, indépendante de tout ſyſtême, ne peut s'acquérir que par l'oreille & par l'habitude.

Quand on prend une fois un mauvais principe, on s'enfile d'inconvéniens en inconvéniens, & ſouvent on voit évanouir les avantages mêmes qu'on s'étoit propoſés. C'eſt ce qui arrive dans la pratique de la Muſique inſtrumentale; les difficultés s'y préſentent en foule. La quantité de poſitions différentes, de dièſes, de bémols, de changemens de clefs, y ſont des obſtacles éternels au progrès des Muſiciens; &, après tout cela, il faut encore perdre, la moitié du temps, cet avantage ſi vanté du rapport direct de la touche à la note, puiſqu'il arrive cent fois, par la force des ſignes d'altération ſimples ou redoublés, que les mêmes notes deviennent relatives à des touches toutes différentes de ce qu'elles repréſentent, comme on l'a pu remarquer ci-devant.

Voulez-vous, pour la commodité des voix, transposer la piece un demi-ton, ou un ton plus haut ou plus bas ? Voulez-vous présenter à ce Symphoniste de la Musique notée sur une clef étrangere à son instrument ? Le voilà embarrassé, & souvent arrêté tout court, si la Musique est un peu travaillée. Je crois, à la vérité, que les grands Musiciens ne seront pas dans le cas ; mais je crois aussi que les grands Musiciens ne le sont pas devenus sans peine ; & c'est cette peine qu'il s'agit d'abréger. Parce qu'il ne sera pas tout-à-fait impossible d'arriver à la perfection par la route ordinaire, s'en suit-il qu'il n'en soit point de plus facile ?

Supposons que je veuille transposer & exécuter en *B fa si*, une Piece notée en *C sol ut*, à la clef de *sol* sur la premiere ligne ; voici tout ce que j'ai à faire ; je quitte l'idée de la clef de *sol*, & je lui substitue celle de la clef d'*ut*, sur la troisieme ligne ; ensuite j'y ajoûte les idées des cinq dièses posés, le premier sur le *fa*, le second sur l'*ut*, le troisieme sur le *sol*, le quatrieme sur le *re*, & le cinquiéme sur le *la* ; à tout cela je joins enfin l'idée d'une octave au-dessus de cette clef d'*ut*, & il faut que je retienne continuellement toute cette complication d'idées pour l'appliquer à chaque note, sans quoi me voilà à tout instant hors de ton. Qu'on juge de la facilité de tout cela.

Les chiffres employés de la maniere que je le propose, produisent des effets absolument différens. Leur force est en eux-mêmes & indépendante de tout autre signe. Leurs rapports sont connus par la seule inspection, & sans que

l'habitude ait à y entrer pour rien ; l'intervalle ſimple eſt toujours évident dans l'intervalle redoublé : une leçon d'un quart-d'heure doit mettre toute perſonne en état de ſolfier, ou du moins de nommer les notes dans quelque Muſique qu'on lui préſente ; un autre quart-d'heure ſuffit pour lui apprendre à nommer de même, & ſans héſiter, tout intervalle poſſible ; ce qui dépend, comme je l'ai déja dit, de la connoiſſance diſtincte de trois intervalles, de leur renverſement, & réciproquement du renverſement de ceux-ci, qui revient au premier. Or, il me ſemble que l'habitude doit ſe former bien plus aiſément, quand l'eſprit en a fait la moitié de l'ouvrage, & qu'il n'a lui-même plus rien à faire.

Non-ſeulement les intervalles ſont connus par leurs genres dans mon ſyſtême, mais ils le ſont encore par leurs eſpeces. Les tierces & les ſixtes ſont majeures ou mineures, vous en faites la diſtinction ſans pouvoir vous y tromper ; rien n'eſt ſi aiſé que de ſçavoir une fois que l'intervalle 24 eſt une tierce mineure, l'intervalle $^{2}\underset{\cdot}{4}$ une ſixte majeure, l'intervalle $_{3}\dot{1}$ une ſixte mineure, l'intervalle 31 une tierce majeure, &c. les quartes & les tierces, les ſecondes, les quintes & les ſeptiemes, juſtes, diminuées ou ſuperflues, ne coûtent pas plus à connoître ; les ſignes accidentels embarraſſent encore moins ; &, l'intervalle naturel étant connu, il eſt ſi facile de déterminer ce même intervalle, altéré par un dièſe, ou par un bémol, par l'un & l'autre tout à la fois, ou par deux d'une même eſpece, que ce ſeroit prolonger le diſcours inutilement que d'entrer dans ce détail.

Appliquez ma méthode aux inſtrumens, les avantages en ſeront frappans. Il n'eſt queſtion que d'apprendte à former les ſept ſons de la gamme naturelle, & leurs différentes octaves ſur un *ut* fondamental, pris ſucceſſivement ſur les douze cordes * de l'échelle ; ou plutôt, il n'eſt queſtion que de ſçavoir ſur un ſon donné trouver une quinte, une quarte, une tierce majeure, &c. & les octaves de tout cela, c'eſt-à-dire, de poſſéder les connoiſſances qui doivent être le moins ignorées des Muſiciens dans quelque ſyſtême que ce ſoit. Après ces préliminaires ſi faciles à acquérir, & ſi propres à former l'oreille, quelques mois donnés à l'habitude de la meſure, mettent tout d'un coup l'Écolier en état d'exécuter à livre ouvert, mais d'une exécution incomparablement plus intelligente & plus ſûre que celle de nos Symphoniſtes ordinaires. Toutes les clefs lui ſeront également familieres ; tous les tons auront pour lui la même facilité, & s'il s'y trouve quelque différence, elle ne dépendra jamais que de la difficulté particuliere de l'inſtrument, & non d'une confuſion de dièſes, de bémols, & de poſitions différentes, ſi fâcheuſe pour les commençans.

---

* Je dis, les douze cordes, pour n'omettre aucune des difficultés poſſibles, puiſqu'on pourroit ſe contenter des ſept cordes naturelles, & qu'il eſt rate qu'on établiſſe la fondamentale d'un ton ſur un des cinq ſons altérés, excepté, peut-être, le *ſi* bémol. Il eſt vrai qu'on y parvient aſſez fréquemment par la ſuite de la modulation : mais alors, quoiqu'on ait changé de ton, la même fondamentale ſubſiſte toujours, & le changement eſt amené par des altérations particulieres.

Ajoûtez à cela une connoissance parfaite des tons & de toute la modulation, suite nécessaire des principes de ma méthode ; & sur-tout l'universalité des signes, qui rend avec les mêmes notes les mêmes airs dans tous les tons par le changement d'un seul caractere ; d'où résulte une facilité de transposer un air en tout autre ton, égale à celle de l'exécuter dans celui où il est noté : voilà ce que sçaura en très-peu de temps un Symphoniste formé par ma méthode. Toute jeune personne, avec les talens & les dispositions ordinaires, & qui ne connoîtroit pas une note de Musique, doit, conduite par ma méthode, être en état d'accompagner, du Clavessin, à livre ouvert, toute Musique qui ne passera pas en difficulté celle de nos Opera, au bout de huit mois, & au bout de dix, celle de nos Cantates.

Or, si dans un si court espace on peut enseigner à la fois assez de Musique & d'acompagnement pour exécuter à livre ouvert ; à plus forte raison un Maître de Flûte ou de Violon, qui n'aura que la note à joindre à la pratique de l'instrument, pourra-t-il former un Eleve dans le même temps par les mêmes principes ?

Je ne dis rien du Chant en particulier, par ce qu'il ne me paroît pas possible de disputer la supériorité de mon systême à cet égard ; & que j'ai sur ce point des exemples à donner plus forts & plus convaincans que tous les raisonnemens.

Après tous les avantages dont je viens de parler, il est permis de compter pour quelque chose le peu de volume qu'occupent mes ca-

racteres, comparé à la diffusion de l'autre Musique, & la facilité de noter sans tout cet embarras de papier rayé, où, les cinq lignes de la portée ne suffisant presque jamais, il en faut ajoûter d'autres, à tout moment, qui se rencontrent quelquefois avec les portées voisines, ou se mêlent avec les paroles, & causent une confusion à laquelle ma Musique ne sera jamais exposée. Sans vouloir en établir le prix sur cet avantage, il ne laisse pas cependant d'avoir une influence à mériter de l'attention; combien sera-t-il commode d'entretenir des correspondances de Musique sans augmenter le volume des lettres! Quel embarras n'évitera-t-on point, dans les Symphonies & dans les partitions, de tourner la feuille à tout moment! Et quelle ressource d'amusement n'aura-t-on pas de pouvoir porter sur soi des livres & des recueils de Musique, comme on en porte de belles-lettres, sans se surcharger par un poids ou par un volume embarrassant; & d'avoir, par exemple, à l'Opera, un extrait de la Musique joint aux paroles; presque sans augmenter le prix ni la grosseur du livre! Ces considérations ne sont pas, je l'avoue, d'une grande importance: aussi ne les donné-je que comme des accessoires; ce n'est, au reste, qu'un tissu de semblables bagatelles qui fait les agrémens de la vie humaine, & rien ne seroit si misérable qu'elle, si l'on n'avoit jamais fait d'attention aux petits objets.

Je finirai mes remarques sur cet article, en concluant qu'ayant retranché tout d'un coup, par mes caracteres, les soixante & dix combinaisons que la différente position des clefs &

des accidens produit dans la Muſique ordinaire ; ayant établi un ſigne invariable & conſtant pour chaque ſon de l'octave dans tous les tons ; ayant établi de même une poſition très-ſimple pour les différentes octaves ; ayant fixé toute l'expreſſion des ſons par les intervalles propres au ton où l'on eſt ; ayant conſervé aux yeux la facilité de découvrir du premier regard ſi les ſons montent ou deſcendent ; ayant fixé le dégré de ce progrès avec une évidence que n'a point la Muſique ordinaire ; & enfin ayant abrégé de plus des trois quarts, & le temps qu'il faut pour apprendre à ſolfier, & le volume des notes, il reſte démontré que mes caracteres ſont préférables à ceux de la Muſique ordinaire.

Une ſeconde queſtion, qui n'eſt gueres moins intéreſſante que la premiere, eſt de ſçavoir ſi la diviſion des temps que je ſubſtitue à celle des notes qui les rempliſſent, eſt un principe général plus ſimple & plus avantageux que toutes ces différences de noms & de figures qu'on eſt contraint d'appliquer aux notes, conformément à la durée qu'on leur veut donner.

Un moyen ſûr pour décider cela, ſeroit d'examiner *a priori*, ſi la valeur des notes eſt faite pour régler la longueur des temps ; ou ſi ce n'eſt point, au contraire, par les temps mêmes de la meſure que la durée des notes doit être fixée. Dans le premier cas, la méthode ordinaire ſeroit inconteſtablement la meilleure, à moins qu'on ne regardât le retranchement de tant de figures comme une compenſation ſuffiſante d'une erreur de principe d'où réſulteroient

résulteroient de meilleurs effets. Mais dans le second cas, si je rétablis également la cause & l'effet pris jusqu'ici l'un pour l'autre, & que par-là je simplifie les règles, & j'abrège la pratique, j'ai lieu d'espérer que cette partie de mon systême, dans laquelle, au reste, on ne m'accusera d'avoir copié personne, ne paroîtra pas moins avantageuse que la précédente.

Je renvoie à l'ouvrage dont j'ai déja parlé, bien des détails que je n'ai pu placer dans celui-ci. On y trouvera, outre la nouvelle méthode d'accompagnement dont j'ai parlé dans la Préface, un moyen de reconnoître au premier coup-d'œil les longues tirades de notes en montant ou en descendant, afin de n'avoir besoin de faire attention qu'à la premiere & à la derniere; l'expression de certaines mesures syncopées qui se trouvent quelquefois dans les mouvemens vifs à trois temps; une table de tous les mots propres à exprimer les différens dégrés du mouvement; le moyen de trouver d'abord la plus haute & la plus basse note d'un air, & de préluder en conséquence; enfin, d'autres règles particulieres qui toutes ne sont toujours que des développemens des principes que j'ai proposés ici; &, sur-tout, un systême de conduite pour les Maîtres qui enseigneront à chanter & à jouer des instrumens, bien différent dans la méthode, &, j'espere, dans le progrès, de celui dont on se sert aujourd'hui.

Si donc aux avantages généraux de mon systême, si à tous ces retranchemens de signes & de combinaisons, si au développement précis de la théorie, on ajoûte les utilités que ma

méthode préſente pour la pratique ; ces embarras de lignes & de portées tous ſupprimés ; la Muſique rendue ſi courte à apprendre, ſi facile à noter, occupant ſi peu de volume, exigeant moins de frais pour l'impreſſion, &, par conſéquent, coûtant moins à acquérir ; une correſpondance plus parfaite établie entre les différentes parties, ſans que les ſauts d'une clef à l'autre ſoient plus difficiles que les mêmes intervalles pris ſur la même clef ; les accords & le progrès de l'harmonie offerts avec une évidence à laquelle les yeux ne peuvent ſe refuſer ; le ton nettement déterminé ; toute la ſuite de la modulation exprimée, & le chemin que l'on a ſuivi, & le point où l'on eſt arrivé, & la diſtance où l'on eſt du ton principal ; mais ſur-tout l'extrême ſimplicité des principes jointe à la facilité des règles qui en découlent ; peut-être trouvera-t-on dans tout cela de quoi juſtifier la confiance avec laquelle j'oſe préſenter ce projet au Public.



MENUET DE DARDANUS.

Ré Volez, plaisirs, volez; Amour prête-leur tes char-
3||d 3,4 3,2 3|4,·,3|2,32,1 2|3,·,
mes: Répare les allarmes Qui nous ont troublés.
d 2|1,21,7 6|5,4,3|6, 5,1|7c
Que ton empire est doux! Viens, viens; nous voulons
c 5c,4 3,4 5|6|4|5|1, 3 2,
tous Sentir tes coups; Enchaîne-nous: Mais ne te sers
d 1|1,3 2, 1|1,3 2, 1|6|4 5,6
que de ces chaî-nes Dont les pei-nes Sont des bienfaits.
c 7,1 2|3 4, 5 6,7 1|4,5,7|1 d.

CARILLON MILANOIS EN TRIO.

Ut

1er Dessus.
Campana che sona da lu to è da fes---
c,, 3|6,7,1|7,6,5|6,7,1|·,2,7|1,2,3|

2d Dessus.
Campana che
c,, 0| · | · | · |·,·,3|6,7,1|

Basse.
b,, 0| · | · | · | · | · |

- - - - - - ta, Fa
d 2,1,7|1,2,3|·,2,1|·,7,0| · |4|
sona da lu to è da festa, Fa
d 7,6,5|6,7,1|·,7,6|6,5,0| · |2|
Fa romper la tes---
b 0| · | · |·,·,3|6,7,1|2,3,4|

romper la tes - - - - - - - ta, Din di ra din di
d 4, 3, 2 | 3 | ·4, 5, 3 | ·, 2, 5 | 5, 4, 3 | 2,
romper la tes - - - - - ta, Din di ra din di
d 2, 1, 7 | 1 | ·2, 3, 1 | ·, 7, 3 | 3, 2, 1 | 7,
- - - - - - - - ta, don
b 5, 6, 7 | 1, 2, 3 | ·, 2, 1 | 5, 5, 0 | · | 5,

ra din di ra din don don don, dan di ra din
d 3, 4 | 5, 4, 3 | 2 | 3 | 4, ·, 3 | 4, 3, 2 |
ra din di ra din don don don, dan di ra din
c 1, 2 | 3, 2, 1 | 7 | 1 | 2, ·, 1 | 2, 1, 7 |
don don don don, dan di ra din
b ·, · | 5 | 5 | 1 | 6, ·, 1 | 4, 2, 5 |

don don don.
d 3 | 3 | 3, ·, d.
don don don.
d 1 | 1 | 1, ·, d.
don don don don don don don.
b 1, 3, 5 | 1, 5, 3 | 1, ·, b.

Campa na che so na da lu - - to è da fes-
d 5 | 5, 32, 34 | 5, 32, 34 | 5 | ·, 4, 3 | 4,
Campa na che so na da lu - - to è da fes-
d 3 | 3, 17, 12 | 3, 17, 12 | 3 | ·, 2, 1 | 2,
Fa romper la tes-
b 0 | · | · | ·, 6 | 6, 6, 6 | 2,

\- - - - - - - - - - - - - ta, din di
d 21, 23 | 4, 21, 23 | 4 | ·, 3, 2 | 3, 3, 3 | 3,
\- - - - - - - - - - - - - ta, din di
d 76, 71 | 2, 76, 71 | 2 | ·, 1, 7 | 1, 1, 1 | 1,
ta, Fa romper la testa,
c 2, 0 | · | ·, ·, 5 | 5, 5, 5 | 1, 1, 0 | ·,

ra din di ra din di ra din don, Fa romper la tes-
d 2, 1 | 7, 1, 2 | 3, 2, 1 | 7, ·, 3 | 3, 2, 3 | 4,
ra din di ra din di ra din don, Fa romper la tes-
d 7, 6 | 5, 6, 7 | 1, 7, 6 | 5, ·, 1 | 1, 7, 1 | 2.
don don don, Fa romper la tes-
b 0, · | 3 | 3 | 3, ·, 3 | 6, 7, 1 | 2,

\- - - - - - - - - - - - - - - -
d ·, · | ·5, 43, 42 | 3 | ·4, 32, 31 | 2 |
\- - - - - - - - - - - - - - - -
d ·, · | ·3, 21, 27 | 1 | ·2, 17, 16 | 7 |
\- - - - - - - - - - - - - - - -
b 3, 4 | 5, 6, 7 | 1, 2, 3 | 4, 5, 6 | 7, 1, 2 |

\- - - ta, din di ra din di ra din di ra din
d ·3, 21, 27 | 1, 1, 3 | 3, 2, 1 | 7, 1, 2 | 3, 2, 1 |
\- - - ta, din di ra din di ra din di ra din
c ·1, 76, 75 | 6, 6, 1 | 1, 7, 6 | 5, 6, 7 | 1, 7, 6 |
\- - - ta, don don
b 3, 4, 5 | 6, 6, 0 | · | 3 | 3 |

don don don dan di ra din don
d 7 | 1 | 2, ·, 1 | 2, 1, 7 | 1 |
don don don dan di ra din don
c 5 | 6 | 7, ·, 6 | 7, 6, 5 | 6 |
don don don dan di ra din don
b 3 | 6 | 4, ·, 1 | 4, 2, 3 | 6, 1, 3 |

don don.
d 1 | 1, ·, d ||
don don.
c 6 | 6, ·, c ||
don don don don.
b 6, 3, 1 | 6, ·, a ||

ARIETTE DES TALENS LYRIQUES.

Mi Vivement.

Symphonie. c 0 · 5, 5 · 1 | 176, 5645 | 3 · 2, 1234 |
2
Basse contin. b 0 1, 3 1 | 5 5, 7 5 | 1 1, 1 1 |

c 515, · 645 | 656, · 716 | 252, · 7 | 332, 1765 |
b 7 7, 7 7 | 6 6, 6 6 | 5 5, 7 5 | 1 1, 3 1 |

c 462, 0261 | 7257, 6146 | 7256, 6 · 56 |
b 2 2, 4 2 | 5, 4 2 | 5 5, 4 2 |

c 7256, 6 · 56 | 7256, 6 · 56 | 575, 2572 |
a 5, 4 2 | 571, 2 2 | 575, 2572 |

c 5 ,053|6411,·46|511,·53|6411,·46|
b 554,31|44,44|33,33|44,44|

c 511,·53|66,·71|21,·76|76,5524|
a 1 , 03|44,44|44,44|55,75|

d 3513,2572|3512,2·12|3512,2·12|
b 11,75| 1 ,75|11,75|

L'objet qui
d 3512,2·12|131,5135|1||b,05|5,·1|
b 1 ,45|131,5135|1 ,0 |01,31|

rè - - - - - - - - - gne dans mon
c 176,5645|3·2,1234|5,·645|6·7,1·6|
b 55,75|11, 11|77,77|66, 66|

ame, Des mortels & des Dieux doit être le vain-
b 2,2 1 7|1,1·2|3,·1|6,66 7|
a 5,· 4|3,·2|1,·3|2, 2|

c 0,· 53|6411,·46|511,· 53|
queur. Chaque inſ-
b 5, 0| · | ·,55|
a 554,31|44, 44|33, 3 3|

c 6411, · 46 | 511, · 53 | 664, 775 | 131, 5135 |
tant il m'en-flam - - - - - me
b 6, 71 | 5, · 65 | 5, · 43 | 3 |
a 44, 44 | 33, 33 | 22, 55 | 1, 0 |

c 1, 0 | 043, 2461 | 725, 0 | · | · 257,
D'une nou-vel - le ar-deur ; Il m'enflam - -
b 6, 6 5 | 5, 4 3 | 2 | 2, 2 | 2
a 4, · 5 | 6, · 4 | 5 | 0 | · 5,

c, 6146 | 7256, 6 · 56 | 7256, 6 · 56 | 727,
- - - - me, Il m'en - - flam-
c, · | · , 20 | 2, 2 | 5,
b, 42 | 55, 42 | 55, 42 | 7,

c, 5725 | 3 · 4, 4 · 34 | 522, 0 | 02,
- - - - - - - - - - - - - - - - -
b, · 645 | 6545, 6756 | 7257, 6146 | 7256,
a, · | 1, 2 | 55, 42 | 55,

d, 2 | 0 | 032, 1765 | 117,
- - - - - - - - - - - - - - - - - -
b, 6 · 56 | 7171, 2312 | 3 | ·,
a, 42 | 5, 7 | 1, 17 | 6,

c, 6 5 4 3 | 4, 2 · 5 | 5, 4 · 5 | 5, · 27 | 3 3 1, 4 4 2 |
me D'u-ne nouvelle ardeur.
c, 3 0 | 6, 7 · 1 | 7, 6 · 5 | 5 | 0 |
a, 0 6 | 2, 5 · 1 | 2, 2 | 5, · 7 | 1, 2 |

d 5 4 3, 2 3 1 2 | 7 6 5, 2 4 | 5 | 0 1 7, 6 5 4 3 |
L'objet qui
b 0 | · | ·, 0 · 5 | 5, · 1 |
b 3, 4 · 3 4 | 5 1, 2 2 | 5 4, 3 4 3 2 | 1 1, 3 1 |

* c 2, 0 · 5 | 5 3 1, 1 3 1 | 5 7 5, 2 | · 1 6,
rè - - - - - - - - - - - - gne
c 1 7 6, 5 6 4 5 | 3 · 2, 1 2 3 4 | 5, · 6 4 5 | 6 · 7,
* b 5, · 5 | 1 1, 1 1 | 7 7, 7 7 | 6 6,

c, 4 1 6 | 5 5 2, 5 2 7 2 | 5 | 5 1 3, 5 |
dans mon ame, Des mortels & des Dieux doit
b, 1 · 6 | 2, 2 1 7 | 1, 1 · 2 | 3, · 1 |
a, 6 6 | 5, · 4 | 3, · 2 | 1, · 6 |

d ·, 5 · 4 | 5 5 2, 7 5 2 7 | 5, 0 | ·, · 2 6 7 |
être le vainqueur. Chaque inſtant il m'en-
b 6 · 6, 6 2 | 7 | 0, 2 3 | 4, 4 5 |
x 2, 2 | 5 | 0, · 5 | 2 2, 0 2 |

F v

b 1, · 2 1 2 | 3 5 3, 1 | · 5 3, 5 | · 4 1, 4 3 | 2 5 1, 6 |
flam - - - - - - - - - - - - - -
b 3, · 4 3 4 | 5, · 6 5 6 | 7, · 1 5 7 | 6, · 7 6 7 | 1, · 2 6 1 |
a 6 6, 0 6 | 3, 0 | 3 3, 3 3 | 4, 0 | 4 4, 4 4 |

d · 4 1, 5 | · 4 3, 4 | · 3 2, 2 · 3 | 7 2 5, 2 7 5 2 | 7, 1 |
- - me D'une nouvelle ar - deur ; Il m'en-
c 7, 5 | 6, 7 1 | 1, 7 1 | 2 | 4, 3 |
b 5, 3 | 4, · 3 2 | 5, · 1 | 5 | 0 |

c 5 | 0 5 1 3, 2 5 7 2 | 3 5 1 2, 2 · 1 2 | 3 5 1 2, 2 · 1 2 |
flam - me, Il m'en-
c 2, · 5 | 5 | 0 | 5, 5 |
a 5, 4 | 3 1, 7 5 | 1 1, 7 5 | 1 1, 7 5 |

d 3 5 3, 1 3 5 1 | 6 · 7, 7 · 6 7 | 1 5 5, 0 |
flam - - - - - - - - - - - - -
b 1, · 2 7 1 | 2 1 7 1, 2 3 1 2 | 3 5 1 3, 2 4 7 2 |
a 3 | 4, 5 | 1 1, 7 5 |

c 0 5, 5 | 0, 5 | · 6 5, 4 3 2 1 | 4 |
- - - - - - - - - me, Il m'en-
c 3 5 1 2, 2 · 1 2 | 3 4 3, 1 2 5 7 | 6, 6 0 | 1, 1 |
b 1 1, 7 5 | 1, 1 | 4, 6 | · 1 7, 6 5 4 3 |

d 065, 4321 | 721, 7176 | 5 | 2, 3 · 4 |
flam - - - - - - - - me D'une nou-
c 4 | · | ·, 40 | 7, 5 · 1 |
b 2 | 5 | 056, 7123 | 4, 3 · 1 |

d 3, 2 · 1 | 1 0 5 3 | 6411, · 46 | 511, · 53 |
vel - le ardeur.
c 1, 7 · 1 | 1 | 0 | · |
b 5, 5 | 11, 11 | 4 4, 4 4 | 3 3, 3 3 |

c 6411, · 46 | 511, · 53 | 66, · 71 | 21, · 76 |
a 44, 44 | 1, 0 | 44, 44 | 44, 44 |

c 76, 5524 | 3513, 2572 | 3512, 2 · 12 |
a 5, 0 | 01, 75 | 11, 75 |

d 3512, 2 · 12 | 3512, 2 · 12 | 131, 5135 | 1 *Fin.*
a 11, 75 | 1, 45 | 131, 5135 | 1 *Fin.*

Je m'abandonne à mon amour extrême, Et je
c 0·3, 3 6 | 5 | 6, 7 · 1 | 2, · 7 | 1 | 6, 1 · 2 |
a 6, 1 6 | 3, 2 | 1, 2 · 1 | 7, 3 | 6 | 0, 6 |

c o | ·361,7357|1367,7·67|1367,
fixe à ja-mais - - - - - - - - - -
c 7,7·6| 3 | · | · ,
b 5,4|3 6, 53|6 6, 53| 6 ,

c,7·67|131,61 46|3,2·3|3|55,55|
mes plai - ſirs en ces lieux. C'eſt où l'on
c,7 ·1|7,· 65|5,4·3|3|1,1·5|
a, 5| 6 |7,7|3|33,33|

c 55,43|2, o| · |77,77|3|6,
aime Que ſont les Cieux: C'eſt où l'on aime Que
b 6,60|2,·12| 7 |3,· 3 7|1,10|2,
b 4,o|44,44|5,o|55,55|6,5|4,

c,·67|5|o·5,5·1|176,5645|317,6543|*
ſont les Cieux. L'ob-jet qui
c,·12|3| o |·,· 5|5,·1|
b × |3| o |o5,75|11,31|*

FIN.



LETTRE

De M. Rousseau de Genève, à M. l'Abbé Raynal, au sujet du nouveau Mode de Musique, inventé par M. Blainville; à Paris, ce 30 Mai 1751, au sortir du Concert.

Vous êtes bien-aise, Monsieur, vous, le panégyriste & l'ami des Arts, de la tentative de M. Blainville pour l'introduction d'un nouveau mode dans notre Musique. Pour moi, comme mon sentiment là-dessus ne fait rien à l'affaire, je passe immédiatement au jugement que vous me demandez sur la découverte même.

Autant que j'ai pu saisir les idées de M. Blainville durant la rapidité de l'exécution du morceau que nous venons d'entendre, je trouve que le mode qu'il nous propose n'a que deux cordes principales, au lieu de trois qu'ont chacun des deux modes usités; l'une

de ces deux cordes eſt la tonique, l'autre eſt la quarte au-deſſus de cette tonique, & cette quarte s'appellera, ſi l'on veut, dominante. L'Auteur me paroît avoir eu de fort bonnes raiſons pour préférer ici la quarte à la quinte, & celle de toutes ces raiſons qui ſe préſente la premiere, en parcourant ſa gamme, eſt le danger de tomber dans les fauſſes relations.

Cette gamme eſt ordonnée de la maniere ſuivante; il monte d'abord d'un ſemi-ton majeur de la tonique ſur la ſeconde note, puis d'un ton ſur la troiſieme; &, montant encore d'un ton, il arrive à ſa dominante, ſur laquelle il établit le repos, ou, s'il m'eſt permis de parler ainſi, l'hémiſtiche du mode. Puis recommençant ſa marche un ton au-deſſus de la dominante, il monte enſuite d'un ſemi-ton majeur, d'un ton, & encore d'un ton, & l'octave eſt parcourue ſelon cet ordre de notes; *mi*, *fa*, *ſol*, *la*, *ſi*, *ut*, *re*, *mi*: il redeſcend de même ſans aucune altération.

Si vous procédez diatoniquement, ſoit en montant, ſoit en deſcendant de

la dominante d'un mode mineur à l'octave de cette dominante, ſans dièſes, ni bémols accidentels, vous aurez préciſément la gamme de M. Blainville. Par où l'on voit, 1°. que ſa marche diatonique eſt directement oppoſée à la nôtre, où, partant de la tonique, on doit monter d'un ton ou deſcendre d'un ſemi-ton. 2°. Qu'il a fallu ſubſtituer une autre harmonie à l'accord ſenſible uſité dans nos modes, & qui ſe trouve exclus du ſien. 3°. Trouver pour cette nouvelle gamme des accompagnemens différens de ceux qu'on emploie dans la règle de l'octave. 4°. Et par conſéquent d'autres progreſſions de baſſe fondamentale que celles qui ſont admiſes.

La gamme de ſon mode eſt préciſément ſemblable au diagramme des Grecs; car ſi l'on commence par la corde *Hypate* en montant, ou par la note en deſcendant, à parcourir diatoniquement deux tétracordes disjoints, on aura préciſément la nouvelle gamme; c'eſt notre ancien mode plagal, qui ſubſiſte encore dans le Plain-chant; c'eſt proprement un mode mineur, dont le diapaſon ſe prendroit, non

d'une tonique à ſon octave en paſſant par la dominante, mais d'une dominante à ſon octave en paſſant par la tonique; & en effet la tierce majeure que l'Auteur eſt obligé de donner à ſa finale, jointe à la maniere d'y deſcendre par un ſemi-ton, donne à cette tonique tout-à-fait l'air d'une dominante. Ainſi, ſi l'on pouvoit de ce côté-là diſputer à M. Blainville le mérite de l'invention, on ne pourroit du moins lui diſputer celui d'avoir oſé braver en quelque choſe la bonne opinion que notre ſiecle a de ſoi-même, & ſon mépris pour tous les autres âges en matiere de ſciences & de goût.

Mais ce qui paroît appartenir inconteſtablement à M. Blainville, c'eſt l'harmonie qu'il affecte à un mode inſtitué dans des temps où nous avons tout lieu de croire qu'on ne connoiſſoit point l'harmonie, dans le ſens que nous donnons aujourd'hui à ce mot. Perſonne ne lui diſputera, ni la ſcience qui lui a ſuggéré de nouvelles progreſſions fondamentales, ni l'art avec lequel il les a ſçu mettre en œuvre, pour ménager nos oreilles bien plus délicates ſur les choſes nouvelles, que ſur les mauvaiſes choſes.

Dès qu'on ne pourra plus lui reprocher de n'avoir pas trouvé ce qu'il nous propoſe, on lui reprochera de l'avoir trouvé. On conviendra que ſa découverte eſt bonne, s'il veut avouer qu'elle n'eſt pas de lui : s'il prouve qu'elle eſt de lui, on lui ſoutiendra qu'elle eſt mauvaiſe, & il ne ſera pas le premier contre lequel les Artiſtes auront argumenté de la ſorte. On lui demandera ſur quel fondement il prétend déroger aux loix établies, & en introduire d'autres de ſon autorité. On lui reprochera de vouloir ramener à l'arbitraire les règles d'une ſcience qu'on a tant fait d'efforts pour réduire en principes; d'enfreindre dans ſes progreſſions la liaiſon harmonique, qui eſt la loi la plus générale, & l'épreuve la plus ſûre de toute bonne harmonie. On lui demandera ce qu'il prétend ſubſtituer à l'accord ſenſible, dont ſon mode n'eſt nullement ſuſceptible, pour annoncer les changemens de tons. Enfin, on voudra ſçavoir encore pourquoi, dans l'eſſai qu'il a donné au Public, il a tellement entremêlé ſon mode avec les deux autres, qu'il n'y a qu'un très-petit nombre de connoiſſeurs, dont l'oreille exercée &

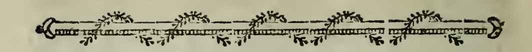
attentive ait démêlé ce qui appartenoit en propre à ſon nouveau ſyſtême.

Ses réponſes, je crois les prévoir à une près. Il trouvera aiſément en ſa faveur des analogies, du moins auſſi bonnes que celles dont nous avons la bonté de nous contenter. Selon lui, le mode mineur n'aura pas de meilleur fondement que le ſien. Il nous ſoutientiendra que l'oreille eſt notre premier Maître d'harmonie, & que, pourvu que celui-là ſoit content, la raiſon doit ſe borner à chercher pourquoi il l'eſt, & non à lui prouver qu'il a tort de l'être; qu'il ne cherche, ni à introduire dans les choſes l'arbitraire qui n'y eſt point, ni à diſſimuler celui qu'il y trouve. Or cet arbitraire eſt ſi conſtant, que, même dans la règle de l'octave, il y a une faute contre les règles : remarque qui ne ſera pas, ſi l'on veut, de M. Blainville, mais que je prends ſur mon compte. Il dira encore que cette liaiſon harmonique qu'on lui objecte, n'eſt rien moins qu'indiſpenſable dans l'harmonie, & ne ſera pas embarraſſé de le prouver. Il s'excuſera d'avoir entremêlé les trois modes, ſur ce que nous ſommes ſans

ceſſe dans le même cas avec les deux nôtres, ſans compter que, par ce mélange adroit, il aura eu le plaiſir, diroit Montagne, de faire donner à nos modes des nazardes ſur le nez du ſien. Mais, quoi qu'il faſſe, il faudra toujours qu'il ait tort, par deux raiſons ſans répliques; l'une, qu'il eſt inventeur; l'autre, qu'il a affaire à des Muſiciens.

Je ſuis, &c.





OBSERVATIONS

*De M. Blainville ſur la Lettre de M***, inſérée dans le Mercure du mois de Septembre* 1751.

JE devois un remercîment à M. Rouſſeau, de la Lettre délicate & ſenſée qu'il a bien voulu publier à l'occaſion de mon eſſai de Symphonie dans un troiſieme mode, & je ſaiſis avec plaiſir l'occaſion de m'en acquitter.

Je ne me crois pas tout-à-fait ſi obligé envers M.... car ceux qui n'auront point lu ce que j'ai écrit depuis ſur le même ſujet, pourroient s'en tenir à la parole de M.... & prendre l'invention du mode mixte pour une frivolité. Je dis à ſa parole ; car, pour ſes raiſons, elles ſont à la portée d'un ſi petit nombre de perſonnes, que je ne crois pas que celui de mes approbateurs ſoit beaucoup diminué, ſi je ne perds que ceux qui les auront bien entendues.

L'Auteur de la critique commence

par donner au mode que j'ai proposé, une dénomination qui me paroît louche. *Semi*, en terme de l'art, veut dire moindre de moitié; on dit *semiton*, pour moitié d'un ton. M.... en appellant le mode mixte, *semi-mineur*, prétendroit-il que ce mode n'a que la moitié des intervalles du mode mineur, ou que sa tierce n'a qu'un demi-ton, & qu'un quart de ton? Si ce n'est ni l'un ni l'autre, que signifie donc cette épithete, *semi-mineur?*

L'Anonyme ajoûte, que ce mode n'est autre chose que le mode majeur renversé. Quelle idée! Il vaudroit autant dire, que le mode mineur en descendant, n'est autre chose que le mode majeur en commençant par la sixieme note. Il s'ensuit de ce principe, (car c'en est un selon l'Auteur,) qu'on découvre tout de suite le genre d'harmonie qui convient au mode mixte, & le dégré de perfection, ou d'imperfection qu'on doit lui assigner. On me dispensera, je crois, de répondre à de pareilles chimeres, supposé que, pour trouver le genre d'harmonie convenable à ce mode, il n'y a qu'à suivre tout uniment le principe du renversement: ce

principe entraînant avec lui des différences & des applications ſans nombre, loin d'éclaircir la choſe, & en faire voir le faux, c'eſt l'envelopper encore davantage ; c'eſt faire entendre que le mode mineur en deſcendant, trouveroit auſſi ſon harmonie dans le renverſement de celle du mode majeur.

D'ailleurs, ſont-ce les notes du deſſus, ou de la baſſe; ſont-ce les notes conſervées dans la nature du mode mixte, ou priſes de comparaiſon avec le mode majeur, dont il faut renverſer l'harmonie ? Sans doute, que M... nous l'expliquera dans une autre Lettre.

Quand on a reproché au mode mixte, que la quarte qui lui ſert de dominante, paroît venir prendre ſur l'oreille l'empire de tonique, à cauſe du ſol dièſe, il ſemble que tout ſoit dit. On donnera facilement tort à ce mode, lorſqu'on le prendra dans le même ſens que les autres; mais il aura raiſon, lorſqu'on voudra bien le prendre, comme il eſt juſte, dans un ſens contraire ou oppoſé.

La caractériſtique des deux modes admis, eſt priſe de leurs tierces; celle du mode mixte en différe aſſez ſenſible-

ment par le demi-ton au premier dégré, ſuivi d'un ton majeur; au lieu que le mode mineur a un ton mineur, enſuite un demi-ton; premiere différence & oppoſition.

Ces deux modes ont la cinquieme note pour dominante, avec tierce majeure: celui-ci, au contraire, a ſa quatrieme pour dominante, avec tierce mineure. Seconde oppoſition.

Les deux modes procédent, en commençant par la tonique & la médiante, & vont enſuite de la dominante à l'octave. Celui-ci, au contraire, paſſe tout de ſuite à ſa quatrieme; de-là, à la ſixieme & à ſon octave. Troiſieme oppoſition.

Les deux modes prennent leur harmonie, des cordes mêmes qui lient les notes de ces modes entr'elles, ſans preſque ſortir de leur route. Celui-ci, au contraire, ne pouvant ſe tenir dans des bornes ſi étroites, parcourt dans ſa gamme différens modes. Quatrieme oppoſition.

Enfin juſqu'à préſent, nous avons décidé nos modes par l'harmonie; & celui-ci ne veut être décidé que par la mélodie, qui conſtituoit jadis le chant

des Grecs, dont le ſyſtême, quoique ſans harmonie, étoit fondé ſur une théorie aſſez ſuivie, & aſſez exacte, pour mériter notre attention.

Si M.... avoit voulu ſe donner la peine de faire ces obſervations, il n'auroit pas rejetté la poſſibilité de ce mode, qui peut fournir une variété de plus à notre ſyſtême; poſſibilité que j'ai prouvée aſſez authentiquement, par la Symphonie que j'ai compoſée dans ce genre.

M.... n'a peut-être pas encore conſidéré que la mélodie a bien plus de force ſur l'oreille que l'harmonie. Les accords ne ſont que les reflets des chants. Pour être Muſicien, il ne faut pas entendre ſeulement les proportions harmoniques, il faut encore ſentir toute l'énergie des chants. L'harmonie eſt comme le deſſin, & les chants comme les couleurs. Mais ſera-ce un Sculpteur qui décidera des règles des coloris?



PROJET

EXTRAIT
DU PROJET
DE
PAIX PERPÉTUELLE,
DE M. L'ABBÉ
DE SAINT-PIERRE;
Par J. J. Rousseau,
Citoyen de Genève.

Tunc genus humanum positis sibi consulat armis,
Inque vicem gens omnis amet. LUCAIN.

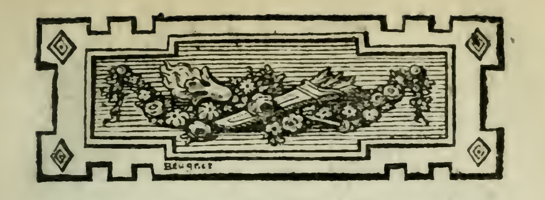


AVERTISSEMENT.

Il y a six ans que, M. le Comte de Saint-Pierre m'ayant confié les Manuscrits de feu M. l'Abbé, son oncle, j'avois commencé d'abréger ses Écrits, afin de les rendre plus commodes à lire, & que ce qu'ils ont d'utile fût plus connu. Mon dessein étoit de publier cet Abrégé en deux volumes, l'un desquels eût contenu les extraits des Ouvrages; & l'autre, un jugement raisonné sur chaque Projet: mais après quelque essai de ce travail, je vis qu'il ne m'étoit pas propre, & que je n'y réussirois point. J'abandonnai donc ce dessein, après l'avoir seulement exécuté sur la Paix perpétuelle *& sur la* Polysynodie. *Le premier de ces Extraits sera comme un sujet inaugural pour ceux qui aiment la Paix. Puissions-nous la voir*

bien-tôt rétablie entre les Puiſſances! car entre les Auteurs on ne l'a jamais vue, & ce n'eſt pas aujourd'hui qu'on doit l'eſpérer.





PROJET
DE
PAIX PERPÉTUELLE.

COMME jamais Projet plus grand, plus beau, ni plus utile n'occupa l'eſprit humain, que celui d'une Paix perpétuelle & univerſelle entre tous les Peuples de l'Europe, jamais Auteur ne mérita mieux l'attention du Public que celui qui propoſe des moyens pour mettre ce Projet en exécution. Il eſt même bien difficile qu'une pareille matiere laiſſe un homme ſenſible & vertueux exempt d'un peu d'enthouſiaſme; & je ne ſçais ſi l'illuſion d'un cœur véritablement humain, à qui ſon zèle rend tout facile, n'eſt pas en cela préférable à cette âpre & repouſſante raiſon, qui trouve toujours dans ſon indifférence

pour le bien public le premier obſtacle à tout ce qui peut le favoriſer.

Je ne doute pas que beaucoup de Lecteurs ne s'arment d'avance d'incrédulité pour réſiſter au plaiſir de la perſuaſion ; & je les plains de prendre ſi triſtement l'entêtement pour la ſageſſe. Mais j'eſpere que quelque ame honnête partagera l'émotion délicieuſe avec laquelle je prends la plume ſur un ſujet ſi intéreſſant pour l'Humanité. Je vais voir, du moins en idée, les hommes s'unir & s'aimer; je vais penſer à une douce & paiſible ſociété de freres, vivans dans une concorde éternelle, tous conduits par les mêmes maximes, tous heureux du bonheur commun ; &, réaliſant en moi-même un tableau ſi touchant, l'image d'une félicité qui n'eſt point, m'en fera goûter quelques inſtans une véritable.

Je n'ai pu réfuſer ces premieres lignes au ſentiment dont j'étois plein. Tâchons maintenant de raiſonner de ſang-froid. Bien réſolu de ne rien avancer que je ne le prouve, je crois pouvoir prier le Lecteur, à ſon tour, de ne rien

nier qu'il ne le réfute; car ce ne sont pas tant les raisonneurs que je crains, que ceux qui, sans se rendre aux preuves, n'y veulent rien objecter.

Il ne faut pas avoir long-temps médité sur les moyens de perfectionner un Gouvernement quelconque, pour appercevoir des embarras & des obstacles qui naissent moins de sa constitution que de ses relations externes; de sorte que la plupart des soins qu'il faudroit consacrer à sa police, on est contraint de les donner à sa sureté, & de songer plus à le mettre en état de résister aux autres qu'à le rendre parfait en lui-même. Si l'ordre social étoit, comme on le prétend, l'ouvrage de la raison plutôt que des passions, eût-on tardé si long-temps à voir qu'on en a fait trop ou trop peu pour notre bonheur; que, chacun de nous étant dans l'état civil avec ses concitoyens, & dans l'état de nature avec tout le reste du monde, nous n'avons prévenu les guerres particulieres, que pour en allumer de générales, qui sont mille fois plus terribles; & qu'en nous unissant à quelques hommes, nous devenons réellement les ennemis du genre humain?

S'il y a quelque moyen de lever ces dangereuses contradictions, ce ne peut être que par une forme de Gouvernement confédérative, qui, unissant les Peuples par des liens semblables à ceux qui unissent les individus, soumette également les uns & les autres à l'autorité des loix : ce Gouvernement paroît d'ailleurs préférable à tout autre, en ce qu'il comprend à la fois les avantages des grands & des petits États ; qu'il est redoutable au-dehors par sa puissance ; que les loix y sont en vigueur, & qu'il est le seul propre à contenir également les Sujets, les Chefs & les Étrangers.

Quoique cette forme paroisse nouvelle à certains égards, & qu'elle n'ait en effet été bien entendue que par les Modernes, les Anciens ne l'ont pas ignorée. Les Grecs eurent leurs Amphictions, les Étrusques leurs Lucumonies, les Latins leurs Féries, les Gaules leurs Cités, & les derniers soupirs de la Grece devinrent encore illustres dans la Ligue Achéenne. Mais nulles de ces confédérations n'approcherent, pour la sagesse, de celle du Corps Germanique, de la Ligue Helvétique & des États Géné-

raux. Que si ces Corps politiques sont encore en si petit nombre & si loin de la perfection dont on sent qu'ils seroient susceptibles, c'est que le mieux ne s'exécute pas comme il s'imagine, & qu'en Politique, ainsi qu'en Morale, l'étendue de nos connoissances ne prouve guères que la grandeur de nos maux.

Outre ces confédérations publiques, il s'en peut former tacitement d'autres moins apparentes & non moins réelles, par l'union des intérêts, par le rapport des maximes, par la conformité des coutumes, ou par d'autres circonstances qui laissent subsister des relations communes entre des Peuples divisés. C'est ainsi que toutes les Puissances de l'Europe forment entr'elles une sorte de systême qui les unit par une même religion, par un même droit des gens, par les mœurs, par les Lettres, par le commerce, & par une sorte d'équilibre qui est l'effet nécessaire de tout cela, & qui, sans que personne songe en effet à le conserver, ne seroit pourtant pas si facile à rompre que le pensent beaucoup de gens.

Cette société des Peuples de l'Euro-

pe n'a pas toujours exiſté, & les cauſes particulieres qui l'ont fait naître, ſervent encore à la maintenir. En effet, avant les conquêtes des Romains, tous les Peuples de cette partie du Monde, barbares & inconnus les uns aux autres, n'avoient rien de commun que leur qualité d'hommes, qualité qui, ravallée alors par l'eſclavage, ne différoit guères, dans leur eſprit, de celle de brute. Auſſi les Grecs, raiſonneurs & vains, diſtinguoient-ils, pour ainſi dire, deux eſpeces dans l'Humanité; dont l'une, ſçavoir la leur, étoit faite pour commander; & l'autre, qui comprenoit tout le reſte du Monde, uniquement pour ſervir. De ce principe, il réſultoit qu'un Gaulois ou un Ibère n'étoit rien de plus pour un Grec, que n'eût été un Caffre ou un Américain; & les Barbares eux-mêmes n'avoient pas plus d'affinité entr'eux, que n'en avoient les Grecs avec les uns & les autres.

Mais quand ce Peuple, ſouverain par nature, eut été ſoumis aux Romains ſes eſclaves, & qu'une partie de l'hémiſphere connu eut ſubi le même joug, il ſe forma une union politique & civile entre tous les membres d'un même Em-

pire ; cette union fut beaucoup resserrée par la maxime, ou très-sage ou très-insensée, de communiquer aux vaincus tous les droits des vainqueurs, & surtout par le fameux Décret de Claude, qui incorporoit tous les Sujets de Rome au nombre de ses Citoyens.

A la chaîne politique qui réunissoit ainsi tous les membres en un corps, se joignirent les institutions civiles & les loix qui donnerent une nouvelle force à ces liens, en déterminant d'une maniere équitable, claire & précise, du moins autant qu'on le pouvoit dans un si vaste Empire, les devoirs & les droits réciproques du Prince & des Sujets, & ceux des citoyens entr'eux. Le Code de Théodose, & ensuite les Livres de Justinien furent une nouvelle chaîne de justice & de raison, substituée à propos à celle du pouvoir souverain, qui se relâchoit très-sensiblement. Ce supplément retarda beaucoup la dissolution de l'Empire, & lui conserva long-temps une sorte de jurisdiction sur les Barbares mêmes qui le désoloient.

Un troisieme lien, plus fort que les précédens, fut celui de la Religion ; &

l'on ne peut nier que ce ne ſoit ſur-tout au Chriſtianiſme, que l'Europe doit encore aujourd'hui l'eſpece de ſociété qui s'eſt perpétuée entre ſes membres; tellement que celui de ces membres qui n'a point adopté ſur ce point le ſentiment des autres, eſt toujours demeuré comme étranger parmi eux. Le Chriſtianiſme, ſi mépriſé à ſa naiſſance, ſervit enfin d'aſyle à ſes détracteurs. Après l'avoir ſi cruellement & ſi vainement perſécuté, l'Empire Romain y trouva les reſſources qu'il n'avoit plus dans ſes forces; ſes miſſions lui valoient mieux que des victoires; il envoyoit des Évêques réparer les fautes de ſes Généraux, & triomphoit par ſes Prêtres, quand ſes Soldats étoient battus. C'eſt ainſi que les Francs, les Goths, les Bourguignons, les Lombards, les Avares & mille autres reconnurent enfin l'autorité de l'Empire après l'avoir ſubjugué, & reçurent, du moins en apparence, avec la Loi de l'Évangile, celle du Prince qui la leur faiſoit annoncer.

Tel étoit le reſpect qu'on portoit encore à ce grand Corps expirant, que juſqu'au dernier inſtant ſes deſtructeurs s'honoroient de ſes titres; on voyoit de-

venir Officiers de l'Empire, les mêmes Conquérans qui l'avoient avili ; les plus grands Rois accepter, briguer même les honneurs Patriciaux, la Préfecture, le Consulat ; &, comme un lion qui flatte l'homme qu'il pourroit dévorer, on voyoit ces vainqueurs terribles rendre hommage au Trône Impérial, qu'ils étoient maîtres de renverser.

Voilà comment le Sacerdoce & l'Empire ont formé le lien social de divers Peuples, qui, sans avoir aucune communauté réelle d'intérêt, de droits, ou de dépendance, en avoient une de maximes & d'opinions, dont l'influence est encore demeurée, quand le principe a été détruit. Le simulacre antique de l'Empire Romain a continué de former une sorte de liaison entre les membres qui l'avoient composé ; & Rome ayant dominé d'une autre maniere après la destruction de l'Empire, il est resté de ce double lien * une société plus étroite

* Le respect pour l'Empire Romain a tellement survécu à sa Puissance, que bien des Jurisconsultes ont mis en question si l'Empereur

entre les Nations de l'Europe, où est le centre des deux Puissances, que dans les autres parties du Monde, dont les divers Peuples, trop épars pour se correspondre, n'ont de plus aucun point de réunion.

Joignez à cela la situation particulière de l'Europe, plus également peuplée, plus également fertile, mieux réunie en toutes ses parties; le mélange continuel des intérêts que les liens du sang & les affaires du commerce, des arts, des colonies ont mis entre les Souverains; la multitude des rivieres, & la variété de leur cours, qui rend toutes les communications faciles; l'humeur inconstante des habitans, qui les porte à voyager sans cesse, & à se transporter fréquemment les uns chez les autres; l'invention de l'Imprimerie & le goût général des Lettres, qui a mis entr'eux une communauté d'études & de connoissances; enfin la multitude & la petitesse des

---

d'Allemagne n'étoit pas le Souverain naturel du monde; & Barthole a poussé les choses jusqu'à traiter d'hérétique quiconque osoit en douter.

États, qui, jointe aux besoins du luxe & à la diversité des climats, rend les uns toujours nécessaires aux autres. Toutes ces causes réunies forment de l'Europe, non-seulement comme l'Asie ou l'Afrique, une idéale collection de Peuples qui n'ont de commun qu'un nom, mais une société réelle qui a sa Religion, ses mœurs, ses coutumes & même ses loix, dont aucun des Peuples qui la composent ne peut s'écarter sans causer aussi-tôt des troubles.

A voir, d'un autre côté, les dissensions perpétuelles, les brigandages, les usurpations, les révoltes, les guerres, les meurtres, qui désolent journellement ce respectable séjour des Sages, ce brillant asyle des Sciences & des arts; à considérer nos beaux discours & nos procédés horribles, tant d'humanité dans les maximes & de cruauté dans les actions, une Religion si douce & une sanguinaire intolérance, une politique si sage dans les Livres & si dure dans la pratique, des Chefs si bienfaisans, & des Peuples si misérables, des Gouvernemens si modérés, & des guerres si cruelles; on sait à peine comment concilier ces étranges

contrariétés ; & cette fraternité prétendue des Peuples de l'Europe ne ſemble être qu'un nom de dériſion, pour exprimer avec ironie leur mutuelle animoſité.

Cependant les choſes ne ſont que ſuivre en cela leur cours naturel ; toute ſociété ſans loix ou ſans Chefs, toute union formée ou maintenue par le hazard, doit néceſſairement dégénérer en querelle & diſſenſion à la premiere circonſtance qui vient à changer : l'antique union des Peuples de l'Europe a compliqué leurs intérêts & leurs droits de mille manieres ; ils ſe touchent par tant de points, que le moindre mouvement des uns ne peut manquer de choquer les autres ; leurs diviſions ſont d'autant plus funeſtes, que leurs liaiſons ſont plus intimes ; & leurs fréquentes querelles ont preſque la cruauté des guerres civiles.

Convenons donc que l'état relatif des Puiſſances de l'Europe eſt proprement un état de guerre, & que tous les Traités partiels entre quelques-unes de ces Puiſſances ſont plutôt des Trèves paſſageres, que de véritables Paix ; ſoit parce que ces Traités n'ont point communé-

ment d'autres garans que les Parties contractantes, soit parce que les droits des unes & des autres n'y sont jamais décidés radicalement, & que ces droits mal éteints, ou les prétentions qui en tiennent lieu entre des Puissances qui ne reconnoissent aucun Supérieur, seront infailliblement des sources de nouvelles guerres, si-tôt que d'autres circonstances auront donné de nouvelles forces aux Prétendans.

D'ailleurs, le droit public de l'Europe n'étant point établi ou autorisé de concert, n'ayant aucuns principes généraux, & variant incessamment selon les temps & les lieux, il est plein de regles contradictoires qui ne se peuvent concilier que par le droit du plus fort; de sorte que la raison, sans guide assuré, se pliant toujours vers l'intérêt personnel dans les choses douteuses, la guerre seroit encore inévitable, quand même chacun voudroit être juste. Tout ce qu'on peut faire avec de bonnes intentions, c'est de décider ces sortes d'affaires par la voie des armes, ou de les assoupir par des Traités passagers: mais bien-tôt aux occasions qui raniment les mêmes querelles, il s'en

joint d'autres qui les modifient; tout s'embrouille, tout ſe complique ; on ne voit plus rien au fond des choſes ; l'uſurpation paſſe pour droit, la foibleſſe pour injuſtice ; & parmi ce déſordre continuel, chacun ſe trouve inſenſiblement ſi fort déplacé, que, ſi l'on pouvoit remonter au droit ſolide & primitif, il y auroit peu de Souverains en Europe qui ne duſſent rendre tout ce qu'ils ont.

Une autre ſemence de guerre, plus cachée & non moins réelle, c'eſt que les choſes ne changent point de forme en changeant de nature ; que des États héréditaires en effet, reſtent électifs en apparence ; qu'il y ait des Parlemens ou États nationaux dans des Monarchies, des Chefs héréditaires dans des Républiques ; qu'une Puiſſance dépendante d'une autre, conſerve encore une apparence de liberté ; que tous les Peuples, ſoumis au même pouvoir, ne ſoient pas gouvernés par les mêmes loix ; que l'ordre de ſucceſſion ſoit différent dans les divers États d'un même Souverain ; enfin que chaque Gouvernement tende toujours à s'altérer, ſans qu'il ſoit poſſible d'empêcher ce progrès. Voilà les cauſes

générales & particulieres qui nous unifsent pour nous détruire, & nous font écrire une si belle doctrine sociale avec des mains toujours teintes de sang humain.

Les causes du mal étant une fois connues, le remede, s'il existe, est suffisamment indiqué par elles. Chacun voit que toute société se forme par les intérêts communs; que toute division naît des intérêts opposés; que mille événemens fortuits pouvant changer & modifier les uns & les autres, dès qu'il y a société, il faut nécessairement une force coactive, qui ordonne & concerne les mouvemens de ses membres, afin de donner aux communs intérêts, & aux engagemens réciproques, la solidité qu'ils ne sçauroient avoir par eux-mêmes.

Ce seroit d'ailleurs une grande erreur, d'espérer que cet état violent pût jamais changer par la seule force des choses, & sans le seccurs de l'art. Le systême de l'Europe a précisément le dégré de solidité qui peut la maintenir dans une agitation perpétuelle, sans la renverser tout-à-fait; & si nos maux ne peuvent augmenter, ils peuvent encore moins

finir, parce que toute grande révolution est désormais impossible.

Pour donner à ceci l'évidence nécessaire, commençons par jetter un coup-d'œil général sur l'état présent de l'Europe. La situation des montagnes, des mers & des fleuves qui servent de bornes aux Nations qui l'habitent, semble avoir décidé du nombre & de la grandeur de ces Nations; & l'on peut dire que l'ordre politique de cette partie du Monde est, à certains égards, l'ouvrage de la Nature.

En effet, ne pensons pas que cet équilibre si vanté ait été établi par personne, & que personne ait rien fait à dessein de le conserver : on trouve qu'il existe; & ceux qui ne sentent pas en eux-mêmes assez de poids pour le rompre, couvrent leurs vues particulieres du prétexte de le soutenir. Mais, qu'on y songe ou non, cet équilibre subsiste, & n'a besoin que de lui-même pour se conserver, sans que personne s'en mêle; & quand il se romproit un moment d'un côté, il se rétabliroit bien-tôt d'un autre : de sorte que, si les Princes qu'on accusoit d'aspirer à la Monarchie universelle, y ont réellement as-

piré, ils montroient en cela plus d'ambition que de génie; car comment envisager un moment ce projet, sans en voir aussi-tôt le ridicule? Comment ne pas sentir qu'il n'y a point de Potentat en Europe assez supérieur aux autres, pour pouvoir jamais en devenir le maître? Tous les Conquérans qui ont fait des révolutions, se présentoient toujours avec des forces inattendues, ou avec des troupes étrangeres & différemment aguerries, à des Peuples ou désarmés, ou divisés, ou sans discipline; mais où prendroit un Prince Européen des forces inattendues, pour accabler tous les autres; tandis que le plus puissant d'entr'eux est une si petite partie du tout, & qu'ils ont de concert une si grande vigilance? Aura-t-il plus de troupes qu'eux tous? Il ne le peut, ou n'en sera que plutôt ruiné, ou ses troupes seront plus mauvaises, en raison de leur plus grand nombre. En aura-t-il de mieux aguerries? Il en aura moins à proportion. D'ailleurs, la discipline est partout à-peu-près la même, ou le deviendra dans peu. Aura-t-il plus d'argent? Les sources en sont communes, & jamais l'argent ne fit de grandes conquêtes. Fera-t-il une invasion subite? La famine

ou des places fortes l'arrêteront à chaque pas. Voudra-t-il s'aggrandir pied-à-pied? Il donne aux ennemis le moyen de s'unir pour résister; le temps, l'argent & les hommes ne tarderont pas à lui manquer. Divisera-t-il les autres Puissances pour les vaincre l'une par l'autre? Les maximes de l'Europe rendent cette Politique vaine; & le Prince le plus borné ne donneroit pas dans ce piége. Enfin, aucun d'eux ne pouvant avoir de ressources exclusives, la résistance est, à la longue, égale à l'effort; & le temps rétablit bientôt les brusques accidens de la fortune, sinon pour chaque Prince en particulier, au moins pour la constitution générale.

Veut-on maintenant supposer à plaisir l'accord de deux ou trois Potentats pour subjuguer tout le reste? Ces trois Potentats, quels qu'ils soient, ne feront pas ensemble la moitié de l'Europe. Alors l'autre moitié s'unira certainement contre eux; ils auront donc à vaincre plus fort qu'eux-mêmes. J'ajoûte que les vues des uns sont trop opposées à celles des autres, & qu'il règne une trop grande jalousie entr'eux, pour qu'ils puissent même former un semblable projet; j'ajoûte en-

core que, quand ils l'auroient formé, qu'ils le mettroient en exécution, & qu'il auroit quelques ſuccès, ces ſuccès mêmes ſeroient, pour les Conquérans alliés, des ſemences de diſcorde; parce qu'il ne ſeroit pas poſſible que les avantages fuſſent tellement partagés, que chacun ſe trouvât également ſatisfait des ſiens; & que le moins heureux s'oppoſeroit bien-tôt aux progrès des autres qui, par une ſemblable raiſon, ne tarderoient pas à ſe diviſer eux-mêmes. Je doute que, depuis que le Monde exiſte, on ait jamais vu trois ni même deux grandes Puiſſances, bien unies, en ſubjuguer d'autres, ſans ſe brouiller ſur les contingens ou ſur les partages, & ſans donner bien-tôt, par leur méſintelligence, de nouvelles reſſources aux foibles. Ainſi, quelque ſuppoſition qu'on faſſe, il n'eſt pas vraiſemblable que ni Prince, ni Ligue, puiſſe déſormais changer conſidérablement, & à demeure, l'état des choſes parmi nous.

Ce n'eſt pas à dire que les Alpes, le Rhin, la Mer, les Pyrénées ſoient des obſtacles inſurmontables à l'ambition; mais ces obſtacles ſont ſoutenus par d'autres qui les fortifient, ou ramenent les

États aux mêmes limites, quand des efforts paſſagers les en ont écartés. Ce qui fait le vrai ſoutien du ſyſtême de l'Europe, c'eſt bien en partie le jeu des négociations, qui preſque toujours ſe balancent mutuellement; mais ce ſyſtême a un autre appui plus ſolide encore; & cet appui c'eſt le Corps Germanique, placé preſque au centre de l'Europe, lequel en tient toutes les autres parties en reſpect, & ſert peut-être encore plus au maintien de ſes voiſins, qu'à celui de ſes propres membres: Corps redoutable aux étrangers, par ſon étendue, par le nombre & la valeur de ſes Peuples; mais utile à tous par ſa conſtitution, qui, lui ôtant les moyens & la volonté de rien conquérir, en fait l'écueil des Conquérans. Malgré les défauts de cette conſtitution de l'Empire, il eſt certain que, tant qu'elle ſubſiſtera, jamais l'équilibre de l'Europe ne ſera rompu, qu'aucun Potentat n'aura à craindre d'être détrôné par un autre, & que le Traité de Weſtphalie ſera peut-être à jamais parmi nous la baſe du ſyſtême politique. Ainſi le droit public, que les Allemands étudient avec tant de ſoin, eſt encore plus important qu'ils ne penſent, & n'eſt pas ſeulement le droit public

blic Germanique, mais, à certains égards, celui de toute l'Europe.

Mais si le présent système est inébranlable, c'est en cela même qu'il est plus orageux; car il y a, entre les Puissances Européennes, une action & une réaction qui, sans les déplacer tout-à-fait, les tient dans une agitation continuelle; & leurs efforts sont toujours vains & toujours renaissans, comme les flots de la mer, qui sans cesse agitent sa surface, sans jamais en changer le niveau; de sorte que les Peuples sont incessamment désolés, sans aucun profit sensible pour les Souverains.

Il me seroit aisé de déduire la même vérité des intérêts particuliers de toutes les Cours de l'Europe; car je ferois voir aisément que ces intérêts se croisent de maniere à tenir toutes leurs forces mutuellement en respect; mais les idées de commerce & d'argent ayant produit une espece de fanatisme politique, font si promptement changer les intérêts apparens de tous les Princes, qu'on ne peut établir aucune maxime stable sur leurs vrais intérêts, parce que tout dépend maintenant des systêmes économiques,

la plupart fort bizarres, qui paſſent par la tête des Miniſtres. Quoi qu'il en ſoit, le Commerce, qui tend journellement à ſe mettre en équilibre, ôtant à certaines Puiſſances l'avantage excluſif qu'elles en tiroient, leur ôte en même temps un des grands moyens qu'elles avoient de faire la loi aux autres *.

Si j'ai inſiſté ſur l'égale diſtribution de force, qui réſulte en Europe de la conſtitution actuelle, c'étoit pour en déduire une conſéquence importante à l'établiſſement d'une aſſociation générale; car pour former une confédération ſolide & durable, il faut en mettre tous les membres dans une dépendance tellement mutuelle, qu'aucun ne ſoit ſeul en état de réſiſter

* Les choſes ont changé depuis que j'écrivois ceci ; mais mon principe ſera toujours vrai. Il eſt, par exemple, très-aiſé de prévoir que dans vingt ans d'ici, l'Angleterre, avec toute ſa gloire, ſera ruinée, & de plus aura perdu le reſte de ſa liberté. Tout le monde aſſure que l'agriculture fleurit dans cette Iſle, & moi je parie qu'elle y dépérit. Londres s'aggrandit tous les jours ; donc le Royaume ſe dépeuple. Les Anglois veulent être conquérans : donc ils ne tarderont pas d'être eſclaves.

à tous les autres, & que les aſſociations particulieres qui pourroient nuire à la grande, y rencontrent des obſtacles ſuffiſans pour empêcher leur exécution : ſans quoi, la confédération ſeroit vaine ; & chacun ſeroit réellement indépendant, ſous une apparente ſujétion. Or, ſi ces obſtacles ſont tels que j'ai dit ci-devant, maintenant que toutes les Puiſſances ſont dans une entiere liberté de former entr'elles des Ligues & des Traités offenſifs, qu'on juge de ce qu'ils ſeroient, quand il y auroit une grande Ligue armée, toujours prête à prévenir ceux qui voudroient entreprendre de la détruire ou de lui réſiſter. Ceci ſuffit pour montrer qu'une telle aſſociation ne conſiſteroit pas en délibérations vaines, auſquelles chacun pût réſiſter impunément: mais qu'il en naîtroit une Puiſſance effective, capable de forcer les ambitieux à ſe tenir dans les bornes du Traité général.

Il réſulte de cet expoſé trois vérités inconteſtables : l'une, qu'excepté le Turc, il regne entre tous les Peuples de l'Europe, une liaiſon ſociale imparfaite, mais plus étroite que les nœuds généraux & lâches de l'Humanité : la ſe-

conde, que l'imperfection de cette société rend la condition de ceux qui la composent pire que la privation de toute société entr'eux : la troisième, que ces premiers liens, qui rendent cette société nuisible, la rendent en même temps facile à perfectionner ; en sorte que tous ses membres pourroient tirer leur bonheur de ce qui fait actuellement leur misere, & changer en une paix éternelle, l'état de guerre qui regne entr'eux.

Voyons maintenant de quelle maniere ce grand ouvrage, commencé par la fortune, peut être achevé par la raison ; & comment la société libre & volontaire, qui unit tous les États Européens, prenant la force & la solidité d'un vrai Corps politique, peut se changer en une confédération réelle. Il est indubitable qu'un pareil établissement, donnant à cette association la perfection qui lui manquoit, en détruira l'abus, en étendra les avantages, & forcera toutes les parties à concourir au bien commun ; mais il faut pour cela que cette confédération soit tellement générale, que nulle Puissance considérable ne s'y refuse ; qu'elle ait un Tribunal judiciaire, qui puisse établir les

loix & les réglemens qui doivent obliger tous les membres; qu'elle ait une force coactive & coërcitive, pour contraindre chaque État de se soumettre aux délibérations communes, soit pour agir, soit pour s'abstenir; enfin, qu'elle soit ferme & durable, pour empêcher que les membres ne s'en détachent à leur volonté, si-tôt qu'ils croiront voir leur intérêt particulier contraire à l'intérêt général. Voilà les signes certains ausquels on reconnoîtra que l'institution est sage, utile & inébranlable : il s'agit maintenant d'étendre cette supposition, pour chercher, par analyse, quels effets doivent en résulter, quels moyens sont propres à l'établir, & quel espoir raisonnable on peut avoir de la mettre en exécution.

Il se forme de temps en temps parmi nous des especes de diètes générales sous le nom de Congrès, où l'on se rend solemnellement de tous les États de l'Europe pour s'en retourner de même; où l'on s'assemble pour ne rien dire; où toutes les affaires publiques se traitent en particulier; où l'on délibere en commun si la table sera ronde ou quarrée, si un tel Plénipotentiaire aura le visage ou le dos

tourné vers la fenêtre, si tel autre fera deux pouces de chemin de plus ou de moins dans une visite, & sur mille questions de pareille importance, inutilement agitées depuis trois siècles, & très-dignes assurément d'occuper les politiques du nôtre.

Il se peut faire que les membres d'une de ces assemblées soient une fois doués du sens commun; il n'est pas même impossible qu'ils veuillent sincerement le bien public; &, par les raisons qui seront ci-après déduites, on peut concevoir encore qu'après avoir applani bien des difficultés, ils auront ordre de leurs Souverains respectifs, de signer la confédération générale que je suppose sommairement contenue dans les cinq articles suivans.

Par le premier, les Souverains contractans établiront entr'eux une alliance perpétuelle & irrévocable, & nommeront des Plénipotentiaires pour tenir, dans un lieu déterminé, une Diète ou un Congrès permanent, dans lequel tous les différends des Parties contractantes seront réglés & terminés par voie d'arbitrage ou de jugement.

Par le ſecond, on ſpécifiera le nombre des Souverains dont les plénipotentiaires auront voix à la Diète, ceux qui ſeront invités d'accéder au Traité; l'ordre, le temps & la maniere, dont la préſidence paſſera de l'un à l'autre par intervalles égaux; enfin la quotité relative des contributions, & la maniere de les lever pour fournir aux dépenſes communes.

Par le troiſieme, la confédération garantira à chacun de ſes membres la poſſeſſion & le gouvernement de tous les Etats qu'il poſſede actuellement, de même que la ſucceſſion élective ou héréditaire, ſelon que le tout eſt établi par les loix fondamentales de chaque pays; &, pour ſupprimer tout d'un coup la ſource des démêlés qui renaiſſent inceſſamment, on conviendra de prendre la poſſeſſion actuelle & les derniers Traités pour baſe de tous les droits mutuels des Puiſſances contractantes; rénonçant pour jamais, & réciproquement, à toute autre prétention antérieure; ſauf les ſucceſſions futures contentieuſes, & autres droits à écheoir, qui ſeront tous réglés à l'arbitrage de la Diète; ſans qu'il ſoit permis

de s'en faire raiſon par voie de fait, ni de prendre jamais les armes l'un contre l'autre, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être.

Par le quatrieme, on ſpécifiera les cas ou tout Allié, infracteur du Traité, ſeroit mis au ban de l'Europe, & proſcrit comme ennemi public; ſçavoir, s'il refuſoit d'exécuter les jugemens de la grande Alliance, qu'il fît des préparatifs de guerre, qu'il négociât des Traités contraires à la confédération, qu'il prît les armes pour lui réſiſter, ou pour attaquer quelqu'un des Alliés.

Il ſera encore convenu par le même Article, qu'on armera & agira offenſivement, conjointement & à frais communs, contre tout Etat au ban de l'Europe, juſqu'à ce qu'il ait mis bas les armes, exécuté les jugemens & réglemens de la Diète, réparé les torts, rembourſé les frais, & fait raiſon, même des préparatifs de guerre contraires au Traité.

Enfin, par le cinquieme, les Plénipotentiaires du Corps Européen auront

toujours le pouvoir de former dans la Dière, à la pluralité des voix pour la provision, & aux trois quarts des voix cinq ans après pour la définitive, sur les instructions de leurs Cours, les réglemens qu'ils jugeront importans pour procurer à la République Européenne & à chacun des ses membres, tous les avantages possibles; mais on ne pourra jamais rien changer à ces cinq Articles fondamentaux, que du consentement unanime des Confédérés.

Ces cinq Articles, ainsi abrégés & couchés en règles générales, sont, je ne l'ignore pas, sujets à mille petites difficultés, dont plusieurs demanderoient de longs éclaircissemens; mais les petites difficultés se levent aisément au besoin; & ce n'est pas d'elles qu'il s'agit dans une entreprise de l'importance de celle-ci. Quand il sera question du détail de la police du Congrès, on trouvera mille obstacles, & dix mille moyens de les lever. Ici, il est question d'examiner par la nature des choses, si l'entreprise est possible ou non. On se perdroit dans des volumes de riens, s'il falloit tout prévoir & répondre à tout. En se tenant

aux principes inconteſtables, on ne doit pas vouloir contenter tous les eſprits, ni réſoudre toutes les objections, ni dire comment tout ſe fera : il ſuffit de montrer que tout ſe peut faire.

Que faut-il donc examiner pour bien juger de ce ſyſtême ? Deux queſtions ſeulement ; car c'eſt une inſulte que je ne veux pas faire au Lecteur, de lui prouver qu'en général l'état de Paix eſt préférable à l'état de Guerre.

La premiere queſtion eſt : ſi la confédération propoſée iroit ſûrement à ſon but, & ſeroit ſuffiſante pour donner à l'Europe une Paix ſolide & perpétuelle ?

La ſeconde : s'il eſt de l'intérêt des Souverains d'établir cette confédération, & d'acheter une Paix conſtante à ce prix.

Quand l'utilité générale & particuliére ſera ainſi démontrée, on ne voit plus dans la raiſon des choſes, quelle cauſe pourroit empêcher l'effet d'un établiſſement qui ne dépend que de la volonté des Intéreſſés.

Pour discuter d'abord le premier article, appliquons ici ce que j'ai dit ci-devant du système général de l'Europe, & de l'effort commun qui circonscrit chaque Puissance à-peu-près dans ses bornes, & ne lui permet pas d'en écraser entierement d'autres. Pour rendre sur ce point mes raisonnemens plus sensibles, je joins ici la liste des dix-neuf Puissances qu'on suppose composer la République Européenne; en sorte que, chacune ayant voix égale, il y auroit dix-neuf voix dans la Diète :

SÇAVOIR:

L'Empereur des Romains.
L'Empereur de Russie.
Le Roi de France.
Le Roi d'Espagne.
Le Roi d'Angleterre.
Les États Généraux.
Le Roi de Danemarck.
La Suede.
La Pologne.
Le Roi de Portugal.
Le Souverain de Rome.
Le Roi de Prusse.
L'Electeur de Baviere & ses Co-associés.

L'Electeur Palatin & ſes Co-aſſociés.

Les Suiſſes & leurs Co-aſſociés.

Les Electeurs Eccléſiaſtiques & leurs Aſſociés.

La République de Veniſe & ſes Co-aſſociés.

Le Roi de Naples.

Le Roi de Sardaigne.

Pluſieurs Souverains moins conſidérables, tels que la République de Gênes, les Ducs de Modène & de Parme, & d'autres, étant omis dans cette liſte, ſeront joints aux moins puiſſans, par forme d'aſſociation, & auront avec eux un droit de ſuffrage, ſemblable au *votum curiatum* des Comtes de l'Empire. Il eſt inutile de rendre ici cette énumération plus préciſe, parce que, juſqu'à l'exécution du projet, il peut ſurvenir, d'un moment à l'autre, des accidens ſur leſquels il la faudroit réformer, mais qui ne changeroient rien au fond du ſyſtême.

Il ne faut que jetter les yeux ſur cette liſte, pour voir avec la derniere évidence, qu'il n'eſt pas poſſible, ni qu'aucune des Puiſſances qui la compoſent ſoit en état de réſiſter à toutes les autres unies en corps, ni qu'il s'y forme au-

cune Ligue partielle, capable de faire tête à la grande confédération.

Car comment se feroit cette Ligue ? Seroit-ce entre les plus Puissans ? Nous avons montré qu'elle ne sçauroit être durable ; & il est bien aisé maintenant de voir encore qu'elle est incompatible avec le systême particulier de chaque grande Puissance, & avec les intérêts inséparables de sa constitution. Seroit-ce entre un grand État & plusieurs petits ? Mais les autres grands États, unis à la confédération, auront bien-tôt écrasé la Ligue : & l'on doit sentir que, la grande alliance étant toujours unie & armée, il lui sera facile, en vertu du quatrième article, de prévenir & d'étouffer d'abord toute alliance partielle & séditieuse, qui tendroit à troubler la Paix & l'ordre public. Qu'on voye ce qui se passe dans le Corps Germanique, malgré les abus de sa Police, & l'extrême inégalité de ses membres : y en a-t-il un seul, même parmi les plus Puissans, qui osât s'exposer au ban de l'Empire, en blessant ouvertement sa constitution, à moins qu'il ne crût avoir de bonnes raisons de

ne point craindre que l'Empire voulût agir contre lui tout de bon ?

Ainſi je tiens pour démontré que la Diète Européenne, une fois établie, n'aura jamais de rébellion à craindre, & que, bien qu'il s'y puiſſe introduire quelques abus, ils ne peuvent jamais aller juſqu'à éluder l'objet de l'inſtitution. Reſte à voir ſi cet objet ſera bien rempli par l'inſtitution même.

Pour cela, conſidérons les motifs qui mettent aux Princes les armes à la main. Ces motifs ſont, ou de faire des conquêtes, ou de ſe défendre d'un Conquérant, ou d'affoiblir un trop puiſſant voiſin, ou de ſoutenir ſes droits attaqués, ou de vuider un différend qu'on n'a pu terminer à l'amiable, ou enfin de remplir les engagemens d'un Traité. Il n'y a ni cauſe, ni prétexte de guerre qu'on ne puiſſe ranger ſous quelqu'un de ces ſix chefs : or, il eſt évident qu'aucun des ſix ne peut exiſter dans ce nouvel état de choſes.

Premièrement, il faut renoncer aux conquêtes, par l'impoſſibilité d'en faire, attendu qu'on eſt ſûr d'être arrêté dans

ſon chemin par de plus grandes forces que celles qu'on peut avoir, de ſorte qu'en riſquant de tout perdre, on eſt dans l'impuiſſance de rien gagner. Un Prince ambitieux qui veut s'aggrandir en Europe, fait deux choſes. Il commence par ſe fortifier de bonnes alliances, puis il tâche de prendre ſon ennemi au dépourvu. Mais les alliances particulieres ne ſerviroient de rien contre une alliance plus forte, & toujours ſubſiſtante; & nul Prince n'ayant plus aucun prétexte d'armer, il ne ſçauroit le faire ſans être apperçu, prévenu & puni par la confédération toujours armée.

La même raiſon qui ôte à chaque Prince tout eſpoir de conquêtes, lui ôte en même temps toute crainte d'être attaqué; & non-ſeulement ſes États garantis par toute l'Europe, lui ſont auſſi aſſurés qu'aux citoyens leurs poſſeſſions dans un Pays bien policé, mais plus que s'il étoit leur unique & propre défenſeur, dans le même rapport que l'Europe entiere eſt plus forte que lui ſeul.

On n'a plus de raiſon de vouloir affoiblir un voiſin, dont on n'a plus rien

à craindre ; & l'on n'en eſt pas même tenté, quand on n'a nul eſpoir de réuſſir.

A l'égard du ſoutien de ſes droits ; il faut d'abord remarquer qu'une infinité de chicanes & de prétentions obſcures & embrouillées, ſeront toutes anéanties par le troiſieme article de la confédération, qui regle définitivement tous les droits réciproques des Souverains alliés ſur leur actuelle poſſeſſion. Ainſi toutes les demandes & prétentions poſſibles deviendront claires à l'avenir, & ſeront jugées dans la Diète, à meſure qu'elles pourront naître : ajoûtez que, ſi l'on attaque mes droits, je dois les ſoutenir par la même voie. Or, on ne peut les attaquer par les armes, ſans encourir le ban de la Diète. Ce n'eſt donc pas non plus par les armes que j'ai beſoin de les défendre ; on doit dire la même choſe des injures, des torts, des réparations, & de tous les différends imprévus qui peuvent s'élever entre deux Souverains ; & le même pouvoir qui doit défendre leurs droits, doit auſſi redreſſer leurs griefs.

Quant au dernier article, la ſolution ſaute aux yeux. On voit d'abord que,

n'ayant plus d'aggreſſeur à craindre, on n'a plus beſoin de traité défenſif; & que, comme on n'en ſçauroit faire de plus ſolide & de plus sûr que celui de la grande confédération, tout autre ſeroit inutile, illégitime, & par conſéquent nul.

Il n'eſt donc pas poſſible que la confédération, une fois établie, puiſſe laiſſer aucune ſemence de guerre entre les confédérés, & que l'objet de la Paix perpétuelle ne ſoit exactement rempli par l'exécution du ſyſtême propoſé.

Il nous reſte maintenant à examiner l'autre queſtion qui regarde l'avantage des parties contractantes; car on ſent bien que vainement feroit-on parler l'intérêt public au préjudice de l'intérêt particulier. Prouver que la Paix eſt en général préférable à la guerre, c'eſt ne rien dire à celui qui croit avoir des raiſons de préférer la guerre à la Paix; & lui montrer les moyens d'établir une Paix durable, ce n'eſt que l'exciter à s'y oppoſer.

En effet, dira-t-on, vous ôtez aux Souverains le droit de ſe faire juſtice à eux-mêmes, d'être injuſtes quand il leur

plaît ; vous leur ôtez le pouvoir de s'aggrandir ; vous les faites renoncer à cet appareil de puiſſance & de terreur, dont ils aiment à effrayer le Monde ; à cette gloire des conquêtes, dont ils tirent leur honneur ; enfin vous les forcez d'être équitables & pacifiques. Quels ſeront les dédommagemens de tant de privations ?

Je n'oſerois répondre avec l'Abbé de Saint-Pierre : Que la véritable gloire des Princes conſiſte à procurer l'utilité publique, & le bonheur de leurs Sujets ; que tous leurs intérêts ſont ſubordonnés à leur réputation ; & que la réputation qu'on acquiert auprès des Sages, ſe meſure ſur le bien que l'on fait aux hommes ; que l'entrepriſe d'une Paix perpétuelle, étant la plus grande qui ait jamais été faite, eſt la plus capable de couvrir ſon Auteur d'une gloire immortelle ; que cette même entrepriſe, étant auſſi la plus utile aux Peuples, eſt encore la plus honorable aux Souverains ; la ſeule ſur-tout qui ne ſoit pas ſouillée de ſang, de rapines, de pleurs, de malédictions ; & qu'enfin le plus sûr moyen de ſe diſtinguer dans la foule des Rois, eſt de travail-

ler au bonheur public. Ces discours, dans les cabinets des Ministres, ont couvert de ridicule l'Auteur & ses projets : mais ne méprisons pas, comme eux, ses raisons ; &, quoi qu'il en soit des vertus des Princes, parlons de leurs intérêts.

Toutes les Puissances de l'Europe ont des droits ou des prétentions les unes contre les autres ; ces droits ne sont pas de nature à pouvoir jamais être parfaitement éclaircis ; parce qu'il n'y a point, pour en juger, de regle commune & constante, & qu'ils sont souvent fondés sur des faits équivoques ou incertains. Les différends qu'ils causent, ne sçauroient non plus être jamais terminés sans retour, tant faute d'arbitre compétent, que parce que chaque Prince revient dans l'occasion, sans scrupule, sur les cessions qui lui ont été arrachées par force dans des traités par les plus puissans, ou après des guerres malheureuses. C'est donc une erreur de ne songer qu'à ses prétentions sur les autres, & d'oublier celles des autres sur nous, lorsqu'il n'y a d'aucun côté ni plus de justice, ni plus d'avantage dans les moyens de faire valoir ces prétentions réciproques. Si-tôt que tout dépend de

la fortune, la possession actuelle est d'un prix que la sagesse ne permet pas de risquer contre le profit à venir, même à chance égale ; & tout le monde blâme un homme à son aise, qui, dans l'espoir de doubler son bien, l'ose risquer en un coup de dé. Mais nous avons fait voir que, dans les projets d'aggrandissement, chacun, même dans le systême actuel, doit trouver une résistance supérieure à son effort; d'où il suit que, les plus puissans n'ayant aucune raison de jouer, ni les plus foibles aucun espoir de profit, c'est un bien pour tous de renoncer à ce qu'ils desirent, pour s'assurer ce qu'ils possèdent.

Considérons la consommation d'hommes, d'argent, de forces de toute espece, l'épuisement où la plus heureuse guerre jette un État quelconque ; & comparons ce préjudice aux avantages qu'il en retire : nous trouverons qu'il perd souvent quand il croit gagner, & que le vainqueur, toujours plus foible qu'avant la guerre, n'a de consolation que de voir le vaincu plus affoibli que lui ; encore cet avantage est-il moins réel qu'apparent ; parce que la supériorité

qu'on peut avoir acquiſe ſur ſon adverſaire, on l'a perdue en même temps contre les Puiſſances neutres, qui, ſans changer d'état, ſe fortifient, par rapport à nous, de tout notre affoibliſſement.

Si tous les Rois ne ſont pas revenus encore de la folie des conquêtes, il ſemble au moins que les plus ſages commencent à entrevoir qu'elles coûtent quelquefois plus qu'elles ne valent. Sans entrer, à cet égard, dans mille diſtinctions qui nous meneroient trop loin, on peut dire en général qu'un Prince qui, pour reculer ſes frontieres, perd autant de ſes anciens Sujets, qu'il en acquiert de nouveaux, s'affoiblit en s'aggrandiſſant; parce qu'avec un plus grand eſpace à défendre, il n'a pas plus de défenſeurs. Or, on ne peut ignorer que, par la maniere dont la guerre ſe fait aujourd'hui, la moindre dépopulation qu'elle produit eſt celle qui ſe fait dans les armées : c'eſt bien là la perte apparente & ſenſible ; mais il s'en fait en même temps dans tout l'État une plus grave & plus irréparable que celle des hommes qui meurent, par ceux qui ne naiſſent pas, par l'augmentation des impôts, par l'interruption du

commerce, par la désertion des campagnes, par l'abandon de l'agriculture : ce mal qu'on n'apperçoit point d'abord, se fait sentir cruellement dans la suite ; & c'est alors qu'on est étonné d'être si foible, pour s'être rendu si puissant.

Ce qui rend encore les conquêtes moins intéressantes, c'est qu'on sçait maintenant par quels moyens on peut doubler & tripler sa puissance, non-seulement sans étendre son territoire, mais quelquefois en le resserrant, comme fit très-sagement l'Empereur Adrien. On sçait que ce sont les hommes seuls qui font la force des Rois ; & c'est une proposition qui découle de ce que je viens de dire, que de deux États qui nourrissent le même nombre d'habitans, celui qui occupe une moindre étendue de terre, est réellement le plus puissant. C'est donc par de bonnes Loix, par une sage police, par de grandes vues économiques, qu'un Souverain judicieux est sûr d'augmenter ses forces, sans rien donner au hazard. Les véritables conquêtes qu'il fait sur ses voisins, sont les établissemens plus utiles qu'il forme dans ses États, & tous les Sujets de plus qui lui naiſ-

ſent, ſont autant d'ennemis qu'il tue.

Il ne faut point m'objecter ici que je prouve trop, en ce que, ſi les choſes étoient comme je les repréſente, chacun ayant un véritable intérêt de ne pas entrer en guerre, & les intérêts particuliers s'uniſſant à l'intérêt commun pour maintenir la Paix, cette Paix devroit s'établir d'elle-même, & durer toujours ſans aucune confédération : ce ſeroit faire un fort mauvais raiſonnement dans la préſente conſtitution ; car, quoiqu'il fût beaucoup meilleur pour tous d'être toujours en Paix, le défaut commun de ſûreté à cet égard, fait que chacun, ne pouvant s'aſſurer d'éviter la guerre, tâche, au moins, de la commencer à ſon avantage, quand l'occaſion le favoriſe, & de prévenir un voiſin, qui ne manqueroit pas de le prévenir à ſon tour, dans l'occaſion contraire ; de ſorte que beaucoup de guerres, même offenſives, ſont d'injuſtes précautions pour mettre en ſûreté ſon propre bien, plutôt que des moyens d'uſurper celui des autres. Quelque ſalutaires que puiſſent être généralement les maximes du bien public, il eſt certain, qu'à ne conſidérer que

l'objet qu'on regarde en Politique, & souvent même en Morale, elles deviennent pernicieuses à celui qui s'obstine à les pratiquer avec tout le monde, quand personne ne les pratique avec lui.

Je n'ai rien à dire sur l'appareil des armes, parce que destitué de fondemens solides, soit de crainte, soit d'espérance, cet appareil est un jeu d'enfans, & que les Rois ne doivent point avoir de poupées. Je ne dis rien non plus de la gloire des Conquérans, parce que, s'il y avoit quelques monstres qui s'affligeassent uniquement pour n'avoir personne à massacrer, il ne faudroit point leur parler raison, mais leur ôter les moyens d'exercer leur rage meurtriere. La garantie de l'article troisieme ayant prévenu toutes solides raisons de guerre, on ne sçauroit avoir de motif de l'allumer contre autrui, qui ne puisse en fournir autant à autrui contre nous-mêmes; & c'est gagner beaucoup, que de s'affranchir d'un risque où chacun est seul contre tous.

Quant à la dépendance où chacun sera du Tribunal commun, il est très-clair qu'elle ne diminuera rien des droits de la

la Souveraineté, mais les affermira au contraire, & les rendra plus assurés par l'article troisieme, en garantissant à chacun, non-seulement ses États contre toute invasion étrangere, mais encore son autorité contre toute rébellion de ses Sujets; ainsi les Princes n'en seront pas moins absolus, & leur Couronne en sera plus assurée : de sorte qu'en se soumettant au jugement de la Diète, dans leurs démêlés d'égal à égal, & s'ôtant le dangereux pouvoir de s'emparer du bien d'autrui, ils ne font que s'assurer de leurs véritables droits, & renoncer à ceux qu'ils n'ont pas. D'ailleurs, il y a bien de la différence entre dépendre d'autrui, ou seulement d'un Corps dont on est membre, & dont chacun est Chef à son tour; car en ce dernier cas on ne fait qu'assurer sa liberté, par les garants qu'on lui donne; elle s'aliéneroit dans les mains d'un maître; mais elle s'affermit dans celles des Associés. Ceci se confirme par l'exemple du Corps Germanique; car, bien que la Souveraineté de ses membres soit altérée à bien des égards par sa Constitution, & qu'ils soient par conséquent dans un cas moins favorable que ne seroient ceux du Corps Européen, il n'y en a pourtant

pas un ſeul, quelque jaloux qu'il ſoit de ſon autorité, qui voulût, quand il le pourroit, s'aſſurer une indépendance abſolue, en ſe détachant de l'Empire.

Remarquez de plus que le Corps Germanique ayant un Chef permanent, l'autorité de ce Chef doit néceſſairement tendre ſans ceſſe à l'uſurpation; ce qui ne peut arriver de même dans la Diète Européenne, où la préſidence doit être alternative, & ſans égard à l'inégalité de puiſſance.

À toutes ces conſidérations, il s'en joint une autre bien plus importante encore pour des gens auſſi avides d'argent que le ſont toujours les Princes; c'eſt une grande facilité de plus d'en avoir beaucoup, par tous les avantages qui réſulteront pour leurs Peuples & pour eux, d'une Paix continuelle, & par l'exceſſive dépenſe qu'épargne la réforme de l'état militaire, de ces multitudes de forteresses, & de cette énorme quantité de troupes, qui abſorbe leurs revenus, & devient chaque jour plus à charge à leurs Peuples & à eux-mêmes. Je ſçais qu'il ne convient pas à tous les Souverains

de ſupprimer toutes leurs troupes, & de n'avoir aucune force publique en main pour étouffer une émeute inopinée, ou repouſſer une invaſion ſubite *. Je ſçais encore qu'il y aura un contingent à fournir à la confédération, tant pour la garde des frontieres de l'Europe, que pour l'entretien de l'armée confédérative, deſtinée à ſoutenir, au beſoin, les décrets de la Diète. Mais toutes ces dépenſes faites, & l'extraordinaire des guerres à jamais ſupprimé, il reſteroit encore plus de la moitié de la dépenſe militaire ordinaire à répartir entre le ſoulagement des Sujets, & les coffres du Prince; de ſorte que le Peuple paieroit beaucoup moins; que le Prince, beaucoup plus riche, ſeroit en état d'exciter le Commerce, l'Agriculture, les Arts, de faire des établiſſemens utiles, qui augmenteroient encore la richeſſe du Peuple & la ſienne; & que l'État ſeroit avec cela dans une ſûreté beaucoup plus parfaite que celle qu'il peut tirer de ſes armées, & de tout cet

* Il ſe préſente encore ici d'autres objections; mais comme l'Auteur du Projet ne ſe les a pas faites, je les ai rejettées dans l'examen.

appareil de guerre, qui ne cesse de s'épuiser au sein de la Paix.

On dira peut-être que les Pays frontieres de l'Europe seroient alors dans une position plus désavantageuse, & pourroient avoir également des guerres à soutenir, ou avec le Turc, ou avec les Corsaires d'Afrique, ou avec les Tartares.

A cela je réponds, 1°. que ces Pays sont dans le même cas aujourd'hui, & que par conséquent ce ne seroit pas pour eux un désavantage positif à citer, mais seulement un avantage de moins, & un inconvénient inévitable, auquel leur situation les expose. 2°. Que, délivrés de toute inquiétude du côté de l'Europe, ils seroient beaucoup plus en état de résister au-dehors. 3°. Que la suppression de toutes les forteresses de l'intérieur de l'Europe, & des frais nécessaires à leur entretien, mettroit la confédération en état d'en établir un grand nombre sur les frontieres, sans être à charge aux confédérés. 4°. Que ces forteresses construites, entretenues & gardées à frais communs, seroient autant de sûretés & de moyens d'épargne pour les Puissances

frontieres, dont elles garantiroient les États. 5°. Que les troupes de la confédération distribuées sur les confins de l'Europe, seroient toujours prêtes à repousser l'aggresseur. 6°. Qu'enfin, un Corps aussi redoutable que la République Européenne, ôteroit aux Étrangers l'envie d'attaquer aucun de ses membres; comme le Corps Germanique, infiniment moins puissant, ne laisse pas de l'être assez pour se faire respecter de ses voisins, & protéger utilement tous les Princes qui le composent.

On pourra dire encore que les Européens n'ayant plus de guerres entr'eux, l'Art militaire tomberoit insensiblement dans l'oubli; que les troupes perdroient leur courage & leur discipline; qu'il n'y auroit plus ni Généraux, ni Soldats, & que l'Europe resteroit à la merci du premier venu.

Je réponds qu'il arrivera de deux choses l'une; ou les voisins de l'Europe l'attaqueront, & lui feront la guerre, ou ils redouteront la confédération, & la laisseront en paix.

Dans le premier cas ; voilà les occasions de cultiver le génie & les talens militaires, d'aguerrir & former des troupes : les armées de la confédération seront à cet égard l'école de l'Europe ; on ira sur la frontiere apprendre la guerre ; dans le sein de l'Europe, on jouira de la Paix ; & l'on réunira par ce moyen les avantages de l'une & de l'autre. Croit-on qu'il soit toujours nécessaire de se battre chez soi, pour devenir guerrier ; & les François sont-ils moins braves, parce que les Provinces de Tourraine & d'Anjou ne sont pas en guerre l'une contre l'autre ?

Dans le second cas ; on ne pourra plus s'aguérir, il est vrai : mais on n'en aura plus besoin ; car à quoi bon s'exercer à la guerre, pour ne la faire à personne ? Lequel vaut mieux, de cultiver un Art funeste, ou de le rendre inutile ? S'il y avoit un secret pour jouir d'une santé inaltérable, y auroit-il du bon sens à le rejetter, pour ne pas ôter aux Médecins l'occasion d'acquérir de l'expérience ? Il reste à voir dans ce parallele, lequel des deux Arts est plus salutaire en soi, & mérite mieux d'être conservé.

Qu'on ne nous menace pas d'une invafion fubite ; on fçait bien que l'Europe n'en a point à craindre, & que ce *premier venu* ne viendra jamais. Ce n'eft plus le temps de ces éruptions de Barbares, qui fembloient tomber des nues. Depuis que nous parcourons d'un œil curieux toute la furface de la terre, il ne peut rien venir jufqu'à nous, qui ne foit prévu de très-loin. Il n'y a nulle Puiffance au Monde, qui foit maintenant en état de menacer l'Europe entiere ; & fi jamais il en vient une, ou l'on aura le temps de fe préparer, ou l'on fera du moins plus en état de lui réfifter, étant unis en un corps, que quand il faudra terminer tout-d'un-coup de longs difté-rends, & fe réunir à la hâte.

Nous venons de voir que tous les prétendus inconveniens de l'état de confédération bien pefés, fe réduifent à rien. Nous demandons maintenant fi quelqu'un dans le monde en oferoit dire autant de ceux qui réfultent de la maniere actuelle de vuider les différends entre Prince & Prince par le droit du plus fort, c'eft-à-dire, de l'état d'impolice & de guerre qu'engendre néceffairement l'in-

dépendance abſolue & mutuelle de tous les Souverains dans la ſociété imparfaite qui regne entr'eux dans l'Europe ? Pour qu'on ſoit mieux en état de peſer ces inconvéniens, j'en vais réſumer en peu de mots le ſommaire que je laiſſe examiner au Lecteur.

1. Nul droit aſſuré que celui du plus fort. 2. Changemens continuels & inévitables de relations entre les Peuples, qui empêchent aucun d'eux de pouvoir fixer en ſes mains la force dont il jouit. 3. Point de sûreté parfaite, auſſi long-temps que les voiſins ne ſont pas ſoumis ou anéantis. 4 Impoſſibilité générale de les anéantir, attendu qu'en ſubjugant les premiers, on en trouve d'autres. 5. Précautions & frais immenſes pour ſe tenir ſur ſes gardes. 6. Défaut de force & de défenſe dans les minorités & dans les révoltes ; car quand l'État ſe partage, qui peut ſoutenir un des partis contre l'autre ? 7. Défaut de sûreté dans les engagemens mutuels. 8. Jamais de juſtice à eſpérer d'autrui, ſans des frais & des pertes immenſes, qui ne l'obtiennent pas toujours, & dont l'objet diſputé ne dédommage que rarement. 9. Riſque inévitable de ſes

États, & quelquefois de sa vie, dans la poursuite de ses droits. 10. Nécessité de prendre part, malgré soi, aux querelles de ses voisins, & d'avoir la guerre quand on la voudroit le moins. 11. Interruption du Commerce & des ressources publiques, au moment qu'elles sont le plus nécessaires. 12. Danger continuel de la part d'un voisin puissant, si l'on est foible; & d'une ligue, si l'on est fort. 13. enfin, inutilité de la sagesse où préside la fortune, désolation continuelle des Peuples, affoiblissement de l'État dans les succès & dans les revers, impossibilité totale d'établir jamais un bon gouvernement, de compter sur son propre bien, & de rendre heureux, ni soi, ni les autres.

Récapitulons de même les avantages de l'Arbitrage Européen pour les Princes confédérés.

1. Sûreté entiere, que leurs différends présens & futurs seront toujours terminés sans aucune guerre; sûreté incomparablement plus utile pour eux que ne seroit, pour les particuliers, celle de n'avoir jamais de procès.

2. Sujets de conteſtations, ôtés, ou réduits à très-peu de choſe par l'anéantiſſement de toutes prétentions antérieures, qui compenſera les renonciations, & affermira les poſſeſſions.

3. Sûreté entiere & perpétuelle, & de la perſonne du Prince, & de ſa famille, & de ſes États, & de l'ordre de ſucceſſion fixé par les loix de chaque pays, tant contre l'ambition des Prétendans injuſtes & ambitieux, que contre les révoltes des Sujets rebelles.

4. Sûreté parfaite de l'exécution de tous les engagemens réciproques entre Prince & Prince, par la garantie de la République Européenne.

5. Liberté & sûreté parfaite & perpétuelle à l'égard du Commerce tant d'État à État, que de chaque État dans les régions éloignées.

6. Suppreſſion totale & perpétuelle de leur dépenſe militaire extraordinaire par terre & par mer en temps de guerre, & conſidérable diminution de leur dépenſe ordinaire en temps de paix,

7. Progrès ſenſible de l'Agriculture & de la population, des richeſſes de l'Etat & des revenus du Prince.

8. Facilité de tous les établiſſemens qui peuvent augmenter la gloire & l'autorité du Souverain, les reſſources publiques & le bonheur des Peuples.

Je laiſſe, comme je l'ai déja dit, au jugement des Lecteurs, l'examen de tous ces articles & la comparaiſon de l'état de paix qui réſulte de la confédération, avec l'état de guerre qui réſulte de l'impolice Européenne.

Si nous avons bien raiſonné dans l'expoſition de ce Projet, il eſt démontré premierement, que l'établiſſement de la Paix perpétuelle dépend uniquement du conſentement des Souverains, & n'offre point à lever d'autre difficulté que leur réſiſtance; ſecondement, que cet établiſſement leur ſeroit utile de toute maniere, & qu'il n'y a nulle comparaiſon à faire, même pour eux, entre les inconvéniens & les avantages; en troiſiéme lieu, qu'il eſt raiſonnable de ſuppoſer que leur volonté s'accorde avec

leur intérêt ; enfin, que cet établissement une fois formé sur le plan proposé, seroit solide & durable, & rempliroit parfaitement son objet. Sans doute, ce n'est pas à dire que les Souverains adopteront ce Projet ; (qui peut répondre de la raison d'autrui ?) mais seulement qu'ils l'adopteroient, s'ils consultoient leurs vrais intérêts ; car on doit bien remarquer que nous n'avons point supposé les hommes tels qu'ils devroient être, bons, généreux, désintéressés, & aimant le bien public par humanité ; mais tels qu'ils sont, injustes, avides, & préférant leur intérêt à tout. La seule chose qu'on leur suppose, c'est assez de raison pour voir ce qui leur est utile, & assez de courage pour faire leur propre bonheur. Si, malgré tout cela, ce Projet demeure sans exécution, ce n'est donc pas qu'il soit chimérique ; c'est que les hommes sont insensés, & que c'est une sorte de folie d'être sage au milieu des foux.



LETTRE
DE
J. J. ROUSSEAU
A MONSIEUR
DE VOLTAIRE,

Le 18 Août 1756.



LETTRE DE J. J. ROUSSEAU *A M. DE VOLTAIRE.*

VOs derniers Poèmes, Monſieur, me ſont parvenus dans ma ſolitude ; & quoique tous mes amis connoiſſent l'amour que j'ai pour vos écrits, je ne ſçais de quelle part ceux-ci me pourroient venir, à moins que ce ne ſoit de la vôtre. J'y ai trouvé le plaiſir avec l'inſtruction, & reconnu la main du maître ; & je crois vous devoir remercier à la fois de l'exemplaire & de l'ouvrage. Je ne vous dirai pas, que tout m'en paroiſſe également bon ; mais les choſes qui m'y déplaiſent, ne font que m'impoſer plus de confiance pour celles qui me tranſportent. Ce n'eſt pas ſans peine que je défends quelquefois ma raiſon contre les charmes de votre Poéſie ; mais c'eſt pour

rendre mon admiration plus digne de vos ouvrages, que je m'efforce de n'y pas tout admirer.

Je ferai plus, Monſieur ; je vous dirai ſans détour, non les beautés que j'ai cru ſentir dans ces deux Poèmes ; la tâche effraieroit ma pareſſe : ni même les défauts qu'y remarqueront peut-être de plus habiles gens que moi ; mais les déplaiſirs qui troublent en cet inſtant le goût que je prenois à vos leçons ; & je vous les dirai, encore attendri d'une premiere lecture où mon cœur écoutoit avidement le vôtre, vous aimant comme mon frere, vous honorant comme mon maître, me flattant enfin que vous reconnoîtrez dans mes intentions la franchiſe d'une ame droite, & dans mes diſcours, le ton d'un ami de la vérité qui parle à un Philoſophe. D'ailleurs, plus votre ſecond poème m'enchante, plus je prends librement parti contre le premier ; car ſi vous n'avez pas craint de vous oppoſer à vous-même, pourquoi craindrois-je d'être de votre avis ? Je dois croire que vous ne tenez pas beaucoup à des ſentimens que vous réfutez ſi bien.

Tous mes griefs ſont donc contre votre poème ſur le déſaſtre de Lisbonne, parce que j'en attendois des effets plus dignes de l'humanité qui paroît vous l'avoir inſpiré. Vous reprochez à Pope & à Leibnitz d'inſulter à nos maux, en ſoutenant que tout eſt bien, & vous amplifiez tellement le tableau de nos miſeres, que vous en aggravez le ſentiment; au lieu des conſolations que j'eſpérois, vous ne faites que m'affliger. On diroit que vous craignez que je ne voye pas aſſez combien je ſuis malheureux; & vous croiriez, ce ſemble, me tranquilliſer beaucoup en me prouvant que tout eſt mal.

Ne vous y trompez pas, Monſieur; il arrive tout le contraire de ce que vous vous propoſez. Cet optimiſme, que vous trouvez ſi cruel, me conſole pourtant dans les mêmes douleurs que vous me peignez comme inſupportables.

Le poème de Pope adoucit mes maux & me porte à la patience: le vôtre aigrit mes peines, m'excite au murmure, & m'ôtant tout, hors une eſpérance ébranlée, il me réduit au déſeſpoir. Dans cette

étrange oppoſition qui regne entre ce que vous établiſſez & ce que j'éprouve, calmez la perplexité qui m'agite, & dites-moi qui s'abuſe, du ſentiment, ou de la raiſon. « Homme, prends patience, me diſent Pope & Leibnitz. Tes maux » ſont un effet néceſſaire de ta nature, & » de la conſtitution de cet univers. L'Être » éternel & bienfaiſant qui te gouverne » eût voulu t'en garantir. De toutes les » œconomies poſſibles, il a choiſi celle » qui réuniſſoit le moins de mal & le » plus de bien, ou (pour dire la même » choſe encore plus cruement, s'il le » faut) s'il n'a pas mieux fait, c'eſt qu'il » ne pouvoit mieux faire ».

Que me dit maitenant votre poème? Souffre à jamais, malheureux. S'il eſt » un Dieu qui t'ait créé, ſans doute, il » eſt tout-puiſſant; il pouvoit prévenir » tous tes maux: n'eſpere donc jamais » qu'ils finiſſent; car on ne ſçauroit voir » pourquoi tu exiſtes, ſi ce n'eſt pour » ſouffrir & mourir «. Je ne ſçais ce qu'une pareille doctrine peut avoir de plus conſolant que l'optimiſme & que la fatalité même. Pour moi, j'avoue qu'elle me paroît plus cruelle encore que le Mani-

chéiſme. Si l'embarras de l'origine du mal vous forçoit d'altérer quelqu'une des perfections de Dieu, pourquoi vouloir juſtifier ſa puiſſance aux dépens de ſa bonté ? S'il faut choiſir entre deux erreurs, j'aime encore mieux la premiere.

Vous ne voulez pas, Monſieur, qu'on regarde votre ouvrage comme un poème contre la Providence; & je me garderai bien de lui donner ce nom, quoique vous ayez qualifié de livre contre le genre humain un écrit où je plaidois la cauſe du genre humain contre lui-même. Je ſçais la diſtinction qu'il faut faire entre les intentions d'un auteur, & les conſéquences qui peuvent ſe tirer de ſa doctrine. La juſte défenſe de moi-même m'oblige ſeulement à vous faire obſerver, qu'en peignant les miſeres humaines, mon but étoit excuſable, & même louable, à ce que je crois ; car je montrois aux hommes comment ils faiſoient leurs malheurs eux-mêmes, & par conſéquent comment ils pouvoient les éviter.

Je ne vois pas qu'on puiſſe chercher la ſource du mal moral ailleurs que dans l'homme libre, perfectionné, partant

corrompu ; &, quant aux maux phyſiques, ſi la matiere ſenſible & impaſſible eſt une contradiction, comme il me le ſemble, ils ſont inévitables dans tout ſyſtème dont l'homme fait partie ; & alors la queſtion n'eſt point, pourquoi l'homme n'eſt pas parfaitement heureux, mais pourquoi il exiſte ? De plus, je crois avoir montré qu'excepté la mort, qui n'eſt preſque un mal que par les préparatifs dont on la fait précéder, la plupart de nos maux phyſiques ſont encore notre ouvrage. Sans quitter votre ſujet de Lisbonne, convenez, par exemple, que la nature n'avoit point raſſemblé là vingt mille maiſons de ſix à ſept étages, & que ſi les habitans de cette grande ville euſſent été diſperſés plus également, & plus légerement logés, le dégât eût été beaucoup moindre, & peut-être nul. Tout eût fui au premier ébranlement, & on les eût vus le lendemain à vingt lieues de-là, tout auſſi gais que s'il n'étoit rien arrivé ; mais il faut reſter, s'opiniâtrer autour des mazures, s'expoſer à de nouvelles ſecouſſes, parce que ce qu'on laiſſe vaux mieux que ce qu'on peut emporter. Combien de malheureux ont péri dans ce déſaſtre, pour vouloir prendre, l'un

ſes habits, l'autre ſes papiers, l'autre ſon argent ? Ne ſçait-on pas que la perſonne de chaque homme eſt devenue la moindre partie de lui-même, & que ce n'eſt preſque pas la peine de la ſauver quand on a perdu tout le reſte ?

Vous auriez voulu, (& qui n'eût pas voulu de même ?) que le tremblement ſe fût fait au fond d'un déſert plutôt qu'à Lisbonne. Peut-on douter qu'il ne s'en forme auſſi dans les déſerts ? Mais nous n'en parlons point, parce qu'ils ne font aucun mal aux Meſſieurs de Villes, les ſeuls homme dont nous tenions compte : ils en font peu même aux animaux & aux Sauvages qui habitent épars dans des lieux retirés, & qui ne craignent ni la chûte des toîts, ni l'embrâſement des maiſons. Mais que ſignifieroit un pareil privilége ? Seroit-ce donc à dire que l'ordre du monde doit changer ſelon nos caprices, que la nature doit être ſoumiſe à nos loix, & que, pour lui interdire un tremblement de terre en quelque lieu, nous n'avons qu'à y bâtir une ville ?

Il y a des événement qui nous frappent ſouvent plus ou moins, ſelon les faces ſous leſquelles on les conſidere, & qui perdent beaucoup de l'horreur qu'ils

inſpirent au premier aſpect, quand on veut les examiner de près. J'ai appris dans Zadig, & la nature me confirme de jour en jour, qu'une mort accélérée n'eſt pas toujours un mal réel, & qu'elle peut paſſer quelquefois pour un bien relatif. De tant d'hommes écraſés ſous les ruines de Lisbonne, pluſieurs, ſans doute, ont évité de plus grands malheurs; &, malgré ce qu'une pareille deſcription a de touchant, & fournit à la poéſie, il n'eſt par sûr, qu'un ſeul de ces infortunés ait plus ſouffert, que ſi, ſelon le cours ordinaire des choſes, il eût attendu dans de longues angoiſſes la mort qui l'eſt venu ſurprendre. Eſt-il une fin plus triſte que celle d'un mourant qu'on accable de ſoins inutiles, qu'un notaire & des héritiers ne laiſſent pas reſpirer, que les Médecins aſſaſſinent dans ſon lit à leur aiſe, & à qui des Prêtres barbares font avec art ſavourer la mort? Pour moi, je vois partout, que les maux auxquels nous aſſujettit la nature ſont beaucoup moins cruels que ceux que nous y ajoûtons.

Mais, quelque ingénieux que nous puiſſions être à fomenter nos miſeres à force de belles inſtitutions, nous n'avons

pu, jusqu'à présent, nous perfectionner au point de nous rendre généralement la vie à charge & de préférer le néant à notre existence ; sans quoi, le découragement & le désespoir se seroient bientôt emparés du plus grand nombre, & le genre humain n'eût pu subsister longtemps. Or, s'il est mieux pour nous d'être que de n'être pas, c'en seroit assez pour justifier notre existence, quand même nous n'aurions aucun dédommagement à attendre des maux que nous avons à souffrir, & que ces maux seroient aussi grands que vous les dépeignez. Mais il est difficile de trouver sur ce sujet de la bonne-foi chez les hommes & de bons calculs chez les Philosophes ; parce que ceux-ci, dans la comparaison des biens & des maux, oublient toujours le doux sentimens de l'existence, indépendamment de toute autre sensation, & que la vanité de mépriser la mort engage les autres à calomnier la vie ; à-peu-près comme ces femmes qui, avec une robe tachée & des ciseaux, prétendent aimer mieux des trous que des taches.

Vous pensez, avec Erasme, que peu de gens voudroient renaître aux mêmes

conditions qu'ils ont vecu; mais tel tient ſa marchandiſe fort haute qui en rabattroit beaucoup, s'il avoit quelque eſpoir de conclure le marché. D'ailleurs, Monſieur, qui dois-je croire que vous avez conſulté ſur cela? Des riches, peut-être raſſaſiés de faux plaiſirs, mais ignorant les véritables, toujours ennuyés de la vie & toujours tremblans de la perdre. Peut-être des gens de lettres, de tous les ordres d'hommes le plus ſédentaire, le plus mal-ſain, le plus réfléchiſſant, & par conſéquent le plus malheureux. Voulez-vous trouver des hommes de meilleure compoſition, ou du moins communément plus ſinceres, & qui, formant le plus grand nombre, doivent au moins pour cela être écoutés par préférence? Conſultez un honnête bourgeois qui aura paſſé une vie obſcure & tranquille, ſans projets & ſans ambition; un bon artiſan, qui vit commodément de ſon métier; un payſan même, non de France, où l'on prétend qu'il faut les faire mourir de miſere, afin qu'ils nous faſſent vivre: mais du pays, par exemple, où vous êtes, & généralement de tout pays libre. J'oſe poſer en fait qu'il n'y a peut-être pas dans le haut Valais un ſeul Montagnard

gnard mécontent de ſa vie preſque automate, & qui n'acceptât volontiers, au lieu même du Paradis, le marché de renaître ſans ceſſe pour végéter ainſi perpétuellement. Ces différences me font croire, que c'eſt ſouvent l'abus que nous faiſons de la vie qui nous la rend à charge; & j'ai bien moins bonne opinion de ceux qui ſont fâchés d'avoir vécu, que de celui qui peut dire avec Caton : *Nec me vixiſſe pœnitet, quoniam ita vixi, ut fruſtrà me natum non exiſtimem.* Cela n'empêche pas que le Sage ne puiſſe quelquefois déloger volontairement ſans murmure & ſans déſeſpoir, quand la nature ou la fortune lui portent bien diſtinctement l'ordre du départ. Mais, ſelon le cours ordinaire des choſes, de quelques maux que ſoit ſemée la vie humaine, elle n'eſt pas, à tout prendre, un mauvais préſent; & ſi ce n'eſt pas toujours un mal de mourir, c'en eſt fort rarement un de vivre.

Nos différentes manieres de penſer ſur tous ces articles, m'apprennent pourquoi pluſieurs de vos preuves ſont peu concluantes pour moi. Car je n'ignore pas combien la raiſon humaine prend

plus facilement le moule de nos opinions que celui de la vérité, & qu'entre deux hommes d'avis contraire, ce que l'un croit démontré, n'eſt ſouvent qu'un ſophiſme pour l'autre. Quand vous attaquez, par exemple, la chaîne des êtres ſi bien décrite par Pope, vous dites qu'il n'eſt pas vrai que, ſi l'on ôtoit un atôme du monde, le monde ne pourroit ſubſiſter. Vous citez là deſſus M. de Crouzas; puis vous ajoûtez que la nature n'eſt aſſervie à aucune meſure préciſe ni à aucune forme préciſe; que nulle planette ne ſe meut dans une courbe abſolument réguliere; que nul être connu n'eſt d'une figure préciſément mathématique; que nulle quantité préciſe n'eſt requiſe pour nulle opération; que la nature n'agit jamais rigoureuſement; qu'ainſi on n'a aucune raiſon d'aſſurer qu'un atôme de moins ſur la terre feroit la cauſe de la deſtruction de la terre. Je vous avoue que ſur tout cela, Monſieur, je ſuis plus frappé de la force de l'aſſertion que de celle du raiſonnement, & qu'en cette occaſion, je céderois avec plus de confiance à votre autorité qu'à vos preuves.

A l'égard de M. de Crouzas, je n'ai

point lu ſon écrit contre Pope, & ne ſuis peut être pas en état de l'entendre; mais ce qu'il y a de très-certain, c'eſt que je ne lui céderai pas ce que je vous aurai diſputé, & que j'ai tout auſſi peu de foi à ſes preuves qu'à ſon autorité. Loin de penſer que la nature ne ſoit point aſſervie à la préciſion des quantités & des figures, je croirois, tout au contraire, qu'elle ſeule ſuit à la rigueur cette préciſion, parce qu'elle ſeule ſçait comparer exactement les fins & les moyens, & meſurer la force à la réſiſtance. Quant à ces irrégularités prétendues, peut-on douter qu'elles n'aient toutes leur cauſe phyſique, & ſuffit-il de ne la pas appercevoir pour nier qu'elle exiſte? Ces apparentes irrégularités viennent ſans doute de quelques loix que nous ignorons, & que la nature ſuit tout auſſi fidélement que celles qui nous ſont connues; de quelque agent que nous n'appercevons pas, & dont l'obſtacle ou le concours a des meſures fixes dans toutes ſes opérations: autrement il faudroit dire nettement qu'il y a des actions ſans principe & des effets ſans cauſe; ce qui répugne à toute philoſophie.

Suppoſons deux poids en équilibre, & pourtant inégaux ; qu'on ajoûte au plus petit la quantité dont ils différent : ou les deux poids reſteront encore en équilibre ; & l'on aura une cauſe ſans effet ; ou l'équilibre ſera rompu, & l'on aura un effet ſans cauſe. Mais ſi les poids étoient de fer, & qu'il y eut un grain d'aimant caché ſous l'un des deux, la préciſion de la nature lui ôteroit alors l'apparence de la préciſion, & à force d'éxactitude elle paroîtroit en manquer. Il n'y a pas une figure, pas une opération, pas une loi dans le monde phyſique, à laquelle on ne puiſſe appliquer quelque exemple ſemblable à celui que je viens de propoſer ſur la peſanteur.

Vous dites que nul être connu n'eſt d'une figure préciſément mathématique; je vous demande, Monſieur, s'il y a quelque figure poſſible qui ne le ſoit pas, & ſi la courbe la plus bizarre n'eſt pas auſſi réguliere aux yeux de la nature qu'un Cercle parfait aux nôtres. J'imagine, au reſte, que, ſi quelque corps pouvoit avoir cette apparente régularité, ce ne ſeroit que l'univers même, en le ſuppoſant plein & borné ; car les figures mathémati-

ques, n'étant que des abstractions, n'ont de rapport qu'à elles-mêmes; au lieu que toutes celles des corps naturels sont relatives à d'autres corps, & à des mouvemens qui les modifient : ainsi cela ne prouveroit encore rien contre la précision de la nature, quand même nous serions d'accord sur ce que vous entendez par ce mot de *précision*.

Vous distinguez les évènemens qui ont des effets, de ceux qui n'en ont point. Je doute que cette distinction soit solide. Tout évènement me semble avoir nécessairement quelque effet ou moral ou physique, ou composé des deux, mais qu'on n'apperçoit pas toujours, parce que la filiation des évènemens est encore plus difficile à suivre que celle des hommes. Comme en général on ne doit par chercher des effets plus considérables que les évènemens qui les produisent ; la petitesse des causes rend souvent l'examen ridicule, quoique les effets soient certains, & souvent aussi plusieurs effets presque imperceptibles se réunissent pour produire un évènement considérable. Ajoûtez que tel effet ne laisse pas d'avoir lieu, quoiqu'il agisse hors du corps qui

le produit. Ainſi la pouſſiere qu'éleve un carroſſe, peut ne rien faire à la marche de la voiture & influer ſur celle du monde; mais comme il n'y a rien d'étranger à l'univers, tout ce qui s'y fait, agit neceſſairement ſur l'univers même. Ainſi, Monſieur, vos exemples me paroiſſent plus ingénieux que convaincans; je vois mille raiſons plauſibles, pourquoi il n'étoit peut-être pas indifférent à l'Europe qu'un certain jour l'héritiere de Bourgogne fût bien ou mal coëffée; ni au deſtin de Rome, que Céſar tournât les yeux à droite ou à gauche, & crachât de l'un ou de l'autre côté, en allant au Sénat, le jour qu'il y fut puni. En un mot, en me rappellant le grain de ſable cité par Paſcal, je ſuis, à quelques égards, de l'avis de votre Bramine; & de quelque maniere qu'on enviſage les choſes, ſi tous les évènemens n'ont pas des effets ſenſibles, il me paroît inconteſtable que tous en ont de réels, dont l'eſprit humain perd aiſément le fil, mais qui ne ſont jamais confondus par la nature.

Vous dites qu'il eſt démontré que les corps céleſtes font leurs révolutions dans l'eſpace non-réſiſtant. C'étoit aſſurément

une belle chose à démontrer; mais, selon la coutume des ignorans, j'ai tres-peu de foi aux démonstrations qui passent ma portée. J'imaginerois que, pour bâtir celle-ci, l'on auroit à-peu-près raisonné de cette maniere :

Telle force, agissant selon telle loi, doit donner aux Astres tel mouvement dans un milieu non-résistant : or les Astres ont exactement le mouvement calculé, donc il n'y a point de résistance. Mais qui peut sçavoir s'il n'y a peut-être pas un million d'autres loix possibles, sans compter la véritable, selon lesquelles les mêmes mouvemens s'expliqueroient mieux encore dans un fluide, que dans le vuide par celle-ci ? L'horreur du vuide n'a-t-elle pas long-temps expliqué la plupart des effets qu'on a depuis attribués à l'action de l'air ? D'autres expériences ayant ensuite détruit l'horreur du vuide, tout ne s'est-il pas trouvé plein ? N'a-t-on pas rétabli le vuide sur de nouveaux calculs ? Qui nous répondra qu'un systême encore plus exact ne la détruira pas derechef ? Laissons les difficultés sans nombre qu'un Physicien feroit peut-être sur la nature de la lumiere

& des eſpaces éclairés ; mais croyez-vous de bonne-foi, que Bayle, dont j'admire avec vous la ſageſſe & la retenue en matiere d'opinion, eût trouvé la vôtre ſi démontrée ? En général, il ſemble que les Sceptiques s'oublient un peu, ſitôt qu'ils prennent le ton dogmatique ; & qu'ils devroient uſer plus ſobrement que perſonne du terme de *démontrer*. Le moyen d'être cru, quand on ſe vante de ne rien ſçavoir, en affirmant tant de choſes ?

Au reſte, vous avez fait un correctif très-juſte au ſyſtême de Pope, en obſervant qu'il n'y a aucune gradation proportionnelle entre les créatures & le Créateur ; & que, ſi la chaîne des êtres créés aboutit à Dieu, c'eſt parce qu'il la tient, & non parce qu'il la termine.

Sur le bien du tout, préférable à celui de ſa partie, vous faites dire à l'homme : » Je dois être auſſi cher à mon maître, » moi, être penſant & ſentant, que les » planettes, qui probablement ne ſentent » point ». Sans doute cet univers matériel ne doit pas être plus cher à ſon Auteur qu'un ſeul être penſant & ſentant. Mais le ſyſtême de cet univers qui pro-

duit, conſerve & perpétue tous les êtres penſans & ſentans, doit lui être plus cher qu'un ſeul de ces êtres ; il peut donc, malgré ſa bonté, ou plutôt par ſa bonté même, ſacrifier quelque choſe du bonheur des individus à la conſervation du tout. Je crois, j'eſpere valoir mieux aux yeux de Dieu que la terre d'une planette ; mais ſi les planettes ſont habitées, comme il eſt probable, pourquoi vaudrois-je mieux à ſes yeux que tous les habitans de Saturne ? On a beau tourner ces idées en ridicule, il eſt certain que toutes les analogies ſont pour cette population, & qu'il n'y a que l'orgueil humain qui ſoit contre. Or, cette population ſuppoſée, la conſervation de l'univers ſemble avoir, pour Dieu-même, une moralité qui ſe multiplie par le nombre des mondes habités.

Que le cadavre d'un homme nourriſſe des vers, des loups ou des plantes, ce n'eſt pas, je l'avoue, un dédommagement de la mort de cet homme ; mais ſi, dans le ſyſtême de l'univers, il eſt néceſſaire à la conſervation du genre humain qu'il y ait une circulation de ſubſtance entre les hommes, les animaux &

les végétaux, alors le mal particulier d'un individu contribue au bien général. Je meurs ; je ſuis mangé des vers ; mais mes enfans, mes freres vivront comme j'ai vécu ; & je fais, par l'ordre de la nature, pour tous les hommes, ce que firent volontairement Codrus, Curtius, les Décies, les Philènes, & mille autres pour une petite partie d'hommes.

Pour revenir, Monſieur, au ſyſtême que vous attaquez, je crois qu'on ne peut l'examiner convenablement, ſans diſtinguer avec ſoin le mal particulier dont aucun philoſophe n'a jamais nié l'exiſtence, du mal général que nie l'optimiſte. Il n'eſt pas queſtion de ſçavoir, ſi chacun de nous ſouffre, ou non ; mais s'il étoit bon que l'univers fût, & ſi nos maux étoient inévitables dans la conſtitution de l'univers. Ainſi l'addition d'un article rendroit ce ſemble la propoſition plus exacte ; & au lieu de *Tout eſt bien*, il vaudroit peut-être mieux dire ; *Le tout eſt bien*, ou *Tout eſt bien pour le tout*. Alors il eſt très-évident qu'aucun homme ne ſçauroit donner des preuves directes ni pour ni contre ; car ces preuves dépendent d'une connoiſſance parfaite de la

conſtitution du monde & du but de ſon Auteur, & cette connoiſſance eſt inconteſtablement au-deſſus de l'intelligence humaine. Les vrais principes de l'optimiſme ne peuvent ſe tirer, ni des propriétés de la matiere, ni de la méchanique de l'univers, mais ſeulement par induction des perfections de Dieu qui préſide à tout ; de ſorte qu'on ne prouve pas l'exiſtence de Dieu par le ſyſtême de Pope, mais le ſyſtême de Pope par l'exiſtence de Dieu : & c'eſt ſans contredit de la queſtion de la Providence qu'eſt dérivée celle de l'origine du mal. Que ſi ces deux queſtions n'ont pas mieux été traitées l'une que l'autre, c'eſt qu'on a toujours ſi mal raiſonné ſur la Providence, que ce qu'on en a dit d'abſurde a fort embrouillé tous les corollaires qu'on pouvoit tirer de ce grand & conſolant dogme.

Les premiers qui ont gâté la cauſe de Dieu ſont les Prêtres & les Dévots, qui ne ſouffrent pas que rien ſe faſſe ſelon l'ordre établi, mais font toujours intervenir la juſtice Divine à des évènemens purement naturels, &, pour être ſûrs de leur fait, puniſſent & châtient les mé-

chans, éprouvent ou récompenſent les bons indifféremment avec des biens ou des maux, ſelon l'évènement. Je ne ſçais, pour moi, ſi c'eſt une bonne Théologie; mais je trouve que c'eſt une mauvaiſe maniere de raiſonner, de fonder indifféremment ſur le pour & le contre les preuves de la Providence, & de lui attribuer ſans choix tout ce qui ſe feroit également ſans elle.

Les Philoſophes, à leur tour, ne me paroiſſent guères plus raiſonnables: je les vois s'en prendre au Ciel de ce qu'ils ne ſont pas impaſſibles; crier que tout eſt perdu, quand ils ont mal aux dents, ou qu'ils ſont pauvres, ou qu'on les vole; & charger Dieu, comme dit Séneque, de la garde de leur valiſe. Si quelque accident tragique eût fait périr Cartouche ou Céſar dans leur enfance; on auroit dit: quels crimes avoient-ils commis? Ces deux brigands ont vécu, & nous diſons: pourquoi les avoir laiſſé vivre? Au contraire, un Dévot dira dans le premier cas: Dieu voulut punir le pere en lui ôtant ſon enfant; & dans le ſecond: Dieu conſervoit l'enfant pour le châtiment du peuple. Ainſi quelque

parti qu'ait pris la nature, la Providence a toujours raiſon chez les Dévots, & toujours tort chez les Philoſophes. Peut-être dans l'ordre des choſes humaines, n'a-t-elle ni tort ni raiſon, parce que tout tient à la loi commune, & qu'il n'y a d'exception pour perſonne. Il eſt à croire que les évènemens particuliers ne ſont rien ici-bas aux yeux du Maître de l'univers, que ſa Providence eſt ſeulement univerſelle, qu'il ſe contente de conſerver les genres & les eſpeces, & de préſider au tout, ſans s'inquiéter de la maniere dont chaque individu paſſe cette courte vie. Un Roi ſage qui veut que chacun vive heureux dans ſes États, a-t-il beſoin de s'informer ſi les cabarets y ſont bons? Le paſſant murmure une nuit, quand ils ſont mauvais, & rit tout le reſte de ſes jours d'une impatience auſſi déplacée. *Commorandi enim Natura diverſorium nobis, non habitandi dedit.*

Pour penſer juſte à cet égard, il ſemble que les choſes devroient être conſidérées relativement dans l'ordre phyſique, & abſolument dans l'ordre moral: de ſorte que la plus grande idée que je puis me faire de la Providence, eſt que chaque être matériel ſoit diſpoſé le mieux qu'il

eſt poſſible par rapport au tout, & chaque être intelligent & ſenſible le mieux qu'il eſt poſſible par rapport à lui-même ; ce qui ſignifie en d'autres termes, que, pour qui ſent ſon exiſtence, il vaut mieux exiſter que ne pas exiſter. Mais il faut appliquer cette regle à la durée totale de chaque être ſenſible, & non à quelques inſtans particuliers de ſa durée, telle que la vie humaine ; ce qui montre combien la queſtion de la Providence tient à celle de l'immortalité de l'ame, que j'ai le bonheur de croire, ſans ignorer que la raiſon peut en douter ; & à celle de l'éternité des peines, que ni vous ni moi, ni jamais homme penſant bien de Dieu, ne croirons jamais.

Si je ramène ces queſtions diverſes à leur principe commun, il me ſemble qu'elles ſe rapportent toutes à celle de l'éxiſtence de Dieu. Si Dieu exiſte, il eſt parfait ; s'il eſt parfait, il eſt ſage, puiſſant & juſte ; s'il eſt ſage & puiſſant, tout eſt bien ; s'il eſt juſte & puiſſant, mon ame eſt immortelle ; ſi mon ame eſt immortelle, trente ans de vie ne ſont rien pour moi, & ſont peut-être néceſſaires au maintien de l'univers. Si l'on m'accorde la premiere propoſition, ja-

mais on n'ébranlera les ſuivantes ; ſi on la nie, il ne faut point diſputer ſur ſes conſéquences.

Nous ne ſommes ni l'un ni l'autre dans ce dernier cas. Bien loin, du moins, que je puiſſe préſumer rien de ſemblable de votre part en liſant le recueil de vos œuvres, la plupart m'offrent les idées les plus grandes, les plus douces, les plus conſolantes de la Divinité ; & j'aime bien mieux un Chrétien de votre façon que de celle de la Sorbonne.

Quant à moi, je vous avouerai naïvement, que ni le pour ni le contre ne me paroiſſent démontrés ſur ce point par les lumieres de la raiſon, & que, ſi le Théiſte ne fonde ſon ſentiment que ſur des probabilités, l'Athée, moins précis encore, ne me paroît fonder le ſien, que ſur des poſſibilités contraires. De plus, les objections, de part & d'autre, ſont toujours inſolubles, parce qu'elles roulent ſur des choſes dont les hommes n'ont point de véritable idée. Je conviens de tout cela, & pourtant je crois en Dieu tout auſſi fortement que je croye aucune autre vérité, parce que croire & ne croire pas, ſont les choſes qui dépendent le moins de moi ; que l'état de doute eſt

un état trop violent pour mon ame ; que, quand ma raiſon flotte, ma foi ne peut reſter long-temps en ſuſpens, & ſe determine ſans elle ; qu'enfin mille ſujets de préference m'attirent du côté le plus conſolant & joignent le poids de l'eſpérance à l'équilibre de la raiſon.

Voilà donc une vérité dont nous partons tous deux, à l'appui de laquelle vous ſentez combien l'optimiſme eſt facile à défendre, & la Providence à juſtifier ; & ce n'eſt pas à vous qu'il faut répéter les raiſonnemens rebattus, mais ſolides, qui ont été faits ſi ſouvent à ce ſujet. A l'égard des Philoſophes qui ne conviennent pas du principe, il ne faut point diſputer avec eux ſur ces matieres, parce que ce qui n'eſt qu'une preuve de ſentiment pour nous, ne peut devenir pour eux une démonſtration, & que ce n'eſt pas un diſcours raiſonnable de dire à un homme : Vous devez croire ceci, parce que je le crois. Eux, de leur côté, ne doivent point diſputer avec nous ſur ces mêmes matieres, parce qu'elles ne ſont que des corollaires de la propoſition principale qu'un adverſaire honnête oſe à peine leur oppoſer, & qu'à leur tour ils auroient tort d'exiger qu'on leur prouvât le

corollaire indépendamment de la propoſition qui lui ſert de baſe. Je penſe qu'ils ne le doivent pas, encore par une autre raiſon. C'eſt qu'il y a de l'inhumanité à troubler les ames paiſibles, & à déſoler les hommes à pure perte, quand ce qu'on veut leur apprendre n'eſt ni certain ni utile. Je penſe, en un mot, qu'à votre exemple, on ne ſçauroit attaquer trop fortement la ſuperſtition qui trouble la ſociété, ni trop reſpecter la Religion qui la ſoutient.

Mais je ſuis indigné, comme vous, que la foi de chacun ne ſoit pas dans la plus parfaite liberté, & que l'homme oſe controller l'intérieur des conſciences où il ne ſçauroit pénétrer ; comme s'il dépendoit de nous de croire ou de ne pas croire dans les matieres où la démonſtration n'a point lieu, & qu'on pût jamais aſſervir la raiſon à l'autorité. Les Rois de ce monde ont-ils donc quelque inſpection dans l'autre ? & ſont-ils en droit de tourmenter leurs Sujets ici bas, pour les forcer d'aller en Paradis ? Non ; tout Gouvernement humain ſe borne par ſa nature aux devoirs civils ; &, quoi qu'en ait pu dire le Sophiſte Hobbes,

quand un homme ſert bien l'État, il ne doit compte à perſonne de la maniere dont il ſert Dieu.

J'ignore ſi cet Être juſte ne punira point un jour toute tyrannie exercée en ſon nom : je ſuis bien ſûr, au moins, qu'il ne la partagera pas, & ne refuſera le bonheur éternel à nul incrédule vertueux & de bonne-foi. Puis-je, ſans offenſer ſa bonté & même ſa juſtice, douter qu'un cœur droit ne rachette une erreur involontaire, & que des mœurs irreprochables ne vaillent bien mille cultes bizarres preſcrits par les hommes, & rejettés par la raiſon ? Je dirai plus : ſi je pouvois, à mon choix, acheter les œuvres aux dépens de ma foi, & compenſer à force de vertu mon incrédulité ſuppoſée, je ne balancerois pas un inſtant ; & j'aimerois mieux pouvoir dire à Dieu : J'ai fait, ſans ſonger à toi, le bien qui t'eſt agréable, & mon cœur ſuivoit ta volonté ſans la connoître ; que de lui dire, comme il faudra que je faſſe un jour : Hélas ! je t'aimois & n'ai ceſſé de t'offenſer ; je t'ai connu, & n'ai rien fait pour te plaire.

Il y a, je l'avoue, une ſorte de profeſſion de foi que les loix peuvent im-

poſer ; mais, hors les principes de la morale & du droit naturel, elle doit être purement négative, parce qu'il peut exiſter des Religions qui attaquent les fondemens de la ſociété, & qu'il faut commencer par exterminer ces Religions pour aſſurer la paix de l'État. De ces dogmes à proſcrire, l'intolérance eſt ſans difficulté le plus odieux ; mais il faut le prendre à ſa ſource ; car les Fanatiques les plus ſanguinaires changent de langage ſelon la fortune, & ne prêchent que patience & douceur, quand ils ne ſont pas les plus forts. Ainſi j'appelle intolérant par principes, tout homme qui s'imagine qu'on ne peut être homme de bien ſans croire tout ce qu'il croit ; & damne impitoyablement tous ceux qui ne penſent pas comme lui. En effet, les fidèles ſont rarement d'humeur à laiſſer les réprouvés en paix dans le monde ; & un Saint qui croit vivre avec des damnés, anticipe volontiers ſur le métier du diable. Que s'il y avoit des incrédules intolérans, qui vouluſſent forcer le peuple à ne rien croire, je ne les bannirois pas moins ſéverement, que ceux qui le veulent forcer à croire tout ce qui leur plait.

Je voudrois donc qu'on eût dans chaque État un code moral, ou une espece de profession de foi civile, qui contînt positivement les maximes sociales que chacun seroit tenu d'admettre, & négativement les maximes fanatiques qu'on seroit tenu de rejetter, non comme impies, mais comme séditieuses. Ainsi toute Religion qui pourroit s'accorder avec le code, seroit admise ; toute Religion qui ne s'y accorderoit pas, seroit proscrite ; & chacun seroit libre de n'en avoir point d'autre que le code même. Cet ouvrage fait avec soin, seroit, ce me semble, le livre le plus utile qui jamais ait été composé, & peut-être le seul nécessaire aux hommes. Voilà, Monsieur, un sujet pour vous. Je souhaiterois passionnément que vous voulussiez entreprendre cet ouvrage, & l'embellir de votre Poésie, afin que, chacun pouvant l'apprendre aisément, il portât, dès l'enfance, dans tous les cœurs, ces sentimens de douceur & d'humanité, qui brillent dans vos écrits, & qui manquerent toujours aux Dévots. Je vous exhorte à méditer ce projet, qui doit plaire au moins à votre ame. Vous nous avez donné dans votre Poème sur la Religion naturelle le Catéchisme de

l'homme : donnez-nous maintenant, dans celui que je vous propose, le Catéchisme du Citoyen. C'est une matiere à méditer long-temps, & peut-être à réserver pour le dernier de vos ouvrages, afin d'achever, par un bienfait au genre humain, la plus brillante carriere que jamais homme de lettres ait parcourue.

Je ne puis m'empêcher, Monsieur, de remarquer, à ce propos, une opposition bien singuliere entre vous & moi dans le sujet de cette lettre. Rassasié de gloire, & désabusé des vaines grandeurs, vous vivez libre au sein de l'abondance ; bien sûr de l'immortalité, vous philosophez paisiblement sur la nature de l'ame ; & si le corps ou le cœur souffre, vous avez Tronchin pour médecin & pour ami : vous ne trouvez pourtant que mal sur la terre. Et moi, obscur, pauvre & tourmenté d'un mal sans remede, je médite avec plaisir dans ma retraite, & trouve que tout est bien. D'où viennent ces contradictions apparentes ? Vous l'avez vous-même expliqué : vous jouissez ; mais j'espere ; & l'espérance embellit tout.

J'ai autant de peine à quitter cette en-

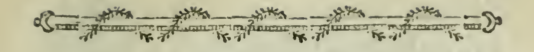
nuyeuse lettre, que vous en aurez à l'achever. Pardonnez-moi, grand homme, un zèle peut-être indiscret, mais qui ne s'épancheroit pas avec vous, si je vous estimois moins. A Dieu ne plaise que je veuille offenser celui de mes contemporains dont j'honore le plus les talens, & dont les écrits parlent le mieux à mon cœur; mais il s'agit de la cause de la Providence dont j'attends tout. Après avoir si long-temps puisé dans vos leçons des consolations & du courage, il m'est dur que vous m'ôtiez maintenant tout cela, pour ne m'offrir qu'une espérance incertaine & vague, plutôt comme un palliatif actuel, que comme un dédommagement à venir. Non : j'ai trop souffert en cette vie pour n'en pas attendre une autre. Toutes les subtilités de la Métaphysique ne me feront pas douter un moment de l'immortalité de l'ame, & d'une Providence bienfaisante. Je la sens, je la crois, je la veux, je l'espere, je la défendrai jusqu'à mon dernier soupir; & ce sera, de toutes les disputes que j'aurai soutenues, la seule où mon intérêt ne sera pas oublié.

Je suis, Monsieur, &c.

DE L'IMITATION *THÉATRALE.*

ESSAI

TIRÉ DES DIALOGUES DE PLATON.

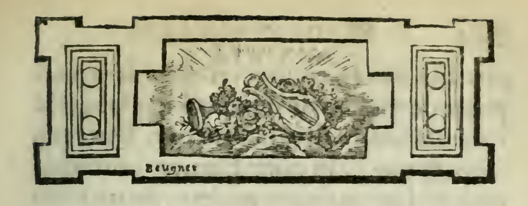


AVERTISSEMENT.

Ce petit Écrit n'eſt qu'une eſpèce d'extrait de divers endroits où Platon traite de l'Imitation théâtrale. Je n'y ai guères d'autre part que de les avoir raſſemblés & liés dans la forme d'un diſcours ſuivi, au lieu de celle du Dialogue qu'ils ont dans l'original. L'occaſion de ce travail fut la Lettre à M. d'Alembert ſur les Spectacles; mais n'ayant pu commodément l'y faire entrer, je le mis à part pour être employé ailleurs, ou tout-à-fait ſupprimé. Depuis lors, cet Écrit étant ſorti de mes mains, ſe trouva compris, je ne ſçais comment, dans un mar-

ché qui ne me regardoit pas. Le Manuſcrit m'eſt revenu, mais le Libraire l'a réclamé comme acquis par lui de bonne foi, & je n'en veux pas dédire celui qui le lui a cédé. Voilà comment cette bagatelle paſſe aujourd'hui à l'Impreſſion.





DE L'IMITATION *THÉATRALE.*

PLus je ſonge à l'établiſſement de notre République imaginaire, plus il me ſemble que nous lui avons preſcrit des loix utiles & appropriées à la nature de l'homme. Je trouve, ſur-tout, qu'il importoit de donner, comme nous avons fait, des bornes à la licence des Poètes, & de leur interdire toutes les parties de leur art qui ſe rapportent à l'imitation. Nous reprendrons même, ſi vous voulez, ce ſujet, à préſent que les choſes plus importantes ſont examinées; &, dans l'eſpoir que vous ne me dénoncerez pas à ces dangereux ennemis, je vous avouerai que je regarde tous les Auteurs dramatiques, comme les corrupteurs du Peuple, ou de quiconque, ſe laiſſant amuſer par leurs images, n'eſt pas

capable de les confidérer fous leur vrai point de vue, ni de donner à ces fables le correctif dont elles ont befoin. Quelque refpect que j'aie pour Homère leur modele & leur premier maître, je ne crois pas lui devoir plus qu'à la vérité ; &, pour commencer par m'affurer d'elle, je vais d'abord rechercher ce que c'eft qu'imitation.

Pour imiter une chofe, il faut en avoir l'idée. Cette idée eft abftraite, abfolue, unique & indépendante du nombre d'exemplaires de cette chofe qui peuvent exifter dans la nature. Cette idée eft toujours antérieure à fon exécution : car l'Architecte qui conftruit un Palais, a l'idée d'un Palais avant que de commencer le fien. Il n'en fabrique pas le modele, il le fuit, & ce modele eft d'avance dans fon efprit,

Borné par fon art à ce feul objet, cet Artifte ne fçait faire que fon Palais ou d'autres Palais femblables : mais il y en a de bien plus univerfels, qui font tout ce que peut exécuter au monde quelque Ouvrier que ce foit, tout ce que produit la nature, tout ce que peuvent faire

de viſible au ciel, ſur la terre, aux enfers, les Dieux mêmes. Vous comprenez bien que ces Artiſtes ſi merveilleux ſont des Peintres, & même le plus ignorant des hommes en peut faire autant avec un miroir. Vous me direz que le Peintre ne fait pas ces choſes, mais leurs images : autant en fait l'Ouvrier qui les fabrique réellement, puiſqu'il copie un modele qui exiſtoit avant elles.

Je vois là trois Palais bien diſtincts. Premierement le modele ou l'idée originale qui exiſte dans l'entendement de l'Architecte, dans la nature, ou tout au moins dans ſon Auteur avec toutes les idées poſſibles dont il eſt la ſource. En ſecond lieu, le Palais de l'Architecte, qui eſt l'image de ce modele; & enfin le Palais du Peintre, qui eſt l'image de celui de l'Architecte. Ainſi, Dieu, l'Architecte & le Peintre ſont les auteurs de ces trois Palais. Le premier Palais eſt l'idée originale, exiſtante par elle-même; le ſecond en eſt l'image; le troiſieme eſt l'image de l'image, ou ce que nous appellons proprement imitation. D'où il ſuit que l'imitation ne tient pas, comme on croit, le ſecond rang, mais le troiſieme dans l'or-

dre des êtres, & que, nulle image n'étant exacte & parfaite, l'imitation est toujours d'un degré plus loin de la vérité qu'on ne pense.

L'Architecte peut faire plusieurs Palais sur le même modele; le Peintre, plusieurs tableaux du même Palais: mais quant au type ou modele original, il est unique; car si l'on supposoit qu'il y en eût deux semblables, ils ne seroient plus originaux; ils auroient un modele original, commun à l'un & à l'autre, & c'est celui-là seul qui seroit le vrai. Tout ce que je dis ici de la peinture est applicable à l'imitation théâtrale: mais avant que d'en venir-là, examinons plus en détail les imitations du Peintre.

Non-seulement il n'imite dans ses tableaux que les images des choses; sçavoir, les productions sensibles de la nature, & les Ouvrages des Artistes; il ne cherche pas même à rendre exactement la vérité de l'objet, mais l'apparence: il le peint tel qu'il paroît être, & non pas tel qu'il est. Il le peint sous un seul point de vue, & choisissant ce point de vue à sa volonté, il rend, selon qu'il lui convient, le même objet agréable ou difforme aux

yeux des ſpectateurs. Ainſi jamais il ne dépend d'eux de juger de la choſe imitée en elle-même; mais ils ſont forcés d'en juger ſur une certaine apparence, & comme il plaît à l'imitateur : ſouvent même ils n'en jugent que par habitude, & il entre de l'arbitraire juſques dans l'imitation *.

---

* L'expérience nous apprend que la belle harmonie ne flatte point une oreille non prévenue, qu'il n'y a que la ſeule habitude qui nous rende agréables les conſonnances, & nous les faſſe diſtinguer des intervalles les plus diſcordans. Quant à la ſimplicité des rapports ſur laquelle on a voulu fonder le plaiſir de l'harmonie, j'ai fait voir dans l'Encyclopédie au mot *Conſonnance*, que ce principe eſt inſoutenable, & je crois facile à prouver que toute notre harmonie eſt une invention barbare & gothique qui n'eſt devenue que par trait de temps, un art d'imitation. Un Magiſtrat ſtudieux, qui, dans ſes momens de loiſir, au lieu d'aller entendre de la muſique, s'amuſe à en approfondir les ſyſtêmes, a trouvé que le rapport de la quinte n'eſt de deux à trois que par approximation, & que ce rapport eſt rigoureuſement incommenſurable. Perſonne au moins ne ſçauroit nier qu'il ne ſoit tel ſur nos claveſſins en vertu du tempérament; ce qui n'empêche pas ces quintes ainſi tempérées de nous paroître agréables. Or où eſt, en pareil cas, la ſimplicité du rapport qui devroit nous les rendre tel-

L'art de repréſenter les objets eſt fort différent de celui de les faire con-

---

les ? Nous ne ſçavons point encore ſi notre ſyſtême de muſique n'eſt pas fondé ſur de pures conventions ; nous ne ſçavons point ſi les principes n'en ſont pas tout-à-fait arbitraires, & ſi tout autre ſyſtême, ſubſtitué à celui-là, ne parviendroit pas, par l'habitude, à nous plaire également. C'eſt une queſtion diſcutée ailleurs. Par une analogie aſſez naturelle, ces réflexions pourroient en exciter d'autres au ſujet de la peinture ſur le ton d'un tableau, ſur l'accord des couleurs, ſur certaines parties du deſſin où il entre peut-être plus d'arbitraire qu'on ne penſe, & où l'imitation même peut avoir des règles de convention. Pourquoi les Peintres n'oſent-ils entreprendre des imitations nouvelles, qui n'ont contre elles que leur nouveauté, & paroiſſent d'ailleurs tout-à-fait du reſſort de l'art ? Par exemple, c'eſt un jeu pour eux de faire paroître en relief une ſurface plane, pourquoi donc nul d'entr'eux n'a-t-il tenté de donner l'apparence d'une ſurface plane à un relief ? S'ils font qu'un plafond paroiſſe une voûte, pourquoi ne font-ils pas qu'une voûte paroiſſe un plafond ? Les ombres, diront-ils, changent d'apparence à divers points de vue ; ce qui n'arrive pas de même aux ſurfaces planes. Levons cette difficulté, & prions un Peintre de peindre & colorier une ſtatue de maniere qu'elle paroiſſe plate, raſe, & de la même couleur, ſans aucun deſſin, dans un ſeul jour & ſous un ſeul point de vue. Ces nouvelles conſidéra-

noître. Le premier plaît sans instruire ; le second instruit sans plaire. L'Artiste qui leve un plan & prend des dimensions exactes ne fait rien de fort agréable à la vue ; aussi son ouvrage n'est-il recherché que par les gens de l'art. Mais celui qui trace une perspective, flatte le Peuple & les ignorans, parce qu'il ne leur fait rien connoître, & leur offre seulement l'apparence de ce qu'ils connoissoient déja. Ajoûtez que la mesure, nous donnant successivement une dimension & puis l'autre, nous instruit lentement de la vérité des choses ; au lieu que l'apparence nous offre le tout à la fois, & sous l'opinion d'une plus grande capacité d'esprit, flatte le sens en séduisant l'amour-propre.

Les représentations du Peintre, dépourvues de toute réalité, ne produisent même cette apparence, qu'à l'aide de quelques vaines ombres & de quelques légers simulacres qu'il fait prendre pour la chose même. S'il y avoit quelque mélange de vérité dans ses imitations, il

---

tions ne seroient peut-être pas indignes d'être examinées par l'amateur éclairé qui a si bien philosophé sur cet art.

faudroit qu'il connût les objets qu'il imite ; il feroit Naturalifte, Ouvrier, Phyficien, avant d'être Peintre. Mais au contraire, l'étendue de fon art n'eft fondé que fur fon ignorance ; & il ne peint tout, que parce qu'il n'a befoin de rien connoître. Quand il nous offre un Philofophe en méditation, un Aftronome obfervant les aftres, un Géometre traçant des figures, un Tourneur dans fon attelier, fçait-il pour cela tourner, calculer, méditer, obferver les aftres ? Point du tout ; il ne fçait que peindre. Hors d'état de rendre raifon d'aucune des chofes qui font dans fon tableau, il nous abufe doublement par fes imitations, foit en nous offrant une apparence vague & trompeufe, dont ni lui ni nous ne fçaurions diftinguer l'erreur ; foit en employant des mefures fauffes pour produire cette apparence, c'eft-à-dire, en altérant toutes les véritables dimenfions felon les loix de la perfpective, de forte que, fi le fens du fpectateur ne prend pas le change & fe borne à voir le tableau tel qu'il eft, il fe trompera fur tous les rapports des chofes qu'on lui préfente, ou les trouvera tous faux. Cependant l'illufion fera telle que les fimples & les enfans s'y

méprendront, qu'ils croiront voir des objets que le Peintre lui-même ne connoît pas, & des Ouvriers à l'art desquels il n'entend rien.

Apprenons par cet exemple à nous défier de ces gens universels, habiles dans tous les arts, versés dans toutes les sciences, qui sçavent tout, qui raisonnent de tout, & semblent réunir à eux seuls les talens de tous les mortels. Si quelqu'un nous dit connoître un de ces hommes merveilleux, assurons-le, sans hésiter, qu'il est la dupe des prestiges d'un charlatan, & que tout le sçavoir de ce grand Philosophe n'est fondé que sur l'ignorance de ses admirateurs, qui ne sçavent point distinguer l'erreur d'avec la vérité, ni l'imitation d'avec la chose imitée.

Ceci nous mene à l'examen des Auteurs tragiques & d'Homère leur chef *.

---

* C'étoit le sentiment commun des Anciens, que tous leurs Auteurs tragiques n'étoient que les copistes & les imitateurs d'Homère. Quelqu'un disoit des Tragédies d'Euripide : *Ce sont les restes des festins d'Homère, qu'un convive emporte chez lui.*

Car plusieurs assurent qu'il faut qu'un Poète tragique sçache tout ; qu'il connoisse à fond les vertus & les vices, la politique & la morale, les loix divines & humaines, & qu'il doit avoir la science de toutes les choses qu'il traite, ou qu'il ne fera jamais rien de bon. Cherchons donc si ceux qui relevent la Poésie à ce point de sublimité ne s'en laissent point imposer aussi par l'art imitateur des Poètes ; si leur admiration pour ces immortels ouvrages ne les empêche point de voir combien ils sont loin du vrai, de sentir que ce sont des couleurs sans consistance, de vains fantômes, des ombres, & que, pour tracer de pareilles images, il n'y a rien de moins nécessaire que la connoissance de la vérité : ou bien, s'il y a dans tout cela quelque utilité réelle, & si les Poètes sçavent en effet cette multitude de choses dont le Vulgaire trouve qu'ils parlent si bien.

Dites-moi, mes amis, si quelqu'un pouvoit avoir à son choix le portrait de sa maitresse ou l'original, lequel penseriez-vous qu'il choisît ? Si quelque Artiste pouvoit faire également la chose imitée ou son simulacre, donneroit-il la

préférence au dernier, en objets de quelque prix, & se contenteroit-il d'une maison en peinture, quand il pourroit s'en faire une en effet? Si donc l'Auteur tragique sçavoit réellement les choses qu'il prétend peindre, qu'il eût les qualités qu'il décrit, qu'il sçût faire lui-même tout ce qu'il fait faire à ses personnages, n'exerceroit-il pas leurs talens? Ne pratiqueroit-il pas leurs vertus. N'éleveroit-il pas des monumens à sa gloire plutôt qu'à la leur? Et n'aimeroit-il pas mieux faire lui-même des actions louables, que se borner à louer celles d'autrui? Certainement le mérite en seroit tout autre; & il n'y a pas de raison pourquoi, pouvant le plus, il se borneroit au moins. Mais que penser de celui qui nous veut enseigner ce qu'il n'a pas pu apprendre? Et qui ne riroit de voir une troupe imbécile aller admirer tous les ressorts de la politique & du cœur humain mis en jeu par un étourdi de vingt ans, à qui le moins sensé de l'assemblée ne voudroit pas confier la moindre de ses affaires?

Laissons ce qui regarde les talens & les arts. Quand Homère parle si bien du sçavoir de Machaon, ne lui demandons

point compte du ſien ſur la même matiere. Ne nous informons point des malades qu'il a guéris, des éleves qu'il a faits en médecine, des chef-d'œuvres de gravure & d'orfévrerie qu'il a finis, des ouvriers qu'il a formés, des monumens de ſon induſtrie. Souffrons qu'il nous enſeigne tout cela, ſans ſçavoir s'il en eſt inſtruit. Mais quand il nous entretient de la guerre, du gouvernement, des lòix, des ſciences qui demandent la plus longue étude & qui importent le plus au bonheur des hommes, oſons l'interrompre un moment & l'interroger ainſi : ô divin Homère ! nous admirons vos leçons ; & nous n'attendons, pour les ſuivre, que de voir comment vous les pratiquez vous-même : ſi vous êtes réellement ce que vous vous efforcez de paroître ; ſi vos imitations n'ont pas le troiſieme rang, mais le ſecond après la vérité, voyons en vous le modele que vous nous peignez dans vos ouvrages ; montrez-nous le Capitaine, le Légiſlateur & le Sage dont vous nous offrez ſi hardiment le Portrait. La Grèce & le Monde entier célébrent les bienfaits des grands hommes qui poſſéderent ces arts ſublimes dont les préceptes vous coûtent ſi peu. Lycurgue don-

na des loix à Sparte, Charondas à la Sicile & à l'Italie, Minos aux Crétois, Solon à nous. S'agit-il des devoirs de la vie, du ſage gouvernement de la maiſon, de la conduite d'un citoyen dans tous les états? Thalès de Milet & le Scythe Anacharſis donnerent à la fois l'exemple & les préceptes. Faut-il apprendre à d'autres ces mêmes devoirs, & inſtituer des Philoſophes & des Sages qui pratiquent ce qu'on leur a enſeigné? Ainſi fit Zoroaſtre aux Mages, Pythagore à ſes diſciples, Lycurgue à ſes concitoyens. Mais vous, Homère, s'il eſt vrai que vous ayez excellé en tant de parties; s'il eſt vrai que vous puiſſiez inſtruire les hommes & les rendre meilleurs; s'il eſt vrai qu'à l'imitation vous ayez joint l'intelligence, & le ſçavoir aux diſcours; voyons les travaux qui prouvent votre habileté, les États que vous avez inſtitués, les vertus qui vous honorent, les diſciples que vous avez faits, les batailles que vous avez gagnées, les richeſſes que vous avez acquiſes. Que ne vous êtes-vous concilié des foules d'amis, que ne vous êtes-vous fait aimer & honorer de tout le monde? Comment ſe peut-il que vous n'ayez attiré près de vous que le ſeul Cléophile?

encore n'en fites-vous qu'un ingrat. Quoi! un Protagore d'Abdère, un Prodicus de Chio, sans sortir d'une vie simple & privée, ont attroupé leurs contemporains autour d'eux, leur ont persuadé d'apprendre d'eux seuls l'art de gouverner son pays, sa famille & soi-même; & ces hommes si merveilleux, un Hésiode, un Homère, qui sçavoient tout, qui pouvoient tout apprendre aux hommes de leur temps, en ont été négligés au point d'aller errans, mendiant par tout l'univers, & chantant leurs vers de ville en ville, comme de vils Baladins! Dans ces siecles grossiers, où le poids de l'ignorance commençoit à se faire sentir, où le besoin & l'avidité de sçavoir concouroient à rendre utile & respectable tout homme un peu plus instruit que les autres, si ceux-ci eussent été aussi sçavans qu'ils sembloient l'être, s'ils avoient eu toutes les qualités qu'ils faisoient briller avec tant de pompe, ils eussent passé pour des prodiges; ils auroient été recherchés de tous; chacun se seroit empressé pour les avoir, les posséder, les retenir chez soi; & ceux qui n'auroient pu les fixer avec eux, les auroient plutôt suivis par toute la terre, que de perdre une occasion si rare de

s'inſtruire & de devenir des Héros pareils à ceux qu'on leur faiſoit admirer *.

Convenons donc que tous les Poètes, à commencer par Homère, nous repréſentent dans leurs tableaux, non le modele des vertus, des talens, des qualités de l'ame, ni les autres objets de l'entendement & des ſens qu'ils n'ont pas en eux-mêmes, mais les images de tous ces objets, tirées d'objets étrangers, & qu'ils ne ſont pas plus près en cela de la vérité, quand ils nous offrent les traits d'un Héros ou d'un Capitaine, qu'un Peintre qui, nous peignant un Géometre ou un Ouvrier, ne regarde point à l'art où il n'entend rien, mais

* Platon ne veut pas dire qu'un homme entendu pour ſes intérêts & verſé dans les affaires lucratives, ne puiſſe, en trafiquant de la Poéſie ou par d'autres moyens, parvenir à une grande fortune. Mais il eſt fort différent de s'enrichir & s'illuſtrer par le métier de Poète, ou de s'enrichir & s'illuſtrer par les talens que le Poète prétend enſeigner. Il eſt vrai qu'on pouvoit alléguer à Platon l'exemple de Tyrtée; mais il ſe fût tiré d'affaire avec une diſtinction, en le conſidérant plutôt comme Orateur que comme Poète.

ſeulement aux couleurs & à la figure. Ainſi font illuſion les noms & les mots à ceux qui, ſenſibles au rhythme & à l'harmonie, ſe laiſſent charmer à l'art enchanteur du Poète, & ſe livrent à la ſéduction par l'attrait du plaiſir; en ſorte qu'ils prennent les images d'objets qui ne ſont connus, ni d'eux, ni des Auteurs, pour les objets mêmes, & craignent d'être détrompés d'une erreur qui les flatte, ſoit en donnant le change à leur ignorance, ſoit par les ſenſations agréables dont cette erreur eſt accompagnée.

En effet, ôtez au plus brillant de ces tableaux le charme des vers & les ornemens étrangers qui l'embelliſſent; dépouillez-le du coloris de la Poéſie ou du ſtyle, & n'y laiſſez que le deſſin, vous aurez peine à le reconnoître; ou, s'il eſt reconnoiſſable, il ne plaira plus, ſemblable à ces enfans plutôt jolis que beaux, qui, parés de leur ſeule fleur de jeuneſſe, perdent avec elle toutes leurs graces, ſans avoir rien perdu de leurs traits.

Non-ſeulement l'imitateur ou l'auteur du ſimulacre ne connoît que l'apparence de la choſe imitée, mais la véritable intelligence de cette choſe n'appartient pas

même à celui qui l'a faite. Je vois dans ce tableau des chevaux attelés au char d'Hector ; ces chevaux ont des harnois, des mords, des rênes ; l'Orfévre, le Forgeron, le Sellier ont fait ces diverses choses, le Peintre les a représentées ; mais, ni l'Ouvrier qui les fait, ni le Peintre qui les dessine ne sçavent ce qu'elles doivent être ; c'est à l'Écuyer ou au Conducteur qui s'en sert à déterminer leur forme sur leur usage ; c'est à lui seul de juger si elles sont bien ou mal, & d'en corriger les défauts. Ainsi dans tout instrument possible, il y a trois objets de pratique à considérer, sçavoir l'usage, la fabrique & l'imitation. Ces deux derniers arts dépendent manifestement du premier, & il n'y a rien d'imitable dans la nature à quoi l'on ne puisse appliquer les mêmes distinctions.

Si l'utilité, la bonté, la beauté d'un instrument, d'un animal, d'une action se rapporte à l'usage qu'on en tire ; s'il n'appartient qu'à celui qui les met en œuvre d'en donner le modele & de juger si ce modele est fidélement exécuté ; loin que l'imitateur soit en état de prononcer sur les qualités des choses qu'il

imite, cette décision n'appartient pas même à celui qui les a faites. L'imitateur suit l'Ouvrier dont il copie l'ouvrage, l'Ouvrier suit l'Artiste qui sçait s'en servir, & ce dernier apprécie également la chose & son imitation : ce qui confirme que les tableaux du Poète & du Peintre n'occupent que la troisieme place après le premier modele ou la vérité.

Mais le Poète, qui n'a pour juge qu'un peuple ignorant auquel il cherche à plaire, comment ne défigurera-t-il pas, pour le flatter, les objets qu'il lui présente ? Il imitera ce qui paroît beau à la multitude, sans se soucier s'il l'est en effet. S'il peint la valeur, aura-t-il Achille pour juge ? S'il peint la ruse, Ulysse le reprendra-t-il ? Tout au contraire Achille & Ulysse seront ses personnages ; Thersite & Dolon, ses spectateurs.

Vous m'objecterez que le Philosophe ne sçait pas non plus lui-même tous les arts dont il parle, & qu'il étend souvent ses idées aussi loin que le Poète étend ses images. J'en conviens ; mais le Philosophe ne se donne pas pour sçavoir la vérité, il la cherche ; il examine,

il discute, il étend nos vues, il nous instruit même en se trompant; il propose ses doutes pour des doutes, ses conjectures pour des conjectures, & n'affirme que ce qu'il sçait. Le Philosophe qui raisonne soumet ses raisons à notre jugement; le Poète & l'imitateur se fait juge lui-même. En nous offrant ses images, il les affirme conformes à la vérité: il est donc obligé de la connoître, si son art a quelque réalité; en peignant tout, il se donne pour tout sçavoir. Le Poète est le Peintre qui fait l'image, le Phisophe est l'Architecte qui leve le plan: l'un ne daigne pas même approcher de l'objet pour le peindre; l'autre mesure avant que de tracer.

Mais de peur de nous abuser par de fausses analogies, tâchons de voir plus distinctement à quelle partie, à quelle faculté de notre ame se rapportent les imitations du Poète, & considérons d'abord d'où vient l'illusion de celles du Peintre. Les mêmes corps, vus à diverses distances, ne paroissent pas de même grandeur, ni leurs figures également sensibles, ni leurs couleurs de la même vivacité. Vus dans l'eau, ils changent d'apparence;

ce qui étoit droit, paroît brisé; l'objet paroît flotter avec l'onde. A travers un verre sphérique ou creux tous les rapports des traits sont changés ; à l'aide du clair & des ombres une surface plane se releve ou se creuse au gré du Peintre ; son pinceau grave des traits aussi profonds que le ciseau du Sculpteur, & dans les reliefs qu'il sçait tracer sur la toile, le toucher démenti par la vue laisse à douter auquel des deux on doit se fier. Toutes ces erreurs sont évidemment dans les jugemens précipités de l'esprit. C'est cette foiblesse de l'entendement humain, toujours pressé de juger sans connoître, qui donne prise à tous ces prestiges de magie par lesquels l'Optique & la Méchanique abusent nos sens. Nous concluons, sur la seule apparence, de ce que nous connoissons à ce que nous ne connoissons pas, & nos inductions fausses sont la source de mille illusions.

Quelles ressources nous sont offertes contre ces erreurs? Celles de l'examen & de l'analyse. La suspension de l'esprit, l'art de mesurer, de peser, de compter, sont les secours que l'homme a pour vérifier les rapports des sens, afin

qu'il ne juge pas de ce qui eſt grand ou petit, rond ou quarré, rare ou compacte, éloigné ou proche, par ce qui paroît l'être, mais par ce que le nombre, la meſure & le poids lui donnent pour tel. La comparaiſon, le jugement des rapports trouvés par ces diverſes opérations, appartiennent inconteſtablement à la faculté raiſonnante, & ce jugement eſt ſouvent en contradiction avec celui que l'apparence des choſes nous fait porter. Or nous avons vu ci-devant que ce ne ſçauroit être par la même faculté de l'ame, qu'elle porte des jugemens contraires des mêmes choſes conſidérées ſous les mêmes relations. D'où il ſuit que ce n'eſt point la plus noble de nos facultés, ſçavoir la raiſon, mais une faculté différente & inférieure, qui juge ſur l'apparence & ſe livre au charme de l'imitation. C'eſt ce que je voulois exprimer ci-devant, en diſant que la Peinture, & généralement l'art d'imiter, exerce ſes opérations loin de la vérité des choſes, en s'uniſſant à une partie de notre ame dépourvue de prudence & de raiſon, & incapable de rien connoître par elle-même de réel & de vrai *.

* Il ne faut pas prendre ici ce mot de *partie*

Ainſi l'art d'imiter, vil par ſa nature & par la faculté de l'ame ſur laquelle il agit, ne peut que l'être encore par ſes productions, du moins quant au ſens matériel qui nous fait juger des tableaux du Peintre. Conſidérons maintenant le même art appliqué par les imitations du Poète immédiatement au ſens interne, c'eſt-à-dire, à l'entendement.

La ſcene repréſente les hommes agiſſant volontairement ou par force, eſtimant leurs actions bonnes ou mauvaiſes, ſelon le bien ou le mal qu'ils penſent leur en revenir, & diverſement affectés à cauſe d'elles, de douleur ou de volupté. Or, par les raiſons que nous avons déja diſcutées, il eſt impoſſible que l'homme ainſi préſenté ſoit jamais d'accord avec lui-même; & comme l'apparence & la réalité des objets ſenſibles lui en donnent des opinions contraires, de même

dans un ſens exact, comme ſi Platon ſuppoſoit l'ame réellement diviſible ou compoſée. La diviſion qu'il ſuppoſe & qui lui fait employer le mot de *parties*, ne tombe que ſur les divers genres d'opérations par leſquelles l'ame ſe modifie, & qu'on appelle autrement *facultés*.

il apprécie différemment les objets de ses actions, selon qu'ils sont éloignés ou proches, conformes ou opposés à ses passions ; & ses jugemens, mobiles comme elles, mettent sans cesse en contradiction ses desirs, sa raison, sa volonté & toutes les puissances de son ame.

La scène représente donc tous les hommes, & même ceux qu'on nous donne pour modèles, comme affectés autrement qu'ils ne doivent l'être pour se maintenir dans l'état de modération qui leur convient. Qu'un homme sage & courageux perde son fils, son ami, sa maitresse, enfin l'objet le plus cher à son cœur, on ne le verra point s'abandonner à une douleur excessive & déraisonnable ; & si la foiblesse humaine ne lui permet pas de surmonter tout à-fait son affliction, il la tempérera par la constance ; une juste honte lui fera renfermer en lui-même une partie de ses peines ; &, contraint de paroître aux yeux des hommes, il rougiroit de dire & faire en leur présence plusieurs choses qu'il dit & fait étant seul. Ne pouvant être en lui tel qu'il veut, il tâche au moins de s'offrir aux autres tel qu'il doit être. Ce qui le

trouble & l'agite, c'eſt la douleur & la paſſion ; ce qui l'arrête & le contient, c'eſt la raiſon & la loi ; &, dans ces mouvemens oppoſés, ſa volonté ſe déclare toujours pour la derniere.

En effet, la raiſon veut qu'on ſupporte patiemment l'adverſité, qu'on n'en aggrave pas le poids par des plaintes inutiles, qu'on n'eſtime pas les choſes humaines au de-là de leur prix, qu'on n'épuiſe pas à pleurer ſes maux les forces qu'on a pour les adoucir, & qu'enfin l'on ſonge quelquefois qu'il eſt impoſſible à l'homme de prévoir l'avenir, & de ſe connoître aſſez lui-même pour ſçavoir ſi ce qui lui arrive eſt un bien ou un mal pour lui.

Ainſi ſe comportera l'homme judicieux & tempérant, en proie à la mauvaiſe fortune. Il tâchera de mettre à profit ſes revers mêmes, comme un joueur prudent cherche à tirer parti d'un mauvais point que le hazard lui amene ; & ſans ſe lamenter comme un enfant qui tombe & pleure auprès de la pierre qui l'a frappé, il ſçaura porter, s'il le faut, un fer ſalutaire à ſa bleſſure, & la faire ſaigner pour la guérir. Nous dirons donc

que la conſtance & la fermeté dans les diſgraces ſont l'ouvrage de la raiſon, & que le deuil, les larmes, le déſeſpoir, les gémiſſemens appartiennent à une partie de l'ame oppoſée à l'autre, plus débile, plus lâche, & beaucoup inférieure en dignité.

Or c'eſt de cette partie ſenſible & foible que ſe tirent les imitations touchantes & variées qu'on voit ſur la ſcène. L'homme ferme, prudent, toujours ſemblable à lui-même, n'eſt pas ſi facile à imiter ; &, quand il le ſeroit, l'imitation, moins variée, n'en ſeroit pas ſi agréable au Vulgaire; il s'intéreſſeroit difficilement à une image qui n'eſt pas la ſienne, & dans laquelle il ne reconnoîtroit ni ſes mœurs, ni ſes paſſions : jamais le cœur humain ne s'identifie avec des objets qu'il ſent lui être abſolument étrangers. Auſſi l'habile Poète, le Poète qui ſçait l'art de réuſſir, cherchant à plaire au Peuple & aux hommes vulgaires, ſe garde bien de leur offrir la ſublime image d'un cœur maître de lui, qui n'écoute que la voix de la ſageſſe ; mais il charme les ſpectateurs par des caractères toujours en contradiction, qui veulent & ne veulent

pas, qui font retentir le Théâtre de cris & de gémissemens, qui nous forcent à les plaindre, lors même qu'ils font leur devoir, & à penser que c'est une triste chose que la vertu, puisqu'elle rend ses amis si misérables. C'est par ce moyen, qu'avec des imitations plus faciles & plus diverses, le Poète émeut & flatte davantage les spectateurs.

Cette habitude de soumettre à leurs passions les gens qu'on nous fait aimer, altère & change tellement nos jugemens sur les choses louables, que nous nous accoutumons à honorer la foiblesse d'ame sous le nom de sensibilité, & à traiter d'hommes durs & sans sentimens ceux en qui la sévérité du devoir l'emporte, en toute occasion, sur les affections naturelles. Au contraire, nous estimons comme gens d'un bon naturel ceux qui, vivement affectés de tout, sont l'éternel jouet des évènemens; ceux qui pleurent comme des femmes la perte de ce qui leur fut cher; ceux qu'une amitié désordonnée rend injustes pour servir leurs amis; ceux qui ne connoissent d'autre règle que l'aveugle penchant de leur cœur; ceux qui, toujours loués du sexe

qui les subjugue & qu'ils imitent, n'ont d'autres vertus que leurs passions, ni d'autre mérite que leur foiblesse. Ainsi l'égalité, la force, la constance, l'amour de la justice, l'empire de la raison, deviennent insensiblement des qualités haïssables, des vices que l'on décrie; les hommes se font honorer par tout ce qui les rend dignes de mépris, & ce renversement des saines opinions est l'infaillible effet des leçons qu'on va prendre au Théâtre.

C'est donc avec raison que nous blâmions les imitations du Poète & que nous les mettions au même rang que celles du Peintre; soit pour être également éloignées de la vérité, soit parce que l'un & l'autre, flattant également la partie sensible de l'ame, & négligeant la rationnelle, renversent l'ordre de nos facultés, & nous font subordonner le meilleur au pire. Comme celui qui s'occuperoit dans la République à soumettre les bons aux méchans & les vrais chefs aux rebelles, seroit ennemi de la Patrie & traître à l'État; ainsi le Poète imitateur porte les dissensions & la mort dans la République de l'ame, en élevant & nourrissant les plus viles facultés aux dépens des

plus nobles, en épuiſant & uſant ſes forces ſur les choſes les moins dignes de l'occuper, en confondant par de vains ſimulacres le vrai beau avec l'attrait menſonger qui plaît à la multitude, & la grandeur apparente avec la véritable grandeur.

Quelles ames fortes oſeront ſe croire à l'épreuve du ſoin que prend le Poète de les corrompre ou de les décourager ? Quand Homere ou quelque Auteur tragique nous montre un Héros ſurchargé d'afflictions, criant, lamentant, ſe frappant la poitrine ; un Achille, fils d'une Déeſſe, tantôt étendu par terre & répandant des deux mains du ſable ardent ſur ſa tête ; tantôt errant comme un forcené ſur le rivage, & mêlant au bruit des vagues ſes hurlemens effrayans ; un Priam, vénérable par ſa dignité, par ſon grand âge, par tant d'illuſtres enfans, ſe roulant dans la fange, fouillant ſes cheveux blancs, faiſant retentir l'air de ſes imprécations, & apoſtrophant les Dieux & les hommes ; qui de nous, inſenſible à ces plaintes, ne s'y livre pas avec une ſorte de plaiſir ? Qui ne ſent pas naître en ſoi-même le ſentiment qu'on nous repréſen-

te ? Qui ne loue pas sérieusement l'art de l'Auteur, & ne le regarde pas comme un grand Poète, à cause de l'expression qu'il donne à ses tableaux, & des affections qu'il nous communique ? Et cependant lorsqu'une affliction domestique & réelle nous atteint nous-mêmes, nous nous glorifions de la supporter modérément, de ne nous en point laisser accabler jusqu'aux larmes ; nous regardons alors le courage que nous nous efforçons d'avoir comme une vertu d'homme, & nous nous croirions aussi lâches que des femmes, de pleurer & gémir comme ces Héros qui nous ont touchés sur la scène. Ne sont-ce pas de fort utiles Spectacles que ceux qui nous font admirer des exemples que nous rougirions d'imiter, & où l'on nous intéresse à des foiblesses dont nous avons tant de peine à nous garantir dans nos propres calamités ? La plus noble faculté de l'ame, perdant ainsi l'usage & l'empire d'elle-même, s'accoutume à fléchir sous la loi des passions ; elle ne réprime plus nos pleurs & nos cris ; elle nous livre à notre attendrissement pour des objets qui nous sont étrangers ; & sous prétexte de commisération pour des malheurs chimériques, loin de s'in-

digner qu'un homme vertueux s'abandonne à ſes douleurs exceſſives, loin de nous empêcher de l'applaudir dans ſon aviliſſement, elle nous laiſſe nous applaudir nous-mêmes de la pitié qu'il nous inſpire ; c'eſt un plaiſir que nous croyons avoir gagné ſans foibleſſe & que nous goûtons ſans remords.

Mais en nous laiſſant ainſi ſubjuguer aux douleurs d'autrui, comment réſiſterons-nous aux nôtres ; & comment ſupporterons-nous plus courageuſement nos propres maux que ceux dont nous n'appercevons qu'une vaine image ? Quoi ! ſerons-nous les ſeuls qui n'aurons point de priſe ſur notre ſenſibilité ? Qui eſt-ce qui ne s'appropriera pas dans l'occaſion ces mouvemens auſquels il ſe prête ſi volontiers ? Qui eſt-ce qui ſçaura refuſer à ſes propres malheurs les larmes qu'il prodigue à ceux d'un autre ? J'en dis autant de la Comédie, du rire indécent qu'elle nous arrache, de l'habitude qu'on y prend de tourner tout en ridicule, même les objets les plus ſérieux & les plus graves, & de l'effet preſque inévitable par lequel elle change en bouffons & plaiſans de Théâtre les plus reſpecta-

bles des Citoyens. J'en dis autant de l'amour, de la colère, & de toutes les autres passions, ausquelles devenant de jour en jour plus sensibles par amusement & par jeu, nous perdons toute force pour leur résister, quand elles nous assaillent tout de bon. Enfin, de quelque sens qu'on envisage le Théâtre & ses imitations, on voit toujours, qu'animant & fomentant en nous les dispositions qu'il faudroit contenir & réprimer, il fait dominer ce qui devroit obéir; loin de nous rendre meilleurs & plus heureux, il nous rend pires & plus malheureux encore, & nous fait payer aux dépens de nous-mêmes le soin qu'on y prend de nous plaire & de nous flatter.

Quand donc, ami Glaucus, vous rencontrerez des enthousiastes d'Homère; quand ils vous diront qu'Homère est l'instituteur de la Grèce & le maître de tous les arts; que le gouvernement des États, la discipline civile, l'éducation des hommes & tout l'ordre de la vie humaine sont enseignés dans ses Écrits; honorez leur zéle; aimez & supportez les, comme des hommes doués de qualités exquises; admirez avec eux les merveilles

de ce beau génie ; accordez-leur avec plaiſir qu'Homère eſt le Poète par excellence, le modèle & le chef de tous les Auteurs tragiques. Mais ſongez toujours que les Hymnes en l'honneur des Dieux & les louanges des grands hommes ſont la ſeule eſpèce de Poéſie qu'il faut admettre dans la République, & que, ſi l'on y ſouffre une fois cette Muſe imitative qui nous charme & nous trompe par la douceur de ſes accens, bien-tôt les actions des hommes n'auront plus pour objet, ni la loi, ni les choſes bonnes & belles, mais la douleur & la volupté ; les paſſions excitées domineront au lieu de la raiſon ; les Citoyens ne ſeront plus des hommes vertueux & juſtes, toujours ſoumis au devoir & à l'équité, mais des hommes ſenſibles & foibles, qui feront le bien ou le mal indifféremment, ſelon qu'ils ſeront entraînés par leur penchant. Enfin, n'oubliez jamais qu'en banniſſant de notre État les drames & pièces de Théâtre nous ne ſuivons point un entêtement barbare, & ne mépriſons point les beautés de l'art ; mais nous leur préférons les beautés immortelles qui réſultent de l'harmonie de l'ame & de l'accord de ſes facultés.

Faiſons plus encore. Pour nous garantir de toute partialité, & ne rien donner à cette antique diſcorde qui regne entre les Philoſophes & les Poètes, n'ôtons rien à la Poéſie & à l'imitation de ce qu'elles peuvent alléguer pour leur défenſe, ni à nous des plaiſirs innocens qu'elles peuvent nous procurer. Rendons cet honneur à la vérité d'en reſpecter juſqu'à l'image, & de laiſſer la liberté de ſe faire entendre à tout ce qui ſe renomme d'elle. En impoſant ſilence aux Poètes, accordons à leurs amis la liberté de les défendre & de nous montrer, s'ils peuvent, que l'art condamné par nous comme nuiſible n'eſt pas ſeulement agréable, mais utile à la République & aux Citoyens. Ecoutons leurs raiſons d'une oreille impartiale, & convenons de bon cœur que nous aurons beaucoup gagné par nous-mêmes, s'ils prouvent qu'on peut ſe livrer ſans riſque à de ſi douces impreſſions. Autrement, mon cher Glaucus, comme un homme ſage épris des charmes d'une maitreſſe, voyant ſa vertu prête à l'abandonner, rompt, quoiqu'à regret, une ſi douce chaîne, & ſacrifie l'amour au devoir & à la raiſon; ainſi, livrés dès notre enfance

aux attraits féducteurs de la Poéfie, & trop fenfibles, peut-être, à fes beautés, nous nous munirons pourtant de force & de raifon contre fes preftiges : fi nous ofons donner quelque chofe au goût qui nous attire, nous craindrons au moins de nous livrer à nos premieres amours : nous nous dirons toujours qu'il n'y a rien de férieux, ni d'utile dans tout cet appareil dramatique : en prêtant quelquefois nos oreilles à la Poéfie, nous garantirons nos cœurs d'être abufés par elle, & nous ne fouffrirons point qu'elle trouble l'ordre & la liberté, ni dans la République intérieure de l'ame, ni dans celle de la Société humaine. Ce n'eft pas une légere alternative que de fe rendre meilleur ou pire, & l'on ne fçauroit pefer avec trop de foin la délibération qui nous y conduit. O mes amis! c'eft, je l'avoue, une douce chofe de fe livrer aux charmes d'un talent enchanteur, d'acquérir par lui des biens, des honneurs, du pouvoir, de la gloire : mais la puiffance, & la gloire, & la richeffe, & les plaifirs, tout s'éclipfe & difparoît comme une ombre, auprès de la juftice & de la vertu.



LETTRE*

De M. Rousseau, sur son Systême de Musique.

JE me disposois, Monsieur, à vous envoyer un Extrait de mon Ouvrage: mais j'en ai trouvé un dans les *Observations sur les Écrits modernes*, qui me dispensera de ce soin, & auquel vos Lecteurs pourront recourir. M. L. D. F. dit que cet Extrait est d'un de ses amis, très versé dans la Musique; il est en effet écrit en homme du métier: je suis fâché seulement que l'Auteur n'ait pas par-tout saisi ma pensée, ni même entendu mon Ouvrage, d'autant plus que j'avois tâché d'y mettre toute la clarté dont mon sujet étoit susceptible. L'Observateur dit, par exemple, (page 272.) que dans mon systême les notes chan-

* Cette Pièce nous est parvenue trop tard pour avoir pu la placer en son lieu. Voyez le commencement de ce volume.

gent de nom ſelon les occaſions : il me le fait dire à moi-mème ; cependant rién n'eſt moins vrai, puiſque les mêmes notes y portent toujours & invariablement les mêmes noms : 1 eſt toujours *ut*, 2 toujours *re*, &c. Il a encore mal entendu les changemens de ton ; &, faute d'avoir conſulté les exemples que j'ai mis dans mon Ouvrage, il a confondu la premiere note du chant qui ſuit le changement de ton, avec la premiere note du ton. Du reſte, excepté quelques autres erreurs plus légéres, je n'ai rien à reprendre dans cet Extrait. Il ſeroit à ſouhaiter que les réflexions que l'Obſervateur y a ajoûtées, allaſſent un peu mieux au fait. Peu importe à mon ſyſtême qu'*Arétin* ait le premier exprimé les ſons de l'Octave par ſyllabes uſitées : je veux, ſur la foi de *Denys d'Halicarnaſſe*, qu'on faſſe honneur aux anciens Égyptiens de cette invention, & même s'il le faut, de l'Hymne de *Saint Jean*, d'où ces ſyllabes ſont tirées. Je conſens, ſi tel eſt le bon plaiſir de l'Obſervateur, qu'on jette au feu toutes les Traductions, excepté peut-être celles de M. l'A. ſon ami ; que nos chiffres ne ſoient que

des lettres Grecques corrompues ; mais enfin je ne vois pas ce que ſont toutes ces remarques au ſyſtême que j'ai propoſé. Une Dame d'eſprit peut, même ſans être grande Muſicienne, dire en badinant, que ſi je change en chiffres les notes de la Muſique, peut-être ſubſtituerai-je en revanche des notes aux chiffres de l'accompagnement ; mais le bon mot, tout joli qu'il eſt, n'a pas, je penſe, aſſez de ſolidité pour engager un Journaliſte à le citer à propos de rien. Quoi qu'il en ſoit, je déclare à l'Obſervateur que je ne prétends point me brouiller avec les Dames, & que je paſſe condamnation dès-à-préſent ſur tout ce qu'elles blâmeront.

A l'égard des incorrections de mon langage, j'en tombe d'accord aiſément. Un Suiſſe n'auroit pas, je crois, trop bonne grace à faire le puriſte ; & M. D. F. qui n'ignore pas ma Patrie, auroit pu engager M. ſon ami à avoir ſur ce point quelque indulgence pour moi en qualité d'étranger. L'Académie même des Sciences en a donné

l'exemple, & on n'a pas dédaigné de m'y faire compliment sur mon style. Je sçais cependant comment je dois recevoir des éloges dont on honore plutôt mon zèle que mes talens, & je suis réellement obligé à l'Observateur d'avoir peint aux yeux, par quelques caracteres italiques, le ridicule d'une période dont je ne puis moi-même soutenir la lecture depuis ce temps-là. Je ne crois pas qu'il m'arrive jamais d'en écrire une seconde de semblable construction, & tel est l'usage que je prétends faire de mes fautes, toutes les fois qu'on voudra bien m'en faire appercevoir.

Je ne crois point, au reste, que ce mot d'*Académie* réveille la critique de l'Observateur, & je suis persuadé que le trait qu'il a ajoûté après une réflexion assez naturelle de ma part, n'est qu'un pur badinage, qu'il sent bien lui même n'avoir pas de sens. Pour se convaincre qu'il faut souvent parler au Public autrement qu'à une Académie, il n'a qu'à demander en conscience à M. D. F. s'il ne feroit pas quelques

changemens à ses Écrits, au cas qu'il n'eût que des Académiciens pour Lecteurs.

La reconnoissance ne me permet point de finir cette Lettre, sans remercier l'Observateur des éloges dont il m'honore. Je les crois sinceres, sans me flatter de les mériter; car, si d'un côté il les accompagne d'adoucissemens propres à les rendre moins suspects, de l'autre il passe sous silence plusieurs défauts non moins importans que ceux qu'il a relevés. En citant, par exemple, le passage de *Lucrece*, que j'ai mis au Titre de mon Livre, il copie la faute que j'ai faite par inattention, en écrivant le mot *animus*, au lieu du mot *sensus*, dont ce Poète s'est servi. Or comme on ne sçauroit soupçonner un Observateur aussi attentif sur les fautes, de n'avoir point apperçu celle-là, il est bien évident que ce n'est que par indulgence, qu'il ne l'a point marquée, ne voulant pas, sans doute, me dégrader tout-à-fait de la qualité d'homme de Lettres, dont il me favorise en partie. Ce qui me paroît étran-

ge, c'eſt qu'il explique cet épigraphe dans un ſens auquel, dit-il, je n'ai pas penſé, & auquel néanmoins j'ai ſi bien penſé, qu'il me paroît le ſeul raiſonnable qu'on puiſſe lui donner dans la place où il eſt.

Signé, ROUSSEAU.





ÉPITRE

A Monsieur de Bordes.

TOI, qu'aux jeux du Parnasse *Apollon* même
guide,
Tu daignes exciter une Muse timide;
De mes foibles essais, juge trop indulgent,
Ton goût à ta bonté cede en m'encourageant.
Mais, hélas ! je n'ai point, pour tenter la car-
riere,
D'un Athlete animé l'assurance guerriere;
Et dès les premiers pas, inquiet & surpris,
L'haleine m'abandonne, & je renonce au Prix.
Bordes, daigne juger de mes justes allarmes;
Vois quels sont les combats, & quelles sont les
armes :
Ces lauriers sont bien doux, sans doute, à rem-
porter :
Mais quelle audace à moi d'oser les disputer !
Quoi ! j'irois, sur le ton de ma Lyre rustique,
Faire jurer en Vers une Muse Helvétique;
Et, prêchant durement la triste vérité,
Révolter contre moi le Lecteur irrité !
Plus heureux, si tu veux, encor que téméraire,

Quand mes foibles talens trouveroient l'art de
plaire,
Quand, des sifflets publics par hazard préservés,
Mes Vers des gens de goût pourroient être approuvés :
Dis-moi, sur quels sujets s'exercera ma Muse ?
Tout Poète est menteur, & le métier l'excuse :
Il sçait, en mots pompeux, faire d'un riche fat
Un nouveau *Mécenas*, un pilier de l'État :
Mais moi, qui connois peu les usages de France,
Moi, fier Républicain, que blesse l'arrogance,
Du Riche impertinent je dédaigne l'appui,
S'il le faut mendier en rampant devant lui ;
Et ne sçais applaudir qu'à toi, qu'au vrai mérite.
La folle vanité me révolte & m'irrite :
Le Riche me méprise, &, malgré son orgueil,
Nous nous voyons souvent à-peu-près du même
œuil ;
Mais, quelque haîne en moi que le travers inspire,
Mon cœur sincere & franc abhorre la Satyre ;
Trop découvert, peut-être, & jamais criminel,
Je dis la vérité sans l'abbreuver de fiel.

Ainsi toujours ma plume, implacable ennemie
Et de la flatterie & de la calomnie,
Ne sçait point en ses Vers trahir la vérité,
Et toujours accordant un tribut mérité,
Toujours prête à donner des louanges acquises,

Jamais d'un vil *Crésus* n'encensa les sottises.
O vous qui, dans le sein d'une humble obscurité,
Nourrissez les vertus avec la pauvreté,
Dont les desirs, bornés dans la sage indigence,
Méprisent, sans orgueil, une vaine abondance,
Restes trop précieux de ces antiques temps,
Où des moindres apprêts nos ancêtres contens,
Recherchés dans leurs mœurs, simples dans leur parure,
Ne sentoient de besoins que ceux de la nature;
Illustres malheureux, quels lieux habitez-vous?
Dites quels sont vos noms; il me sera trop doux
D'exercer mes talens à chanter votre gloire,
A vous éterniser au Temple de Mémoire;
Et, quand mes foibles vers n'y pourroient arriver,
Ces noms si respectés sçauront les conserver.
Mais pourquoi m'occuper d'une vaine chimere?
Il n'est plus de sagesse où regne la misere:
Sous le poids de la faim le mérite abattu,
Laisse en un triste cœur éteindre la vertu.
Tant de pompeux discours sur l'heureuse indigence
M'ont bien l'air d'être nés du sein de l'abondance:
Philosophe commode, on a toujours grand soin

De prêcher des vertus dont on n'a pas beſoin.
Bordes, cherchons ailleurs des ſujets pour ma
Muſe.
De la pitié qu'il fait ſouvent le Pauvre abuſe,
Et, décorant du nom de ſainte charité
Les dons dont on nourrit ſa vile oiſiveté,
Sous l'aſpect des vertus que l'infortune opprime,
Cache l'amour du vice & le penchant au crime.
J'honore le mérite aux rangs les plus abjets;
Mais je trouve à louer peu de pareils ſujets.
Non, célébrons plutôt l'innocente induſtrie,
Qui ſçait multiplier les douceurs de la vie,
Et, ſalutaire à tous dans ſes utiles ſoins,
Par la route du luxe appaiſe les beſoins.
C'eſt par cet art charmant que ſans ceſſe enrichie,
On voit briller au loin ton heureuſe [1] Patrie:
Son commerce en tous lieux, & toujours reſpecté,
Fait un des fort liens de la ſociété;
Et dans tout l'Univers ſa fertile abondance
Va porter la parure & la magnificence.
Ouvrages précieux, ſuperbes ornemens,
On diroit que *Minerve*, en ſes amuſemens,
Avec l'or & la ſoie, a, d'une main ſçavante,
Formé de vos deſſins la tiſſure élégante.
Turin, Londres, en vain, pour vous le diſputer,

---

1 La Ville de Lyon.

Par de jaloux efforts veulent vous imiter ;
Vos mélanges charmans, assortis par les Graces,
Les laissent de bien loin s'épuiser sur vos traces :
Le bon goût les dédaigne, & triomphe chez vous ;
Et tandis qu'entraînés par leur dépit jaloux,
Dans leurs ouvrages froids ils forcent la Nature,
Votre vivacité, toujours brillante & pure,
Donne à ce qu'elle pare un œil plus délicat,
Et même à la beauté prête encor de l'éclat.
Ville heureuse, qui fais l'ornement de la France,
Trésor de l'Univers, source de l'abondance,
Lyon, séjour charmant des enfans de *Plutus*,
Dans tes tranquilles murs tous les Arts sont reçus :
D'un sage Protecteur le goût les y rassemble :
Apollon & *Plutus*, étonnés d'être ensemble,
De leurs longs différends ont peine à revenir,
Et demandent quel Dieu les a pu réunir.
On reconnoît tes soins, [1] *Pallu* : tu nous ramenes
Les siecles renommés & de Tyr & d'Athenes :
De mille éclats divers Lyon brille à la fois,
Et son Peuple opulent semble un Peuple de Rois.

---

1 M. l'Intendant de Lyon.

Toi, digne Citoyen de cette Ville illuſtre,
Tu peux contribuer à lui donner du luſtre :
Par tes heureux talens tu peux la décorer,
Et c'eſt lui faire un vol que de plus différer.
Comment oſes-tu bien me propoſer d'écrire,
Toi, que *Minerve* même avoit pris ſoin d'inſtruire,
Toi, de ſes ſons divins poſſeſſeur négligent,
Qui viens parler pour elle encore en l'outrageant ?
Ah ! ſi du feu divin qui brille en ton Ouvrage,
Une étincelle au moins eût été mon partage,
Ma Muſe, quelque jour, attendriſſant les cœurs,
Peut-être ſur la ſcène eût fait couler des pleurs.
Mais je te parle en vain ; inſenſible à mes plaintes,
Par de cruels refus tu confirmes mes craintes,
Et je vois qu'impuiſſante à fléchir tes rigueurs,
Blanche [1] n'a pas encore épuiſé ſes malheurs.

---

1 *Blanche de Bourbon*, Tragédie de *M. de Bordes*, qu'au grand regret de ſes amis, il refuſe conſtamment de mettre au Théâtre.



LA



LA REINE FANTASQUE,

CONTE.*

IL y avoit autrefois un Roi qui aimoit son peuple........ Cela commence comme un Conte de Fée, interrompit le Druide. C'en est un aussi, répondit Jalamir. Il y avoit donc un Roi qui aimoit

* *Il s'agissoit d'essayer de faire un Conte supportable & même gai, sans intrigue, sans amour, sans mariage & sans polissonnerie.* Ce petit Conte, anciennement écrit, n'étoit connu qu'en manuscrit jusqu'en 1769, qu'il a été imprimé en Hollande dans une nouvelle édition des œuvres de notre célébre Écrivain. L'Éditeur de l'Édition de Neufchâtel s'est empressé de le joindre à la sienne, de maniere qu'elle se trouve maintenant aussi & plus complette qu'aucune qui ait paru jusqu'à ce jour.

ſon peuple, & qui par conſéquent en étoit adoré. Il avoit fait tous ſes efforts pour trouver des Miniſtres qui entraſſent dans ſes vues : mais ayant enfin reconnu la folie d'une pareille recherche, il avoit pris le parti de faire par lui-même toutes les choſes qu'il pouvoit dérober à leur bouillante activité. Entêté du bizarre projet de rendre ſes ſujets heureux, il agiſſoit conſéquemment à cette idée, & une conduite ſi ſinguliere lui donnoit parmi les Grands un ridicule ineffaçable : le peuple le béniſſoit, mais à la Cour il paſſoit pour un fou. A cela près, il ne manquoit pas de mérite ; auſſi s'appelloit-il Phénix.

Si ce Prince étoit extraordinaire, il avoit une femme qui l'étoit moins. Vive, étourdie, inégale, folle par la tête, ſage par le cœur, bonne par tempérament, méchante par caprice ; voilà en peu de mots le portrait de la Reine. Fantaſque étoit ſon nom ; nom célebre, qu'elle avoit reçu de ſes ancêtres en ligne féminine, & dont elle ſoutenoit dignement l'honneur. Cette perſonne ſi illuſtre & ſi raiſonnable étoit le charme & le ſupplice de ſon cher époux ; car elle l'aimoit auſſi fort

ſincérement, peut-être à cauſe de la facilité qu'elle avoit à le tourmenter. Malgré l'amour réciproque qui regnoit entre eux, ils paſſerent pluſieurs années ſans pouvoir obtenir aucun fruit de leur union. Le Roi en étoit pénétré de chagrin, & la Reine s'en mettoit dans des impatiences dont ce bon Prince ne ſe reſſentoit pas tout ſeul : elle s'en prenoit à tout le monde de ce qu'elle n'avoit point d'enfans; il n'y avoit pas un courtiſan à qui elle ne demandât étourdîment quelque ſecret pour en avoir, & qu'elle ne rendît reſponſable du mauvais ſuccès.

Les Médecins ne furent point oubliés; car la Reine avoit pour eux une docilité peu commune, & ils n'ordonnoient pas une drogue, qu'elle ne fît préparer très-ſoigneuſement pour avoir le plaiſir de la leur jetter au nez à l'inſtant qu'il la falloit prendre. Les Derviches eurent leur tour; il fallut recourir aux neuvaines, aux vœux, ſur-tout aux offrandes; & malheur aux deſſervans des Temples où Sa Majeſté alloit en pélerinage : elle fourageoit tout, & ſous prétexte d'aller reſpirer un air prolifique, elle ne manquoit jamais de met-

tre ſens deſſus deſſous toutes les cellules des moines. Elle portoit auſſi leurs reliques, & s'affubloit alternativement de tous leurs différens équipages : tantôt c'étoit un cordon blanc, tantôt une ceinture de cuir, tantôt un long capuchon, tantôt un ſcapulaire; il n'y avoit ſorte de maſcarade monaſtique, dont ſa dévotion ne s'aviſât; & comme elle avoit un petit air éveillé, qui la rendoit charmante ſous tous ces déguiſemens, elle n'en quittoit aucun ſans avoir eu ſoin de s'y faire peindre.

Enfin à force de dévotions ſi bien faites, à force de médecines ſi ſagement employées, le ciel & la terre exaucerent les vœux de la Reine; elle devint groſſe au moment qu'on commençoit à en déſeſpérer. Je laiſſe à deviner la joie du Roi & celle du peuple : pour la ſienne elle alla comme toutes ſes paſſions juſqu'à l'extravagance : dans ſes tranſports elle caſſoit & briſoit tout; elle embraſſoit indifféremment tout ce qu'elle rencontroit, hommes, femmes, courtiſans, valets; c'étoit riſquer de ſe faire étouffer que ſe trouver ſur ſon paſſage. Elle ne connoiſſoit point, diſoit-elle, de raviſſement pareil à celui d'a-

voir un enfant à qui elle pût donner le fouet tout à ſon aiſe dans ſes momens de mauvaiſe humeur.

Comme la groſſeſſe de la Reine avoit été long-tems vainement attendue, elle paſſoit pour un de ces événemens extraordinaires, dont tout le monde veut avoir l'honneur. Les Médecins l'attribuoient à leurs drogues, les Moines à leurs Reliques, le Peuple à ſes prieres, & le Roi à ſon amour. Chacun s'intéreſſoit à l'enfant qui devoit naître comme ſi c'eût été le ſien, & tous faiſoient des vœux ſinceres pour l'heureuſe naiſſance du Prince : car on en vouloit un, & le Peuple, les Grands & le Roi réuniſſoient leurs deſirs ſur ce point. La Reine trouva fort mauvais, qu'on s'aviſât de lui preſcrire de qui elle devoit accoucher, & déclara qu'elle prétendoit avoir une fille, ajoûtant qu'il lui paraiſſoit aſſez ſingulier, que quelqu'un osât lui diſputer le droit de diſpoſer d'un bien qui n'appartenoit inconteſtablement qu'à elle ſeule.

Phénix voulut en vain lui faire entendre raiſon; elle lui dit nettement que ce n'étoient point là ſes affaires, & s'enferma dans ſon cabinet pour bou-

der; occupation chérie, à laquelle elle employoit réguliérement au moins ſix mois de l'année.

Le Roi comprenoit fort bien que les caprices de la mere ne détermineroient pas le ſexe de l'enfant; mais il étoit au déſeſpoir qu'elle donnât ainſi ſes travers en ſpectacle à toute la Cour. Il eût ſacrifié tout au monde pour que l'eſtime univerſelle eût juſtifié l'amour qu'il avoit pour elle, & le bruit qu'il fit mal-à-propos dans cette occaſion, ne fut pas la ſeule folie que lui eût fait faire le ridicule eſpoir de rendre ſa femme raiſonnable.

Ne ſachant plus à quel ſaint ſe vouer, il eut recours à la Fée Diſcrette, ſon amie & la protectrice de ſon Royaume. La Fée lui conſeilla de prendre les voies de la douceur, c'eſt-à-dire, de demander excuſe à la Reine. Le ſeul but, lui dit-elle, de toutes les fantaiſies des femmes eſt de déſorienter un peu la morgue maſculine, & d'accoutumer les hommes à l'obéiſſance qui leur convient. Le meilleur moyen que vous ayez de guérir les extravagances de votre femme, eſt d'extravaguer avec elle. Si-tôt que vous ceſſerez de contra-

tier ſes caprices, aſſurez-vous qu'elle ceſſera d'en avoir, & qu'elle n'attend, pour devenir ſage, que de vous avoir rendu bien complettement fou. Faites donc les choſes de bonne grace, & cédez en cette occaſion pour obtenir ce que vous voudrez dans une autre. Le Roi crut la Fée; &, pour ſe conformer à ſon avis, s'étant rendu au Cercle de la Reine, il la prit à part, lui dit tout bas qu'il étoit fâché d'avoir conteſté mal-à-propos, & qu'il tâcheroit de la dédommager à l'avenir par ſa complaiſance de l'humeur qu'il pouvoit avoir miſe dans ſes diſcours en diſputant impoliment contre elle.

Fantaſque, qui craignit que la douceur de Phénix ne la couvrît ſeule du ridicule de cette affaire, ſe hâta de lui répondre, que ſous cette excuſe ironique elle voyoit encore plus d'orgueil que dans les diſputes précédentes; mais que, puiſque les torts d'un mari n'autoriſoient point ceux d'une femme, elle ſe hâtoit de céder en cette occaſion comme elle avoit toujours fait: mon Prince & mon époux, ajoûta-t-elle tout haut, m'ordonne d'accoucher d'un garçon, & je ſais trop bien mon

devoir pour manquer d'obéir. Je n'ignore pas que, quand Sa Majesté m'honore des marques de sa tendresse, c'est moins pour l'amour de moi que pour celui de son peuple, dont l'intérêt ne l'occupe guères moins la nuit que le jour. Je dois imiter un si noble désintéressement, & je vais demander au Divan un mémoire instructif du nombre & du sexe des enfans qui conviennent à la famille royale; mémoire important au bonheur de l'Etat, & sur lequel toute Reine doit apprendre à régler sa conduite pendant la nuit.

Ce beau soliloque fut écouté de tout le Cercle avec beaucoup d'attention, & je vous laisse à penser combien d'éclats de rire furent assez mal-adroitement étouffés. Ah! dit tristement le Roi en sortant & haussant les épaules, je vois bien que, quand on a une femme folle, on ne peut éviter d'être un sot.

La Fée Discrette, dont le sexe & le nom contrastoient quelquefois plaisamment dans son caractere, trouva cette querelle si réjouissante, qu'elle résolut de s'en amuser jusqu'au bout. Elle dit publiquement au Roi, qu'elle avoit

consulté les comètes qui président à la naissance des Princes, & qu'elle pouvoit lui répondre que l'enfant qui naîtroit de lui, seroit un garçon; mais en secret elle assura la Reine qu'elle auroit une fille.

Cet avis rendit tout-à-coup Fantasque aussi raisonnable qu'elle avoit été capricieuse jusqu'alors. Ce fut avec une douceur & une complaisance infinies qu'elle prit toutes les mesures possibles pour désoler le Roi & toute la Cour. Elle se hâta de faire faire une layette des plus superbes, affectant de la rendre si propre à un garçon qu'elle devînt ridicule à une fille; il fallut dans ce dessein changer plusieurs modes, mais tout cela ne lui coûtoit rien. Elle fit préparer un beau collier de l'Ordre tout brillant de pierreries, & voulut absolument que le Roi nommât d'avance le Gouverneur & le Précepteur du jeune Prince.

Si-tôt qu'elle fut sûre d'avoir une fille, elle ne parla que de son fils, & n'omit aucune des précautions inutiles, qui pouvoient faire oublier celles qu'on auroit dû prendre. Elle rioit aux éclats en se peignant la contenance étonnée

& bête qu'auroient les Grands & les Magiſtrats qui devoient orner ſes couches de leur préſence. Il me ſemble, diſoit-elle à la Fée, voir d'un côté notre vénérable Chancelier arborer de grandes lunettes pour vérifier le ſexe de l'enfant, & de l'autre Sa Sacrée Majeſté baiſſer les yeux & dire en balbutiant : je croyois..... la Fée m'avoit pourtant dit...... Meſſieurs, ce n'eſt pas ma faute..... & d'autres apophthegmes auſſi ſpirituels recueillis par les ſavans de la Cour, & portés bientôt juſqu'aux extrémités des Indes.

Elle ſe repréſentoit avec un plaiſir malin le déſordre & la confuſion que ce merveilleux événement alloit jetter dans toute l'aſſemblée. Elle ſe figuroit d'avance les diſputes, l'agitation de toutes les Dames du Palais pour reclamer, ajuſter, concilier en ce moment imprévu les droits de leurs importantes charges, & toute la Cour en mouvement pour un béguin.

Ce fut auſſi dans cette occaſion qu'elle inventa le décent & ſpirituel uſage de faire haranguer par les Magiſtrats en robe e Prince nouveau né. Phénix voulut lui repréſenter que c'étoit avilir

la Magiſtrature à pure perte, & jetter un comique extravagant ſur tout le cérémonial de la Cour que d'aller en grand appareil étaler du Phœbus à un petit marmot avant qu'il le pût entendre, ou du moins y répondre.

ET tant mieux! reprit vivement la Reine, tant mieux pour votre fils! ne ſeroit-il pas trop heureux que les bétiſes qu'ils ont à lui dire, fuſſent épuiſées avant qu'il les entendît, & voulez-vous qu'on lui garde pour l'âge de raiſon des diſcours propres à le rendre fou? Pour Dieu laiſſez-les haranguer tout leur bien-aiſe, tandis qu'on eſt ſûr qu'il n'y comprend rien & qu'il en a l'ennui de moins. Vous devez ſçavoir de reſte, qu'on n'en eſt pas toujours quitte à ſi bon marché. Il en fallut paſſer par-là; &, de l'ordre exprès de Sa Majeſté, les Préſidens du Sénat & des Académies commencerent à compoſer, étudier, raturer & feuilleter leur Vaumoriere & leur Démoſthene pour apprendre à parler à un embryon.

ENFIN le moment critique arriva. La Reine ſentit les premieres douleurs avec des tranſports de joie, dont on ne s'aviſe guères en pareille occaſion.

Elle ſe plaignoit de ſi bonne grace, & pleuroit d'un air ſi riant, qu'on eût cru que le plus grand de ſes plaiſirs étoit celui d'accoucher.

Aussi-tôt ce fut dans tout le Palais une rumeur épouvantable. Les uns couroient chercher le Roi, d'autres les Princes, d'autres les Miniſtres, d'autres le Sénat: le plus grand nombre & les plus preſſés alloient pour aller; &, roulant leur tonneau comme Diogene, avoient pour toute affaire de ſe donner un air affairé. Dans l'empreſſement de raſſembler tant de gens néceſſaires, la derniere perſonne à qui l'on ſongea, fut l'Accoucheur; & le Roi, que ſon trouble mettoit hors de lui, ayant demandé par mégarde une Sage-Femme, cette inadvertence excita parmi les Dames des ris immodérés, qui, joints à la bonne humeur de la Reine, firent l'accouchement le plus gai dont on eût jamais entendu parler.

Quoique Fantaſque eût gardé de ſon mieux le ſecret de la Fée, il n'avoit pas laiſſé de tranſpirer parmi les femmes de ſa maiſon, & celles-ci le garderent ſi fidellement elles mêmes, que le bruit fut plus de trois jours à s'en répandre

par toute la Ville; de ſorte qu'il n'y avoit depuis long-temps que le Roi ſeul qui n'en ſût rien. Chacun étoit donc attentif à la ſcène qui ſe préparoit : l'intérêt public fourniſſant un prétexte à tous les curieux de s'amuſer aux dépens de la famille Royale, ils ſe faiſoient une fête d'épier la contenance de leurs Majeſtés, & de voir comment avec deux promeſſes contradictoires, la Fée pourroit ſe tirer d'affaire & conſerver ſon crédit.

OH ! çà, Monſeigneur, dit Jalamir au Druide en s'interrompant; convenez qu'il ne tient qu'à moi de vous impatienter dans les regles : car vous ſentez bien, que voici le moment des digreſſions, des réflexions, des portraits & de ces multitudes de belles choſes, que tout Auteur homme d'eſprit ne manque jamais d'employer à propos dans l'endroit le plus intéreſſant pour excéder ſes lecteurs. Comment par Dieu! dit le Druide, t'imagines - tu qu'il y en ait d'aſſez ſots pour lire tout cet eſprit-là ? Apprends qu'on a toujours celui de le paſſer, & qu'en dépit de Monſieur l'Auteur on a bien-tôt recouvert ſon étalage avec les feuillets

de ſon livre. Et toi qui fais ici le raiſonneur, penſes-tu que, pour éviter l'imputation d'une ſottiſe, il ſuffiſe de dire qu'il ne tiendroit qu'à toi de la faire? Vraiment il ne falloit que le dire pour le prouver : & malheureuſement je n'ai pas moi la reſſource de tourner les feuillets. Conſolez-vous, lui dit doucement Jalamir; d'autres les tourneront pour vous, ſi jamais on écrit ceci. Cependant conſidérez que voilà toute la Cour raſſemblée dans la chambre de la Reine, que c'eſt la plus belle occaſion que j'aurai jamais de vous peindre tant d'illuſtres originaux, & la ſeule peut-être que vous aurez de les connoître. Que Dieu t'entende, répartit plaiſamment le Druide! je ne les connoîtrai que trop par leurs actions : fais-les donc agir ſi ton hiſtoire a beſoin d'eux, & n'en dis mot s'ils ſont inutiles : je ne veux point d'autres portraits que les faits. Puiſqu'il n'y a pas moyen, dit Jalamir, d'égayer mon récit par un peu de métaphyſique, j'en vais tout bêtement reprendre le fil. Mais conter pour conter eſt ſi plat!.... vous ne ſavez pas combien de belles choſes vous allez perdre! aidez-moi, je

vous prie, à me retrouver, car la Philosophie m'a tellement emporté, que je ne ſais plus à quoi j'en étois du Conte.

A CETTE Reine, dit le Druide impatienté, que tu as tant de peine à faire accoucher, & avec laquelle tu me tiens depuis une heure en travail. Oh! oh! reprit Jalamir, croyez-vous que les enfans des Rois ſe pondent comme des œufs de grive? Vous allez voir ſi ce n'étoit pas bien la peine de perorer. La Reine donc, après bien des cris & des ris, tira enfin les curieux de peine & la Fée d'intrigue, en mettant au jour une fille & un garçon plus beaux que le ſoleil & la lune, & qui ſe reſſembloient ſi fort, qu'on avoit peine à les diſtinguer; ce qui fit que dans leur enfance on ſe plaiſoit à les habiller de même.

DANS ce moment ſi deſiré, le Roi ſortant de la majeſté pour ſe rendre à la nature, fit des extravagances qu'en d'autres tems il n'eût pas laiſſé faire à la Reine, & le plaiſir d'avoir des enfans le rendoit ſi enfant lui-même, qu'il courut ſur ſon balcon crier au peuple à pleine tête: mes amis, réjouiſſez-vous tous, il

vient de me naître un fils, à vous un pere, & une fille à ma femme. La Reine, qui se trouvoit pour la premiere fois de sa vie à pareille fête, ne s'apperçut pas de tout l'ouvrage qu'elle avoit fait : & la Fée, qui connoissoit son esprit fantasque, se contenta, conformément à ce qu'elle avoit desiré, de lui annoncer d'abord une fille. La Reine se la fit apporter ; &, ce qui surprit fort les spectateurs, elle l'embrassa tendrement à la vérité, mais les larmes aux yeux & avec un air de tristesse, qui cadroit mal avec celui qu'elle avoit eu jusqu'alors. J'ai déja dit qu'elle aimoit sincérement son époux : elle avoit été touchée de l'inquiétude & de l'attendrissement qu'elle avoit lus dans ses regards durant ses souffrances. Elle avoit fait, dans un tems à la vérité singuliérement choisi, des réflexions sur la cruauté qu'il y avoit à désoler un mari si bon, & quand on lui présenta sa fille, elle ne songea qu'au regret qu'auroit le Roi de n'avoir pas un fils. Discrette, à qui l'esprit de son sexe & le don de féerie apprenoient à lire facilement dans les cœurs, pénétra sur le champ ce qui se passoit dans celui de

la Reine; &, n'ayant plus de raison pour lui déguiser la vérité, elle fit apporter le jeune Prince. La Reine, revenue de sa surprise, trouva l'expédient si plaisant, qu'elle en fit des éclats de rire dangéreux dans l'état où elle étoit. Elle se trouva mal, on eut beaucoup de peine à la faire revenir; &, si la Fée n'eût répondu de sa vie, la douleur la plus vive alloit succéder aux transports de joie dans le cœur du Roi & sur les visages des courtisans.

MAIS voici ce qu'il y eut de plus singulier dans toute cette aventure. Le regret sincere qu'avoit la Reine d'avoir tourmenté son Mari, lui fit prendre une affection plus vive pour le jeune Prince que pour sa sœur, & le Roi de son côté qui adoroit la Reine, marqua la même préférence à la fille qu'elle avoit souhaitée. Les caresses indirectes que ces deux uniques époux se faisoient ainsi l'un l'autre devinrent bien-tôt un goût très-décidé, & la Reine ne pouvoit non plus se passer de son fils, que le Roi de sa fille.

CE double événement fit un grand plaisir à tout le peuple, & le rassura du moins pour un tems sur la frayeur

de manquer de maître. Les eſprits-forts, qui s'étoient moqués des promeſſes de la Fée, furent moqués à leur tour. Mais ils ne ſe tinrent pas pour battus; diſant qu'ils n'accordoient pas même à la Fée l'infaillibilite du menſonge, ni à ſes prédictions la vertu de rendre impoſſibles les choſes qu'elle annonçoit. D'autres, fondés ſur la prédilection qui commençoit à ſe déclarer, pouſſerent l'impudence juſqu'à ſoutenir qu'en donnant un fils à la Reine & une fille au Roi, l'événement avoit de tout point démenti la prophétie.

Tandis que tout ſe diſpoſoit pour la pompe du baptême des deux nouveaux nés, & que l'orgueil humain ſe préparoit à briller humblement aux autels des Dieux..... Un moment, interrompit le Druide, tu me brouilles d'une terrible façon : apprends-moi, je te prie, en quel lieu nous ſommes. D'abord, pour rendre la Reine enceinte, tu la promenois parmi des reliques & des capuchons. Après cela tu nous as tout-à-coup fait paſſer aux Indes. A préſent tu viens me parler du baptême, & puis des autels des Dieux. Par le grand Tharamis, je ne ſais plus ſi dans

la cérémonie que tu prépares, nous allons adorer Jupiter, la bonne Vierge ou Mahomet. Ce n'eſt pas qu'à moi Druide, il m'importe beaucoup que tes deux bambins ſoient baptiſés ou circoncis : mais encore faut-il obſerver le coſtume, & ne pas m'expoſer à prendre un Evêque pour le Muphti & le Miſſel pour l'Alcoran. Le grand malheur! lui dit Jalamir; d'auſſi fins que vous s'y tromperoient bien. Dieu garde de mal tous ces Prélats qui ont des ſerrails & prennent pour de l'Arabe le Latin du Bréviaire. Dieu faſſe paix à tous les honnêtes Caffards qui ſuivent l'intolérance du Prophète de la Mecque, toujours prêts à maſſacrer saintement le genre humain pour la gloire du Créateur. Mais vous devez vous reſſouvenir que nous ſommes dans un pays de Fées, où l'on n'envoie perſonne en enfer pour le bien de ſon ame, où l'on ne s'aviſe point de regarder au prépuce des gens pour les damner ou les abſoudre, & où la Mitre & le Turban verd couvrent également les têtes ſacrées pour ſervir de ſignalement aux yeux des ſages, & de parure à ceux des ſots.

Je ſais bien que les loix de la Géographie, qui réglent toutes les Religions du Monde, veulent que les deux nouveaux nés ſoient Muſulmans, mais on ne circoncit que les mâles, & j'ai beſoin que mes jumeaux ſoient adminiſtrés tous deux. Ainſi trouvez bon que je les baptiſe. Fais, fais, dit le Druide; voilà, foi de Prêtre, un choix le mieux motivé dont j'aye entendu parler de ma vie. Jalamir continua.

La Reine, qui ſe plaiſoit à bouleverſer toute étiquette, voulut ſe lever au bout de ſix jours & ſortir le ſeptiéme, ſous prétexte qu'elle ſe portoit bien : en effet elle nourriſſoit ſes enfans. Exemple odieux, dont toutes les femmes lui repréſenterent très-vivement les conſéquences. Mais Fantaſque, qui craignoit les ravages du lait répandu, ſoutint qu'il n'y a point de tems plus perdu pour le plaiſir de la vie que celui qui vient après la mort, & que le ſein d'une femme morte ſe flétrit encore plus que celui d'une nourrice, ajoûtant d'un ton de Duegne, qu'il n'y a point de plus belle gorge aux yeux d'un Mari que celle d'une femme qui nourrit ſes enfans. Cette

intervention des Maris dans des ſoins qui les regardent ſi peu fit beaucoup rire les Dames ; & la Reine, trop jolie pour l'être impunément, leur parut dès-lors, malgré ſes caprices, preſqu'auſſi ridicule que ſon époux, qu'elles appelloient par dériſion le bourgeois de Vaugirard.

Je te vois venir, dit auſſi-tôt le Druide ; tu voudrois me donner inſenſiblement le rôle de Schahbahan, & me faire demander s'il y a auſſi un Vaugirard aux Indes, comme un Madrid au bois de Boulogne, un Opéra dans Paris, & un Philoſophe à la Cour. Mais pourſuis ta rapſodie & ne me tends plus de ces piéges ; car n'étant ni marié ni Sultan, ce n'eſt pas la peine d'être un ſot.

Enfin, dit Jalamir ſans répondre au Druide, tout étant prêt, le jour fut pris pour ouvrir les portes du ciel aux deux nouveaux nés. La Fée ſe rendit de bon matin au Palais, & déclara aux auguſtes époux qu'elle alloit faire à chacun de leurs enfans un préſent digne de leur naiſſance & de ſon pouvoir Je veux, dit-elle, avant que l'eau magique les dérobe à ma protection, les

enrichir de mes dons, & leur donner des noms plus efficaces que ceux de tous les pieds-plats du Calendrier, puiſqu'ils exprimeront des perfections dont j'aurai ſoin de les douer en même tems : mais comme vous devez connoître mieux que moi les qualités qui conviennent au bonheur de votre famille & de vos peuples, choiſiſſez vous-mêmes, & faites ainſi d'un ſeul acte de volonté ſur chacun de vos deux enfans, ce que vingt ans d'éducation font rarement dans la jeuneſſe, & que la raiſon ne fait plus dans un âge avancé.

Aussi-tôt, grande altercation entre les deux époux. La Reine prétendoit ſeule régler à ſa fantaiſie le caractère de toute ſa famille; & le bon Prince, qui ſentoit toute l'importance d'un pareil choix, n'avoit garde de l'abandonner aux caprices d'une femme dont il adoroit les folies ſans les partager. Phénix vouloit des enfans qui devinſſent un jour des gens raiſonnables; Fantaſque aimoit mieux avoir de jolis enfans, & pourvû qu'ils brillaſſent à ſix ans elle s'embarraſſoit fort peu qu'ils fuſſent des ſots à trente. La Fée

eut beau s'efforcer de mettre leurs Majeſtés d'accord : bien-tôt le caractere des nouveaux nés ne fut plus que le prétexte de la diſpute, & il n'étoit pas queſtion d'avoir raiſon ; mais de ſe mettre l'un l'autre à la raiſon.

ENFIN Diſcrette imagina un moyen de tout ajuſter ſans donner le tort à perſonne ; ce fut que chacun diſposât à ſon gré de l'enfant de ſon ſexe. Le Roi approuva un expédient qui pourvoyoit à l'eſſentiel, en mettant à couvert des bizarres ſouhaits de la Reine l'héritier de la Couronne; &, voyant les deux enfans ſur les genoux de leur Gouvernante, il ſe hâta de s'emparer du Prince, non ſans regarder ſa ſœur d'un œil de commiſération. Mais Fantaſque, d'autant plus mutinée qu'elle avoit moins raiſon de l'être, courut comme une emportée à la jeune Princeſſe & la prenant auſſi dans ſes bras : vous vous uniſſez tous, dit-elle, pour m'irriter; mais afin que les caprices du Roi tournent malgré lui-même au profit d'un de ſes enfans, je déclare que je demande pour celui que je tiens tout le contraire de ce qu'il demandera pour l'autre. Choiſiſſez maintenant, dit-elle au Roi

d'un air de triomphe, & puiſque vous trouvez tant de charmes à tout diriger, décidez d'un ſeul mot le ſort de votre famille entiere. La Fée & le Roi tâcherent en vain de la détourner d'une réſolution qui mettoit ce Prince dans un étrange embarras ; elle n'en voulut jamais démordre, & dit qu'elle ſe félicitoit beaucoup d'un expédient qui feroit rejaillir ſur ſa fille tout le mérite que le Roi ne ſauroit pas donner à ſon fils. Ah ! dit ce Prince, outré de depit, vous n'avez jamais eu pour votre fille que de l'averſion, & vous le prouvez dans l'occaſion la plus importante de ſa vie ; mais ajoûta-t-il dans un tranſport de colere dont il ne fut pas le maître, pour la rendre parfaite en dépit de vous, je demande que cet enfant-ci vous reſſemble. Tant mieux pour vous & pour lui, reprit vivement la Reine ; mais je ſerai vengée, & votre fille vous reſſemblera. A peine ces mots furent-ils lâchés de part & d'autre avec une impétuoſité ſans égale, que le Roi, déſeſpéré de ſon étourderie, les eût bien voulu retenir : mais c'en étoit fait, & les deux enfans étoient doués, ſans retour, des caracteres demandés. Le garçon

çon reçut le nom de Prince Caprice, & la fille s'appella la Princesse Raison, nom bizarre qu'elle illustra si bien, qu'aucune femme n'osa depuis le porter.

Voilà donc le futur successeur au trône orné de toutes les perfections d'une jolie femme, & la Princesse sa sœur déstinée à posséder un jour toutes les vertus d'un honnête-homme, & les qualités d'un bon Roi; partage qui ne paroissoit pas des mieux entendus, mais sur lequel on ne pouvoit plus revenir. Le plaisant fut que l'amour mutuel des deux époux agissant en cet instant avec toute la force que lui rendoient toujours, mais souvent trop tard, les occasions essentielles, & la prédilection ne cessant d'agir, chacun trouva celui de ses enfans qui devoit lui ressembler le plus mal partagé des deux, & songea moins à le féliciter qu'à le plaindre. Le Roi prit sa fille dans ses bras, & la serrant tendrement: hélas! lui dit-il, que te serviroit la beauté même de ta mere, sans son talent pour la faire valoir? Tu seras trop raisonnable pour faire tourner la tête à personne! Fantasque, plus circonspecte

ſur ſes propres vérités, ne dit pas tout ce qu'elle penſoit de la ſageſſe du Roi futur : mais il étoit aiſé de douter, à l'air triſte dont elle le careſſoit, qu'elle eût au fond du cœur une grande opinion de ſon partage. Cependant le Roi ; la regardant avec une ſorte de coufuſion, lui fit quelques reproches ſur ce qui s'étoit paſſé. Je ſens mes torts, lui dit-il : mais ils ſont votre ouvrage ; nos enfans auroient valu beaucoup mieux que nous ; vous êtes cauſe qu'ils ne feront que nous reſſembler. Au moins, dit-elle auſſi-tôt en ſautant au cou de ſon Mari, je ſuis ſûre qu'ils s'aimeront autant qu'il eſt poſſible. Phénix, touché de ce qu'il y avoit de tendre dans cette ſaillie, ſe conſola par cette réflexion qu'il avoit ſi ſouvent occaſion de faire, qu'en effet la bonté naturelle & un cœur ſenſible ſuffiſent pour tout réparer.

Je devine ſi bien tout le reſte, dit le Druïde à Jalamir en l'interrompant, que j'acheverois le Conte pour toi. Ton Prince Caprice fera tourner la tête à tout le monde, & ſera trop bien l'imitateur de ſa Mere, pour n'en pas être le tourment. Il bouleverſera le

Royaume en le voulant réformer. Pour rendre ſes ſujets heureux, il les mettra au déſeſpoir, s'en prenant toujours aux autres de ſes propres torts : injuſte pour avoir été imprudent, il commettra de nouvelles fautes pour réparer les premieres. Comme la ſageſſe ne le conduira jamais, le bien qu'il voudra faire aggravera le mal qu'il aura fait. En un mot, quoiqu'au fond il ſoit bon, généreux, ſenſible, ſes vertus mêmes lui tourneront à préjudice, & ſa ſeule étourderie, unie à tout ſon pouvoir, le fera plus haïr, que n'auroit fait une méchanceté raiſonnée. D'un autre côté, ta Princeſſe Raiſon, nouvelle Héroïne du pays des Fées, deviendra un prodige de ſageſſe & de prudence; &, ſans avoir d'adorateurs, ſe fera tellement adorer du peuple, que chacun fera des vœux pour être gouverné par elle : ſa bonne conduite, avantageuſe à tout le monde & à elle-même, ne fera du tort qu'à ſon frere, dont on oppoſera ſans ceſſe les travers à ſes vertus, & à qui la prévention publique donnera tous les défauts qu'elle n'aura pas, quand même il ne les auroit pas lui-même. Il ſera queſtion d'intervertir l'or-

dre de la ſucceſſion au trône, d'aſſervir la marotte à la quenouille & la fortune à la raiſon. Les Docteurs exposeront avec emphaſe les conſéquences d'un tel exemple, & prouveront qu'il vaut mieux que le peuple obéiſſe aveuglément aux enragés que le ſort peut lui donner pour maîtres, que de ſe choiſir lui-même des chefs raiſonnables; que, quoiqu'on interdiſe à un fou le gouvernement de ſon propre bien, il eſt bon de lui laiſſer la ſuprême diſpoſition de nos biens & de nos vies; que le plus inſenſé des hommes eſt préférable encore à la plus ſage des femmes; & que, le mâle ou le premier né, fût il un ſinge ou un loup, il faudroit en bonne politique qu'une Héroïne ou un Ange naiſſant après lui obéît à ſes volontés. Objections & répliques de la part des ſéditieux, dans leſquelles Dieu ſait comme on verra briller ta ſophiſtique éloquence: car je te connois; c'eſt ſurtout à médire de ce qui ſe fait que ta bile s'exhale avec volupté, & ton amere franchiſe ſemble ſe réjouir de la méchanceté des hommes par le plaiſir qu'elle prend à la leur reprocher.

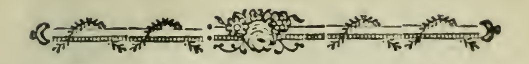
Tubleu! Pere Druïde, comme vous

y allez, dit Jalamir tout ſurpris ! quel flux de paroles ! où diable avez-vous pris de ſi belles tirades ? Vous ne prêchâtes de votre vie auſſi bien dans le bois ſacré, quoique vous n'y parliez pas plus vrai. Si je vous laiſſois faire, vous changeriez bien-tôt un Conte de Fée en un traité de politique, & l'on trouveroit quelque jour, dans les cabinets des Princes, Barbe-bleue ou Peau-d'âne au lieu de Machiavel. Mais ne vous mettez point tant en fraix pour deviner la fin de mon Conte.

Pour vous montrer que les dénoûmens ne me manquent pas au beſoin, j'en vais dans quatre mots expédier un, non pas auſſi ſçavant que le vôtre, mais du moins auſſi naturel, & à coup ſûr plus imprévu.

Vous ſçaurez donc que les deux enfans jumeaux étant, comme je l'ai remarqué, fort ſemblables de figure, & de plus, habillés de même, le Roi croyant avoir pris ſon fils, tenoit ſa fille entre ſes bras au moment de l'influence, & que la Reine, trompée par le choix de ſon mari, ayant auſſi pris ſon fils pour ſa fille, la Fée profita de cette erreur pour douer les deux en-

fans de la maniere qui leur convenoit le mieux. Caprice fut donc le nom de la Princeſſe; Raiſon, celui du Prince ſon frere: &, en dépit des bizarreries de la Reine, tout ſe trouva dans l'ordre naturel. Parvenu au trône après la mort du Roi, Raiſon fit beaucoup de bien & fort peu de bruit; cherchant plutôt à remplir ſes devoirs qu'à s'acquérir de la gloire, il ne fit ni guerre aux étrangers, ni violence à ſes ſujets, & reçut plus de bénédictions que d'éloges. Tous les projets formés ſous le précédent regne furent exécutés ſous celui-ci, & en paſſant de la domination du pere ſous celle du fils, les peuples deux fois heureux crurent n'avoir pas changé de maître. La Princeſſe Caprice, après avoir fait perdre la vie ou la raiſon à des multitudes d'amans tendres & aimables, fut enfin mariée à un Roi voiſin, qu'elle préféra parce qu'il portoit la plus longue mouſtache & ſautoit le mieux à cloche-pied. Pour Fantaſque, elle mourut d'une indigeſtion de pieds de poulets en ragoût, qu'elle voulut manger avant de ſe mettre au lit, où le Roi ſe morfondoit à l'attendre, un ſoir qu'à force d'agaceries elle l'avoit engagé à venir coucher avec elle. FIN.



DISCOURS
SUR LA QUESTION,

Quelle eſt la Vertu la plus néceſſaire au Héros ; & quels ſont les Héros à qui cette Vertu a manqué ?

Lettre qui précede le Diſcours de M. Jean-Jacques Rouſſeau.

» VOUS vous rappellez ſans doute, Monſieur, que feu M. le Marquis *de Curſay*, commandant les Troupes Françoiſes en Corſe, établit dans cette Iſle une Académie de Littérature. Cette Académie, en 1751, propoſa pour ſujet d'un Prix d'Éloquence cette queſtion : *Quelle eſt la vertu la plus néceſſaire au Héros, & quels ſont les Héros à qui cette vertu a manqué?* Je ne ſçais ni ſi le

» prix fut décerné, ni à quelle piece
» il fut adjugé; mais ce que je ſçais très-
» bien, c'eſt que Monſieur *Rouſſeau*
» *de Genève* traita ce ſujet dans un Diſ-
» cours dont un heureux haſard m'a
» procuré une copie; ce Diſcours n'a
» point encore vû le jour; il eſt même
» peu connu, & vous ferez ſûrement
» plaiſir au Public de le publier. Vous
» y reconnoîtrez, je crois, la touche
» mâle & ferme du Philoſophe Géne-
» vois. Le voici.



SI je n'étois *Alexandre*, diſoit un Conquérant, je voudrois être *Diogène*. *Socrate* n'eût pas dit : ſi je n'étois ce que je ſuis, je voudrois être *Alexandre*. Il y avoit des raiſons pour le Monarque; il n'y en avoit pas moins pour le Philoſophe. Lequel donc devoit l'emporter ? Oſons trancher cette grande queſtion ; & avant que de parler de l'Héroïſme, tâchons de lui marquer ſa place dans l'ordre des choſes morales. Sans ce premier pas, comment pourrions-nous aſſigner les vertus qui lui

conviennent, & décider entr'elles de la préférence ?

Toutes les vertus appartiennent au Sage. Le Héros se dédommage de celles qui lui manquent par l'éclat de celles qu'il posséde. Les vertus du premier sont tempérées, mais il est exempt de vices; si le second a des défauts, ils sont effacés par l'éclat de ses vertus. L'un, toujours solide, n'a point de mauvaises qualités; l'autre, toujours grand, n'en a point de médiocres. Tous deux sont fermes & inébranlables, mais de différentes manieres & en différentes choses; l'un ne cede jamais que par raison, l'autre jamais que par générosité; les foiblesses sont aussi peu connues du Sage, que les lâchetés le sont peu du Héros, & la violence n'a pas plus d'empire sur l'ame de celui-ci, que les passions sur celle de l'autre.

Il y a donc plus de perfection dans le caractere du Sage & plus de faste dans celui du Héros; & la préférence se trouveroit décidée en faveur du premier, en se contentant de les considérer ainsi en eux-mêmes. Mais si nous les envisageons par leur rapport avec l'intérêt de la Société, de nouvelles

réflexions produiront bien-tôt d'autres ſentimens, & rendront aux qualités héroïques cette prééminence qui leur eſt dûe, & qui leur a été accordée dans tous les ſiécles, d'un commun conſentement.

En effet, le ſoin de ſa propre félicité fait toute l'occupation du Sage, & c'en eſt bien aſſez ſans doute pour remplir la tâche d'un homme ordinaire. Les vues du vrai Héros s'étendent plus loin; le bonheur des hommes eſt ſon objet, & c'eſt à ce ſublime travail qu'il conſacre la grande ame qu'il a reçue du Ciel. Les Philoſophes, je l'avoue, prétendent enſeigner aux hommes l'art d'être heureux; &, comme s'ils devoient s'attendre à former des nations de Sages, ils prêchent aux Peuples une félicité chimérique, dont ceux-ci ne prennent jamais ni l'idée ni le goût. *Socrate* vit & déplora les malheurs de ſa Patrie; mais c'eſt à *Thraſibule* qu'il étoit réſervé de les finir; & *Platon*, après avoir perdu ſon éloquence, ſon honneur & ſon temps à la Cour d'un Tyran, fut contraint d'abandonner à un autre la gloire de délivrer Syracuſe du joug de la tyrannie. Le Phi-

losophe peut donner à l'Univers quelques instructions salutaires; mais ses leçons ne corrigeront jamais ni les Grands qui les méprisent, ni le Peuple qui ne les entend point. Les hommes ne se gouvernent pas ainsi par des vues abstraites; on ne les rend heureux qu'en les contraignant à l'être, & il faut leur faire éprouver la félicité pour la leur faire aimer : voilà l'occupation & les talens du Héros; c'est souvent la force à la main qu'il se met en état de recevoir les bénédictions éternelles de ceux qu'il contraint d'abord à porter le joug des loix, pour leur faire enfin connoître l'autorité de la raison.

L'Héroïsme est donc, de toutes les qualités de l'ame, celle dont il importe le plus aux Peuples que ceux qui les gouvernent soient revêtues. C'est la collection d'un grand nombre de vertus sublimes, rares dans leur assemblage, plus rares dans leur énergie, & d'autant plus rares encore que l'Héroïsme qu'elles constituent, détaché de tout intérêt personnel, n'a pour objet que la félicité des autres, & pour prix que leur admiration.

Je n'ai rien dit ici de la gloire lé-

gitimement dûe aux grandes actions ; je n'ai point parlé de la force de génie, ni des autres qualités personnelles nécessaires au Héros, & qui, sans être vertus, servent souvent plus qu'elles au succès des grandes entreprises. Pour placer le vrai Héros à son rang, je n'ai eu recours qu'à ce principe incontestable : que c'est entre les hommes celui qui se rend le plus utile aux autres qui doit être le premier de tous. Je ne crains point que les Sages appellent d'une décision fondée sur cette maxime.

Il est vrai, (& je me hâte de l'avouer,) qu'il se présente, dans cette maniere d'envisager l'Héroïsme, une objection qui semble d'autant plus difficile à résoudre, qu'elle est tirée du fond même du sujet. Il ne faut point, disoient les Anciens, deux Soleils dans la nature, ni deux *Césars* sur la terre. En effet, il en est de l'Héroïsme comme de ces métaux recherchés dont le prix consiste dans leur rareté, & que leur abondance rendroit pernicieux ou inutiles. Celui dont la valeur a pacifié le Monde, l'eût désolé, s'il y eût trouvé un seul rival digne de lui. Telles circonstances peuvent rendre un Héros nécef-

ſaire au ſalut du genre humain; mais, en quelque temps que ce ſoit, un peuple de Héros en ſeroit infailliblement la ruine; &, ſemblable aux Soldats de *Cadmus*, il ſe détruiroit bien-tôt lui-même.

Quoi donc! me dira-t-on, la multiplication des bienfaiteurs du genre humain peut-elle être dangereuſe aux hommes, & peut-il y avoir trop de gens qui travaillent au bonheur de tous? Oui, ſans doute, répondrai-je, quand ils s'y prennent mal, ou qu'ils ne s'en occupent qu'en apparence. Ne nous diſſimulons rien; la félicité publique eſt bien moins la fin des actions du Héros qu'un moyen pour arriver à celle qu'il ſe propoſe, & cette fin eſt preſque toujours ſa gloire perſonnelle. L'amour de la gloire a fait des biens & des maux innombrables; l'amour de la Patrie eſt plus pur dans ſon principe, & plus ſûr dans ſes effets; auſſi le Monde a-t-il été ſouvent ſurchargé de Héros; mais les nations n'auront jamais aſſez de citoyens. Il y a bien de la différence entre l'homme vertueux & celui qui a des vertus; celles du Héros ont rarement leur ſource dans la pureté de l'ame; &, ſemblables à ces

drogues ſalutaires, mais peu agiſſantes ; qu'il faut animer par des ſels âcres & corroſifs, on diroit qu'elles aient beſoin du concours de quelques vices pour leur donner de l'activité.

Il ne faut donc pas ſe repréſenter l'Héroïſme ſous l'idée d'une perfection morale, qui ne lui convient nullement ; mais comme un compoſé de bonnes & mauvaiſes qualités ſalutaires ou nuiſibles ſelon les circonſtances, & combinées dans une telle proportion qu'il en réſulte ſouvent plus de fortune & de gloire pour celui qui les poſſede, & quelquefois même plus de bonheur pour les Peuples, que d'une vertu plus parfaite.

De ces notions bien développées, il s'enſuit qu'il peut y avoir bien des vertus contraires à l'Héroïſme ; d'autres qui lui ſoient indifférentes ; que d'autres lui ſont plus ou moins favorables ſelon leurs différens rapports avec le grand art de ſubjuguer les cœurs & d'enlever l'admiration des peuples ; & qu'enfin, parmi ces dernieres, il doit y en avoir quelqu'une qui lui ſoit plus néceſſaire, plus eſſentielle, plus indiſpenſable, & qui le caractériſe en quel-

que maniere : c'eſt cette vertu ſpéciale & proprement héroïque qui doit être ici l'objet de mes recherches.

RIEN n'eſt ſi déciſif que l'ignorance, & le doute eſt auſſi rare parmi le Peuple, que l'affirmation chez les vrais Philoſophes. Il y a long-temps que le préjugé vulgaire a prononcé ſur la queſtion que nous agitons aujourd'hui, & que la valeur guerriere paſſe chez la plûpart des hommes pour la premiere vertu du Héros. Oſons appeller de ce jugement aveugle au Tribunal de la raiſon ; & que les préjugés, ſi ſouvent ſes ennemis & ſes vainqueurs, apprennent à lui céder à leur tour.

NE nous refuſons point à la premiere réflexion que ce ſujet fournit, & convenons d'abord que les Peuples ont bien inconſidérément accordé leur eſtime & leur encens à la vaillance martiale, ou que c'eſt en eux une inconſéquence bien odieuſe de croire que ce ſoit par la deſtruction des hommes que les bienfaiteurs du genre humain annoncent leur caractere. Nous ſommes à la fois bien mal-adroits & bien malheureux, ſi ce n'eſt qu'à force de nous déſoler qu'on peut exciter notre

admiration. Faut-il donc croire que, ſi jamais les jours de bonheur & de paix renaiſſoient parmi nous, ils en banniroient l'Héroïſme avec le cortége affreux des calamités publiques, & que les Héros ſeroient tous relégués dans le Temple de *Janus*, comme on enferme, après la guerre, de vieilles & inutiles armes dans nos Arſenaux ?

Je ſçais qu'entre les qualités qui doivent former le grand-homme, le courage eſt quelque choſe ; mais hors du combat la valeur n'eſt rien. Le bráve ne fait ſes preuves qu'aux jours de bataille; le vrai Héros fait les ſiennes tous les jours ; & ſes vertus, pour ſe montrer quelquefois en pompe, n'en ſont pas d'un uſage moins fréquent ſous un extérieur plus modeſte.

Osons le dire. Tant s'en faut que la valeur ſoit la premiére vertu du Héros, qu'il eſt douteux même qu'on la doive compter au nombre des vertus. Comment pourroit-on honorer de ce titre une qualité ſur laquelle tant de ſcélérats ont fondé leurs crimes ? Non ; jamais les *Catilina* ni les *Cromwel* n'euſſent rendu leurs noms célebres ; jamais l'un n'eût tenté la

ruine de sa Patrie, ni l'autre asservi la sienne, si la plus inébranlable intrépidité n'eût fait le fond de leur caractere. Avec quelques vertus de plus, me direz-vous, ils eussent été des Héros; dites plutôt qu'avec quelques crimes de moins, ils eussent été des hommes.

Je ne passerai point ici en revue ces guerriers funestes, la terreur & le fléau du genre humain, ces hommes avides de sang & de conquêtes, dont on ne peut prononcer les noms sans frémir, des *Marius*, des *Totila*, des *Tamerlan*. Je ne me prévaudrai point de la juste horreur qu'ils ont inspirée aux nations. Et qu'est-il besoin de recourir à des monstres pour établir que la bravoure même la plus généreuse est plus suspecte dans son principe, plus journaliere dans ses exemples, plus funeste dans ses effets, qu'il n'appartient à la candeur, à la solidité & aux avantages de la vertu. Combien d'actions mémorables ont été inspirées par la honte ou par la vanité? Combien d'exploits, exécutés à la face du Soleil, sous les yeux des chefs & en présence de toute une armée, ont été dé-

mentis dans le ſilence & l'obſcurité de la nuit ! Tel eſt brave au milieu de ſes compagnons, qui ne ſeroit qu'un lâche, abandonné à lui-même ; tel a la tête d'un Général, qui n'eut jamais le cœur d'un Soldat ; tel affronte ſur une brêche la mort & le fer de ſon ennemi, qui dans le ſecret de ſon domeſtique ne peut ſoutenir la vue du fer ſalutaire d'un Chirurgien. Un tel étoit brave un tel jour, diſoient les Eſpagnols du temps de *Charles-Quint*, & ces gens-là ſe connoiſſoient en bravoure. En effet, rien peut-être n'eſt ſi journalier que la valeur, & il y a bien peu de guerriers ſinceres qui oſaſſent répondre d'eux ſeulement pour vingt-quatre heures. *Ajax* épouvante *Hector* ; *Hector* épouvante *Ajax* & fuit devant *Achille*. *Antiochus le Grand* fut brave la moitié de ſa vie, & lâche l'autre moitié. Le triomphateur des trois parties du Monde perdit le cœur & la tête à *Pharſale*. *Céſar* lui-même fut ému à Dyrrachium, & eut peur à Munda ; & le vainqueur de *Brutus* s'enfuit lâchement devant *Octave* & abandonna la victoire & l'Empire du Monde à celui qui tenoit de lui l'un & l'autre. Croira-

t-on que ce ſoit faute d'exemples modernes que je n'en cite ici que d'anciens ?

Qu'on ne nous diſe donc plus que la palme héroïque n'appartient qu'à la valeur & aux talens militaires. Ce n'eſt point ſur les exploits des grands-hommes que leur réputation eſt meſurée. Cent fois les vaincus ont remporté le prix de la gloire ſur les vainqueurs. Qu'on recueille les ſuffrages & qu'on me diſe, lequel eſt le plus grand d'*Alexandre* ou de *Porus*, de *Pyrrhus* ou de *Fabrice*, d'*Antoine* ou de *Brutus*, de *François I* dans les fers ou de *Charles-Quint* triomphant, de *Valois* vainqueur ou de *Coligny* vaincu ?

Que dirons-nous de ces grands hommes qui, pour n'avoir point ſouillé leurs mains dans le ſang, n'en ſont que plus ſûrement immortels ? Que dirons-nous du Légiſlateur de Sparte, qui, après avoir goûté le plaiſir de régner, eut le courage de rendre la couronne au légitime poſſeſſeur qui ne la lui demandoit pas ; de ce doux & pacifique citoyen qui ſçavoit venger ſes injures, non par la mort de l'offenſeur, mais en le rendant honnête-homme ?

Faudra-t-il démentir l'oracle qui lui accorda presque les honneurs divins, & refuser l'Héroïsme à celui qui a fait des Héros de tous ses compatriotes? Que dirons-nous du Législateur d'Athènes qui sçut garder sa liberté & sa vertu à la Cour même des tyrans, & osa soutenir en face à un Monarque opulent que la puissance & les richesses ne rendent point un homme heureux? Que dirons-nous du plus grand des Romains & du plus vertueux des hommes, de ce modele des citoyens auquel seul l'oppresseur de la Patrie fit l'honneur de le haïr assez pour prendre la plume contre lui, même après sa mort? Ferons-nous cet affront à l'Héroïsme d'en refuser le titre à *Caton*? Et pourtant cet homme ne s'est point illustré dans les combats, & n'a point rempli le monde du bruit de ses exploits. Je me trompe; il en a fait un, le plus difficile qui ait jamais été entrepris, & le seul qui ne sera point imité, quand d'un corps de gens de guerre il forma une société d'hommes sages, équitables & modestes.

On sçait assez que le partage d'*Auguste* n'étoit pas la valeur. Ce n'est point

aux rives d'Actium ni dans les plaines de Philippes qu'il a cueilli les lauriers qui l'ont immortalisé, mais bien dans Rome pacifique & rendue heureuse. L'Univers soumis a moins fait pour la gloire & pour la sûreté de sa vie, que l'équité de ses loix & le pardon de *Cinna* : tant les vertus sociales sont, dans les Héros mêmes, préférables au courage. Le plus grand Capitaine du Monde meurt assassiné en plein Sénat pour un peu de hauteur indiscrette, pour avoir voulu ajoûter un vain titre à un pouvoir réel; & l'auteur odieux des proscriptions, effaçant ses forfaits à force de justice & de clémence, devient le pere de sa Patrie qu'il avoit désolée, & meurt adoré des Romains qu'il avoit rendu esclaves.

Aux exemples qui se présentent en foule & qu'il ne m'est pas permis d'épuiser, ajoûtons quelques réflexions qui confirment les inductions que j'en veux tirer ici. Assigner le premier rang à la valeur dans le caractere héroïque, ce seroit donner au bras qui exécute, la préférence sur la tête qui projette. Cependant on trouve plus aisément des bras que des têtes. On peut confier à d'autres l'exécution d'un grand projet

ſans en perdre le principal mérite; mais exécuter le projet d'autrui, c'eſt rentrer volontairement dans l'ordre ſubalterne qui ne convient point au Héros.

Ainſi, quelle que ſoit la vertu qui le caractériſe, elle doit annoncer le génie & en être inſéparable. Les qualités héroïques ont bien leur germe dans le cœur, mais c'eſt dans la tête qu'elles ſe développent & prennent de la ſolidité. L'ame la plus pure peut s'égarer dans la route même du bien, ſi l'eſprit & la raiſon ne la guident, & toutes les vertus s'alterent ſans le concours de la ſageſſe. La fermeté dégénere aiſément en opiniâtreté, la douceur en foibleſſe, le zèle en fanatiſme, la valeur en férocité. Souvent une grande entrepriſe mal concertée fait plus de tort à celui qui la manque, qu'un ſuccès mérité ne lui eût fait d'honneur; car le mépris eſt ordinairement plus fort que l'eſtime. Il ſemble même que, pour établir une réputation éclatante, les talens ſuppléent bien plus aiſément aux vertus que les vertus aux talens. Le Soldat du Nord, avec un génie étroit & un courage ſans bornes, perdit ſans retour, dès le milieu de ſa carriere, une

gloire acquiſe par des prodiges de valeur & de générofité ; & il eſt encore douteux dans l'opinion publique ſi le meurtrier de *Charles Stuard* n'eſt point, avec tous ſes forfaits, un des plus grands hommes qui aient jamais exiſté.

La bravoure ne conſtitue point un caractere, & c'eſt au contraire du caractere de celui qui la poſſede qu'elle tire ſa forme particuliere. Elle eſt vertu dans une ame vertueuſe, & vice dans un méchant. Le Chevalier *Bayard* étoit brave ; *Cartouche* l'étoit auſſi : mais croira-t-on jamais qu'ils le fuſſent de la même maniere ? La valeur eſt ſuſceptible de toutes les formes ; elle eſt généreuſe ou brutale, ſtupide ou éclairée, furieuſe ou tranquille, ſelon l'ame qui la poſſede ; ſelon les circonſtances, elle eſt l'épée du vice ou le bouclier de la vertu ; & puiſqu'elle n'annonce néceſſairement ni la grandeur de l'ame ni celle de l'eſprit, elle n'eſt point la vertu la plus néceſſaire au Héros.

J'ai attaqué une opinion dangereuſe & trop répandue ; je n'ai pas les mêmes raiſons pour ſuivre dans tous ces détails la méthode des excluſions. Tou-

tes les vertus naiſſent des différens rapports que la Société a établis entre les hommes. Or, le nombre de ces rapports eſt preſqu'infini. Quelle tâche ſeroit-ce donc d'entreprendre de les parcourir ? Elle ſeroit immenſe, puiſqu'il y a parmi les hommes autant de vertus poſſibles que de vices réels ; elle ſeroit ſuperflue, puiſque, dans le nombre des grandes & difficiles vertus dont le Héros a beſoin pour bien commander, on ne ſçauroit comprendre comme néceſſaires le grand nombre de vertus plûs difficiles encore, dont la multitude a beſoin pour obeïr. Tel a brillé dans le premier rang, qui, né dans le dernier, fût mort obſcur ſans s'être fait remarquer. Je ne ſçais ce qui fût arrivé d'*Epictete*, placé ſur le trône du Monde ; mais je ſçais qu'à la place d'*Epictete*, *Céſar* lui-même n'eût jamais été qu'un chétif eſclave.

BORNONS-NOUS donc, pour abréger, aux diviſions établies par les Philoſophes, & contentons-nous de parcourir les quatre principales vertus auxquelles ils rapportent toutes les autres ; bien ſûrs que ce n'eſt pas dans des qualités acceſſoires, obſcures & ſubalternes,

nes, que l'on doit chercher la baſe de l'Heroïſme.

MAIS dirons-nous que la juſtice ſoit cette baſe, tandis que c'eſt ſur l'injuſtice même que la plûpart des grands hommes ont fondé le monument de leur gloire ? Les uns, enivrés d'amour pour la Patrie, n'ont rien trouvé d'illégitime pour la ſervir, & n'ont point héſité d'employer, pour ſon avantage, des moyens odieux que leurs ames généreuſes n'euſſent jamais pu ſe réſoudre d'employer pour le leur : d'autres, dévorés d'ambition, n'ont travaillé qu'à mettre leur pays dans les fers : l'ardeur de la vengeance en a porté d'autres à le trahir. Les uns ont été d'avides conquérans; d'autres, d'adroits uſurpateurs; d'autres même n'ont pas eu honte de ſe rendre les miniſtres de la tyrannie d'autrui. Les uns ont mépriſé leur devoir, les autres ſe ſont joués de leur foi. Quelques-uns ont été injuſtes par ſyſtême, d'autres par foibleſſe; la plûpart par ambition : tous ſont allés à l'immortalité.

LA juſtice n'eſt donc pas la vertu qui caractériſe le Héros. On ne dira pas mieux que ce ſoit la tempérance ou la modération, puiſque c'eſt pour

avoir manqué de cette derniere vertu, que les hommes les plus célèbres se sont rendus immortels, & que le vice opposé à l'autre n'a empêché nul d'entr'eux de le devenir; pas même *Alexandre*, que ce vice affreux couvrit du sang de son ami; pas même *César*, à qui toutes les dissolutions de sa vie n'ôterent pas un seul autel après sa mort.

La prudence est plutôt une qualité de l'esprit, qu'une vertu de l'ame. Mais, de quelque maniere qu'on l'envisage, on lui trouve toujours plus de solidité que d'éclat, & elle sert plutôt à faire valoir les autres vertus, qu'à briller par elle-même. Si elle prévient les grandes fautes, elle nuit aussi aux grandes entreprises; car il en est peu où il ne faille toujours donner au hasard beaucoup plus qu'il ne convient à l'homme sage. D'ailleurs, le caractere de l'Héroïsme est de porter au plus haut degré les vertus qui lui sont propres. Or, rien n'approche tant de la pusillanimité qu'une prudence excessive. La prudence n'est donc point encore la vertu caractéristique du Héros.

L'Homme vertueux est juste, prudent, modéré, sans être pour cela un Héros; & trop fréquemment le Héros

n'eſt rien de tout cela. Ne craignons point d'en convenir ; c'eſt ſouvent au mépris même de ces vertus, que l'Héroïſme a dû ſon éclat. Que deviendroient *Ceſar*, *Alexandre*, *Pyrrhus*, *Annibal*, enviſagés de ce côté ? Avec quelques vices de moins, peut-être euſſent-ils été moins célèbres ; car la gloire eſt le prix de l'Héroïſme ; mais il en faut un autre pour la vertu.

S'il falloit diſtribuer les vertus à ceux à qui elles conviennent le mieux, j'aſſignerois la prudence à l'homme d'Etat, la juſtice au Citoyen, la modération au Sage ; pour la force de l'ame, je la donnerois au Héros, & il n'auroit pas à ſe plaindre de ſon partage.

En effet, la force eſt le vrai fondement de l'Héroïſme ; elle eſt la ſource ou le ſupplément des vertus qui le compoſent, & c'eſt elle qui le rend propre aux grandes choſes. Raſſemblez à plaiſir les qualités qui peuvent concourir à former le grand homme, ſi vous n'y joignez la force pour les animer, elles tombent toutes en langueur, & l'Héroïſme s'évanouit. Au contraire, la ſeule force de l'ame donne néceſſairement un grand nombre de vertus

Héroïques à celui qui en eſt doué, & ſupplée à toutes les autres.

Comme on peut faire des actions de vertu ſans être vertueux, on peut faire de grandes actions ſans avoir droit à l'Héroïſme. Le Héros ne fait pas toujours de grandes actions ; mais il eſt toujours prêt à en faire au beſoin, & ſe montre grand dans toutes les circonſtances de ſa vie : voilà ce qui le diſtingue de l'homme vulgaire. Un infirme peut prendre la bêche & labourer quelques momens la terre : mais il s'épuiſe & ſe laſſe bientôt. Un robuſte laboureur, s'il ne travaille pas ſans ceſſe, le pourroit au moins ſans s'incommoder ; & c'eſt à ſa force qu'il doit ce pouvoir.

Les hommes ſont plus aveugles que méchans, & il y a plus de foibleſſe que de malignité dans leurs vices. Nous nous trompons nous-mêmes avant que de tromper les autres, & nos fautes ne viennent que de nos erreurs ; nous n'en commettons gueres que parce que nous nous laiſſons gagner à de petits intérêts préſens, qui nous font oublier les choſes importantes qui ſont plus éloignées. De là toutes les petiteſſes qui caractériſent le vulgaire, inconſtance, légéreté, caprice, fourberie, fanatiſme,

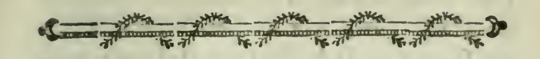
cruauté : vices qui tous ont leur ſource dans la foibleſſe de l'ame. Au contraire, tout eſt grand & généreux dans une ame forte, parce qu'elle ſait diſcerner le beau du ſpécieux, la réalité de l'apparence, & ſe fixer à ſon objet avec cette fermeté qui écarte les illuſions & ſurmonte les plus grands obſtacles.

C'eſt ainſi qu'un jugement incertain & un cœur facile à ſéduire rendent les hommes foibles & petits. Pour être grand, il ne faut que ſe rendre maître de ſoi : c'eſt au-dedans de nous-mêmes que ſont nos plus redoutables ennemis ; & quiconque aura ſu les combattre & les vaincre, aura plus fait pour la gloire, au jugement des Sages, que s'il eût conquis l'Univers.

Voilà ce que produit la force de l'ame ; c'eſt ainſi qu'elle peut éclairer l'eſprit, étendre le génie & donner de l'énergie & de la vigueur à toutes les autres vertus ; elle peut même ſuppléer à celles qui nous manquent ; car celui qui ne ſeroit ni courageux, ni juſte, ni ſage, ni modéré par inclination, le ſera pourtant par raiſon, ſitôt qu'ayant ſurmonté ſes paſſions & vaincu ſes préjugés, il ſentira combien il lui eſt avan-

tageux de l'être; sitôt qu'il sera convaincu qu'il ne peut faire son bonheur qu'en travaillant à celui des autres. La force est donc la vertu qui caractérise l'Héroïsme, & elle l'est encore par une autre raison sans réplique que je tire des réflexions d'un grand-homme : les autres vertus, dit le Chancelier *Bacon*, nous délivrent de la domination des vices; la seule force nous garantit de celle de la fortune.

Après avoir déterminé cette vertu caractéristique, je devrois parler de ceux qui sont parvenus à l'Héroïsme sans la posséder. Mais comment y seroient-ils parvenus sans la partie qui seule constitue le Héros & lui est essentielle ? Je n'ai rien à dire là-dessus, & c'est le triomphe de ma cause. Parmi les hommes célèbres, dont les noms sont inscrits au Temple de la Gloire, les uns ont manqué de sagesse, les autres de modération; il y en a eu de cruels, d'injustes, d'imprudens, de perfides, tous ont eu des foiblesses; nul d'entr'eux n'a été un homme foible. En un mot, toutes les autres vertus ont pu manquer à quelques grands hommes; mais, sans la force & du génie & de l'ame, il n'y eut jamais de Héros.



LETTRES DE M. LE COMTE DE TRESSAN, A M. ROUSSEAU,

Avec les Réponſes de celui-ci, concernant M. PALISSOT, *Auteur de la Comédie* des Philoſophes.

PREMIERE LETTRE

De M. le Comte de Treſſan.

Vous connoîtrez, Monſieur, par la Lettre du Roi de Pologne, que j'envoie à M. Dalembert, à quel point ce Prince eſt indigné de l'attentat du ſieur Paliſſot; il eſt tout ſimple, il eſt bien sûr

que vous auriez trop méprifé Paliffot pour être ému par la fottife qu'il vient de faire ; mais le Roi de Pologne mérite d'avoir des ferviteurs attachés, & je fuis trop jaloux de fa gloire pour n'avoir pas rempli, dans cette occafion, des devoirs auffi chers à mon cœur.

Je n'ai pas l'honneur d'être connu de vous, Monfieur ; mais je fuis lié d'une tendre amitié avec vos compatriotes. Je regarde Genève comme la ville de l'Europe où la Jeuneffe reçoit la plus excellente éducation. J'ai toujours fous mes ordres beaucoup de jeunes Officiers Gènevois ; je n'en vois aucun fortir de fa famille fans prouver qu'il a des mœurs & de la Littérature. Si l'ancienne amitié dont plufieurs de vos amis m'honorent, fi l'amour que j'ai pour les Sciences & les Lettres, que vous enrichiffez tous les jours, peuvent m'être un titre auprès de vous, j'aurai bien de l'empreffement, Monfieur, à me lier avec vous dans le premier voyage que je ferai à Paris, & je vous prie de recevoir avec plaifir & amitié les affurances de la haute eftime avec laquelle, &c.

Toul, 20 Octobre 1755.

RÉPONSE

De M. J. J. Rouſſeau.

JE vous honorois, Monſieur, comme nous faiſons tous ; il m'eſt doux de joindre la reconnoiſſance à l'eſtime ; & je remercierois volontiers M. Paliſſot de m'avoir procuré, ſans y ſonger, des témoignages de vos bontés, qui me permettent de vous en donner de mon reſpect. Si cet Auteur a manqué à celui qu'il devoit, & que doit toute la terre au Prince qu'il vouloit amuſer, qui plus que moi doit le trouver inexcuſable ? Mais ſi tout ſon crime eſt d'avoir expoſé mes ridicules, c'eſt le droit du théâtre ; je ne vois en cela rien de répréhenſible pour l'honnête-homme, & j'y vois pour l'Auteur le mérite d'un heureux choix. Je vous prie donc, Monſieur, de ne pas écouter là-deſſus le zele que l'amitié & la généroſité inſpirent à M. Dalembert, & de ne point chagriner, pour cette bagatelle, un homme de mérite qui ne m'a fait

aucune peine, & qui porteroit avec douleur la disgrace du Roi de Pologne & la vôtre.

Mon cœur est ému des éloges dont vous honorez ceux de mes Concitoyens qui sont sous vos ordres. Effectivement le Génevois est naturellement bon ; il a l'ame honnête, il ne manque pas de sens, & il ne lui faut que de bons exemples pour se tourner tout-à-fait au bien. Permettez-moi, Monsieur, d'exhorter ces jeunes Officiers à profiter du vôtre, à se rendre dignes de vos bontés, & à perfectionner sous vos yeux les qualités qu'ils vous doivent peut-être, & que vous attribuez à leur éducation. Je prendrai volontiers pour moi, quand vous viendrez à Paris, le conseil que je leur donne ; ils étudieront l'homme de guerre, moi le Philosophe ; notre étude commune sera l'homme de bien, & vous serez toujours notre maître.

Paris, 26 Décembre 1755.



SECONDE LETTRE

De M. le Comte de Treſſan.

RECEVEZ, Monſieur, le prix de la vertu la plus pure. Vos ouvrages nous la font aimer en nous peignant ſes charmes dans leur premiere ſimplicité ; vous venez de l'enſeigner dans ce moment par l'acte le plus généreux & le plus digne de vous.

Le Roi de Pologne, Monſieur, attendri, édifié par votre Lettre, croit ne pouvoir vous donner une marque plus éclatante de ſon eſtime, qu'en ſouſcrivant à la grace que ſeul aujourd'hui vous pouviez prononcer. M. Paliſſot ne ſera point chaſſé de la Société de Nancy ; mais cette anecdote littéraire doit reſter inſcrite dans ſes regiſtres, & vous ne pouvez nous blâmer de conſerver dans la mémoire des hommes, avec les excès qui peuvent les avilir, les actes de vertu qui les honorent. Enchanté de vos Ouvrages, Monſieur, & deſirant d'affermir dans mon cœur

les ſentimens qui ſont ſi naturels dans le vôtre, je n'ai fait en cette occaſion que ce que j'ai dû; & ſans l'ordre du Roi de Pologne, qui m'a chargé de vous faire paſſer cette Lettre, je n'aurois point oſé vous faire connoître tout mon zele.

Vous me promettez, Monſieur, de me recevoir quand j'irai à Paris, & moi je vous promets de vous écouter avec confiance, & de travailler de bonne-foi à me rendre digne d'être votre ami.

Pardonnez-moi d'avoir donné pluſieurs copies de la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Malgré l'eſtime trop honorable que vous m'y témoignez, je ſens qu'on doit m'oublier en liſant cette Lettre, & ne s'occuper que du grand-homme, qui s'y montre tout entier pour faire rougir le vice, & pour triompher de la vertu. J'ai l'honneur d'être, &c.

Lunéville, premier Janvier 1756.



RÉPONSE

De M. J. J. Rouſſeau.

QUELQUE danger qu'il y ait, Monſieur, de me rendre importun, je ne puis m'empêcher de joindre aux remerciemens que je vous dois, des remarques ſur l'enregiſtrement de l'affaire de M. Paliſſot, & je prendrai d'abord la liberté de vous dire que mon admiration même pour les vertus du Roi de Pologne, ne me permet d'accepter le témoignage de bonté dont S. M. m'honore en cette occaſion, qu'à condition que tout ſoit oublié. J'oſe dire qu'il ne lui convient pas d'accorder une grace incomplette, & qu'il n'y a qu'un pardon ſans réſerve qui ſoit digne de ſa grande ame. D'ailleurs, eſt-ce faire grace que d'éterniſer la punition, & les régiſtres d'une Académie ne doivent-ils pas plutôt pallier, que relever les petites fautes de ſes Membres ? Enfin, quelque peu d'eſtime que je faſſe de nos Contemporains,

à Dieu ne plaiſe que nous les aviliſſions à ce point d'inſcrire comme un acte de vertu, ce qui n'eſt au fond qu'un procédé des plus ſimples, que tout homme de Lettres n'eût pas manqué d'avoir à ma place.

Achevez donc, Monſieur, la bonne œuvre que vous avez ſi bien commencée, afin de la rendre digne de vous. Qu'il ne ſoit plus queſtion d'une bagatelle qui a déja fait plus de bruit & donné plus de chagrin à M. Paliſſot, que l'affaire ne le méritoit. Qu'aurons-nous fait pour lui, ſi le pardon lui coûte auſſi cher que la peine?

Permettez-moi de ne point répondre aux extrêmes louanges dont vous m'honorez; ce ſont des leçons ſéveres dont je ferai mon profit; car je n'ignore pas, (& cette Lettre en fait foi) qu'on loue avec ſobriété ceux qu'on eſtime parfaitement. Mais, Monſieur, il faut renvoyer ces éclairciſſemens à nos entrevues. J'attends avec empreſſement le plaiſir que vous me promettez, & vous verrez que, de maniere ou d'autre, vous ne me louerez plus, quand nous nous connoîtrons.

Paris, 7 Janvier 1756.

TROISIEME LETTRE

Du Comte de Treſſan.

Vous ſerez obéi, Monſieur ; il eſt juſte que vous jouiſſiez de l'empire que vous vous acquérez ſur les eſprits. Je vous avoue, cependant, que j'aurois peut-être encore balancé à vous accorder tout pour M. Paliſſot, ſans une Lettre que j'ai reçue de Paris en même tems que celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. On commence par m'aſſurer d'une amitié à toute épreuve, & c'eſt en conſéquence de ce ſentiment qu'on m'avertit qu'on ſort d'une compagnie nombreuſe & brillante, où l'on s'eſt déchaîné contre moi au ſujet de l'affaire de M. Paliſſot, & que même on s'y eſt dit l'un à l'autre, à l'oreille, une épigramme faite contre moi. Cette Lettre m'a déterminé ſur le champ, Monſieur, à ſuivre votre exemple. Je me trouve aujourd'hui dans le cas d'avoir auſſi à pardonner à M. Paliſſot; je le fais ſans

nulle reſtriction ; trop heureux qu'il me procure cette occaſion de vous prouver que j'aime à profiter de vos leçons.

J'ai répondu à cette perſonne avec toute la vérité la plus ſimple. Je lui ai mandé ce qui s'eſt paſſé, ce que j'avois fait, & ce que vous m'avez empêché d'achever. N'en parlons donc plus, & que M. Paliſſot puiſſe être aſſez heureux pour ne jetter jamais des pierres qu'à des ſages. Si je le ſuis dans ce moment, lui & moi vous le devons également. Je conſens de tout mon cœur à ne vous plus louer, lorſque je jouirai du bonheur de vous voir & de vous entendre ; alors ma façon de vous applaudir me ſera utile, & répondra à vos vues : juſqu'à ce moment, permettez-moi de vous dire encore que mon admiration pour vos ouvrages & pour votre cœur égale l'attachement que je vous voue pour le reſte de ma vie.

Lunéville, 11 Janvier 1756.

RÉPONSE

De M. J. J. Rousseau.

J'APPRENDS, Monsieur, avec une vive satisfaction, que vous avez entiérement terminé l'affaire de M. Palissot; & vous en remercie de tout mon cœur. Je ne vous dirai rien du petit déplaisir qu'elle a pu vous occasionner; car ceux de cette espece ne sont gueres sensibles à l'homme sage; &, d'ailleurs, vous savez mieux que moi que, dans les chagrins qui peuvent suivre une bonne action, le prix en efface toujours la peine: après avoir heureusement achevé celle-ci, il ne nous reste plus rien à desirer à vous & à moi, que de n'en plus entendre parler.

Paris, 17 Janvier 1756.

ÉPITAPHE
DE DEUX AMANS *.

Ci giſſent deux Amans ; l'un pour l'autre ils vécurent,
L'un pour l'autre ils ſont morts, & les Loix en murmurent.
La ſimple piété n'y trouve qu'un forfait ;
Le ſentiment admire & la raiſon ſe taît.

* Un Maître en fait d'Armes de Lyon, connu pour honnête-homme, Italien & jaloux, étoit amoureux de la Fille d'une Hôteſſe de Lyon ; la Fille l'aimoit auſſi : il la demande en mariage à ſes parents, qui la lui refuſent, parce que cet homme venoit de recevoir un coup de fleuret à la gorge & étoit condamné, par toute la Faculté, à ne pouvoir pas vivre au-delà d'un mois. Cet homme, déſeſpéré de ce refus, & encore plus de laiſſer dans ce monde ſa maitreſſe, lui perſuade de ſe donner la mort dans le même moment où il ſe tueroit lui-même ; &, pour être bien aſſuré que la choſe ſe paſſeroit ainſi, il arrange deux piſtolets dont les détentes

---

LETTRE du Prince de L... en Hainault, à M. Rouſſeau.

JE ſuis, Monſieur, celui qui a été vous voir l'autre jour, je n'y retourne pas quoique j'en meure d'envie; mais vous n'aimez ni les empreſſés, ni les empreſſemens. Penſez à ce que je vous ai propoſé : on ne ſçait pas lire dans mon Pays, vous n'y ſerez admiré ni perſécuté : vous aurez la clef de mes livres & de mes jardins; vous m'y verrez ou vous ne m'y verrez pas, vous y aurez une petite Maiſon de campagne à vous

---

de l'un & de l'autre tenoient à une ficelle : la Fille s'applique un de ces piſtolets au front, & ſon amoureux s'applique l'autre ſur le cœur; & étant au pied d'un Autel en une Chapelle domeſtique à Irigni, cet homme tire la ficelle, les détentes partent enſemble & ils arrivent tous les deux dans le même moment en l'autre monde. Cela s'eſt paſſé le premier Juin 1770, tems où M. Rouſſeau étoit à Lyon; & ayant eu connoiſſance de cet événement digne de la grandeur Romaine, il compoſa cette Épitaphe.

ſeul, & à un quart de lieue de la mienne, vous y planterez, vous y ſemerez tout ce que vous voudrez.

Jean-Baptiſte & ſon eſprit ſont venus mourir en Flandres; mais il ne faiſoit que des vers. Que Jean-Jacques & ſon génie viennent y vivre, que ce ſoit chez moi, ou plutôt chez lui, que vous continuïez *vitam impendere vero.* Si vous voulez encore plus de liberté, j'ai un très-petit coin de terre, qui ne dépend de perſonne; mais le ciel y eſt très-beau, l'air y eſt pur, & ce n'eſt qu'à quatre-vingts lieues d'ici: je n'ai point d'Archevêque ni de Parlement; mais j'ai les meilleurs moutons du monde.

J'ai des mouches à miel à l'autre habitation; que je vous offre: ſi vous les aimez, je les laiſſerai; ſi vous ne les aimez pas, je les tranſporterai ailleurs. Leur République vous traitera mieux que celle de Genève, à qui vous avez fait tant d'honneur, & à qui vous auriez fait tant de bien. Je n'aime, comme vous, ni les trônes, ni les dominations: vous ne regnerez ſur perſonne, perſonne ne regnera ſur vous. Si vous acceptez mes offres, Monſieur,

j'irai vous chercher & vous conduire moi-même au Temple de la Vertu : ce ſera le nom de votre demeure ; mais nous ne l'appellerons point comme cela ; j'épargnerai à votre modeſtie tous les triomphes que vous méritez. Si tout cela ne vous convient pas, prenez, Monſieur, que je n'ai rien dit : je ne vous verrai pas ; mais je continuerai à vous lire, & à vous admirer ſans vous le dire.





LETTRE

DE

MONSIEUR ROUSSEAU,

A M. le Marquis de Mirabeau.

Du 26 Juillet 1767.

J'AUROIS dû, Monſieur, vous écrire en recevant votre dernier billet; mais j'ai mieux aimé tarder quelques jours encore à réparer ma négligence, & pouvoir vous parler en même tems du Livre que vous m'avez envoyé. Dans l'impoſſibilité de le lire tout entier, j'ai choiſi les chapitres où l'Auteur caſſe les vitres, & qui m'ont paru les plus importans. Cette lecture m'a moins ſatisfait que je ne m'y attendois, & je ſens que les traces de mes vieilles idées, racornies dans mon cerveau, ne permettent plus à des idées ſi nouvelles d'y faire de fortes impreſſions. Je n'ai jamais pu bien entendre ce que c'étoit que cette évidence qui ſert de baſe au deſpotiſme légal, & rien ne m'a paru moins évident que le chapitre qui traite de toutes ces évidences. Ceci reſſemble aſſez au ſyſtême de l'Abbé de Saint-Pierre, qui prétendoit que la raiſon humaine alloit toujours en ſe perfection-

nant; attendu que chaque ſiécle ajoûtoit ſes lumieres à celles des ſiécles précédens. Il ne voyoit pas que l'entendement humain n'a toujours qu'une même meſure & très-étroite, qu'il perd d'un côté tout autant qu'il gagne de l'autre, & que des préjugés toujours renaiſſans nous ôtent autant de lumieres acquiſes que la raiſon cultivée en peut remplacer. Il me ſemble que l'évidence ne peut jamais être dans les loix naturelles & politiques, qu'en les conſidérant par abſtraction. Dans un Gouvernement particulier que tant d'élémens divers compoſent, cette évidence diſparoît néceſſairement; car la ſcience du Gouvernement n'eſt qu'une ſcience de combinaiſons, d'applications & d'exceptions, ſelon les tems, les lieux, les circonſtances. Jamais le public ne peut voir avec évidence les rapports & le jeu de tout cela. Et, de grace, qu'arrivera-t-il, que deviendront vos droits ſacrés de propriété dans de grands dangers, dans des calamités extraordinaires, quand vos valeurs diſponibles ne ſuffiront plus, & que le *ſalus populi ſuprema lex eſto* ſera prononcé par le deſpote?

Mais, ſuppoſons toute cette théorie des loix naturelles toujours parfaitement évidente, même dans ſes applications, & d'une clarté qui ſe proportionne à tous les yeux; comment des Philoſophes qui connoiſſent le cœur humain, peuvent-ils donner à cette évidence tant d'autorité ſur les actions des hommes, comme s'ils ignoroient que chacun ſe conduit très-rarement par ſes lumieres, & très-fréquemment par ſes paſſions? On prouve que

le plus véritable intérêt du despote, est de gouverner légalement; cela est reconnu de tous les tems. Mais, qui est-ce qui se conduit sur les plus véritables intérêts? Le sage seul, s'il existe. Vous faites donc, Monsieur, de vos despotes autant de sages? Presque tous les hommes connoissent leurs vrais intérêts, & ne les suivent pas mieux pour cela. Le prodigue qui mange ses capitaux, sait parfaitement qu'il se ruine, & n'en va pas moins son train. De quoi sert que la raison nous éclaire, quand la passion nous conduit? *Video meliora proboque, deteriora sequor.* Voilà ce que fera votre despote ambitieux, prodigue, avare, amoureux, vindicatif, jaloux, foible; car c'est ainsi qu'ils font tous, & que nous faisons tous. Messieurs, permettez-moi de vous le dire; vous donnez trop de force à vos calculs, & pas assez aux penchans du cœur humain & au jeu des passions. Votre systême est fort bon pour les gens de l'Utopie; il ne vaut rien pour les enfans d'Adam.

Voici, dans mes vieilles idées, le problême en politique que je compare à celui de la quadrature du cercle en géométrie, & à celui des longitudes en astronomie. *Trouver une forme de Gouvernement qui mette la loi au-dessus de l'homme.*

Si cette forme est trouvable, cherchons-la & tâchons de l'établir. Vous prétendez, Messieurs, trouver cette loi dominante dans l'évidence des autres. Vous prouvez trop: car cette évidence a dû être dans tous les

les Gouvernemens, ou ne ſera jamais dans aucun.

Si malheureuſement cette forme n'eſt pas trouvable, (& j'avoue ingénuement que je crois qu'elle ne l'eſt pas) mon avis eſt qu'il faut paſſer à l'autre extrémité, & mettre tout d'un coup l'homme autant au-deſſus de la loi qu'il peut l'être; par conſéquent établir le deſpotiſme arbitraire, & le plus arbitraire qu'il eſt poſſible; je voudrois que le deſpote pût être Dieu. En un mot, je ne vois point de milieu ſupportable entre la plus auſtère Démocratie, & le Hobbiſme le plus parfait: car, le conflit des hommes & des loix, qui met dans l'État une guerre inteſtins continuelle, eſt le pire de tous les États politiques.

Mais les Caligulas, les Nérons, les Tiberes! ... mon Dieu! ... je me roule par terre & je gémis d'être homme.

Je n'ai pas entendu tout ce que vous avez dit des loix dans votre Livre, ni ce qu'en dit l'Auteur nouveau dans le ſien. Je trouve qu'il traite un peu légerement des diverſes formes de Gouvernement, bien légérement ſur-tout des ſuffrages. Ce qu'il a dit des vices du déſpotiſme électif eſt très-vrai; ces vices ſont terribles. Ceux du deſpotiſme héréditaire qu'il n'a pas dits, le ſont encore plus.

Voici un ſecond problême, qui, depuis long-tems, m'a roulé dans l'eſprit.

Trouver dans le deſpotiſme arbitraire une forme de ſucceſſion qui ne ſoit ni élective ni héréditaire, ou plutôt qui ſoit à la fois l'un & l'autre, &

par laquelle on s'assure, autant qu'il est possible, de n'avoir ni des Tiberes, ni des Nérons.

Si jamais j'ai le malheur de m'occuper de rechef de cette folle idée, je vous reprocherai toute ma vie de m'avoir ôté de mon ratelier. J'espere que cela n'arrivera pas : mais, Monsieur, quoi qu'il arrive, ne me parlez plus de votre *despotisme légal*, je ne saurois le goûter, ni même l'entendre ; & je ne vois rien là que deux mots contradictoires, qui réunis ne signifient rien pour moi.

Je conçois d'autant moins votre principe de population, qu'il me paroît inexpliquable en lui-même, contradictoire avec les faits, impossible à concilier avec l'origine des Nations. Selon vous, Monsieur, la population multiplicative n'auroit dû commencer que quand elle a cessé réellement. Dans mes vieilles idées, si-tôt qu'il y a eu pour un sou de ce que vous appellez richesse, ou valeur disponible, si-tôt que s'est fait le premier échange, la population multiplicative a dû cesser. C'est aussi ce qui est arrivé.

Votre systême économique est admirable. Rien n'est plus profond, plus vrai, mieux vu, plus utile. Il est plein de grandes & sublimes vérités qui transportent. Il s'étend à tout ; le champ est vaste ; mais j'ai peur qu'il n'aboutisse à des pays bien différens de ceux où vous prétendez aller.

J'ai voulu vous marquer mon obéissance, en vous montrant que je vous avois du moins parcouru : maintenant, illustre A. D. H, je me prosterne à vos pieds pour vous conjurer d'avoir pitié de moi, de laisser en paix ma

mourante tête, de n'y plus réveiller des idées presque éteintes. Ne m'envoyez plus de Livres; n'exigez plus que j'en lise; ne tentez pas même de m'éclairer, si je m'égare : il n'est plus tems. On ne se convertit point sincérement à mon âge. Je puis me tromper, & vous pouvez me convaincre; mais non pas me persuader. Je ne dispute jamais, j'aime mieux céder & me taire. Trouvez bon que je m'en tienne à cette résolution.

J'ai l'honneur, &c.



RÉPONSE

Du 30 Juillet 1767.

JE vous rends grace, mon cher & digne ami, de l'ouverture de votre tête & de votre cœur. Je n'aime pas à diſputer non plus; l'abondance d'idées m'étouffe alors; l'impatience me grille; l'ardeur m'enroue, & l'on diroit que mes gros yeux veulent avaler le contendant. Cependant cela m'arrive; on y eſt fait, on me le pardonne, ou, pour mieux dire, on ſait bien que c'eſt de ma part une marque d'eſtime & d'amitié. Mais il ne ſauroit être queſtion de cela entre nous. Le *Condo & compono quæ mox depromere poſſim*, doit à tout âge être l'occupation d'une ame honnête; & je trouve que, la réſignation étant l'acte de ſageſſe & de devoir le plus néceſſaire & le plus clair, toute étude qui tend à nous montrer la néceſſité des choſes dans ſon vrai jour, eſt l'uſage juſte de la raiſon humaine dans ſon loiſir.

Voilà dans quel ſens j'oſerai, malgré vos défenſes, ſuivre avec vous les diſcuſſions que vous me préſentez. Quoique les principes de ma ſcience ne ſoient point à moi; que j'euſſe près de quarante-deux ans quand je les ai adoptés, & qu'il me fallût pour cela faire ſauter à mon amour-propre la barriere du déſaveu de l'ouvrage auquel je dois ma célébrité & mon nom public, courber le front ſous la

main crochue de l'homme le plus antipathique à ma chere & natale exubérance, le plus aigre au disputer, le plus incapable à la résistance, le plus armé de sarcasmes & de dédain; car, ainsi que toutes les ames droites, le succès depuis l'a bien civilisé; quoique je n'aie cru céder qu'à la vénérable & irrésistible évidence que vous récusez, & au service de laquelle j'ai consacré dix années depuis, autant que ma santé a pu me le permettre, cependant il s'en faut bien que je ne vienne à vous avec les certitudes du fanatisme & de l'orgueil. Quoique vous me paroissiez nager encore dans l'Océan d'incertitudes dont je suis fort aise de m'être sauvé; toutefois, comme je sens que la vérité nécessaire aux hommes doit leur être accordée un jour ou l'autre, si vous me démontrez que ce que j'ai regardé comme une relâche assurée, n'est qu'une anse exposée à tous les orages & à l'incertitude des vents, je vous en aurai obligation. Essayons donc petit-à-petit de vérifier la chose.

Je ne vous ai envoyé le Livre de M. de la Riviere, que parce que c'étoit une commission. Il est singulier de dire que cet Ouvrage, fait pour rapprocher & intéresser les esprits négligens & effrayés de l'Etude des principes, est cependant, dans un autre sens, trop fort pour vous. Il jette le but du Gouvernement trop loin de vos idées libres; &, comme toutes les idées sont en vous des sentimens, il vous faut un tout autre régime, de même qu'un sage Médecin ne donnera jamais de purgatif à celui qui prendroit l'opinion du remede sur son odeur.

Quant à cet Ouvrage, puiſque vous l'avez ouvert, je n'ai qu'une choſe juſte & obligatoire à vous demander. C'eſt de le lire tout entier, ou d'oublier ce que vous en avez lu.

Vous n'entendez pas notre évidence, & pour cela vous nous ſoupçonnez d'eſprit ſyſtématique, & de rêver comme le bon Abbé de Saint-Pierre. Vous croyez que nous pourſuivons la perfectibilité de l'eſprit humain, & voulons en étendre les limites. Bien loin de-là, nous voulons uniquement le ramener au ſimple, aux premiéres notions de la nature & de l'inſtinct. Toutes nos loix ſe réſument à nous conformer aux loix de la nature quant à l'ordonnance de nos travaux, & à l'évidence du droit de propriété quant à la jouiſſance de leurs fruits. Voilà notre évidence, c'eſt elle toute entiere. Ce n'eſt pas notre faute, ſi l'on a toujours cherché la lumiere en voulant fixer le ſoleil, au lieu de regarder tout bonnement à ſes pieds. Elle étoit là, elle y eſt encore. Mais avant de ramener à cette méthode ſimple tous les gens à lunettes, à téleſcopes, &c. en poſſeſſion de ſe faire croire fort habiles & de jouir des priviléges de *qui vient de loin*, il faudra bien dire & bien répeter. Nous nous y attendons, ainſi qu'au ſcandale univerſel de tous les lettrés quelconques. Mais cela paſſera, cette vérité prendra racine, ainſi que toutes les autres. En attendant, achevez de lire, ou oubliez que vous ayez jamais lu. Avec un eſprit de la trempe du vôtre, j'en donne l'option.

Cette évidence, dites-vous, diſparoît au milieu des combinaiſons, des applications & des exceptions des Gouvernemens particuliers. Nous en convenons & nous démontrons que toute légiſlation humaine n'a été qu'inſtitution d'un déſordre légal, excitée par l'intérêt particulier, & prétextée de l'intérêt public; & tous les Légiſlateurs expoſés à la vénération de l'Hiſtoire, des Fripiers politiques qui n'ont jamais ſu reprendre les choſes à leur racine.

Cette racine ſe trouve dans l'ordre naturel. Mais la connoiſſance de l'ordre naturel n'a pu être réduite en ſcience, afin qu'elle demeure & faſſe ferme contre toutes les fauſſes ſciences produites par l'entendement humain, dérouté pour avoir voulu méconnoître ſa nourrice, qu'au moment d'une découverte de la vérité la plus ſimple du monde, c'eſt que tout marche ici bas par excédent de produit que notre maître a appellé *produit net.*

Oui, Monſieur, ce n'eſt pas à vous, à un homme ſimple & grand, que je craindrai de dire que la découverte du *produit net* dûe au vénérable Confucius de l'Europe, changera un jour la face de l'Univers. Cette vérité étoit ſi peu connue, que M. de Vauban, grand, excellent, modeſte & laborieux Citoyen, qui a tant travaillé ſur ces matieres, établiſſoit de nos jours une recette du fiſc égale ſur les produits de toutes les terres voiſines les unes des autres, ſans s'informer ſi l'une, à produit égal, ſe contentoit de deux rayes, tandis qu'il en avoit fallu qua-

tre à l'autre ; que la dîme ſacerdotale le fut ainſi de tous les tems ; & quant à nos ricaneurs politiques qui glanent aujourd'hui ſur nous pour nous attaquer avec nos propres armes, qui, fiers d'avoir tout alambiqué, tout ſindiqué, diſcuté, réglementé, d'avoir réduit l'art ſocial au bourdonnement avant-coureur du combat entre les deux partis d'un eſſain qui a deux chefs, prétendroient que nos principes étoient connus de leurs Apôtres, & que, bien entendus, ils nous conduiroient aux mêmes réſultats que les leurs ; c'eſt pour ces frelons qu'eſt fait l'eſſai de nos rayons politiques. Tous leurs travaux ſont ſtériles, tous leurs réduits ſouterrains ; les nôtres ſont au grand jour, & le miel diſtributif des ſubſiſtances en doit découler à grands flots.

Non-ſeulement notre maître à tous a découvert aux ſots qui ſe croyoient ſages, ce que ſavoient dès long-tems par expérience les ſages qui ſe croient des ſots, c'eſt-à-dire, a poſé pour baſe de toutes les ſpéculations politiques, que du produit total de la culture, une portion étoit reſtituable à la terre ſans en rien retenir, ſous peine d'extinction du tout, & que toute la partie de la ſociété qui n'eſt pas employée à la culture, ne ſubſiſtoit que ſur l'excédent du produit de l'année par-delà le montant de ce que l'année précédente en avoit confié à la terre ; mais il n'a pas eu de repos juſqu'à ce qu'il ait pû figurer aux yeux cette grande vérité, & la marche de la diſtribution des ſubſiſtances. C'eſt ce qu'il a fait dans le tableau écono-

mique que vous avez ſous les yeux à la tête des élémens.

Vous y voyez, ſelon une donnée quelconque, la ſociété diviſée en trois parties réelles, réunies par le concours des dépenſes & des travaux, pour prendre part à la diſtribution des ſubſiſtances, & pour opérer, par leur conſommation, la reproduction des mêmes ſubſiſtances. Vous voyez la claſſe productive avec ſes avances, qui, ſelon la donnée que préſente le tableau, rendent cent pour cent d'excédent ou de *produit net*. Ce produit net, remis aux mains des Propriétaires & s'appellant *revenu*, nourrit par la diſtribution tout l'excédent de la ſociété qui n'eſt point outil de production, & ſelon que cette diſtribution eſt plus ou moins accélérée, plus ou moins conforme aux régles de l'ordre naturel, elle opere à ſon terme, qui eſt la *conſommation de tous les produits*, une plus ou moins abondante reproduction.

Tout l'avantage phyſique & moral des ſociétés ſe réſume de la ſorte en un point, *accroiſſement de produit net*. Tout attentat contre la ſociété ſe détermine par le fait, *diminution du produit net*. C'eſt ſur les deux plats de cette balance que vous pouvez aſſeoir & peſer les loix, les mœurs, les uſages, les vices & les vertus. Tout ſe calcule par le tableau. Tout ce qui fait décroître votre cent pour cent détériore la ſociété : tout ce qui l'augmente ajoûte à ſa proſpérité.

D'après cet apperçu, donnez-vous la peine de lire & de ſuivre la ſérie des principes

établis dans les six premiers chapitres des Elémens, de parcourir les conséquences qui en dérivent dans les cinq derniers. Je ne prétends pas assurément qu'ils vous apprennent rien; mais je me crois en droit de demander comme une justice, que vous décidiez s'il est vrai qu'ils réduisent & joignent en un seul & même faisceau toutes les questions ci-devant éparpillées & jettées à bâton rompu dans les têtes par tant & tant de nageurs politiques, ou si l'adhérence des conséquences avec les principes, &, de principes en principes, à cette racine sociale, le *produit net*, est un rêve systématique de notre imagination.

Ce pas fait, & en vous supposant instruit & persuadé, vous nous renvoyez à l'aveuglement des passions humaines toujours obéies, quoique contradictoires à l'intérêt visible & notoire. C'est une difficulté simple, & que vous ne devez pas supposer nous avoir échappé. Aussi, si l'on nous accuse d'avoir espéré & prêché comme possible la perfection humaine individuelle & absolue, on nous calomnie.

Je ne m'arrêterai point à vous dire que, quoique tout ce qui passe sur le pont-neuf soit agité de bien des passions aveugles & divergentes, toutes ces passions concourent néanmoins au même point, qui est de passer sur le pont au lieu de se jetter à l'eau, & que, si quelqu'un étoit assez aveugle pour prendre ce dernier parti, fût-il Roi ou despote arbitraire, on l'enfermeroit aussi-tôt; que le *video meliora, proboque; deteriora se*

quor : est purement un jeu de l'esprit & non un axiome senti. L'homme voit la sagesse comme la mort, dans le lointain nécessaire & convenu. *Video* ; mais l'attrait du moment l'entraîne, & c'est le *meliora* de l'instinct déterminant. Tout cela ne seroit que discussion métaphysique. Nous avons senti l'inconvénient tout comme vous ; & pour appuyer notre évidence de la force irrésistible de l'opinion, nous avons invoqué pour base nécessaire de notre législation permanente, l'*instruction* générale & continuelle.

Oui, Monsieur, il est aisé de sentir que ce concours général qui va chercher le pont pour traverser la riviere, n'est dû qu'au jour qui éclaire les objets ; que dans la nuit le plus grand nombre courroit risque de s'égarer : & c'est cette nuit de l'ignorance des loix essentielles de l'ordre naturel, que nous cherchons à bannir par tous nos travaux. Ce sont les fausses lueurs de la science recherchée & des législations humaines, que nous attaquons par tous les côtés, & que nous voulons tenir écartées à jamais par l'instruction continuelle, & par un cours de démonstrations aussi simples que sont celles qui dérivent de la connoissance, de l'usage & de l'application du *tableau économique*.

Une fois qu'un peuple sera instruit & imbu, dès le berceau, de la divinité de cette loi sacrée, la *propriété*, de son influence sur la prospérité générale & individuelle de l'Humanité, de son immunité absolue qui rejette comme un sacrilége impie cet axiome affreux : *Salus populi suprema lex esto* ; affreux, dis-je,

ſi-tôt qu'il ſuppoſe la moindre léſion de la propriété particuliere : en cet état, dis-je, nous ne craignons plus que les paſſions perſonnelles des dépoſitaires de l'autorité tutélaire & conſervatrice des ſociétés attentent aux loix naturelles & fondamentales des ſociétés. Nous ſavons trop que ceux qui paroiſſent les maîtres des humains, ſont plus que tous autres les eſclaves des bienſéances d'opinion ; que le plus puiſſant Roi de l'Europe ſeroit mis au lit malgré lui, s'il demandoit tout-à-coup la chauſſure & la coeffure de ſon biſaïeul, & vouloit ſortir avec cet attirail ; que les Caligulas, les Tiberes, les Nérons étoient des enfans de leur âge & des fruits naturels de la couche ſur laquelle ils furent ſemés & réchauffés : & que les plus grands excès des Gouvernemens arbitraires ne ſont, ainſi que les moindres, & de même auſſi que le ſac d'une Ville priſe d'aſſaut, que les effets d'une aſſociation pour partager les fruits de l'injuſtice.

Vous me demandez *une forme de Gouvernement qui mette la loi au-deſſus de l'homme?* Mais elle y eſt. L'homme, ainſi que tout le reſte de la création, eſt aſſujetti & englobé dans les loix eſſentielles de l'ordre naturel ; il peut les enfreindre quant au petit cercle relatif à la ſubſiſtance & à la multiplication de ſon eſpece, mais il ne le peut que ſous peine de ſouffrance & de mort. Il ne s'agit donc que d'un Gouvernement qui montre la loi à l'homme, & qui la lui faſſe obſerver. Oh! après avoir bien cherché, nous n'avons trouvé que l'évidence de l'ordre na-

turel, sa démonstration par un cours de principes simples à la portée de tous. Nous n'avons trouvé que cela, dis-je, parce qu'en vérité il n'y avoit que cela à trouver, & c'est pourquoi tant de plus habiles chercheurs que nous, qui nous ont précédés & éclairés par leurs fautes, se sont égarés. Nous n'avons découvert d'autre institution conservatrice de ce dépôt sacré, que l'instruction continuelle.

Vous n'entendez point nos loix? Nous n'en avons d'autres que la *propriété* personnelle, mobiliaire & fonciere, d'où dérivent toutes les libertés possibles qui ne nuisent point à la propriété d'autrui. C'est de la connoissance de cette loi générale & appliquable à tous les cas quelconques, que dérive notre *despotisme légal* qui vous effraye & qui ne doit pas pourtant vous étonner davantage que le despotisme du calcul qui, depuis qu'il est reçu, décide tous les comptes faits & à faire. Toute erreur de ce genre ne pourroit être décidée, & toute discussion finie qu'à coups de bâton. Le chiffre arrive, décide le cas despotiquement & sans appel : car, dites-moi, quelles sont les contre-forces de l'*addition* & de la *soustraction*? En cet état, ce n'est pas la peine de disputer sur l'espece de la main dépositaire de l'autorité, & chargée d'exercer ce despotisme légal.

Vous redoutez l'autorité d'un seul, comme plus susceptible de dégénérer en arbitraire : nous croyons le concours de plusieurs susceptible d'association d'intérêts particuliers contre le despotisme légal. Mais il est à con-

ſidérer qu'un ſeul ne ſauroit réſoudre & exercer ſon autorité ſans le concours de pluſieurs ; que pluſieurs ne ſauroient agir ſans choiſir & déléguer un ſeul ; que, ſi-tôt que les loix eſſentielles de l'ordre naturel ſeront généralement connues & enſeignées, elles ſeules ſeront deſpotes, & le conſentement de tous veillera à leur exécution.

Tout digne économiſte n'attaque aucune des autorités qu'il trouve établies ; mais il les ſoumet toutes à l'ordre naturel, parce que Dieu & la nature l'ont ainſi voulu. J'attends pour reconnoître une puiſſance humaine légiſlative, de trouver un Souverain, un Sénat ou une Nation qui puiſſent changer la ſaiſon de ſemer & celle de recueillir. Alors j'accorderai que de cette pleine puiſſance découle celle de diſtribuer les ſubſiſtances. Mais comme il m'eſt démontré par nos principes, qu'il n'eſt inſtitution ſociale quelconque qui n'influe, ſoit en bien, ſoit en mal, ſur la diſtribution, la conſommation & la reproduction des ſubſiſtances, je ne puis accorder le droit de légiſlation qu'à la puiſſance qui ordonne à la ſéve d'agir ou de ſurſeoir ; & je crois qu'il n'appartient aux hommes que d'étudier & de connoître les loix immuables une fois données & preſcrites à la nature par cette puiſſance, & de les obſerver. Tel eſt le *nec plus ultrà* de toute puiſſance humaine.

Je n'entends pas bien l'énonciation que vous me faites de vos difficultés ſur nos principes de population : je les crois néanmoins très-eſſentielles à débattre. Car, ſi c'eſt ce que je penſe, cette diſcuſſion eſt la clef &

le nœud de toute la ſcience économique. J'imagine que vous êtes dans les mêmes idées à cet égard, que j'avois lorſque j'ai écrit mon traité ſur cette matiere, qui fit tant de bruit alors.

J'avois pris mes premiéres & uniques notions à cet égard dans l'*eſſai ſur la nature du commerce* de M. Cantillon, que j'avois depuis quinze ans en manuſcrit. Cet Auteur, beau génie d'ailleurs, à bien des égards, élevé dans le Commerce, n'avoit fait par ſes ſpéculations & ſes recherches que perfectionner l'erreur écloſe dans le dernier ſiécle, qui regarde le Commerce comme principe de richeſſe. En conſéquence j'avois, comme lui & tant d'autres, conclu d'après la viſibilité de la choſe, que, puiſque ma main miſe devant mon œil me cache le ſoleil, ma main eſt plus grande que le ſoleil; j'avois, dis-je, raiſonné ainſi : les richeſſes ſont les fruits de la terre à l'uſage de l'homme : le travail de l'homme a ſeul le don de les multiplier. Ainſi, plus il y aura d'hommes, plus il y aura de travail, plus il y aura de richeſſes. La voie de proſpérité donc eſt, 1°. de multiplier les hommes : 2°. par ces hommes, le travail productif : 3°. par ce travail, les richeſſes.

En cet état, je me trouvois invulnérable, & je papillotois à mon aiſe la décoration de mon édifice politique, des mariages, des loix ſomptuaires; que ſais-je ? jamais Goliath n'alla au combat avec tant de confiance que j'en eûs pour aller chercher un homme qu'on m'apprit avoir emmargé ſur

mon Livre ces audacieuſes paroles : *L'enfant a tetté de mauvais lait, la force de ſon tempérammment le redreſſe ſouvent dans les réſultats, mais il n'entend rien aux principes.* Mon critique ne me marchanda pas, & me dit tout net que j'avois mis la charrue avant les bœufs, & que Cantillon, comme Inſtituteur politique, n'étoit qu'un ſot : ce blaſphême me fit regarder celui qui le proféroit comme un fou. Mais, faiſant réflexion qu'en toute diſpute l'opinion reſpective marche d'ordinaire par repréſailles, je me retins, rompis la converſation, & pour mon bonheur je revins le ſoir queſtionner à tête repoſée.

Ce fut alors qu'on fendit le crâne à Goliath. Mon homme me pria de faire aux hommes le même honneur qu'on fait à des moutons, puiſque, qui veut augmenter ſon troupeau, commence par augmenter ſes pâturages. Je lui répondis que le mouton étoit cauſe ſeconde dans l'abondance, au lieu que l'homme étoit cauſe premiere dans la création des fruits. Il ſe mit à rire, & me pria de me mieux expliquer, & de lui dire ſi l'homme, arrivant ſur la terre, apportoit du pain dans ſa poche pour vivre juſqu'au tems où la terre préparée, ſemée, couverte de moiſſons mûries, coupées, battues, &c. pût le nourrir. J'étois pris. Il falloit, ou ſuppoſer que l'homme avoit léché dix-huit mois ſa patte comme l'ours l'hyver, dit-on, dans ſa taniere ; ou avouer que ce Créateur des fruits en avoit trouvé, en arrivant, qu'il n'avoit point ſemés. Il me pria alors de vou-

loir bien faire participer toute la population ſubſéquente au même avantage, parce qu'également cela ne pouvoit être autrement.

La préſomption une fois déroutée dans un ſot, cauſe la confuſion & la haîne; dans une ame honnête elle opere la reconnoiſſance & la docilité. Ce fut mon cas. Je priai mon Maître de s'expliquer & de m'inſtruire, car j'étois un pauvre Jouvenceau de quarante-deux ans. Il n'avoit point encore alors fait ſon tableau économique; ce fut même un bonheur pour moi; car ſentant ſon utilité & ſa néceſſité, comme la Genèſe dit que Dieu vit la beauté de ſes ouvrages, il m'y auroit renvoyé & m'auroit rebuté, attendu que ma nature eſt fort antipathique à l'application méchanique que demandent les calculs.

Il fallut donc qu'il m'expliquât ſon ſyſtême, ou, pour mieux dire, celui de la nature.

Comment les premiers hommes, ſoit Paſteurs, ſoit Chaſſeurs, &c. avoient vécu des produits ſpontanés de la nature.

Comment la population des Nations qui n'ont point cultivé, eſt encore toujours la même, ſans s'accroître, & leur habitation errante pour ravir ces produits ſuccèſſifs.

Comment l'induſtrie de la cultivation a rendu les Nations ſédentaires.

Comment l'accroiſſement des produits réſultans de cet art a toujours été la meſure de l'accroiſſement de la population.

Comment cet accroiſſement des produits ne peut provenir que de leur qualité de richeſſe;

leur qualité de richesse, que de leur valeur d'échange; leur valeur d'échange, que de la consommation de ces produits.

Comment donc c'est la consommation des produits actuels qui est la source des plus grands produits futurs, base nécessaire d'un surcroît de population.

En général, il ne faut pas m'en dire beaucoup pour me mettre sur la voie; à plus forte raison, quand je vous fais ici mon histoire, je ne prétends pas vous présenter un cours d'instruction que vous avez d'ailleurs sous les yeux appuyé de toutes ses démonstrations.

Voilà, Monsieur, nos principes de population. De ces vérités radicales, de ce tronc de l'arbre social sortent tous les embranchemens que la *philosophie rurale* ramene à leur tige. S'il nous en échappe quelqu'un, voyez vous-même, non pas avec ce génie sublime, qui, s'irritant des entraves du désordre légal, lui préféroit avec raison l'instinct solitaire des brutes, & voyoit avec justesse que l'homme législateur n'avoit jamais abouti qu'à asservir l'homme & empirer l'état de l'Humanité; mais avec cette équité douce & modeste de votre ame droite & de vos mœurs.

O mon digne ami! je vous ai dit que je croyois que c'étoit abuser de vous que d'interroger votre sensibilité; mais votre cœur est trop riche pour n'en avoir que d'une espece. Celle que je reclame ici, est douce, tranquille, satisfaisante, correspond à l'ame, l'imbibe, en reçoit sa direction &

ſon emploi, ne l'ébranle point & ne lui échappe jamais. S'il eſt poſſible que vous rencontriez ſous vos pas la voie d'être utile au bonheur général de l'Humanité & de vos freres, penſez-vous pouvoir vous en détourner, vous & l'emploi de vos facultés ?

Votre tête eſt mourante, dites-vous, & vous le dites de la voix du Cygne ; & nos derniers accens ſont, comme les premiers, dus à l'acquit de nos devoirs. Vous rappellez votre état & vos malheurs : mais vous étiez Arion dans les flots, & vous pouvez être Arion ſauvé du naufrage.

La ſcience économique n'attaque rien que les abus phyſiques ; elle ne veut régner que par le concours de ceux même qui réſiſtent à ſes loix. Elle eſt avouée, autoriſée, du moins à l'inſtruction, & ne connoît pas d'autre maniere de gouverner les hommes, n'en connoîtra jamais d'autre, reſpectera toutes les Puiſſances, & n'attaque que ces trames civiles, appellées priviléges & contrepoids. Oh ! dans une telle carriere où ſont les riſques, où peuvent être les malheurs ?

C'en eſt un, dira-t-on, que de prêcher aux échos & aux ſourds. Peut-être ; mais la ſcience nous apprend qu'il eſt une ſaiſon pour ſemer, une autre pour recueillir. En tout, fût-ce l'emploi de la mouche du Coche, je ne la trouve ridicule qu'alors qu'elle s'attribue le ſuccès des efforts pour gravir, car juſques-là elle avoit fait ſon devoir & de ſon mieux.

C'eſt d'après ces raiſons & ces ſentimens, que je ne crains pas d'abuſer en vous envoyant

les ſix premiers volumes des Ephémérides. C'eſt un Recueil qui paroît chaque mois, & qui diſcute par les détails nos principes & nos réſultats. La lecture de ces petits traités à parties briſées, n'eſt point fatiguante, vous y verrez des bribes de votre ami : enfin, vous nous lirez & nous jugerez. Je ne vous demande point du travail, c'eſt de la lecture. Je n'exige pas la conviction, mais l'examen.

Oſez-vous dire tout de bon ce mot échappé, *l'on ne ſe convertit point ſincerement à mon âge?* Quoi! à tout âge, la vérité n'eſt pas vérité? Il eſt bien queſtion de ſe convertir, je vous l'ai dit, vous êtes & fûtes de tout tems plus d'à mi-chemin. Vous avez ſenti le vuide & le faux de toutes les inſtitutions humaines, vous vous êtes irrité contre ce monceau de preſtiges, ſous l'empire duquel en effet tout art, toute invention, tout ce qui nous ſembloit perfection étoit vitiation, ou moyen de vitiation. S'il eſt vrai que d'autres aient trouvé le nœud de la choſe, ce n'eſt pas une ame comme la vôtre qui enviera à Colomb d'avoir découvert le Nouveau-Monde. De cela, j'en réponds, & je puis en juger par moi. Au premier inſtant de mon inſtruction, je pouvois me retourner & déſavouer mon Maître avec d'autant plus de facilité, que ſa haute viſée, dédaigneuſe des demi-ſuccès, verſoit comme le ſoleil la lumiere gratuite ſans réclamation ni prétention de droit d'aubaine. Je pouvois revenir d'autant plus imperceptiblement, que, malgré les déſaveux & les rétractations les

plus authentiques, le grand nombre ne s'en eſt pas apperçu, & cite encore mon premier Ouvrage comme autorité. Mais je crois toute Juſtice quelconque une modification du grand culte; & c'eſt refuſer l'adoration à la Majeſté divine, & la reconnoiſſance à l'Auteur de tous les biens, que de refuſer à qui que ce puiſſe être une portion de ce qui lui eſt dû. Plus mon Maître ſe cachoit ſous ſa doctrine, plus je m'empreſſois de le déſigner, plus je lui envoyois ceux que la chaleur fraternelle de mes écrits m'avoit conciliés. J'ai, à cet égard, donné le ton à tous les économiſtes, qui l'euſſent bien pris ſans moi; car pour être économiſte véritable, il faut être honnête-homme, ou le devenir.

C'eſt à ce titre que vous l'êtes, mon digne ami, & cela ſans vous convertir. Nous n'avons qu'un ſeul & même but, qui eſt le bonheur de l'Humanité : il ne s'agit que d'en éclairer la voie. Si je vous diſois de la chercher, vous auriez raiſon de vous refuſer à un travail immenſe, & qui ne peut être ſolitaire. Si je vous diſois de juger la nôtre, vous auriez raiſon de me dire que c'eſt tout un, & que mieux vaut rêver que juger & commenter les rêves d'autrui. Mais il s'agit de nos principes, vous les avez dans les mains, ſuivez-les tant que cela vous duira; &, quant aux réſultats, regardez-les comme amuſement, & non comme étant faits pour vous rien apprendre.

Mais, mon Dieu! pardon excellent homme, de l'énorme lettre que je vous envoie.

Comparez, au fond, votre ſolitude, au tiraillement de la vie que je mene ; & , au lieu d'anathématiſer ma prolixité, regardez - la comme une ſuite de l'intérêt que je prends à la matiere, & à celui avec qui je la traite.

J'ai l'honneur, &c.

Fin du cinquieme Volume.

TABLE DES ARTICLES

Contenus dans les quatre dernieres feuilles de ce Tome cinquieme.

